[مكبرًا من الأصل]

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11748 — VENDREDI 5 NOVEMBRE 1982

La guerre du Golfe

Violents combats entre l'Iran et l'Irak

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un exposé de «thatchérisme» appliqué

Comme le veut la tradition britannique, la reine a lu, mercredi 3 novembre, devant les Communes et la Chambre des lords, un discours du trône rédigé en réalité par le premier ministre. On n'attendait guère de surprise de cette présentation rituelle des grandes lignes de la politique gouvernementale pour l'année à venir, mais on en espérait du moins quelques indications sur la date des prochaines élections générales. Même dans ce domaine, l'exposé préparé par Mme Thatcher n'aura finalement pas apporté de révélation. Le programme ainsi annoncé pourrait fort bien, selon les uns, être à peu près exécuté dès la fin du printemps, ce qui permetttrait de dissoudre les Communes avant l'été. D'autres estiment, au contraire, que sa mise en œuvre devrait occuper les députés jusqu'à l'automne. Pour le reste, le discours du trône apparaît comme un très classique exposé de « thatchérisme » appliqué.

Après avoir rapidement passé en revue les questions internationales et réaffirmé la volonté de la Grande-Bretagne de ne pas abandonner les Malouines, chèrement reconquises au printemps dernier, le texte préparé par Mme Thatcher a insisté sur les deux objectifs prioritaires de la politique des conservateurs : reduire le rôle de l'État mais, parallèlement, accroître l'efficacité des services publics. Le programme de privatisation des entreprises nationalisées sera ainsi poursuivi au cours de la session parlementaire qui vient de s'ouvrir. Des lois nouvelles devraient permettre l'accès des capitaux privés aux télécommunications et à la construction navale. Des sociétés, elles aussi privées, seront autorisées à produire et à commercialiser de l'éléctricité. Les locataires d'habitations à loyer modéré seront incités à acquérir leur appartement.

La gauche politique et syndicale a déjà très vivement réagi à cette seconde vague de dénationalisations, et parle même de « vandalisme économique ». Les associations de consommateurs, au contraire, accueillent beaucoup plus favorablement ces projets. Ce qui tendrait à montrer que l'opinion, au moins en tant que rassemblement d'usagers, est devenue plus sensible à la recherche d'une certaine efficacité — dont l'image est liée au secteur privé, en Grande-Bretagne davantage encore qu'en France — qu'au maintien du caractère public de nombre de grands services.

Mme Thatcher a d'autre part confirmé, par la voix de la reine, qu'elle allait poursuivre la politique monétaire et fiscale menée depuis trois ans. Elle a cependant manifesté sa préoccupation vis-à-vis du chômage, dont les chiffres, il est vrai, deviennent quasi catastrophiques, même si une indemnisation très poussée des demandeurs d'emploi et la naissance d'une véritable économie parallèle, fondée sur le travail au noir, permettent à la Grande-Bretagne, forte de ses ressources pétrolières, de traverser cette crise de manière moins dramatique qu'on n'aurait pu s'y attendre.

Il reste que le gouvernement conservateur pourrait être conduit, même s'il se défend de vouloir faire des « cadeaux » à l'opinion, à assouplir légèrement sa politique d'austérité, en particulier en faveur des ménages et des entreprises. Le recul très sensible de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt lui laissent une certaine marge de manœuvre à cet égard. Pour prétendre incarner la rigueur et le refus de toute démagogie — jusqu'à paraître parfois provocant, — le « thatchérisme » que vient à nouveau de résumer le discours du trône n'en est pas moins soumis aux nécessités et aux aléas du combat électoral.

Le général Lago Roman commandant la division Brunete est assassiné à Madrid

Le général Lago Roman, qui avait été nommé commandant de la division blindée Brunete en septembre 1981, a été assassiné à Madrid ce jeudi 4 novembre.

Cet attentat, qui intervient pendant la visite du pape et moins d'une semaine après la victoire socialiste aux élections générales, a causé une émotion considérable dans la capitale espagnole.

***« C'est un attentat contre tout le peuple espagnol »*, a déclaré le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, en apprenant la nouvelle. De son côté, M. Tierno Galvan, maire socialiste de Madrid, a estimé que *« les auteurs de l'assassinat ont voulu provoquer une réaction des forces armées »*. M. Fraga, leader du parti conservateur d'Alliance populaire, a qualifié l'attentat de *« très grave nouvelle »*.**

De notre correspondant

Madrid. — Le général Victor Lago Roman, commandant la division blindée Brunete qui compte quatorze mille hommes, a été assassiné ce jeudi 4 novembre, à 8 heures du matin, à Madrid. Deux hommes à motocyclette ont mitraillé son véhicule dans le quartier de la Moncloa. Il a été tué sur le coup. Les auteurs de l'attentat ont réussi à s'enfuir bien que des contrôles aient été immédiatement mis en place dans tout le quartier. Le général circulait sans escorte, en uniforme militaire et dans un véhicule officiel.

Agé de soixante-trois ans, ayant combattu dans les rangs franquistes pendant la guerre civile, puis été volontaire dans la Division Azul sur le front de l'Est pendant la seconde guerre mondiale, le général avait été nommé à la tête de la division blindée en septembre 1981, à la place du général Juste qui avait fait preuve de beaucoup d'indécision lors de la tentative de putsch du 23 février 1981. Le général Lago Roman passait pour un officier « dur », capable de rétablir la discipline au sein d'une division d'élite basée près de la capitale, et qui a été impliquée dans toutes les tentatives de putsch depuis deux ans. Très conservateur, on le disait cependant fidèle au régime démocratique.

Une provocation ?

C'est la première fois qu'un général est assassiné en Espagne depuis mai 1981, et ce nouvel attentat a provoqué une vive inquiétude à Madrid.

La fonction du général Lago Roman, le moment choisi pour cet assassinat, une semaine à peine après la victoire des socialistes aux élections et alors que le processus de passation du pouvoir est dans une phase délicate : tout semble indiquer qu'il s'agit d'une provocation. Si les soupçons se tournent vers l'ETA militaire, la responsabilité de cette organisation n'est pas encore établie. La coalition Herri Batasuna, qui lui est proche, a multiplié ces derniers jours les ouvertures en direction des socialistes en laissant entendre que l'ETA est désireuse de négocier après leur installation au gouvernement.

L'attentat de ce jeudi pourrait bloquer toute négociation. Aussi une provocation d'extrême droite n'est-elle pas à exclure.

THIERRY MALINIAK.

M. Pierre Mauroy annonce un allégement des charges des entreprises

D'ici à 1988, les firmes ne devraient plus financer les allocations familiales

Dans la déclaration qu'il a faite jeudi matin 4 novembre devant la presse, M. Mauroy a reconnu que le gouvernement avait infléchi sa politique économique en raison de la poursuite de la crise internationale. Après avoir rappelé que son objectif restait de parvenir au maximum de croissance possible, le premier ministre a annoncé plusieurs décisions importantes, certaines à effet immédiat, d'autres à effets plus lointains.

Les premières concernant une bonification des taux d'intérêt. Celle-ci bénéficiera aux entreprises qui se sont endettées au moment où les taux étaient à leur plus haut niveau. Le premier ministre a également annoncé une modification de l'aide fiscale à l'investissement remplacée par un système d'amortissement accéléré. Enfin la stabilisation des cotisations patronales de sécurité sociale sera prolongée de la mi-83 à la fin de l'année prochaine.

Après avoir confirmé l'augmentation de 1,2 % des cotisations UNEDIC, M. Mauroy a annoncé un projet important : le transfert progressif — en cinq ans — de la charge du financement des allocations familiales des entreprises sur les ménages, sous forme d'une retenue fiscale à la source.

« Il faut que chacun au sein de nos entreprises retrouve confiance et dynamisme. Je pense en particulier aux cadres qui ont un rôle décisif dans la bataille que nous engageons. Je connais leur compétence et leur dévouement et je veux leur dire qu'ils ont la confiance du pays. De même qu'ils ont contribué, avec tous les travailleurs français mais dans des fonctions décisives, au redressement du pays au lendemain de la seconde guerre mondiale, ils sont, à nouveau, en première ligne », *a déclaré le premier ministre.*

Abordant la question du pouvoir d'achat, la premier ministre répond à l'inquiétude des syndicats :

« Cette réponse est d'ailleurs simple : un effort considérable a été accompli depuis dix-huit mois pour les plus faibles revenus. J'ai entendu parler des « déçus du socialisme ». Eh ! bien, parlons de tous ceux qui bénéficient du changement intervenu, parlons des gagnants du changement.

» Au premier rang des bénéficiaires, je placerai tous ceux qui perçoivent le salaire minimum de croissance.

(Lire la suite page 29.)

POINT

La petite phrase de M. Gattaz

Le président du C.N.P.F., invité le 3 novembre à l'émission de France-Inter « Face au public », a enfin salué la politique gouvernementale. « Pour l'instant, *a-t-il déclaré,* il est vrai que le gouvernement — je tiens d'ailleurs à lui en rendre hommage, en particulier au chef de l'Etat — fait preuve d'un certain réalisme économique. Espérons d'ailleurs que les actes suivront les paroles. »

Il était temps. L'irritation est en effet croissante à l'Elysée comme à Matignon de voir que, malgré les efforts répétés en faveur des entreprises, le patronat continue de jouer les « pleureuses ». Pause dans la réduction de la durée du travail, concession sur les lois Auroux, gel des charges sociales, prise en compte des charges financières et, aujourd'hui même, par la bouche de M. Mauroy, annonce d'objectifs en matière d'allocations familiales et de taux d'intérêts bonifiés : la liste — ici non exhaustive — est longue des décision gouvernementales prises en faveur des entreprises depuis six mois. Et sans doute les pouvoirs publics sont-ils impatients de se voir payés de retour, notamment par une reprise des investissements privés dont l'évolution est désespérément plate.

La réponse du patronat est connue : « la politique sociale généreuse » *des douze premiers mois du septennat a coûté 93 milliards de francs de charges nouvelles aux entreprises du secteur concurrentiel qui se sont vues privées ainsi des capacités d'investissement comme d'embauche. En outre, dit-il, ces « cadeaux » ne sont pas faits aux « patrons » mais aux entreprises, fondement du dynamisme de l'économie nationale.*

Mais, plus fondamentalement, il semble difficile au C.N.P.F. d'affirmer que des décisions d'un gouverment de gauche sont de bonnes décisions. « Vis-à-vis des syndicats, ce serait particulièrement maladroit », *estime-t-on au patronat.*

L'hommage, rendu certes du bout des lèvres par M. Gattaz, au réalisme économique du gouvernement — dans une société où les rôles sont figés — apparaîtra ainsi comme de bonne politique.

● *Madagascar : l'élection de la colère*

Page 6, le début d'une enquête de J.-P. LANGELLIER

● *Le programme de communication par câble*

L'Etat donne à l'industrie française les moyens d'accéder à la dimension mondiale dans une technologie de pointe

Page 27, l'article de J.-M. QUATREPOINT

La gauche et ses juges

par PHILIPPE BOUCHER

Sait-on toujours avec précision ce qu'est le ministère de la justice, aussi appelé chancellerie, par référence (et révérence) à l'époque où le chancelier du royaume était aussi celui qui en gardait les sceaux ? D'où le double nom, d'usage encore aujourd'hui de « garde des sceaux, ministre de la justice », pour son titulaire.

M. Jean Lecanuet (1974-1976) racontait volontiers qu'il imaginait la fonction de garde des sceaux comme une attribution surtout remarquable par les loisirs qu'elle laissait. De nature plutôt *fair play*, il convint assez vite qu'il s'était fourvoyé et qu'il ne se passait pas de jours ni d'heures qu'il n'eût à régler un problème délicat et urgent.

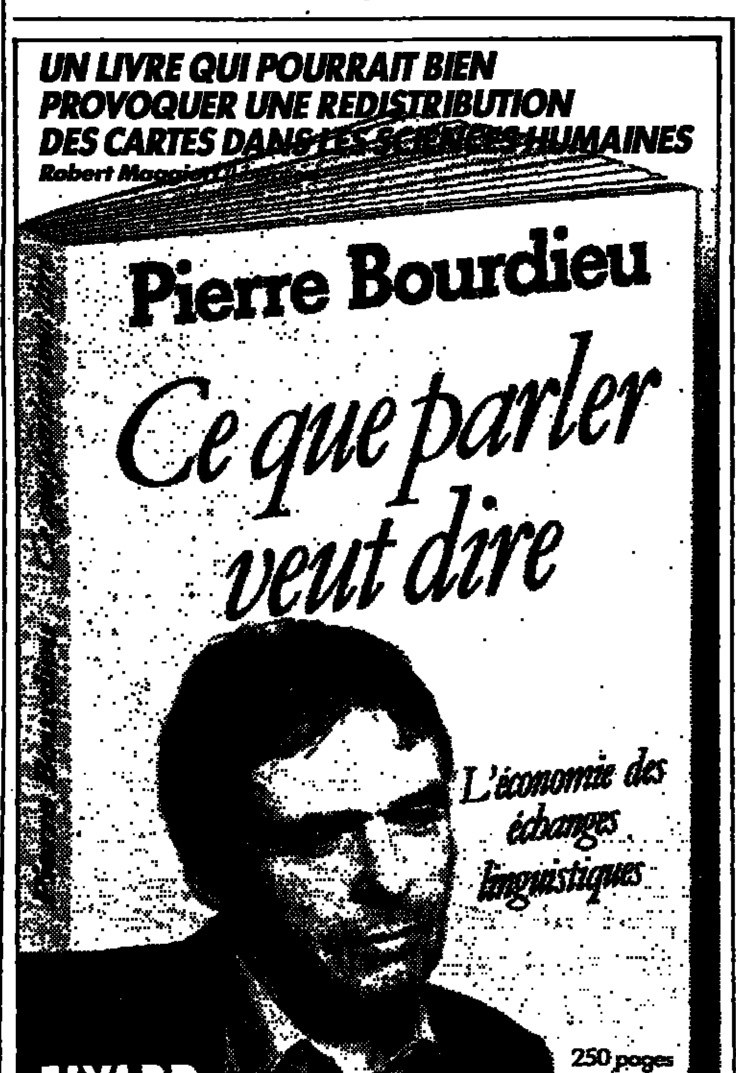
Grosso modo, l'action du ministère de la justice s'organise dans trois directions : la gestion des personnels (magistrats, greffiers, surveillants de prison) ; la législation (il est peu de lois ou de décrets qui, à un titre ou à un autre, ne réclament le *visa* du garde des sceaux) ; et l'action publique (la poursuite des crimes et des délits). Ce dernier domaine implique, à la fois, le contrôle de la police judiciaire et une relation constante avec le ministère de l'intérieur.

C'est à l'attention qu'il porte à ces trois éléments principaux de son département, à la hiérarchie qu'il organise entre eux, qu'il est loisible d'analyser l'action d'un ministre de la justice, quel qu'il soit.

Ce n'est un secret pour personne que M. Robert Badinter souhaitait de toutes ses forces devenir garde des sceaux. Rival sur ce point de son associé Jean-Denis Bredin, plus discret quant à lui, il n'avait sans doute guère imaginé qu'il serait supplanté dans un premier temps par M. Maurice Faure, appelé là, semble-t-il, dès le 11 mai par M. Mitterrand, pour se garder de celui qui en voulait trop.

Mais M. Maurice Faure se déclara vite épouvanté d'un ministère où les chausse-trapes étaient par trop nombreuses, en même temps qu'il commettait quelques gaffes politiques majeures : sur la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, ou sur l'abolition de la peine de mort. Dès après les élections législatives de juin 1981, ayant involontairement ménagé un vide sanitaire entre l'auteur de « sécurité et liberté » et l'avocat de Patrick Henry, il partit s'asseoir dans le fauteuil plus mol de président de la commission des affaires étrangères, à l'Assemblée nationale. Sonnait l'heure de M. Badinter. Seize mois ont passé depuis.

(Lire la suite page 11.)



AU JOUR LE JOUR

Prix

Malgré leurs proclamations, les autorités turques n'ont pas encore une très haute idée de la démocratie. On le voit bien avec les mésaventures survenues à ce Français, conseiller général (R.P.R.) du Doubs, arrêté en Turquie pour une grotesque affaire de tapis. Il a été mis en liberté sous caution de... 1 000 francs.

Même si l'on tient compte de la différence des niveaux de vie, il faut admettre que ce n'est pas cher payé pour la liberté d'un élu du peuple ! Il n'est pas pensable que son étiquette explique cette scandaleuse sous-évaluation.

BRUNO FRAPPAT.

DE JOSEPH ROTH A KLAUS MANN

Des écrivains malades de l'Allemagne

Ils étaient si nombreux, si encombrants, ces persécutés apatrides, ces réfugiés allemands qui, entre 1933 et 1939, avaient quitté leur pays — près de quatre cent mille, estime-t-on, — qu'on aurait dû, au moins, être au courant de ce qui se préparait dans l'Allemagne d'Adolf Hitler...

Or, c'est notre ignorance, notre aveuglement, notre volonté de ne rien comprendre, notre inconscience, qui triomphèrent devant ces oiseaux de mauvais augure. Car la tradition veut qu'on n'écoute jamais les Cassandre.

Eux, les exilés, avaient essaimé dans le monde — Paris, Prague, Zurich, New-York, Shanghai, — mais restaient isolés — isolés même des autres émigrations, — agglutinés entre eux dans leurs hôtels, leurs bistrots, sans passeport, sans emploi, ressassant les informations qui venaient de « là-bas » : les vagues nouvelles des déportés de Dachau ou d'Oranienbourg, les lois sur la « pureté raciale », les listes de personnes déchues de la nationalité allemande, la mort au camp de Carl von Ossietzky, prix Nobel de littérature, la Nuit de cristal, etc. Aux victimes des camps nazis s'ajoutent bientôt les suicides : Walter Benjamin à la frontière franco-espagnole, Ernst Toller dans un hôtel de New-York, Kurt Tucholsky en Suède, Stefan Zweig au Brésil et même Joseph Roth, « suicidé » par l'alcool du café de Tournon et d'autres lieux... Klaus Mann, lui, attendra l'après-guerre pour se tuer, quand commence la guerre froide.

Le nombre des livres, des témoignages, et des essais surtout, publiés par les émigrés allemands à cette époque fut énorme et leur efficacité politique à peu près nulle. Un demi-siècle après, ces œuvres — complètement oubliées — sont rééditées, mettant en lumière cette lente décomposition d'une société qui appartient à l'Histoire. *Le Monde d'hier*, de Stefan Zweig chez Belfond, *Octobre 1918*, de Doblin chez Pandora, Tucholsky chez Balland, etc. Nous présentons aujourd'hui deux hommes dissemblables dans leur conception de la vie et de la littérature, mais que réunissent l'exil et la mort : Joseph Roth et sa *Marche de Radetzky*, Klaus Mann sur son *Volcan*.

NICOLE ZAND.

(Voir pages 18 et 19 dans « le Monde des livres ».)

Catalogne

Jean-Paul II rendra visite samedi au monastère de Montserrat, haut lieu de la culture catalane. C'est l'occasion de parler de cette Catalogne, dont Louis Sala-Molins rappelle, en analysant plusieurs ouvrages récents, qu'elle se sent, qu'elle est une nation détentrice d'une culture dont Josep Maria Castellet dépeint l'originalité et l'ampleur. Josep Ramoneda décrit de son côté les problèmes de clarification et de reconstruction auxquels cette culture fait face actuellement, après sa mise sous le boisseau par le franquisme, tandis que Felix Marti i Ambel exprime le vœu que l'Église catholique de Catalogne rattrape son retard par rapport au processus politique nationaliste.

Jean-Paul II à Montserrat

par FELIX MARTI I AMBEL (*)

LES évêques de Catalogne ont eu raison de demander au pape de commencer par Montserrat sa visite au peuple catalan. Ce haut lieu de l'esprit est le siège d'une communauté de bénédictins dont le prestige dans les milieux intellectuels et le rayonnement populaire sont exceptionnels. L'histoire du nationalisme catalan est liée à ce monastère, bâti au cœur d'une montagne de beauté magique. Peut-on oublier que l'abbé Escarré a connu l'exil à la suite de ses prises de position dans *le Monde* contre le franquisme ? L'abbé actuel, P. Cassià Just, jouit de la plus grande autorité morale dans l'Église catalane et aussi auprès de nombreux non-croyants. Toute la communauté exerce dans le pays une énorme influence religieuse et culturelle.

Jean-Paul II rencontrera une Catalogne très jalouse de son identité. Avec l'avènement de la démocratie en Espagne, la vieille aspiration populaire à l'autonomie politique a repris de plus belle. Les Catalans sont convaincus depuis des siècles d'un fait que la majorité des partis politiques représentés au Parlement autonome de Barcelone répètent aujourd'hui comme un slogan : « *Nous sommes une nation.* » Cela signifie que le modèle d'État centralisé n'est plus accepté. Les plus jeunes expriment souvent leurs sentiments dans un vocabulaire indépendantiste et les plus modérés souhaitent pour l'Espagne un État conçu et structuré à la façon fédérale. Une sage et généreuse réponse à ce désir des Catalans donnerait à la fragile monarchie constitutionnelle espagnole la stabilité dont elle a un si urgent besoin.

L'Église, en Catalogne, est en retard par rapport au processus politique nationaliste. Elle acquerrait une vitalité nouvelle le jour où, avec l'accord de Rome, elle réussirait à devenir autonome et à constituer une conférence épiscopale de langue catalane, à côté des conférences épiscopales de langue castillane et basque, sur le modèle de ce qui existe en Grande-Bretagne, où l'Angleterre et l'Écosse ont des conférences épiscopales distinctes.

Jean-Paul II, dans son discours de juin 1980 à l'UNESCO, a proclamé l'importance de l'identité culturelle pour chaque peuple et ouvert le chemin d'une plus grande fidélité des Églises locales aux langues et aux cultures dans lesquelles s'exprime concrètement le message chrétien universel.

Une mutation profonde

La société catalane vit, comme tant d'autres peuples d'Occident, une profonde mutation religieuse. Dans la société civile, les catholiques acceptent comme normal le pluralisme politique ; beaucoup sont engagés dans les partis de gauche. Pour ce qui est de l'évolution morale, le critère dominant est de ne pas imposer à tous par la loi civile les idéaux chrétiens concernant le mariage. En ce qui concerne la sexualité, les décisions de la conscience semblent avoir plus de valeur que les indications des autorités religieuses. Face à l'institution ecclésiale, l'anticléricalisme traditionnel a presque disparu, pour autant que l'Église se garde de la tentation du pouvoir. La société catalane offre des chances nouvelles à la prédication d'une parole chrétienne libre, porteuse seulement des richesses de l'Evangile. On veut vraiment percevoir le message chrétien comme la « Bonne Nouvelle ».

Les catholiques catalans espèrent que Jean-Paul II encouragera cette conscience évoluée. L'aspect le plus délicat de la préparation du voyage est de lui montrer que l'expérience de la Catalogne ne conseille pas de lui présenter d'autres options pastorales, valables peut-être dans des contextes différents.

Dans ce pays, l'Église doit être courageusement catalane, vivre avec joie son éloignement des pouvoirs, politique, économique et culturel, se favoriser des formes nouvelles de liberté et de justice, et ne pas reconstruire une citadelle catholique à partir de laquelle déclarer des guerres ou des croisades anachroniques. Les phantasmes de la guerre civile ne doivent pas réapparaître.

La Catalogne a la mémoire de ses saints et de ses sages. Jean-Paul II connaît la grandeur mystique des Espagnols, Thérèse de Jésus et Jean de la Croix, mais la richesse spirituelle catalane est plus proche du franciscanisme. Impossible de ne pas se référer au bienheureux Raimond Lulle, ce géant de la culture et de la foi au treizième siècle. Encore aujourd'hui, la théologie et la spiritualité catalanes se caractérisent par l'ouverture culturelle, un humanisme optimiste et un sens de la dignité et de la beauté de toutes les créatures.

Le monastère de Montserrat est le symbole de cette identité catalane et aussi l'expression de la foi d'un peuple culte et porteur d'un style original — de spiritualité. Ce peuple se croit capable d'éveiller la complicité de Jean-Paul II en faveur de ses espoirs et de sa sensibilité chrétienne. Même si ce pape vient de loin, il ne sera assurément pas indifférent aux valeurs d'une Église locale capable de dire en catalan l'Évangile dans un contexte moderne et méditerranéen. Il découvrira dans son itinéraire qu'un autre peuple chrétien l'honore et espère partager avec lui l'amour de son identité.

(*) Président de Pax Romana.

Une nation

par LOUIS SALA-MOLINS (*)

« *NOUS sommes une nation !* » Ce qui relèverait du constat pour les Français en France et pour les Espagnols en Espagne n'est que mot d'ordre et revendication primordiale pour les Catalans en Catalogne. Évidemment, personne ne les écoute, et nul ne songerait en dehors du sol catalan à croire que cette nation puisse jouer un jour ou l'autre le grand jeu de l'État. Pour l'instant, la phraséologie officielle et constitutionnelle ibérique fait une place au *peuple* catalan. Mais ce *pour l'instant* vaut point final. Pas question de franchir le cap de la nation et moins encore d'atteindre, par la plénitude d'une souveraineté et d'un droit, le seuil de l'État : telle est la philosophie castillane. Et si telle était la philosophie tout court dans cette affaire ?

Elle ne l'est pas. Joaquim Nadal Farreras signe en même temps que dix-sept autres historiens catalans et français (dont Pierre Vilar et le regretté Charles E. Dufourcq) une *Histoire de la Catalogne* (1), qui convaincra l'érudition française du mal-fondé de l'aplatissement béat sur la modernité castillanoforme de la spécificité catalane. Ici, pas de triomphalisme à la manière de Jaume Rossinyol, cet historien parfaitement informé par ailleurs (2), mais la sérénité du récit quantitativiste, qui excelle dans la mise en évidence des grandes heures d'un groupe humain et qui détecte, par simple jeu de symétrie, les enfouissements d'une identité dans la bourbe des crises, des famines et des invasions.

Un bilan curieux

Le bilan est curieux. Quel que soit l'apparaître juridique de la Catalogne en termes de souveraineté, quelles que soient les éclipses ou les longueurs languissantes de ses crépuscules ; depuis ce que Michel Zimmermann ne craint pas d'appeler « *la marche à la souveraineté (années 878-988)* » et « *la formation de l'État catalan (988-1137)* », cause et effet de « *l'affirmation d'une identité catalane* », jusqu'à l'exécution au garrot de Puig Antich en 1974 et aux manifestations monstres de Sant-Boi et de Barcelone en 1976 et 1977, demeurent constantes la spécificité d'une culture et d'une pratique politique, et la volonté d'indépendance.

L'histoire a voulu, et Pierre Vilar (à qui l'on doit cet ouvrage fondamental qu'est *La Catalogne dans l'Espagne moderne*) (3) le souligne une fois de plus avec force, que les progressistes catalans se soient jetés corps et âme dans l'œuvre de la reconquête du pays intérieur et de la géographie de l'esprit, au moment même où l'Europe terminait de fixer dans ses grandes lignes le partage du continent.

Elle a voulu aussi qu'il y ait eu, au cours des dix-neuvième et vingtième siècles, de longues périodes pendant lesquelles la modernisation de la Catalogne, son industrialisation, ont été réalisées dans une espèce d'euphorie interclasses et dans un rejet viscéral de l'hégémonie castillane et rétrograde, et un souci culturel et marchand à la fois d'intégration au rythme de la respiration européenne du moment. Étonnant, à ce point de vue, que la revendication d'un État et le mouvement d'« *Estat català* » n'aient pas émané, au dix-neuvième siècle, d'une bourgeoisie installée et bien grasse, mais de la rue et du monde du travail et de la peine.

Cette *Histoire de la Catalogne*, qui paraît à Barcelone et en catalan, en même temps qu'à Toulouse et en français, se veut aussi synthèse des résultats et des intentions de recherche. En cela, les historiens qui la signent témoignent, par la diversité de leurs options et de leurs postulats méthodologique, de la vitalité du sujet qui les travaille, et montrent qu'ils ne sont pas dupes de l'impact politique de leurs choix. Car, bien entendu, ils choisissent.

Un choix politique

En exergue, Pierre Vilar signe « *Le fait catalan* » dont il propose une description claire par l'analyse de ses composantes internes (territoire, langue, fonds culturel commun) et des rapports de la Catalogne avec, successivement, les petits États féodaux et les républiques urbaines méditerranéennes, puis la France et l'Espagne, enfin avec l'Europe de la révolution industrielle et du capitalisme inégalement développé. Ce grand historien évacue le problème des « pays catalans » (Valence, Baléares, Catalogne française) parce que ce problème en est « *encore à la phase des prises de conscience intellectuelles et des passions de jeunesse* ». Le ton est donné.

En deux grandes parties (« Le patrimoine catalan » et « Le destin catalan »), c'est de la principauté catalane qu'on parle ici, c'est elle que recouvre la cartographie, ce sont ses pourtours idéologiques, économiques et culturels que l'on détermine dans les courbes et les graphiques. Les lecteurs de l'édition catalane y verront un choix politique et ne s'y tromperont pas. Les lecteurs de l'édition française y verront le déploiement d'une méthode scientifique et ne s'en offusqueront guère.

Le collectif a décidé d'écrire une histoire avec des rois et des comtes et des classes sociales en chamaille, mais avec très peu d'évêques et presque sans curés. L'Église apparaît bien par-ci par-là lorsque, décidément, on ne peut faire sans. Mais pourquoi ne pas avoir intégré à un tel ensemble, dans la partie « Destin » ou dans la partie « Patrimoine », une étude consacrée exclusivement à l'institution la mieux établie sur le sol catalan *aussi*, la plus adulée et la plus abhorrée selon les jours et les heures sur toute l'étendue historique et géographique du pays catalan ?

Ce choix est pour le moins discutable. Les auteurs ont-ils voulu jouer une laïcité à la positiviste et à la française ? Allez savoir. Mais, justement parce que le sérieux didactique est ici sans faille et transparents les choix des cosignataires (le lecteur en relèvera bien d'autres), la sérialité et le quantitativisme débouchent sur l'histoire chaude. Qu'on lise ce livre : l'haleine en est brûlante.

(*) Professeur de philosophie à l'Université de Paris-I.

(1) Ed. Privat, Toulouse, 560 pages, 197 F, 1982.

(2) *Le Problème national catalan.* Mouton, Paris, 1974, 700 pages.

(3) Flammarion, Paris, 3 vol., 1977.

Une manière particulière d'être

par JOSEP MARIA CASTELLET (*)

DEPUIS la mort de Franco et plus encore que durant sa longue dictature, on ne cesse d'interroger les intellectuels catalans sur l'état de leur culture. Et celle-ci ne cesse de se questionner elle-même, comme si elle voulait échapper définitivement à cette image locale et limitée à quoi le franquisme avait voulu la réduire après avoir tenté de l'annihiler.

Pourtant, la Catalogne, avec la force que lui donne sa place de dixième région industrielle d'Europe, conformément à une tradition qui remonte à la révolution bourgeoise et à la *Renaixença* (Renaissance) du dix-neuvième siècle, est l'une des régions de plus grande densité culturelle — tant du point de vue de la création que de la consommation — en Europe. Quelle peut être alors la raison qui fait que cette culture est constamment interrogée ? Quel sens y a-t-il à mettre en question une culture vivante, qui se projette à l'extérieur, pour ne citer que quelques noms, à travers des peintres comme Miro, Dali ou Tàpies, des architectes comme J.L. Sert ou R. Bofill, des écrivains comme Mercè Rodoreda ou Salvador Espriu, des chanteurs comme Montserrat Caballé ou Josep Carreras, des compagnies théâtrales comme Els Joglars, à travers de grandes écoles de dessin, de céramique, de tapisserie et, enfin, à travers l'une des plus grandes concentrations éditoriales d'Europe (douze mille titres par an) ? Les réponses sont multiples ; il suffira de citer ici celles qui s'enracinent dans l'histoire et les institutions pour mieux comprendre la situation d'aujourd'hui.

Historiquement, au début du dix-huitième siècle, la Catalogne perd ses droits nationaux au bénéfice de Philippe V, lequel promulgue les décrets de Nueva-Planta qui imposent la monarchie absolue et le centralisme, régime qui, à part les brefs entractes des deux républiques (1871 et 1931), dominera l'Espagne pendant plus de deux siècles et demi, jusqu'à ce que la Constitution de 1978 rompe avec ce schéma unitaire et le remplace par un modèle autonomique, constitué par des nationalités historiques (Catalogne, Pays basque et Galice) et des régions.

Le rôle de la culture

Avec la disparition du gouvernement catalan en 1714, commence donc la difficile navigation de la Catalogne à travers les siècles suivants, appuyée sur sa langue comme signe d'identité et sur son évolution socio-économique qui lui permet de se transformer en société moderne et libérale à l'image du reste de l'Europe. Nation sans État, la Catalogne contemporaine se constituera dans une tension constante avec le gouvernement central, la plus grande part des politiciens catalans — excepté ceux qui aspirent à une Catalogne indépendante — demeurant persuadés que seule une réforme de l'État espagnol pourra leur rendre un statut adapté à l'esprit des temps nouveaux.

Dans cette longue lutte, le rôle de la culture a été décisif et, bien que ses défaites aient été nombreuses, ses victoires l'ont été également. Elle a permis à notre peuple de conserver sa personnalité, elle a donné forme à une manière particulière d'être, de se manifester, de créer et de vivre, se substituant souvent à la politique au point de rendre évidente une vérité qui n'est pas toujours reconnue et que j'aimerais formuler dans les termes de Milan Kundera : « ... la résistance a été culturelle parce qu'elle a défendu une façon de parler, de penser, de lire et même de faire de la politique : *la politique est une partie de la culture, et non le contraire* ».

Cette affirmation, consubstantielle à la culture catalane, est à l'origine des questions qu'on nous pose depuis que, dans un régime d'autonomie limitée, la Catalogne a recouvré son propre gouvernement et s'efforce de le consolider — ce qui implique, entre autres, que la culture soit replacée dans son domaine traditionnel, celui de l'imagination créatrice et de la dimension esthétique, du plaisir et du loisir, le royaume de la liberté face à celui de la nécessité.

Cette remise en ordre est difficile parce que les conditions ne sont pas encore réunies pour que s'opère le développement intégral de notre culture : reconstituer ce que Franco a détruit en quarante ans requiert un temps considérable de normalisation linguistique, de récupération des institutions culturelles, de libération des possibilités créatrices.

Mais je ne sais pas jusqu'à quel point il est souhaitable de réduire la culture, qui a pesé d'un poids si important dans la société catalane, au terrain conventionnel qui est le sien ailleurs. Malgré sa faiblesse et ses carences, notre culture porte en elle, grâce à sa profonde insertion dans la société et au rôle qu'elle a joué pour la défense de notre peuple, les germes d'une conception nouvelle de sa mission : celle de faire de la Catalogne une authentique *démocratie culturelle* — concept auquel les pays les plus avancés d'Europe ne sont parvenus que très récemment. Mais il faut d'abord consolider la situation actuelle, la développer et la faire admettre par tous ceux qui, aujourd'hui, observent avec curiosité l'affirmation d'une culture qui, non seulement revendique son histoire, mais qui cherche à s'intégrer pleinement dans le monde actuel.

Partons donc, pour cette tâche, de ce dont nous disposons réellement : des structures socio-économiques modernes ; une inquiétude qui nous pousse à regarder, depuis la tradition méditerranéenne, vers les horizons les plus lointains ; une capacité d'assimilation des courants intellectuels et artistiques qui, comme cela s'est toujours produit dans les meilleurs moments de la Catalogne, cherche à les incorporer à sa personnalité propre ; et une volonté d'être qui a toujours surpris les historiens comme étant l'une des caractéristiques les plus difficiles à interpréter de ce pays qui a maintenu, contre vents et marées, l'obstination commune aux peuples qui se sentent gouvernés par un destin inéluctable, malgré toutes les difficultés qu'il a connues pour se faire admettre par des nations plus anciennes.

(*) Écrivain, directeur des Editions 62.

Une période de clarification et de reconstruction

par JOSEP RAMONEDA (*)

LE plus surprenant, depuis le retour à un niveau acceptable de liberté, est d'abord le peu de réflexion théorique suscité par le défaut politique. La Catalogne s'est trouvée, à la mort de Franco, confrontée à une série de problèmes importants, dont dépendait son avenir pendant plusieurs années, qui rendaient nécessaire une réflexion profonde, allant au-delà des réflexes automatiques des politiciens. Si l'on ajoute que, plus pour des raisons éthiques que par nécessité vitale, les intellectuels catalans s'étaient caractérisés par leur « surpolitisation » durant la dictature, il était normal d'espérer que, au moins au début, le débat politique serait particulièrement riche.

Cela n'a pas été le cas. Sept ans après, la littérature politique n'arrive toujours pas à dépasser le niveau de la simple propagande. La réflexion sur le nationalisme n'a pas été renouvelée ; et sur la démocratie ou le socialisme, elle a continué à faire appel à des auteurs importés : Bobbio, Rocard, les eurocommunistes italiens.

Il faut dire, sans doute, que la culture catalane traverse en ce moment une période de *clarification* et de *reconstruction*. Les idées ne peuvent plus être jugées en fonction du lieu d'où elles proviennent — la résistance catalaniste face au franquisme, — mais bien pour ce qu'elles sont, ce qui suppose, à la longue, une transformation profonde des relations entre pouvoir et savoir. Un premier phénomène significatif a été une certaine dépolitisation culturelle. Les intellectuels, ou bien sont passés avec armes et bagages à la politique, cessant par là d'agir en intellectuels, ou bien sont revenus à leurs occupations, les uns renonçant à répondre aux événements politiques, les autres désireux de maintenir face à ceux-ci une « claire distance critique ».

La reconstruction se traduit par la réorganisation de toute l'infrastructure nécessaire au développement de notre culture : de la « normalisation linguistique » à la nécessité de développer la connaissance des cultures étrangères. Particulièrement importante est la politique de traduction : jamais, dans l'histoire de la Catalogne, on n'a autant traduit qu'aujourd'hui. C'est une porte ouverte sur le monde. Pour les cultures de petites dimensions, les ouvertures sont indispensables afin d'éviter l'asphyxie.

La récupération du passé

Un point de référence intéressant est l'histoire. La récupération de notre passé est un thème auquel un large secteur de l'opinion est sensible. L'histoire connaît donc en ce moment une période de diffusion massive ; mais en même temps, elle est constamment sollicitée dans un sens politique, puisque c'est toujours à partir de certains présupposés historiques qu'on légitime tel ou tel projet concernant la nation catalane. D'où un certain malaise dans notre historiographie : les limites de l'économie et du positivisme commencent à se faire sentir. Mais d'un autre côté, les historiens restent timides quand il s'agit de rompre certaines attaches politiques, ou bien de s'ouvrir aux idées de l'Ecole des annales et de la microhistoire italienne.

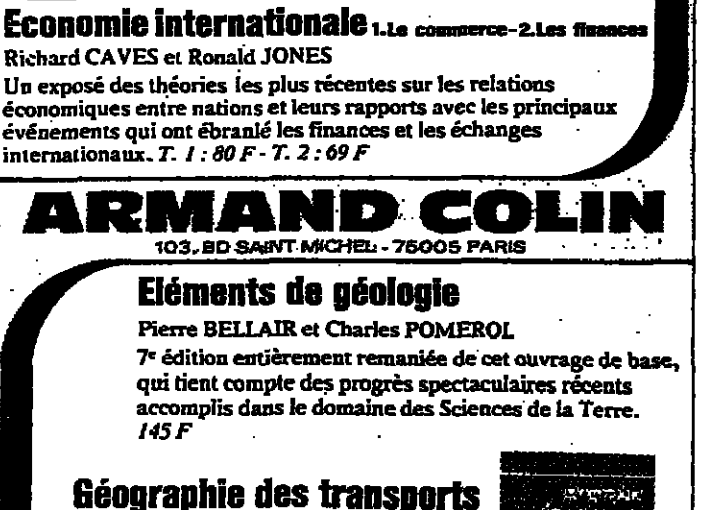
En somme, la culture catalane doit affronter la réalité de ses limitations : son complexe de culture minoritaire et sa longue tradition de résistance. C'est peut-être pour cela qu'il semble n'y avoir, au bout de tous les débats sur la culture catalane, que le choix entre deux grandes options : une option historiciste, romantique, fermée sur elle-même parce qu'elle ne connaît rien d'autre que sa propre tradition, évidemment limitée à quelques noms ; et une autre option, ouverte, convaincue de la nécessité de projeter vers l'extérieur ce qu'il y a d'intéressant dans la culture catalane et d'ouvrir celle-ci à toutes les autres cultures, bref, désireuse de donner à la Catalogne sa vraie place à l'intérieur du cadre plus vaste de l'Europe.

Du succès de l'une ou de l'autre de ces options, dépendra pour une bonne part l'avenir de la culture catalane : ou bien elle se repliera sur soi, ou bien elle permettra le développement d'un travail de fond qui, aujourd'hui, n'est encore en gestation que dans certains secteurs déterminés comme la philosophie, l'architecture ou la littérature.

(*) Professeur à l'université autonome de Barcelone, collaborateur de *la Vanguardia*.

RENDONS A CÉSAR...

Une confusion, due à une signature très difficilement lisible, nous a fait attribuer dans le Monde *du 30 octobre, à M. André Bernanose, doyen honoraire de la faculté de pharmacie de Nancy, avec lequel nous nous trouvions en correspondance un texte sur La Boétie dû en réalité à M. Alain Armagnac, professeur au lycée de Gourdon. Nous prions M. Armagnac, comme M. Bernanose, de bien vouloir accepter nos excuses.*



La politique comparée
Daniel-Louis SEILER
Une application de la méthode comparative au champ politique, qui se fonde sur une *réflexion méthodologique* à partir des «classiques» de la sociologie et de l'épistémologie - *68 F*

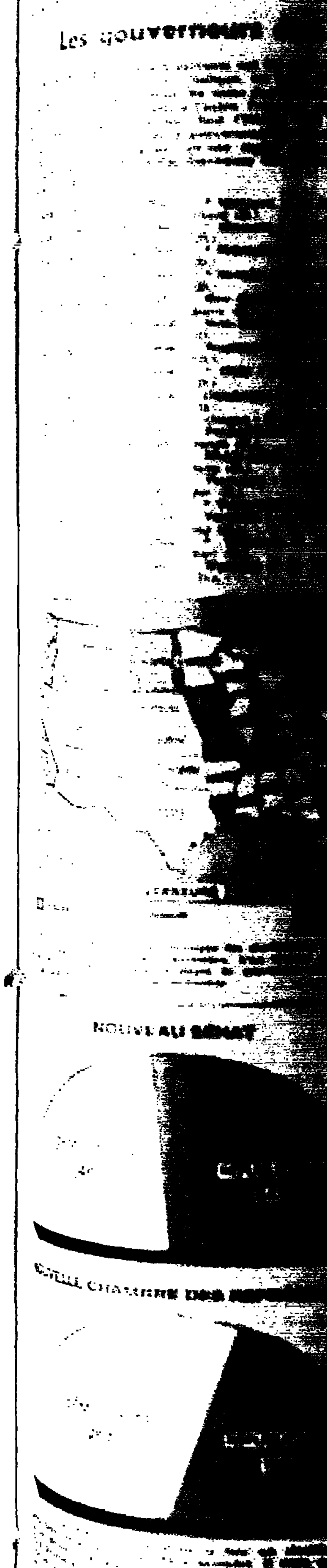
Economie internationale 1. Le commerce - 2. Les finances
Richard CAVES et Ronald JONES
Un exposé des théories les plus récentes sur les relations économiques entre nations et leurs rapports avec les principaux événements qui ont ébranlé les finances et les échanges internationaux. *T. 1 : 80 F - T. 2 : 69 F*

ARMAND COLIN
103, BD SAINT-MICHEL - 75005 PARIS

Eléments de géologie
Pierre BELLAIR et Charles POMEROL
7e édition entièrement remaniée de cet ouvrage de base, qui tient compte des progrès spectaculaires récents accomplis dans le domaine des Sciences de la Terre. *145 F*

Géographie des transports
Maurice WOLKOWITSCH
Nouvelle édition avec mise à jour, de cette étude des différents aspects des réseaux continentaux et des circulations maritime et aérienne. *145 F*





[هكذا من الأصل]

Une nation

Une manière particulière d'être

Le Monde

étranger

APRÈS LES ÉLECTIONS DU 2 NOVEMBRE AUX ÉTATS-UNIS

M. Reagan se dit « très satisfait » du résultat

M. Reagan s'est déclaré mercredi « très satisfait » du résultat des élections du mardi 2 novembre. Il a affirmé qu'il ne changerait pas les « principes » de sa politique malgré les pertes, évaluées à vingt-six sièges, des républicains à la Chambre des représentants. M. Reagan s'est cependant dit prêt, dans le domaine économique, à « entendre les vues des autres » et « toujours disposé à des compromis et à des concessions ».

Réélu d'extrême justesse dans l'Illinois, M. Robert Michel, chef de la minorité républicaine à la Chambre, a été plus net. « Il ne fait pas de doute que certaines modifications devront être apportées (au programme économique présidentiel). Nous ne sommes évidemment plus en position de donner le « la », comme nous l'avions fait pendant ces deux dernières années. »

Républicains et démocrates vont devoir aborder des dossiers urgents comme le régime des retraites et le budget de la défense. Dans les deux cas, des réductions de crédit très sensibles sont indispensables. M. Reagan est-il prêt à amputer son programme militaire ? Les démocrates, renforcés à la Chambre des représentants, voudront-ils imposer de plus grandes dépenses sociales ? Les réponses à ces questions détermineront l'importance du déficit budgétaire, donc les taux d'intérêt au cours des prochains mois.

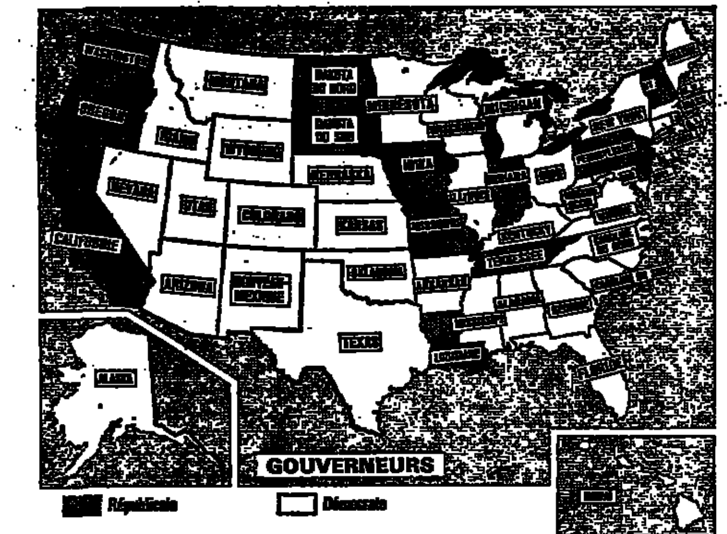
Devant une telle incertitude, les milieux financiers ont réagi mercredi avec une euphorie étonnante. A la Bourse de New-York, l'indice Dow Jones a grimpé de quarante-trois points — la plus forte progression en une seule séance — pour atteindre 1 065,49, battant le record historique de 1 051,70 établi le 11 janvier 1973.

Les milieux financiers ont sans doute estimé que ni les prix ni les taux d'intérêt n'étaient menacés pour le moment, et que la Réserve fédérale sera probablement obligée de tenir compte de l'inquiétude de l'électorat devant la récession, donc de faire en sorte que le crédit reste bas. La Bourse reste cependant très volatile. Le 25 octobre dernier, l'indice Dow Jones avait atteint aussi un record, mais en sens inverse, perdant trente-six points et revenant en dessous du seuil symbolique de 1 000. (Voir page 33 le compte rendu de la séance.)

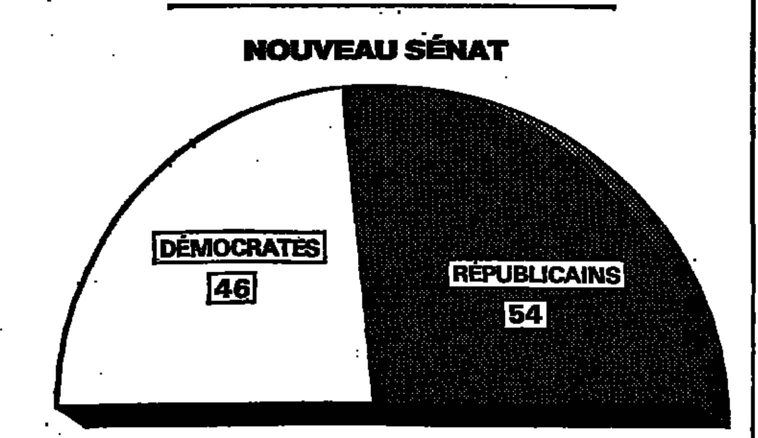
Les gouverneurs élus

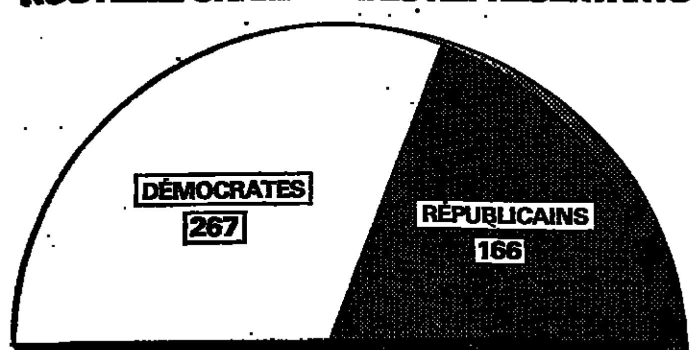
Les postes de gouverneurs suivants ont été pourvus à l'issue du scrutin du 2 novembre. En italique, les noms des sortants réélus. Précédés d'un astérisque, les noms des Etats dont le poste de gouverneur passe d'un parti à l'autre. Trente-six gouvernorats (sur cinquante) étaient en jeu. Seul l'Illinois était encore en suspens ce jeudi 4 novembre, le gouverneur républicain sortant, M. James Thompson, n'ayant qu'une légère avance sur son adversaire démocrate, M. Adlai Stevenson (fils de l'ancien candidat à la présidence).

Alabama : *M. George Wallace* (D.).
* Alaska : M. William Sheffield (D.).
Arizona : *M. Bruce Babbitt* (D.).
* Arkansas : M. Bill Clinton (D.).
* Californie : M. George Deukmejian (R.).
Caroline du Sud : *M. Richard Riley* (D.).
Colorado : *M. Richard Lamm* (D.).
Connecticut : *M. William O'Neill* (D.).
Dakota du Sud : *M. William Janklow* (R.).
Floride : *M. Bob Graham* (D.).
Georgie : M. Joe Harris (D.).
Hawaï : *M. George Ariyoshi* (D.).
Idaho : *M. John Evans* (D.)
Illinois : en suspens.
Iowa : M. Terry Branstad (R.).
Kansas : *M. John Carlin* (D.).
Maine : *M. Joseph Brennan* (D.).
Maryland : *M. Harry Hughes* (D.).
Massachusetts : M. Michael Dukakis (D.).
* Michigan : M. James Blanchard (D.).
* Minnesota : M. Rudy Perpich (D.).
* Nebraska : M. Bob Kerrey (D.).
* Nevada : M. Richard Bryan (D.).
New-Hampshire : M. John Sununu (R.).
New-York : M. Mario Cuomo (D.).
Nouveau-Mexique : M. Anaya (D.).
* Ohio : M. Richard Celeste (D.).
Oklahoma : *M. George Nigh* (D.).
Oregon : *M. Victor Atiyeh* (R.).
Pennsylvanie : *M. Dick Thornburgh* (R.).
Rhode-Island : *M. Joseph Garrahy* (D.).
Tennessee : *M. Lamar Alexander* (R.).
* Texas : M. Mark White (D.).
Vermont : *M. Richard Snelling* (R.).
* Wisconsin : M. Anthony Earl (D.).
Wyoming : *M. Ed Herschler* (D.).



Cette carte reflète l'affiliation politique des gouverneurs des cinquante Etats à l'issue du scrutin du 2 novembre. L'un d'entre eux, l'Illinois, est encore en suspens. Trente-six sièges de gouverneur étaient en jeu (voir la liste des élus et réélus ci-dessus).





Trois noms sont venus compléter la liste des sénateurs que nous avons donné dans « le Monde » du 4 novembre. Il s'agit de trois républicains sortants, qui sont donc réélus : MM. William Roth (Delaware), David Durenberger (Minnesota) et John Chafee (Rhode Island). L'équilibre du Sénat reste inchangé par rapport à 1980, avec cinquante-quatre républicains et quarante-six démocrates.

● *M. Reagan va recevoir MM. Begin et Navon.* — Le président Reagan s'entretiendra le 19 novembre à Washington avec le premier ministre israélien, M. Begin, et le 23 novembre avec le chef de l'Etat, M. Itzhak Navon, a annoncé la Maison Blanche. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les partisans du gel des armements nucléaires sont désormais majoritaires à la Chambre

De notre correspondant

Washington. — Les *référendums* sur le « *gel* » des arsenaux nucléaires soviétiques et américains ont été, dans l'ensemble, un succès. Mais si leurs promoteurs crient victoire avec tant de force, ce n'est pas seulement parce que les « oui » l'ont emporté presque partout : c'est aussi parce que la nouvelle Chambre des représentants compte désormais une majorité d'élus acquis à leur thèse.

« *C'est une victoire spectaculaire* », expliquait, mercredi 3 novembre à Washington, M. John Isaacs, dont le Conseil pour un monde vivable a recueilli puis distribué un demi-million de dollars pour soutenir une cinquantaine de candidats. « *A la Chambre, onze nouveaux élus ont battu des sortants hostiles au « gel », ce qui nous donne une majorité d'une trentaine de sièges.* »

En août dernier, l'ancienne Chambre des représentants avait, de justesse (202 voix contre 204), rejeté une résolution en faveur d'un « *gel mutuel et vérifiable des essais, de la production et du déploiement* » des armes nucléaires soviétiques et américaines. Le Sénat, pour sa part, n'a jamais voté sur ce thème.

Les *référendums* du 2 novembre étaient organisés dans neuf Etats et vingt-six villes. Le « non » ne l'a emporté que dans l'Arizona et dans trois petites localités de l'Ouest. Les « oui » ont atteint 52,7 % en Californie, 58 % dans le Michigan et le Montana, 59 % dans le Rhode-Island et le Dakota du Nord, 61 % dans l'Oregon, 65 % dans le New-Jersey et 74 % dans le Massachusetts. De grands centres urbains comme Washington et Philadelphie ont approuvé la proposition avec des marges de 2 contre 1.

Un dixième Etat, le Wisconsin, avait déjà dit « oui » le 14 septembre dernier par 75 % des voix. Au total, sur les quarante-six consultations organisées jusqu'à présent, quarante et une ont donné un résultat favorable au « gel ».

Ces scrutins sont présentés par le sénateur Edward Kennedy et quatre autres membres du Congrès comme « *la preuve qu'une écrasante majorité d'Américains soutiennent le « gel »* ». L'affirmation mérite d'être nuancée, au vu de certains pourcentages, et pour d'autres raisons :

● La participation électorale est toujours trop faible aux Etats-Unis pour qu'on puisse parler de majorités écrasantes. Les citoyens qui vont voter, surtout à un *référendum*, sont les plus motivés.

● Dans l'absolu, tout le monde souhaite stopper la course aux armements. Il est plus facile de répondre « oui » que « non » à une telle question.

● Ces référendums n'avaient qu'une valeur consultative ; s'ils avaient eu force de loi, les électeurs auraient peut-être voté autrement.

Les scrutins du 2 novembre n'en ont pas moins une valeur politique et psychologique incontestable. « *Aucun gouvernement représentatif ne peut ignorer une consultation de cette taille* », affirme M. Randall Kehler, coordonnateur de la « Freeze Campaign ». Selon lui, « *le message envoyé à Washington est clair : les Etats-Unis doivent stopper une fois pour toutes la course aux armements en proposant un gel mutuel à l'Union soviétique et en insistant vigoureusement pour qu'elle l'accepte* ». Ce « gel » serait « *le premier pas* » vers une réduction des arsenaux nucléaires.

La Maison Blanche et le département d'Etat ont opposé mercredi une fin de non-recevoir aux partisans du « gel », mais en évitant toute polémique. La thèse gouvernementale a été défendue tout au long de la campagne (surtout en Californie, ce qui expliquerait le fort pourcentage de « non » dans cet Etat). Elle tient en quatre points :

1) « Geler » les arsenaux nucléaires aux niveaux actuels désavantagerait le bloc occidental, le rendrait militairement vulnérable et accentuerait donc le risque de guerre.

2) Un « gel » enlèverait aux Soviétiques tout désir de négocier.

3) Si les Etats-Unis, qui se sont engagés à déployer des missiles nucléaires en Europe, prenaient une décision unilatérale de « gel », ils perdraient la confiance de leurs alliés.

4) Respecté du côté américain, un « gel » serait impossible à vérifier du côté soviétique.

Pourquoi les animateurs du « Freeze Movement » harcèlent-ils Washington et non Moscou ? Réponse de l'un d'entre eux : « *Nous sommes Américains. Nous cherchons à influencer notre gouvernement.* » Il ne croit pas à une supériorité nucléaire de l'U.R.S.S. : « *La parité existe aujourd'hui. C'est le bon moment pour « geler ».*

« Geler », mais pas seulement « *Nous travaillons sur le contrôle des armements en général,* explique M. John Isaacs. *Nous soutenons des candidats en fonction de leur position sur les armes chimiques, le missiles MX, le bombardier B 1...* » Objectif à court terme : s'appuyer sur la nouvelle majorité à la Chambre pour passer des résolutions. Et, dans deux ans, influencer la composition du Sénat. Les noms de dix-huit sénateurs sortants en 1984 figurent déjà sur un grand tableau. A gauche, les neuf qu'on soutiendra (sept démocrates et deux républicains). A droite, les neuf présumés hostiles au contrôle des armements (huit républicains et un démocrate) qu'on cherchera à faire battre. Avec quelques centaines de milliers de dollars et beaucoup de militantisme

ROBERT SOLÉ.

La Californie a voté à contre-courant

De notre correspondante

New-York. — Alors que la majorité des Américains se prononçaient en faveur d'une modération du « reaganisme », la Californie, elle, est allée à contre-courant. Elle a infligé un échec peut-être irréparable à M. Jerry Brown, s'est donnée un nouveau gouverneur conservateur, et a, par la même occasion, renoncé à faire du maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, le premier gouverneur noir élu de l'histoire américaine. (Plusieurs Noirs avaient été nommés gouverneurs dans la période qui a suivi la guerre de Sécession, mais aucun n'avait jamais eu la moindre chance de solliciter les suffrages des électeurs.)

M. Bradley n'a été battu que de six mille voix par son adversaire républicain, M. George Deukmejian : le candidat démocrate avait pourtant été, pendant plusieurs semaines, en tête des sondages, son avance s'était graduellement réduite les derniers jours et il a sans doute sous-estimé les hésitations finales d'un électorat largement conservateur, comme l'indifférence des minorités raciales, noires, latino-américaines et asiatiques, sur lesquelles il avait cru pouvoir compter. La carrière et l'échec de M. Bradley sont un bon exemple des obstacles qui se dressent sur la route des politiciens noirs.

Colosse athlétique de soixante-quatre ans, qui porte dix ans de moins que son âge, M. Bradley est né au Texas, de parents à peine alphabétisés, qui vivaient chichement sur un petit lopin de terre. Son grand-père était né esclave, et si les problèmes de la « négritude » n'étaient qu'épisodiquement abordés par le maire de Los Angeles, ils n'étaient jamais absents de ses pensées.

Entré avec une bourse d'athlétisme à l'université de Los Angelès, où sa famille avait émigré, M. Bradley a dû très vite gagner sa vie et est devenu policier. Bon « flic », honnête et humain, il a suivi des cours du soir, et est parvenu au grade de lieutenant à une époque où policiers noirs et blancs patrouillaient dans des voitures séparées.

En 1969, tandis que plusieurs grandes villes se donnent des maires noirs, M. Tom Bradley brigue la mairie de Los Angelès. Il est battu de peu, mais gagne les élections de 1973, et sera réélu deux fois. Très populaire parmi les nombreuses minorités ethniques d'une ville dont les écoles primaires enseignent quatre-vingt trois langues différentes, autant que dans les syndicats et les milieux d'affaires où on lui sait gré de ne pas être un « radical », M. Bradley avait cru son heure venue.

Mais il avait compté sans le dernier mouvement de recul d'un électorat soumis au matraquage d'un adversaire habile, doté d'importants moyens financiers et du soutien de l'appareil républicain.

M. Deukmejian, le digne successeur de M. Reagan

Avec M. Deukmejian, M. Reagan a trouvé, pour Sacramento, un successeur digne de lui, après un « intérim » de huit années sous la houlette de son ennemi juré, M. Jerry Brown. Il y a sans doute peu d'hommes que le président haïsse en effet autant que M. Brown, au point qu'il n'a pas hésité, mardi soir, à manifester une joie quelque peu déplacée à l'annonce de son cuisant échec dans la course sénatoriale, derrière M. Pete Wilson, le maire de San Diego.

Si M. Bradley ne sera pas le premier gouverneur noir, M. Deukmejian sera le premier gouverneur d'origine arménienne. Né en 1928 dans l'Etat de New-York de parents, récemment immigrés, M. Deukmejian a fait des études de sociologie et de droit. Elu à l'Assemblée de Californie en 1962, puis au Sénat, où il reste douze ans, M. Deukmejian devient ensuite attorney général de l'Etat et se fait remarquer par sa défense musclée de « la loi et l'ordre ». Il a d'ailleurs fait une bonne partie de sa campagne électorale sur le thème de la lutte contre la criminalité, se déclarant favorable à la peine de mort mais hostile au contrôle des armes à feu.

Le nouveau gouverneur s'est aussi déclaré hostile au « gel » des armes nucléaires, qui figurait sur la liste des « propositions » soumises aux électeurs, ainsi qu'au recyclage des bouteilles et boîtes de boissons gazeuses, une proposition vigoureusement combattue par les industriels du verre et du plastique.

M. Deukmejian a mené une campagne « négative », accusant M. Bradley d'avoir, par sa mansuétude à l'égard des délinquants et des immigrants du tiers-monde, livré Los Angeles « *aux assassins* » et transformé la ville en un « *cloaque digne d'un pays sous-développé* ». Il a promis de refaire la Californie, durement touchée par la récession, un havre de grâce pour les hommes d'affaires, notamment en abandonnant la politique de « croissance zéro » préconisée par M. Jerry Brown.

NICOLE BERNHEIM.

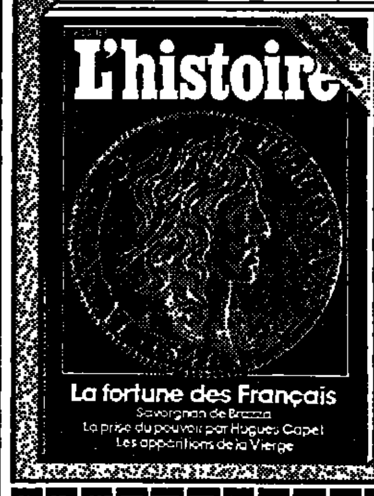
La prise du pouvoir par Hugues Capet

Marie : ses apparitions et son culte

La fortune des Français sous Louis XIV

"US go Home" : un siècle d'antiaméricanisme

Le rêve colonial de Savorgnan de Brazza



L'histoire
chaque mois un rendez-vous avec les grands historiens d'aujourd'hui

Offre spéciale : un an 150 F au lieu de 205 F*

Je souscris un abonnement d'un an (11 n°s) au prix de 150 F

Nom ____________

Adresse ____________

Je règle par : ☐ chèque bancaire ☐ chèque postal (3 volets) ☐ mandat à l'ordre de L'HISTOIRE — A retourner, accompagné de votre règlement, à L'histoire 57 rue de Seine 75006 Paris.
Etranger 200 FF - Belgique : Soumillion 28 Av. Massenet 1190 Bruxelles.

* Prix de vente au numéro.

M. 11/82

AMÉRIQUES

Nicaragua

« Il y a un réel danger de guerre en Amérique centrale »

nous déclare le commandant Carlos Nunez président du Conseil d'Etat de Managua

« Il y a aujourd'hui un réel danger de guerre en Amérique centrale. Car nous ne croyons pas que l'administration Reagan va renoncer à son objectif principal qui est de renverser notre gouvernement... »

Le commandant Carlos Nunez, membre de la direction sandiniste et président du Conseil d'Etat de Managua, en visite en France depuis le mardi 2 novembre ne pensait certainement pas, avant son départ du Nicaragua pour Helsinki, Stockholm et Paris, que la presse américaine elle-même allait lui fournir des arguments pour étayer sa démonstration. Et quels arguments ! Le magazine *Newsweek* a révélé que les Etats-Unis finançaient et entraînaient les groupes armés antisandinistes installés au Honduras afin de « déstabiliser » le gouvernement du Nicaragua (*le Monde* des 2 et 4 novembre).

Pourtant, le commandant fait presque la moue. *« Nous le disions depuis un an. Et ce que* Newsweek *revèle aujourd'hui n'est que la petite partie, visible, d'une stratégie parfaitement planifiée. Il s'agit pour les Etats-Unis de s'appuyer sur les anciens gardes somozistes réfugiés au Honduras, équipés, armés, et installés dans plusieurs camps tout le long de notre frontière. Il s'agit aussi pour eux de mobiliser les secteurs ultras des forces armées du Honduras, emmenés par le général Alvarez, véritable homme fort du pays, et qui ne songent qu'à en découdre avec nous. »*

Si le leader sandiniste juge la situation particulièrement « préoccupante », c'est parce que, selon lui, les « faucons » américains peuvent compter sur la « complaisance » des militaires honduriens apparemment acquis à une « solution de force ». Il affirme en effet que les groupes de somozistes armés qui s'étaient infiltrés à l'intérieur même du Nicaragua *« ont été pratiquement démantelés »* et que le *« rythme des incursions de ces bandes a plutôt diminué au cours des dernières semaines »*. Il admet cependant que les opérations de sabotage et les raids *« menés à une centaine de kilomètres à l'intérieur du Nicaragua »* ont provoqué des pertes sérieuses (cent sept morts depuis le début de l'année) et que *« l'accroissement de l'effort de défense hypothèque gravement le plan de redressement économique »*.

Mais ce qui l'inquiète le plus, c'est la perspective d'une opération militaire montée en collaboration avec l'armée du Honduras, qui dispose déjà, dit-il, *« de la plus forte aviation de combat de toute l'Amérique centrale »* et qui a, *« proportionnellement, reçu la plus importante aide militaire américaine de toute la région depuis deux ans »*.

« Nous n'avons jamais pensé, ajoute-t-il, *que les Etats-Unis enverraient directement leurs troupes en Amérique centrale. Cela n'est pas nécessaire. Ils ont envoyé des instructeurs et des conseillers. La C.I.A. finance ouvertement les groupes hostiles au gouvernement sandiniste. La logistique et l'infrastructure sont au point. »*

Le « jour J » en décembre ?

Le « jour J », selon le commandant Nunez, pourrait se situer entre le 6 et le 10 décembre prochain. Des manœuvres importantes doivent avoir lieu le long de la frontière entre le Nicaragua et le Honduras avec la participation d'unités américaines des trois armes : aviation, marine et armée de terre. *« Un bataillon hondurien aéroporté et un bataillon chargé d'opérations tactiques spéciales, ainsi qu'une unité blindée, qui sont des forces nouvelles et entraînées par les Etats-Unis, doivent également intervenir dans ces manœuvres combinées d'une ampleur tout à fait exceptionnelle »*, affirme le dirigeant sandiniste.

Il ajoute que les déplacements d'officiers supérieurs américains *« se sont singulièrement multipliés ces derniers temps »*. *« Ils viennent des Etats-Unis ou du commandement sud, installé dans la zone du canal de Panama, pour superviser les préparatifs. Outre le général Nutting, commandant en chef du Southern Command, le chef des opérations et le commandant en chef de la base navale américaine de Panama ont participé à ces entretiens au Honduras. »*

Quant aux différents « plans de paix », en Amérique centrale, lancés par le Mexique, le Venezuela et aussi par le ministre des relations extérieures du Honduras, M. Paz Bernica, le commandant Nunez estime qu'ils sont tous *« dans l'impasse »*, et ajoute *« qu'aucun contact direct entre le général Alvarez, commandant en chef de l'armée du Honduras, et les chefs de l'armée du Nicaragua n'a pu être établi »*. Il réaffirme que Managua continue de préconiser un *« désarmement général et progressif dans la région, la surveillance des frontières, des pactes de non-agression entre voisins, et un contrôle sérieux du trafic d'armes »*. Il jure aussi qu'il n'est pas question, à sa connaissance, d'une *« assistance militaire soviétique au Nicaragua »*. Mais, affirme-t-il avec la même conviction : *« Nous serons contraints de renforcer nos propres défenses et de mobiliser notre peuple aussi longtemps que le gouvernement Reagan n'aura pas renoncé à ses plans d'agression. »*

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

● *Le sort des Indiens au Guatemala.* — Répondant le mercredi 3 novembre à l'Assemblée nationale, à une question de M. Rouquette (P.S., Paris) sur des massacres d'Indiens au Guatemala, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré : *« La violence sévit malheureusement au Guatemala depuis des années (...). L'élection du général Rios Montt avait fait naître un espoir qui ne s'est pas concrétisé jusqu'à présent. Un membre de notre ambassade a constaté que cinq mille à six mille Indiens étaient rassemblés à proximité d'un village mais semblaient en sécurité, et ce qui a été écrit à propos de « massacres » ou de « génocide » ne paraît donc pas justifié pour l'instant. Espérons que cela ne le sera jamais. Mais nous restons très vigilants. »*

EUROPE

Turquie

RÉFÉRENDUM SANS RISQUE POUR LES MILITAIRES

Les généraux ont réduit l'opposition au silence et bénéficient de la hantise du terrorisme

Les électeurs turcs vont se prononcer, dimanche 7 novembre, sur le projet de Constitution préparé par les militaires. ce texte est approuvé, le général Evren importants au président de la République, élu pour sept ans. Il précise que les libertés pourront être soumises à des restrictions pour maintenir l'ordre public. Si ce texte et approuvé, le général Evren deviendra, sans autre formalité, président de la République. S'il est rejeté, le système mis en place après le coup d'Etat de septembre 1980 sera prolongé.

Les militaires n'ont donc pris aucun risque. De plus, tous les opposants éventuels sont réduits au silence, quand ils ne sont pas incarcérés, comme c'est le cas de cinquante-deux dirigeants syndicalistes. Seule la thèse du pouvoir a pu être exposée pendant la campagne du référendum. Ces « précautions » paraissent pour le moins superflues. Presque tous les observateurs estiment en effet que, dans l'état actuel, une grande partie de la population, soucieuse avant tout de mettre un terme au fléau terroriste qui avait sévi en Turquie ces dernières années, font confiance aux militaires pour maintenir l'ordre.

De notre envoyée spéciale

Ankara. — Les Turcs vont voter le dimanche 7 novembre. Un peu plus de deux ans après la prise du pouvoir par les chefs d'état-major des trois armes et de la gendarmerie, ils auront à choisir entre le général Evren et... le général Evren. C'est, certes, un peu hâtivement résumer l'enjeu de cette consultation — en même temps référendum et plébiscite, — qui a le double défaut de poser aux électeurs à la fois trop de questions et pas assez. Trop, car comment peut-on sérieusement se prononcer sur un projet de Constitution long de cent soixante-dix-sept articles fort détaillés avec pour tout moyen d'expression un bulletin de couleur blanche ou de couleur bleue ? Pas assez, car l'unique question posée — à laquelle il faut répondre par oui ou par non — en contient au moins deux : la personne du général Evren se trouve en effet faire partie intégrante des institutions soumises au verdict populaire ; un oui au référendum constitutionnel entraînera sa désignation automatique et simultanée pour sept ans à la présidence de la République.

Dans l'hypothèse tout à fait improbable où les « non » l'emporteraient, le régime militaire actuel serait tout simplement prorogé. Le choix s'en trouve évidemment faussé, et certains redoutent qu'au pourcentage de « non » corresponde un durcissement proportionnel du régime, ce qui irait exactement à l'encontre des aspirations qui s'exprimeront dimanche par un vote négatif.

Tout, dans la préparation de ce scrutin, aura été mené à la manière militaire, à commencer par la façon dont les électeurs ont été inscrits sur les listes : comment compter les Turcs en âge de voter ? En leur interdisant tout simplement de sortir de chez eux pendant toute une journée. Ce fut fait en septembre, le temps pour quelques milliers d'enquêteurs lancés dans un pays mort de dresser des listes fiables. Au moins peut-on espérer que l'ordre et la discipline avec lesquels a été menée cette opération garantiront la régularité du scrutin, même si la presse, ces jours derniers, a émis quelque inquiétude quant aux pressions éventuelles qui pourraient s'exercer dans les bureaux de vote reculés.

Les sanctions prévues en cas d'abstention relèvent également d'une mentalité typiquement militaire : la non-participation au vote (seule forme possible d'abstention) entraînera, sauf cas de force majeure, la privation du droit de vote aux élections législatives et municipales pendant cinq ans. Autrement dit, si tu ne manques pas ta soupe tu n'auras pas de dessert. La meilleure caractéristique de la démarche actuellement menée par les généraux paraît être en effet leur tendance à considérer leurs concitoyens comme des enfants auxquels il faut imposer — par la coercition si besoin est — ce qui est bon pour eux.

Une conception paternaliste

Ni l'armée en tant qu'institution ni les généraux en tant qu'individus n'ont jusqu'à présent tiré de leur exercice du pouvoir aucun privilège, aucune compensation particulière. Ils paraissent n'être animés que par une conception très paternaliste de leurs devoirs envers la nation, conception qui légitime tous les excès en matière de répression et qui suppose, lorsqu'on guide le pays vers un ordre nouveau, qu'on fasse appel à la sagesse plutôt qu'à la responsabilité ou à la participation. La démocratie est décidément un jeu trop dangereux pour laisser les civils s'y adonner sans surveillance ou sans une période probatoire.

Dès sa prise du pouvoir le 12 septembre 1980, le Conseil national de sécurité composé des chefs d'état-major sous la direction du général Evren avait promis le retour à un régime civil dès que la situation serait assainie. Avec le référendum de dimanche, on entre dans la seconde phase de cet « assainissement » : après la phase de stabilisation marquée par le rétablissement de l'ordre et une sévère politique anti-inflationniste s'ouvre celle de la normalisation, celle de la mise sur pied des institutions qui prendront la relève du régime militaire. Après l'adoption de la nouvelle Constitution, une législation concernant les partis et le mode de scrutin sera élaborée et une Assemblée législative sera élue dans un an ou un an et demi au plus tard.

Les articles trop « transitoires » qui ont été ajoutés en octobre au projet de Constitution sont cependant venus anéantir les espoirs de ceux qui croyaient en un retour clair et rapide à un régime démocratique. Ils prévoient en effet, outre la privation de toute activité politique pour les anciens dirigeants de partis pendant dix ans, outre l'accession automatique du général Evren à la présidence (dotée par la nouvelle Constitution de pouvoirs très étendus), la création d'un conseil présidentiel qui accueillera les membres du Conseil national de sécurité.

Sept ans de transition

Les généraux devront certes abandonner l'uniforme dès que sera désignée l'Assemblée nationale à la fin de 1983 ou au début de 1984. L'armée n'aurait d'ailleurs pu tolérer plus longtemps le blocage des promotions dans les grades supérieurs. La loi martiale devrait à ce moment-là être progressivement levée, ce qui signifie, entre autres, que les procès non encore ouverts ne seront plus du ressort des tribunaux militaires de province, mais de la Cour de sûreté de l'Etat et que les administrations militaires locales seront remplacées par des autorités municipales élues. Il n'empêche que s'ouvre, pour au moins un an, une période assez floue sur le plan du droit constitutionnel avec un chef d'état-major plébiscité président de la République et, surtout, que la transition vers une véritable démocratie promet de durer pendant encore sept ans, l'exercice effectif du pouvoir revenant pendant cette période aux mêmes hommes qui constituent l'actuel Conseil national de sécurité.

Le projet de Constitution confère au président de la République des pouvoirs de blocage en matière législative. Quant aux droits et libertés, si la Constitution prévoit leur rétablissement, elle énonce aussi leur limitation : *« Les droits et libertés,* dit le texte, *peuvent être limités par la loi en vue de préserver l'intégrité de l'Etat et de la nation, la sécurité nationale, l'ordre public, l'intérêt public, les bonnes mœurs et la santé publique. »* Le texte précise, certes, que ces limitations ne peuvent être *« en contradiction avec un ordre social démocratique »*, mais elles sont énoncées en termes suffisamment vagues pour susciter quelque inquiétude quant à l'application qui pourrait en être faite.

Les libertés d'expression, celles de la presse, des associations, des syndicats, le droit de grève, celui de constituer des partis, sont ainsi garantis ou rétablis par une Constitution qui prévoit parfois leur réglementation ultérieure (notamment pour les partis et les syndicats) et qui, dans tous les cas, est prodigue d'avertissements. Le message est le suivant : si vous êtes raisonnables vous n'avez rien à craindre, mais gare à ceux qui croiraient que tout est permis. Les militaires ne sont pas intervenus pour rien, et chacun a pu voir à quelle catastrophe trop de laxisme peut mener.

Le spectre du passé, celui de la guerre civile larvée, celui de l'inflation galopante et de l'impuissance des institutions hantent les généraux turcs et inspirent leur démarche. Parmi les questions que — faute de détracteurs — il se pose à lui-même au cours des rassemblements électoraux dont il a l'exclusivité, le général Evren se demandait, le 1er novembre, à Izmir : *« Pourquoi une élection du président de la République sans candidats concurrents ? »* J'étais prêt à affronter d'autres candidats, répondait-il en substance, mais le Conseil de sécurité s'y est opposé, car il estime qu'une campagne électorale aurait ravivé les querelles du passé.

Ce passé noir fait du général Evren, et il le sait, l'homme le plus populaire de la Turquie et l'assure, dimanche, d'une confortable majorité. Les événements qui viennent de survenir à Cologne ne feront que renforcer cette tendance. Les généraux semblent convaincus que ce passé est toujours prêt à renaître et ils le tiennent pour le symptôme de l'infantilisme politique dans lequel se trouve encore, selon eux, la société turque. Ils ne baisseront pas les bras avant d'avoir le sentiment que cette société a atteint sa majorité démocratique. Mais pourront-ils jamais l'avoir et n'est-ce pas là simplement un rêve de militaires ? Et tandis qu'ils œuvrent avec constance vers ce but qui semble reculer à mesure que le temps passe, ne sont-ils pas en train, sans bien s'en rendre compte, d'imposer à la Turquie une transformation elle aussi lourde de conséquences : l'entrée définitive de l'armée en politique ?

CLAIRE TRÉAN.

Pologne

Les banques occidentales créancières prêteront de nouveau à Varsovie la moitié des intérêts reçus

Les banques occidentales créancières de la Pologne ont signé, mercredi 3 novembre à Vienne, avec les représentants du gouvernement de Varsovie un rééchelonnement « coulissant » des dettes de ce pays. Cet accord est soumis à une condition suspensive. Il n'aura, en principe, pas de force juridique en ce qui concerne le remboursement du principal, aussi longtemps que les Etats intéressés n'auront pas conclus avec la Pologne un accord sur les dettes venues à échéance. Or les Etats en question, dont la France, mettent comme condition à la signature d'un tel arrangement la levée des mesures répressives prises par Varsovie.

Cependant, un délai a été convenu au-delà duquel l'accord serait caduc : il devra expirer, en principe en avril, date à laquelle il faudra qu'une majorité de banques représentant plus de 50 % de la dette rééchelonnée, se prononcent pour une première prolongation jusqu'en juillet. En juillet (toujours dans l'hypothèse où les mesures répressives n'auraient pas été abolies), ce sont des banques représentant 75 % des créanciers qui devront cette fois se prononcer en faveur d'une nouvelle prolongation de deux mois, se terminant à fin août 1983. Cette dernière date doit donc être considérée comme représentant le délai maximum donné au gouvernement polonais. En termes pratiques, la signification de ce délai n'est pas très aisée à définir.

L'accord porte sur un total de 2,3 milliards de dollars que la Pologne devait rembourser en 1982. Cette somme représente 95 % du principal dû, mais, pour les 5 % restants que la Pologne doit rembourser cette année, les banques ont accepté de lui avancer de nouveaux crédits. Comme pour l'accord signé pour l'année 1981, le délai de paiement accordé aux autorités de Varsovie est de sept ans, avec une franchise de quatre ans, pendant laquelle la Pologne n'aura à effectuer aucun remboursement.

A supposer que, d'ici à l'été prochain, aucun accord politique ne puisse être conclu pour la partie de la dette polonaise garantie par les Etats (par la COFACE en France) et venue à échéance en 1982, que se passerait-il pour la dette privée qui fait l'objet de l'accord de Vienne conclu mercredi ? Théoriquement, la Pologne serait mise en demeure de payer le principal de la dette échue et, en cas de non-exécution, elle pourrait être mise en défaut si un ou plusieurs créanciers décidaient de s'adresser à cet effet à la justice. Dans la situation actuelle du marché des capitaux, les banques, plus que jamais, veulent éviter une mise en défaut qui les obligeraient à provisionner la totalité de leurs créances à l'égard de la Pologne... et jetterait un doute sur la valeur de beaucoup d'autres créances qu'elles ont sur d'autres pays débiteurs aussi mal en point que la Pologne.

En ce qui concerne les intérêts — 1,1 milliard de dollars à payer cette année, les Polonais se sont engagés à les verser aux banques créancières, mais il a été convenu que celles-ci, au fur et à mesure qu'elles seront payées, remettront la moitié des sommes ainsi recueillies (550 millions de dollars) à la disposition de la Pologne, sous forme de nouveaux crédits à trois ans. Il s'agit là, de la part des banques, d'une autre et très importante concession.

Une bonne surprise

D'autre part, après la dévaluation de 20 % du dinar du 22 octobre dernier et les mesures sévères d'austérité prises par le gouvernement de Belgrade, les créanciers occidentaux de ce pays se montrent plus optimistes en ce qui concerne ses perspectives à long terme. Il reste que la Yougoslavie a encore besoin de se procurer entre 600 et 700 millions de dollars pour faire face cette année à ses obligations, en dehors des 700 millions que le Fonds monétaire lui avance au titre d'une troisième tranche d'un crédit précédemment contracté et des 200 millions qu'elle vient d'emprunter au Koweït. Le crédit consortial de 200 millions de dollars qu'un groupe de banques dirigé par la Citibank de New-York devait consentir à Belgrade reste toujours en suspens et les Yougoslaves ont demandé à la Banque des règlements internationaux de leur octroyer un crédit de 500 millions.

En attendant, la Yougoslavie essaie d'obtenir cas par cas des reports d'échéance, en évitant toutefois de négocier un réajustement de l'ensemble de la dette.

La R.D.A. enfin avait suscité de graves inquiétudes au début de l'été, mais ce pays jusqu'à maintenant a fait face à ses échéances, malgré des retraits de fonds, qui pourraient se monter à 400 ou 500 millions de dollars, opérés par des banques étrangères. La dette totale de la R.D.A., très difficile à évaluer, se monterait à 7,7 milliards de dollars net (défalcation faite des avoirs est-allemands à l'étranger), mais, d'après d'autres estimations, la dette pourrait s'élever jusqu'à 9,2 milliards de dollars, et même 11,4 milliards.

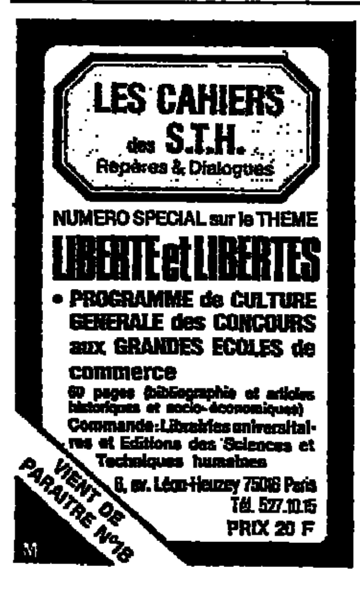
PAUL FABRA.

● *Le procès de M. Jan Jozef Lipski,* accusé d'avoir organisé le 14 décembre 1981 une grève à l'usine d'Ursus, a été ajourné le mercredi 3 octobre en raison du mauvais état de santé du prévenu. Ancien membre du KOR (comité d'autodéfense sociale) et de la direction de Solidarité pour la région de Varsovie, M. Lipski, âgé de cinquante-six ans, avait été arrêté le 15 décembre. En mai, il avait été autorisé à se rendre à Londres pour se faire soigner par les médecins qui l'avaient opéré à cœur ouvert il y a plusieurs années. Il a regagné volontairement son pays, le 15 septembre, après son inculpation pour atteinte à la sécurité de l'Etat.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UN COLLOQUE PUBLIC sur le thème « Une rencontre de l'Occident et de la Chine : Matteo Ricci » est organisé cette semaine par les facultés de philosophie et de théologie de la Compagnie de Jésus à Paris, et l'Institut Ricci de Paris à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée en Chine du missionnaire jésuite. Le colloque, qui se tient au 35, rue de Sèvres, 75006 Paris (téléphone : 544-58-91), sera ouvert le vendredi 5 novembre, à 20 h. 30, par une communication du Père Yves Raguin, directeur du Ricci Institute for Chines Studies, à Taïwan. Il se prolongera par plusieurs conférences dans la journée de samedi, pour s'achever, à 17 heures, par une table ronde.



Italie

● LE PARQUET DE ROME a décidé d'ouvrir une enquête judiciaire relative à la disparition de plusieurs centaines de citoyens d'origine italienne en Argentine, a-t-on appris de bonne source le mercredi 3 novembre. La diplomatie italienne est accusée depuis plusieurs jours par divers journaux et personnalités politiques d'avoir refusé de communiquer à la justice les plaintes des parents de deux cent quatre-vingt-dix-sept Italiens disparus en Argentine depuis 1974. — *(A.F.P.)*

[La communauté italienne, ou d'origine italienne, en Argentine, s'élève à environ deux millions de personnes.]

Libéria

● LE GÉNÉRAL ALBERT KARPEH, directeur de la compagnie nationale de minerai de fer, a été nommé, mercredi 3 novembre, ministre de la défense par le président Doe au cours d'un remaniement ministériel qui affecte également cinq autres portefeuilles. — *(Reuter.)*

Seychelles

● REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — M. Maxime Ferrari succède, à la tête de la diplomatie des Seychelles, à M. Jacques Hodoul, à la suite du remaniement du gouvernement du président France Albert René, a-t-on appris, mercredi 3 novembre, à Victoria. M. Ogilvy Berlouis conserve le portefeuille de la défense, et M. Hodoul reçoit celui du développement national. Deux ministres quittent le cabinet : M. Philibert Loizeau (travail), qui voulait reprendre ses activités privées, est remplacé par M. Joseph Belmont ; M. Karl Saint-Ange (santé), qui prend sa retraite, a pour successeur M. Esme Jumeau. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zimbabwe

● DEUX FRANÇAIS, anciens soldats de l'armée rhodésienne, MM. Gervais Boutanquoi, âgé de trente-trois ans, et Marc Chemouil, âgé de vingt-huit ans, condamnés à la peine de mort pour le meurtre, en juillet 1981, du propriétaire d'un café à Karoi, ont fait appel, mercredi 3 novembre, devant la Cour suprême de Harare. Leur avocat, Me Clive Grossman, a plaidé que le meurtre n'avait pas été prémédité. — (A.P.)

EUROPE

R.F.A.

Le commando « révolutionnaire » turc qui s'était emparé d'un consulat à Cologne s'est rendu

Le commando d'extrémistes turcs qui s'était emparé, mercredi 3 novembre, du consulat de Turquie à Cologne (nos dernières éditions datées du 4 novembre), s'est finalement rendu à la police ouest-allemande dans la nuit de mercredi à jeudi, sans effusion de sang et après avoir reçu l'assurance que ses membres pourraient demander à bénéficier du droit d'asile. Au cours des quelque seize heures qu'avait duré l'opération, les neuf extrémistes avaient peu à peu libéré la plupart des soixante-dix otages qu'ils détenaient à l'origine. Quatre membres du personnel étaient en outre restés cachés dans d'autres bureaux, dont, semble-t-il, le consul lui-même.

Le commando se réclamait du mouvement d'extrême gauche Devrimci Sol, et demandait notamment, à trois jours du référendum sur la nouvelle Constitution en Turquie, la publication d'une déclaration condamnant le régime militaire d'Ankara, ainsi que la libération de prisonniers politiques turcs.

Une communauté en proie aux extrémistes

Devrimci Sol (« gauche révolutionnaire »), plus connue sous son appellation abrégée de Dev-Sol, est l'archétype de ces organisations extrémistes dont l'activité meurtrière a tant fait pour provoquer l'arrivée des militaires au pouvoir en Turquie. Principalement installée à Istanbul, elle s'y est rendue coupable d'une bonne centaine de meurtres et d'innombrables autres actes de terrorisme. Activité dont elle n'avait pas le monopole, il est vrai, et qui visait notamment des militants de l'extrémisme rival, celui de droite, également très actif.

A l'origine des différents mouvements d'extrême gauche turcs se trouve le parti de libération populaire, fondé en 1968 et dissous en 1972. Comme il est fréquent en Turquie, où le démantèlement d'une formation clandestine ou la mise hors la loi d'un parti jusqu'alors autorisé donne généralement lieu à la création d'une nouvelle organisation d'appellation différente, un nouveau mouvement devait naître de ses cendres : Devrimci Yol (« Voie révolutionnaire », en abrégé Dev-Yol), dont une scission provoqua en 1978 la constitution de Dev-Sol.

Les deux organisations, dont les divergences idéologiques à l'intérieur d'un marxisme-léninisme simpliste et violent sont malaisées à percevoir, sont demeurées rivales. Comme en témoignent leurs noms et slogans souvent superposés à la peinture sur les murs des grandes villes étrangères où existe une communauté turque immigrée.

C'est, par excellence, le cas en Allemagne fédérale, où l'importance de cette communauté commence à poser des problèmes qui vont bien au-delà du traditionnel débat sur l'immigration. En particulier à Cologne, mais aussi à Berlin-Ouest, où le quartier turc de Kreuzberg est devenu une ville dans la ville. Outre les difficultés classiques liées à l'intégration des immigrés — on en compte près de cinq millions en R.F.A. et à Berlin-Ouest, dont près de la moitié de Turcs — ces derniers constituent pour les autorités ouest-allemandes un cas parfois dramatique.

Les immigrés de Turquie ont en effet transporté en République fédérale leurs oppositions politiques violentes, contre lesquelles les rigueurs du régime du général Evren sont évidemment impuissantes. Les affrontements entre extrémistes turcs de droite et de gauche, en particulier ce qu'il reste des « Loups gris » et des mouvements comme Dev-Sol et Dev-Yol, sont durs et parfois meurtriers dans les rues de Kreuzberg, de Cologne ou de Francfort.

Des « cotisations », point toujours volontaires, et destinées à soutenir ces mouvements extrémistes, sont perçues alors que la majorité de ces immigrés, est surtout préoccupée de vivre en paix, et que les événements de Turquie ne l'incitent pas particulièrement à hâter son retour au pays natal.

Un retour que les autorités allemandes cherchent au contraire désormais à encourager. Essentiellement en raison de la crise économique, qui provoque la montée du chômage, mais aussi parce que cette communauté turque, ou du moins ses éléments les plus violents, commence à poser de sérieux problèmes de maintien de l'ordre. Même si elle s'est heureusement terminée, l'affaire du consulat de Cologne risque de ne rien arranger à cet égard.

BERNARD BRIGOULEIX.

U.R.S.S.

LE PREMIER MINISTRE, M. TIKHONOV, REÇOIT L'ORDRE DE LÉNINE ET LA MÉDAILLE DE HÉROS DU TRAVAIL SOCIALISTE

M. Nicolas Tikhonov, qui a succédé en 1980 à M. Alexis Kossyguine à la tête du gouvernement soviétique, a été décoré, mardi 2 novembre, de l'ordre de Lénine et a reçu sa deuxième médaille de héros du travail socialiste. Ces distinctions ont été remises au premier ministre, âgé de soixante-dix-sept ans, par M. Leonid Brejnev, le chef de l'Etat et du P.C. soviétiques, au cours d'une cérémonie d'une longueur inhabituelle. Au bureau politique, M. Tikhonov passe pour l'un des plus fermes appuis de M. Brejnev.

Selon l'agence Tass, ces décorations lui ont été attribuées en raison de ses grands mérites dans *« le renforcement de la puissance économique et défensive »* du pays. M. Brejnev, en les lui remettant, a notamment déclaré :

« C'est une récompense véritablement méritée. On ne saurait surestimer l'énorme volume de travail que doit accomplir le chef du gouvernement soviétique pour diriger l'organisme complexe de l'économie nationale. La riche expérience de Nicolas Alexandrovitch, sa capacité exceptionnelle de travail et sa rarissime abnégation dans le travail, la fermeté de ses principes de membre du parti, toutes ces qualités que je connais parfaitement depuis plusieurs dizaines d'années, l'aident à venir à bout de ses tâches difficiles. »

INEDIT

Ce livre intéresse tous les Français
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde

LA FRANCE
3e SUPERPUISSANCE

François de PREUIL
analyse population, étendue (zone maritime outre-mer), industrie, agriculture, puissance financière, zone franc, défense, rayonnement culturel mondial, DOM-TOM, communauté et conférence franco-africaines et les quarante pays d'expression française.

356 pages : 79 F franco
CHATEAU DE PREUIL
49380 NUEIL-SUR-LAYON

Roumanie

● **MM. PAPENDREOU ET CEAUSESCU** souhaitent l'organisation d'un sommet des pays balkaniques. Le premier ministre grec, en visite officielle à Bucarest, et le chef du parti et de l'Etat roumains se sont prononcés aussi pour l'arrêt de l'implantation de missiles à moyenne portée en Europe et la destruction des missiles en place. Ils souhaitent également que la conférence de Madrid *« donne une nouvelle impulsion à la mise en œuvre de l'Acte final d'Helsinki et conduise à la convocation d'une conférence sur le désarmement en Europe et l'instauration d'un climat de confiance »*. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad et Téhéran font état de combats très meurtriers

Les combats se poursuivaient, ce jeudi 4 novembre, entre l'Iran et l'Irak, qui publient des communiqués contradictoires faisant état de pertes élevées dans les rangs ennemis.

L'Iran a annoncé, dans un communiqué militaire repris par Radio Téhéran, que ses forces avaient détruit, mercredi, quatre-vingt-dix-sept chars et véhicules blindés irakiens, s'étaient emparées de quarante-cinq autres, dont certains de construction brésilienne récemment livrés, avaient abattu cinq avions dans le secteur central du front, tué ou blessé deux mille six cents Irakiens et fait mille quatre cent cinquante prisonniers.

Ces informations sont démenties par l'Agence irakienne de presse qui, citant des sources militaires, indique qu'aucun avion ou hélicoptère n'a été abattu mercredi, au deuxième jour de l'offensive Moharram, du nom du mois en cours. En outre, un porte-parole militaire a annoncé, mercredi soir, que deux mille vingt-sept Iraniens avaient été tués dans la seule journée dans le secteur sud, en face de Misan.

Un autre communiqué de Bagdad assure que dans le secteur central, mille trois cent cinquante Iraniens ont été tués et qu'un « grand nombre » de chars, véhicules blindés, camions et dépôts de munitions ont été détruits.
(Reuter, A.F.P.)

Liban

LE CONTINGENT FRANÇAIS DE LA FORCE MULTINATIONALE PATROUILLE DANS LE SECTEUR CHRÉTIEN DE BEYROUTH

Le contingent français de la force multinationale de sécurité a, pour la première fois, mercredi 3 novembre, patrouillé à Beyrouth-Est, où l'armée libanaise avait entamé, à l'aube, son déploiement en prenant position dans différents quartiers. En revanche, une unité française de la Finul qui se dirigeait de Naqoura, dans le Sud-Liban, vers la capitale, a été arrêtée par un barrage israélien et obligée de rebrousser chemin.

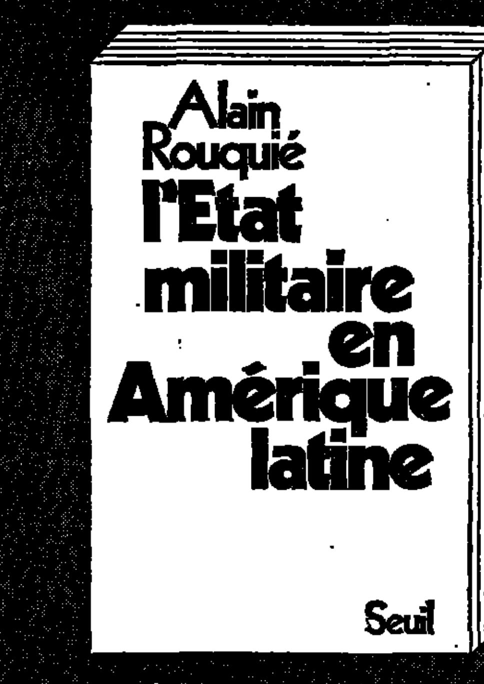
De son côté, le président Amine Gemayel a accepté les plans du Pentagone concernant l'assistance militaire américaine à l'armée libanaise. Outre l'envoi de cinquante à soixante conseillers, vingt-quatre engins blindés de transports de troupes, des camions et des canons de 155 millimètres vont être livrés dans les prochaines semaines.

Un rapport précise que la réorganisation de l'armée libanaise, forte de vingt mille hommes, et l'accroissement de ses effectifs pour la rendre opérationnelle sur l'ensemble du territoire, nécessiteront dix-huit mois. Actuellement, huit mille hommes sont opérationnels et ont été déployés à Beyrouth et dans quelques localités du Chouf.

M. Alain Hautecœur, député socialiste et coordonnateur de l'aide française au Liban, est arrivé mercredi soir à Beyrouth pour une mission d'information et d'évaluation des besoins du pays pour sa reconstruction. Il rencontrera le président Gemayel, à qui il remettra un message de M. Pierre Mauroy. Parallèlement, M. Maurice Faure, président de la commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale, effectue une visite officielle à Damas. — (A.F.P.)

Un demi-siècle
de pouvoir militaire.
Plus de vingt pays
concernés.

Comment ?
Pourquoi ?



Au carrefour de l'histoire, de la sociologie militaire et de l'analyse politique comparée, le premier grand ouvrage de synthèse.

Seuil

DIPLOMATIE

LA FRANCE « FERA TOUT » POUR PROTÉGER LES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

déclare le ministre des relations extérieures

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a assuré mercredi 5 novembre, en ouvrant la réunion du Conseil supérieur des Français de l'étranger, que la France *« fera tout »* pour protéger ses un million cinq cent mille expatriés. Le gouvernement fera un effort, a-t-il dit, pour que les Français de l'étranger bénéficient de la même protection sociale que ceux qui vivent en métropole. Sur un total de cent soixante dix mille enfants, quinze mille ne sont pas scolarisés, quelquefois faute de moyens et *« c'est une situation intolérable »*, a dit le ministre. Un effort sera également fait sur l'octroi de bourses pour que la scolarisation à l'étranger ne soit pas plus chère qu'en France.

Le ministre estime que, si l'Afrique et le Proche-Orient sont bien desservis par la radio, l'Europe de l'Est ne l'est pas suffisamment et que l'on peut parler de néant en ce qui concerne l'Amérique latine, l'Asie et l'Extrême-Orient. Il a rappelé que le prochain budget prévoit un nouvel investissement de 70 millions de francs, en particulier pour le poste de Kourou, en Guyane, qui permettra de desservir l'Amérique centrale, les Caraïbes et une partie de l'Amérique du Sud en 1983. *« Mais nous ne prétendons pas atteindre le niveau de la B.B.C. »*, a-t-il déclaré.

Les travaux du C.S.F.E., qui doit notamment élire son bureau, se poursuivront jusqu'au 9 novembre.

M. ANTOINE BLANCA NOMMÉ AMBASSADEUR ITINÉRANT

Au cours de sa réunion du mercredi 3 novembre, le conseil des ministres a nommé M. Antoine Blanca ambassadeur itinérant pour les pays d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

[Conseiller technique du premier ministre depuis l'été 1981, M. Antoine Blanca, quarante-six ans, fils de réfugiés politiques espagnols, licencié ès-lettres, membre du parti socialiste depuis 1953, animateur de la Fédération Léo-Lagrange, directeur de la rédaction de *Communes de France*, organe de la fédération nationale des élus socialistes et républicains, est un spécialiste du tiers-monde et de l'Amérique latine.

Au moment où, à l'Elysée, M. Régis Debray, chargé de mission qui suit pour la présidence de la République les affaires du tiers-monde, voit ses responsabilités élargies au secteur des affaires culturelles, la nomination de M. Blanca vise à renforcer l'activité diplomatique française dans les pays d'Amérique latine. M. Blanca travaillait déjà en étroite collaboration avec M. Debray.]

A l'ONU L'EUROPE DES DIX EST DIVISÉE SUR LA QUESTION DES MALOUINES

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — A trois exceptions près, tous les orateurs qui ont pris part mercredi 3 novembre au débat sur les Malouines à l'Assemblée des Nations unies se sont prononcés en faveur du projet de résolution latino-américain, combattu par la Grande-Bretagne. Seuls Antigua, les Fidji et Malte ont laissé entendre qu'ils ne le voteraient pas. Les représentants des Etats de la Communauté européenne se sont réunis pour fixer leur attitude. Leur soutien ne sera pas unanime. A l'exception de la Grande-Bretagne, qui votera contre, les autres voteront pour ou s'abstiendront.

Quarante orateurs étaient inscrits, et le vote du projet latino-américain, qui préconise des négociations argentino-britanniques sur la souveraineté de l'archipel, devrait intervenir jeudi soir.

(Publicité)

Communiqué des Editions JEAN DE BONNOT

La qualité, l'originalité et le succès des ouvrages édités par Jean de Bonnot ont naturellement suscité des imitateurs en France et à l'étranger. Dans la mesure où chaque œuvre fait l'objet chez cet éditeur d'une création authentique, tant en ce qui concerne le choix des auteurs, les reliures plein cuir ornées de décors originaux poussés à l'or véritable qu'en ce qui regarde les mises en page très élaborées et chaque fois renouvelées, les suiveurs pouvaient être considérés avec un certain détachement par Jean de Bonnot, qui bénéficiait toujours d'un temps d'avance et de la fameuse petite différence qui est l'essentiel en matière d'édition d'art.

Cette foi dans le travail bien fait et dans la qualité de ses livres est toute exprimée dans la célèbre clause de garantie à vie que Jean de Bonnot est apparemment le seul éditeur au monde à faire valoir (reprise du livre au prix d'achat payé par le souscripteur).

Cependant, Jean de Bonnot se sent en droit de protester quand la compétition devient par trop déloyale et prend des cheminements plus condamnables que le simple plagiat malhabile.

C'est ainsi que, ces derniers mois, des documents importants ont disparu subrepticement de ses bureaux.

Il s'agit d'abord d'études concernant des éditions en projet et, notamment, d'une formule nouvelle dont l'élaboration a nécessité une somme considérable de recherches. Tout laisse supposer que ces pièces ont été « empruntées » et consultées indûment.

En deuxième lieu, le fichier confidentiel des clients Jean de Bonnot a été en partie détourné de telle sorte que l'éditeur a été coupé d'une fraction de sa clientèle dont on devine bien qu'elle est actuellement sollicitée par les auteurs indélicats du pillage qui proposent abusivement par ce biais leurs succédanés.

Ce double méfait incite les Editions Jean de Bonnot à prendre les mesures suivantes :

1° Révéler au public plus tôt que prévu les nouvelles éditions et les projets jusqu'alors celés dans ses cartons, notamment le programme original baptisé « Curiosités littéraires et bibliophiliques ».

2° Entreprendre de renouer des relations normales, régulières et attentives avec ses clients en leur demandant de bien vouloir se faire reconnaître en retournant le bulletin ci-dessous. Jean de Bonnot leur communiquera aussitôt les titres de ses récentes et prochaines réalisations ainsi que les conditions particulières auxquelles ils ont droit.

3° Informer tous ceux qui le désirent des titres et des prix des livres signés par Jean de Bonnot et qui ne sont pas encore épuisés.

Pour cela, merci de bien vouloir renvoyer aussitôt que possible la demande d'information ci-dessous.

DEMANDE D'INFORMATION

à envoyer aux Editions Jean de Bonnot, 7, Fbg-St-Honoré, 75008 Paris.

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement une documentation sur les ouvrages en cours ou en préparation, signés par Jean de Bonnot.

Nom .... Prénom ....

Adresse complète ....

Ville .... Code postal ....M 4

TWA vers et à l'intérieur des USA

Washington : vol quotidien - 3540 F.*

Liaison de Paris CDG1 en gros porteur. TWA dessert également plus de 50 villes à l'intérieur des États-Unis.

Vous plaire nous plaît.



*Tarif loisir aller/retour.

OCÉAN INDIEN

Madagascar : l'élection de la colère

I. — « MON PAYS DÉGRINGOLE... »

L'élection présidentielle opposera, dimanche 7 novembre, à Madagascar, le président sortant, M. Didier Ratsiraka, au pouvoir depuis 1975, à M. Monja Jaona, chef de file d'un mouvement populiste. L'issue du scrutin ne fait pas de doute, l'administration contrôlant les campagnes où résident 80 % des Malgaches. Toutefois, à l'issue de sept années d'une expérience « socialiste » décevante, le débat politique porte surtout sur un bilan que notre envoyé spécial Jean-Pierre Langellier dresse dans deux articles.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Antananarivo. — *« Malgaches, réveillez-vous. Il faut sauver votre pays. La décision vous appartient. Seule la peur rend esclave. »* Regard de braise et silhouette fragile, M. Monja Jaona aime parler haut et clair. Eternel opposant, il est à l'aise, depuis un demi-siècle, dans l'adversité. Face au président sortant, M. Didier Ratsiraka — de trente ans son cadet, — le vieux lutteur livrera sans doute, le 7 novembre, son dernier grand combat. Chez ce personnage charismatique, impulsif et tranchant, coexistent le croisé du nationalisme et le chef féodal, l'homme de parti et le tribun populaire (1).

Aujourd'hui, l'inlassable ennemi du colonialisme et de ses héritiers vilipende, devant un auditoire de paysans attentifs, le *« socialisme des voleurs »*. *« Mon pays dégringole*, nous dit-il. *L'administration est pourrie, la population en colère. »* Et d'instruire le procès de la révolution malgache en égrenant ses tares les plus criantes : l'insécurité (*« les paysans vivent sur la lame du couteau »*), les pénuries en tous genres, la corruption (*« ce ne sont pas les enfants qui organisent le marché noir »*). Il dénonce l'enrichissement des barons du socialisme, qui *« vivent dans de grandes villas »*, la démission des politiciens *« lèche-bottes »*, la dépendance croissante envers l'extérieur (le F.M.I. comme les Soviétiques). Etranger aux nuances, M. Monja Jaona compare son pays à *« l'Egypte des pharaons »*.

Au cours d'une longue tournée dans la Grande Ile, il a pu ressentir l'urgence d'un redressement. Voilà pourquoi, explique-t-il, le Monima (Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar), qu'il fonda en 1958, lui a demandé, en juillet, de se porter candidat. Au fil des semaines, il s'est pris au jeu et assure aujourd'hui qu'il l'emporterait si le scrutin *« n'était pas truqué »*.

Son programme ? Faire place nette : une nouvelle Constitution, un gouvernement provisoire et la tenue d'élections générales *« vraiment libres »*. Parti de solidarité paysanne et de résistance au pouvoir central, le Monima convainc plus par la force de son refus que par la rigueur de son projet. M. Monja Jaona n'est pas précisément le prototype de l'homme d'Etat moderne et les intellectuels qui l'entourent sont loins de former une équipe de rechange crédible.

Près de cinq millions d'électeurs mettront un terme, dimanche, à un duel inégal. Faut-il insister sur l'éclatante disproportion des moyens politiques et financiers en présence ? Un seul exemple : pour ne pas trop jeter le doute sur l'issue du scrutin, l'Etat a laissé aux candidats le soin de transporter les bulletins entre les préfectures et les quelque onze mille bureaux de vote. Tâche colossale dans ce pays cloisonné, aux communications déficientes. Faute d'argent et de militants, le Monima a *« fait l'impasse »* sur des milliers de hameaux isolés. *« Nous avons donné de fermes instructions pour que l'élection soit régulière »*, assure M. Ampy Portos, ministre de l'intérieur. M. Monja Jaona, en réponse, brandit les télégrammes de ses amis recensant les cas de fraude et d'intimidation : bulletins souillés, procès-verbaux rédigés d'avance, consignes aux notables ruraux de « fabriquer » les résultats.

Cinq contre deux

Autre déséquilibre : au sein du Front national de défense de la révolution (F.N.D.R.), cadre obligé de toute activité politique, la partie se joue à cinq contre deux. D'un côté on trouve l'Arema (Avant-garde de la révolution malgache), dont M. Ratsiraka est le secrétaire général, l'A.K.F.M. pro-soviétique, implantée pour l'essentiel parmi la bourgeoisie des Hauts-Plateaux, le M.F.M. (Parti du pouvoir aux prolétaires), radical et discipliné, le Vonjy, abritant des ralliés de l'ancien régime, et l'UDECMA, groupuscule démocrate-chrétien. Tous soutiennent le président sortant. De l'autre, le Monima et son rameau dissident, le V.S.-Monima, font cause commune. Ils ont reçu le soutien de *« trois candidats à la candidature »*, écartés de la course par la Haute Cour constitutionnelle (2).

En annonçant discrètement, en janvier 1982, qu'il briguerait un nouveau mandat sans être solennellement investi par le Front, M. Ratsiraka avait laissé le champ libre à d'éventuels rivaux. Seul M. Monja Jaona a relevé le gant. Le président poursuivait alors plusieurs objectifs : à l'intérieur, consolider son assise et renforcer sa légitimité au moment où la Grande Ile entreprend une longue cure d'austérité économique ; à l'extérieur, entretenir, à l'intention notamment des bailleurs de fonds de Madagascar, l'image de marque — à laquelle il tient — d'un chef d'Etat respectueux du fonctionnement des institutions. Subodorait-il que le « vieux » se lancerait dans la bataille ? Il ne pouvait rêver d'un meilleur faire-valoir.

Les deux hommes se connaissent bien et se respectent. Ce sont deux « mpiziva » (« rivaux mais amis », en malgache), selon l'expression même de M. Ratsiraka, qui ajoute : *« Je considère Monja comme un père »*. Leurs joutes semblaient obéir à un *gentleman's agreement*, excluant les coups bas. Au fil de la campagne, on a pourtant durci le ton dans les deux camps. Les alliés du président ont personnalisé leurs attaques contre un concurrent qu'on croyait protégé par son grand âge, un atout majeur à Madagascar.

Le désenchantement des citadins

Ils dénoncent son incompétence et son inculture. Même les paraboles politiques, fort goûtées des Malgaches, se sont faites plus incisives. Le chef de l'Etat compare volontiers la révolution à un taxi-brousse qu'il faut confier à un chauffeur familier du code de la route et sachant lire et écrire. A quoi M. Monja Jaona rétorque : *« Peu importe les connaissances du conducteur si les passagers vomissent, si les bagages, mal accrochés, sont emportés par le vent tandis que le taxi poursuit sa course folle... »*

Si la victoire de M. Ratsiraka n'est pas douteuse, son score à Antananarivo et dans les grandes villes — où la régularité du scrutin semble acquise — constituera le véritable test de la popularité du régime. Nombre de citadins sont tentés par un vote-sanction exprimant leur lassitude et leur désenchantement. La bourgeoisie de Tana — petite ou moyenne — s'offrira-t-elle le grand frisson d'un avertissement sans risque ? Dans le secret des isoloirs, l'électeur écoutera-t-il son cœur ou sa raison ?

La consultation permettra accessoirement de mesurer l'audience réelle de l'A.K.F.M. du pasteur Andriamanjato, parti résolument légaliste qu'on dit en nette perte de vitesse dans son fief de Antananarivo en raison du soutien aveugle qu'il apporte au régime. Ses dirigeants, redoutant la confirmation de ce déclin, souhaitaient confier l'élection présidentielle à un collège de grands électeurs acquis au pouvoir. Dans les rangs de l'A.K.F.M., comme parmi les autres formations, le soutien accordé à M. Ratsiraka suscite le trouble ou l'amertume. Des militants ont manifesté leur désaccord, d'autres ont fait défection au profit du camp adverse.

Pour prévenir ces remous, plusieurs partis avaient vainement tenté de négocier leur appui. Le Vonjy assortit son accord de huit conditions sans toutefois en exiger la réalisation préalable. Le M.F.M., qui pratique le soutien critique, a traîné les pieds avant de se prononcer. En se situant délibérément au-dessus des partis, comme le veut la logique présidentielle, M. Ratsiraka refusait par avance de subir les pressions de ses alliés.

Le vote du 7 novembre marquera le coup d'envoi d'une année politique fiévreuse. Des élections auront lieu en 1983 à tous les niveaux de la pyramide socialiste, depuis les villages (*fokontany*) jusqu'à l'Assemblée nationale populaire. Ces consultations, qui auraient dû se tenir en 1982, ont été retardées d'un an car le président préférait fortifier sa position avant de lâcher l'AREMA dans cette périlleuse course d'obstacles.

Quatre-vingt-huit pour cent des élus de base et cent douze députés sur cent trente-sept appartiennent à l'AREMA. Celle-ci est devenue la cible privilégiée du mécontentement populaire. C'est la réintégration forcée d'un gouverneur de province AREMA, contrairement aux vœux d'une base avide de voir appliquer le principe constitutionnel de la révocation des élus, qui provoqua de sanglants incidents en mars à Antsiranana (ex-Diégo-Suarez). Déchirée de longue date entre une « gauche » friande de verbalisme et une « droite » plus pragmatique, l'AREMA, de l'avis général, mordra la poussière lors des prochains scrutins. Ceux-ci donneront lieu à des affrontements ouverts entre les formations du Front, soucieuses, pour la plupart, de voir authentifier leur poids réel dans le pays avant de solliciter du président un partage plus équitable des fonctions.

La mosaïque du Front

Sept ans après la révolution malgache, son incapacité à produire une force originale apte à mobiliser les énergies demeure l'une des faiblesses majeures du régime. Le Front n'est qu'une mosaïque où les rivalités régionales se mêlent aux désaccords idéologiques. Ses antennes locales, prévues par les textes, restent à créer. Il est rarement consulté avant les décisions importantes. La pratique présidentielle l'a emporté aux dépens du Front sur l'art de la concertation pourtant cher aux Malgaches. Le Conseil suprême de la révolution ressemble de plus en plus à une coquille vidée de sa substance.

On pourrait assister peu à peu à un reclassement des familles politiques malgaches. Beaucoup souhaitent, comme M. Lucien Xavier Andranarahinjaka, président de l'Assemblée nationale, une « concentration » des forces jusqu'à présent trop éparpillées. *« Il faut redéfinir les règles du jeu »*, renchérit M. Manandafy Rakotonirina, chef du M.F.M.M. Monja Jaona, qui s'estime en rupture de ban, ne veut pas, quant à lui, réintégrer le « front des combines ». Mais son parti, pour s'épanouir, à besoin d'y rester.

Le « vieux », qui approuva en 1975 l'adoption du « livre rouge », « charte de la révolution malgache », ne met pas en cause les fondements du système.

Le duel Monja Jaona-Ratsiraka oppose deux « socialistes ». L'alternance n'est pas à l'ordre du jour. La campagne électorale a permis d'animer le débat politique et de poser les problèmes au grand jour. Le scrutin dégagera une contestation interne. Toutes choses dont les Malgaches se réjouissent. L'entrée en lice de personnalités extérieures au Front aurait pourtant mieux clarifié les enjeux. M. Monja Jaona, qui se pose en « candidat du changement », profite habilement de ce clair-obscur pour rassembler sous sa bannière les opposants de tout poil. Les dirigeants, ayant senti le danger, dénoncent ce « club des mécontents » qui abrite, à l'évidence, des adversaires du socialisme.

La performance de M. Monja Jaona influencera-t-elle le comportement du chef de l'Etat ? Ceux qui connaissent son orgueil et son entêtement doutent qu'il change de cap. *« Le président tranche rarement à chaud*, note l'un de ses familiers. *Il préfère biaiser, comme beaucoup de Malgaches. En outre, c'est un solitaire qui n'a confiance en personne. »* Est-ce pour cela qu'il est l'un des chefs d'Etat les mieux protégés du monde (un soldat posté tous les 50 mètres sur son passage entre l'aéroport et la capitale) ?.

L'opposition des Eglises

Il rétorque aux griefs de M. Monja Jaona en plaidant largement non coupable. Chiffres et pourcentages à l'appui, il dresse un bilan statistique de son septennat en égrenant les réalisations du « pouvoir révolutionnaire ». S'il pratique parfois l'autocritique, l'humilité n'est pas sa première vertu. Il s'affirme le « père de la nation », se cite volontiers, et parle de lui à la troisième personne. La silhouette du « bunker » qu'il se fait construire a Iavo Loham, non loin de la capitale, rappelle les courbures architecturales du « Palais de la reine », qui domine fièrement la capitale. Doit-on y voir un symbole ? Et n'a-t-il aucune part dans la déliquescence de l'Etat, la confusion des charges politiques et administratives, source de paralysie, la démobilisation populaire ? Un regret seulement : *« Je suis venu au pouvoir dix ans trop tôt ou trop tard. »*

Le verbe révolutionnaire toutefois ne perd pas ses droits. La presse malgache parle d'« animation idéologique », d'« œuvre d'édification socialiste » et de bilan « globalement positif ». *« Je ne vous avais pas promis le paradis socialiste en sept ans*, déclarait-il début octobre. *Mais quand les pays socialistes ont atteint leur but, leur peuple connaît le bonheur. »* Les habitudes de langage ont la vie dure.

En ces temps incertains, les Églises malgaches apparaissent comme la seule force de réflexion et de contestation. Elles ont pris plusieurs fois la parole depuis un an: En novembre 1981, la Conférence épiscopale exprimait « le découragement et la désespérance » du pays et « regrettait l'absence de vraie communication entre le pouvoir et le peuple ». A l'issue de leur congrès d'Antsirabé, en août, les hiérarchies des quatre Églises chrétiennes (3) dressaient l'inventaire de la crise malgache. *« La pauvreté progresse rapidement*, affirment les résolutions du congrès. *La famine menace, la corruption se répand partout, l'unité nationale est ébranlée. Les idéologies anti-chrétiennes font l'objet d'apologies quasi officielles. Ce que d'aucuns appellent la lutte des classes provoque la confusion générale des esprits. Face à ses malheurs, l'Eglise est prête à prendre ses responsabilités. »* Cette opposition larvée des Églises, dans un pays où un habitant sur deux est chrétien, ne fait que refléter le sentiment d'une population qui n'a guère touché les dividendes du socialisme.

Prochain article :

LES OCCIDENTAUX A LA RESCOUSSE

(1) M. Monja Jaona s'attribue soixante-douze printemps, mais ses compatriotes luien accordent cinq de plus.

(2) Il s'agit du général Brechard Rajaonarison et de MM. Zafy Albert et Koto Robert. Leurs candidatures ont été rejetées parce que présentées par aucun parti, contrairement à ce qu'exige la Constitution.

(3) Catholique, épiscopale, luthérienne et Église de Jésus-Christ.



Au pied de la Tour Eiffel : Hilton, un hôtel qui suscite l'étonnement. Grande cuisine et carte originale, vous êtes au "Toit de Paris". Paris est à vos pieds.
Entre ciel et eau, à la lisière des toits, ambiance velours, orchestre et piste de danse, bar et cocktails. Restaurant le "Toit de Paris", dîners et soupers, luxe et fine cuisine.

Au Hilton : un étonnant art de vivre.



Hilton International Paris
18, av. de Suffren 75740 Paris cedex 15 Tél. 273.92.00.



مكبرا من الأصل

de la colère

NGOLE... »



Le Monde

politique

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Temps libre, jeunesse, sports et tourisme : quels moyens ?

C'est presque dramatique : le budget du temps libre subit de plein fouet les effets de la rigueur. Une sorte d'unanimité se dégage sur ce thème. M. Vouillot (P.S., Côte-d'Or), rapporteur spécial de la commission des finances, définit, à sa manière, l'enjeu : *« Si nous voulons substituer au* « loisir » *le* « temps libéré » *qui est notre grande ambition, il faut des moyens budgétaires. »* « Loisir », « temps libéré » ?

M. Begault (U.D.F., Maine-et-Loire) rappelle la portée exacte du problème : *« Un Français sur douze part aux sports d'hiver, contre un sur deux en vacances d'été, et 51 % des séjours sont effectués par les cadres. »* Cela posé, M. de Préaumont (R.P.R., Paris) souligne que, devant l'ampleur du *« désastre budgétaire »*, la commission des finances, dans un premier temps, avait rejeté les crédits du tourisme. Et puis, à la faveur d'une seconde délibération, elle s'est ravisée et a *« préféré »* les adopter : 3 % d'augmentation (pour l'ensemble du budget) par rapport à 1982 : M. Wilquin (P.S., Pas-de-Calais) se veut rassurant : *« Face à une progression si... raisonnable, ont peut soit crier* « au voleur », *soit réfléchir sur ses causes. Cette faiblesse s'explique en effet par le transfert de dotation concernant l'éducation physique et sportive à l'éducation nationale, et par la mise à la disposition des régions de la dotation globale d'équipement. Il s'agit simplement de stabilisation justifiée par l'exigence d'austérité. »*

M. Vuillaume (R.P.R., Doubs), pour sa part, est *« consterné »*. Ce budget, souligne-t-il, *« s'il devait rester en l'état, témoignerait d'un réel mépris pour le mouvement sportif »*. Tel quel, *« il ne peut répondre aux aspirations du mouvement sportif »*. Surtout, indique M. Hage (P.C., Nord), *« en cette année pré-olympique et de jeux méditerranéens »*. Il estime cependant que déclarer, comme M. Soisson (U.D.F., Yonne), que le sport n'est plus une priorité nationale, relève de *« l'imposture et de l'affabulation »*. M. Hage n'en est pas pour autant satisfait : aucune création de poste dans ce projet, contre soixante-dix l'année dernière, constate-t-il. Il déplore également la reconduction pure et simple des crédits consacrés à la pratique sportive individuelle, l'aide insuffisante au sport de haut niveau et la diminution réitérée des crédits affectés à la médecine sportive et à la recherche.

Temps libre et environnement, deux budgets qui régressent : *« Ne fait-il pas bon aujourd'hui, dans les arbitrages gouvernementaux être défendu par un ministre radical de gauche ? »*, se demande M. Soisson. L'ancien ministre de la jeunesse et des sports s'intéresse au tourisme. Ce budget, indique-t-il, ne permettra pas à l'industrie du tourisme d'investir et de créer des emplois. *« Votre politique accroît les coûts et bloque les initiatives »*, souligne-t-il. Pour le député U.D.F., le retour à la liberté des prix est la seule voie qui permettra aux entreprises d'investir, d'embaucher et de s'adapter au marché. M. Soisson résume ainsi son propos : *« A quoi reconnaît-on une* « politique socialiste du tourisme » *? Au fait qu'elle sacrifie le tourisme social ! A quoi reconnaît-on une* « politique radicale de gauche du tourisme » *? Au fait qu'elle coupe radicalement les crédits ! »*

Décidément, les Jeux olympiques intéressent beaucoup les députés. M. Vuillaume note : *« On pouvait espérer qu'à l'approche des Jeux olympiques le sport de compétition serait moins touché, mais il n'en est rien : les crédits destinés à la préparation de nos athlètes sont d'un tiers inférieurs, en francs constants, à ce qu'ils étaient il y a quatre ans. »* Bref, les députés souhaitent une *« rallonge »* budgétaire. On le sait, la pratique est courante lors de la discussion de la loi de finances. Le ministre, qui a particulièrement pâti des arbitrages budgétaires, *sort de son « chapeau » au* cours de la discussion quelques dizaines de millions supplémentaires qui viennent à propos pour apaiser le courroux parlementaire.. Cette année, Mme Avice, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé, la veille, un effort du gouvernement (*le Monde* du 4 novembre). Il n'empêche : M. Wilquin met les choses au point : *« Une rallonge inférieure à 20 millions paraîtrait insuffisante. »* Mme Avice précise aujourd'hui l'ampleur de cet effort : *« La préparation des grandes compétitions bénéficiera d'un complément de crédits de 6 millions. Au-delà des dix contrats de préparation olympique, de nouveaux emplois seront créés en 1983. Suivant une proposition de la commission, le gouvernement déposera notamment un amendement* (à la fin de la deuxième partie de la loi de finances) *tendant à créer cinquante emplois de cadres techniques. »* Mme Avice indique, en outre, que les crédits accordés aux fédérations progresseront de 8,3 à 15 %. Enfin, parlant des 70 millions supplémentaires qui seront accordés au Fonds national pour le développement du sport, le ministre précise que cette somme sera financée de deux façons : 30 millions par un redéploiement des fonds extrabudgétaires, le reste étant fourni par un prélèvement supplémentaire de 0,50 % sur les enjeux du loto. — L. Z.

Le doute

Les quelque sept heures de débat budgétaire consacrées au temps libre n'ont pas permis d'apporter de réponse à la seule question vraiment importante concernant les crédits pour 1983 de ce secteur, à savoir pourquoi le gouvernement avait-il décidé de limiter l'augmentation des dépenses en faveur du sport à 2,7 %, c'est-à-dire à les diminuer en francs constants ? Nonobstant la situation économique, cela paraissait d'autant plus surprenant que les ministres de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports préparent un projet de loi ambitieux destiné à remplacer la « loi Mazeaud » de 1975.

Certes, tout est rentré dans l'ordre mercredi 3, puisque Mme Avice a annoncé que des amendements proposés par le gouvernement au terme du débat assureraient finalement au budget des sports une progression comparable à celle de l'ensemble des dépenses de l'Etat. Le mouvement sportif, dont les représentants ont mené une vive campagne contre ce qu'ils estimaient être une iniquité, n'en demandait pas plus.

Reste que l'ajustement promis par le gouvernement devra être d'une ampleur inhabituelle (+ 9 %). Les arbitrages initiaux sous-estimaient-ils la réaction du « parti des stades » (10 millions de licenciés) dont les dirigeants avaient facilement cédé aux sollicitations politiques lorsqu'il s'était agi de « démocratiser » le Comité national olympique (C.N.O.S.F.). Derrière les vibrantes célébrations des valeurs sociales et morales du sport, les socialistes ont peut-être pris la juste mesure d'un phénomène dont les tenants et les aboutissants débordent désormais du cadre de l'analyse classique des rapports entre la masse et l'élite et entre l'amateurisme et le professionnalisme. Les choix en matière de détection des espoirs (abandon du brevet d'aptitude physique), du rapport avec les fédérations sportives (abandon des conventions de développement et incitation à la pratique individuelle), de médecine sportive (orientation vers une médecine du travail pour les professionnels) semblent en témoigner.

Sans aller jusqu'à déclarer que le sport n'est plus une priorité nationale, comme M. Soisson, le groupe communiste a relevé les insuffisances d'un tel budget dans la perspective des grandes confrontations internationales de 1984. La situation de crise économique impliquant des choix budgétaires, il aurait en effet été plus facile de marquer clairement les orientations de la politique sportive. Tel qu'il a été présenté puis amendé, le budget des sports laisse cependant planer le doute.

ALAIN GIRAUDO.

LES CHIFFRES

Six rapporteurs pour un budget dont le total des crédits pour 1983 s'élève à 2 389,7 millions de francs et qui ne progresse que de 46,5 millions de francs. Plus 2,5 % contre 11,8 % pour l'ensemble du budget de l'État (14 ou 15 % selon certaines estimations, voir « le Monde » du 26 octobre).

C'est donc un budget en nette régression. Il se décompose de la manière suivante : section commune : 238 millions (— 2,5 %) ; tourisme : 201 millions (— 3,6 %) ; jeunesse et sports : 1 631 millions (+ 2,8 %) ; loisir social, éducation populaire, activités de pleine nature : 248 millions (+ 6,6 %). Alors que les dépenses de fonctionnement des services connaissent une augmentation de 9,5 % et les interventions publiques de 6,6 %, soit + 8,5 % pour l'ensemble des dépenses ordinaires, les dépenses en capital régressent de 17,7 %, qu'il s'agisse des investissements exécutés par l'État (— 29,7 %) ou des investissements subventionnés par l'État (— 13,6 %).

CULTURE : un an après...

C'était il y a un an. M. Jack Lang, ministre de la culture, présentait son premier budget. Le premier budget de la culture à gauche. A l'époque, même l'opposition avait été obligée de reconnaître le « bond en avant : les crédits passaient de 0,47 % à 0,75 % du budget de l'Etat (1). M. Lang avait célébré cet événement. La gauche artistique, dans les tribunes de l'hémicycle, communiait. On sentait une aube nouvelle se lever : L'an I de la culture.

Mercredi 3 novembre, M. Bas (R.P.R., Paris) s'en souvient : *« Un nouveau souffle balaya l'hémicycle, dont nous avons tous gardé, je l'avoue, le frisson. »* Hélas ! un an a passé. M. Lang n'est plus ce qu'il était : nulle verve, nul lyrisme, plus d'inspiration. La culture pour 1983 est triste, même si elle reste une priorité. M. Lang n'est pas seul en cause : les députés n'ont pas aidé à élever le débat.

« Dirigisme culturel », « chasse aux sorcières », « art officiel », « dérive gauchiste », « revanchards de 68 », « outil de propagande », « terrorisme intellectuel » : le florilège de M. Bas n'a pas de bornes. *« Décidément*, a constaté le député R.P.R., *les vieux démons du socialisme français et du marxisme venus d'ailleurs ne sont pas morts : ils hantent les couloirs des palais nationaux et inspirent ceux qui nous gouvernent. »* M. Bas n'a pas l'éloquence légère... Mais, semble-t-il, à deux heures du matin, tout est permis. *« Alchimiste du verbe, virtuose du trompe-l'œil, magicien de l'insignifiance. »* M. Lang, olympien, n'a pas voulu relever de telles épithètes. En revanche, le ministre de la culture a réagi sur le « discours de Mexico » (2) : *« Oui, en effet, économie et culture même combat ! Je persiste et je signe ! »*

M. Hermier (P.C., Bouches-du-Rhône) a apporté son soutien complet à M. Lang : *« Quel tapage ce fut, quelle hargne de la part de la droite et de quelques autres ! Ils ont brandi, comme toujours, les vieux démons de la xénophobie et du chauvinisme. Ils ont feint de croire que vous mettiez en cause la vivante culture américaine et non les sous-produits standardisés du profit. Ils n'ont reculé devant aucune falsification, aucun mensonge, aucune bassesse dès lors qu'on mettait si peu que ce soit en question leurs maîtres américains. »* Laisser faire, a ajouté M. Hermier, *« ce serait laisser s'exercer sur la France la pression pour imposer les modèles idéologiques et culturels venus d'outre-Atlantique »*. Le « discours de Mexico », a dit M. Max Gallo (P.S., Alpes-Maritimes), c'était *« l'affirmation qu'il fallait lutter contre le nivellement culturel »*. C'est vrai, a souligné l'écrivain, *« il faut se méfier du monopole des idéologies politiques »*.

Sur ce thème, l'opposition avait aussi des choses à dire. M. Fuchs (U.D.F., Haut-Rhin) a dénoncé une emprise croissante de l'Etat. Or, a-t-il ajouté, la culture *« ne doit pas se mettre au service d'une idéologie »*. Mis au pied du mur par M. Lang, M. Fuchs n'a pas trouvé d'exemple pour démontrer la mainmise idéologique de l'Etat. Evidemment, cela a nui à sa démonstration... *« On ne fait plus confiance à la région »*, a-t-il quand même protesté. M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne), pour sa part, a mis en cause le *« pompiérisme peu économe des deniers publics »* du ministre de la culture, son *« budget parisien qui plaira à quelques snobs »*. Interminablement, le député U.D.F. a présenté des amendements pour prolonger la discussion générale.

Mais, à 2 h. 30, puis 3 heures du matin, plus personne n'avait envie de se prêter au jeu de M. d'Aubert. Bien sûr, il fut question des grandes masses budgétaires et de ce résistible 1 % du budget de l'Etat, auquel — c'est sûr — on parviendra prochainement, mais pas en 1983, année où le budget de la culture représentera tout de même 0,79 % (+ 16,6 %) du budget général. M. Planchon (P.S., Paris) s'est expliqué à ce sujet : *« Il eût été malsain que ce budget atteigne 1 %, compte tenu du contexte budgétaire dans lequel il prend forme. »*

M. Lang a justifié cette progression des crédits de son ministère : *« Il y a une crise, oui ! Raison de plus pour investir dans l'intelligence et l'imagination. »* Et parce que, *« l'expérience culturelle française est regardée par d'autres pays »*, la volonté du gouvernement est *« tranquille et sereine »*. L'année dernière, a indiqué M. Planchon, *« j'avais l'honneur de présenter un « beau » budget ; il me revient aujourd'hui le privilège de vous faire apprécier un « bon » budget »*. Nuance... *« Il faut avoir une grande ambition »*, a dit M. Lang. Et l'exprimée.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le budget de la culture pour 1983 a été analysé dans *le Monde* daté 24-25 octobre.

(2) A l'occasion de la deuxième conférence mondiale sur les politiques culturelles, organisée par l'UNESCO, M. Lang, le 27 juillet, avait lancé un appel à *« une croisade mondiale contre l'impérialisme financier et intellectuel »*, l'assimilant à une forme d'agression qui *« s'approprie des consciences au lieu de territoires... et constitue une forme d'ingérence dans les affaires intérieures »* des pays.

Éducation physique et enseignements artistiques

Deux manifestations à Paris pour l'augmentation des crédits budgétaires

Le parvis du Centre Georges Pompidou a connu, mercredi 3 novembre, une animation sportive inhabituelle : plusieurs centaines d'étudiants des U.E.R.E.P.S. (unité d'enseignement et de recherche pour l'éducation physique et sportive) de la région parisienne ont organisé un spectacle « gymnique et rythmique » pour marquer leur détermination à devenir « prof de gym » et donc réclamer des créations de postes.

Venus des U.E.R.E.P.S. de Nanterre, d'Orsay et de Lacretelle (Paris 15e), les étudiants parisiens ont été rejoints le 4 novembre, par leurs camarades de province pour une journée d'action à Paris. Grâce à plusieurs manifestations organisées en différents points de la capitale, ils souhaitent attirer l'attention du public et des élus avant l'examen du budget 1983 à l'Assemblée nationale. *« Nous sommes trois mille étudiants en éducation physique, et le gouvernement offre deux cent cinquante postes cette année, alors qu'il manque vingt mille professeurs pour assurer l'enseignement adéquat à tous les élèves ! »*, protestent-ils.

Par ailleurs, quelques dizaines de professeurs d'éducation artistique, parents d'élèves et artistes contractuels des académies de Paris se sont rassemblés, mercredi 3 novembre, sur l'esplanade des Invalides à l'appel du Comité national pour l'éducation artistique (C.N.E.A.). Ils entendaient, au moment de l'examen du budget de la culture, faire pression sur les élus et protester contre *« la suppression de dix mille heures de dessin et de musique à cette rentrée »*. Des délégations du C.N.E.A. ont été reçues à l'Assemblée nationale par l'U.D.F., le R.P.R. et le P.S.

Le ministère de l'éducation nationale avait publié, le 2 novembre, un communiqué reconnaissant que *« certains enseignements artistiques avaient dû être provisoirement suspendus dans plusieurs lycées et transférés dans des collèges »* (1), mais précisant que *« dans un deuxième temps, le rectorat de Paris a pu rétablir l'ensemble des moyens permettant d'assurer ces enseignements facultatifs dans les lycées concernés »*.

(1) L'éducation musicale et les arts plastiques sont obligatoires au collège et facultatifs au lycée.

Le meilleur de chaque siècle est dans la GF.



Livre préféré de tous ceux qui aiment Stendhal, *Lucien Leuwen* doit être compris comme le "roman de formation" le plus exemplaire du XIXe siècle.

Stendhal - Lucien Leuwen.
Tome 1 : 416 pages.
Tome 2 : 608 pages.
Chaque volume 25 F.



"Dans les *Nouvelles romaines*, Moravia retrouve sa connivence foncière avec le petit peuple de Rome, sa patrie profonde et pittoresque et le lieu d'un certain bonheur d'être dans une dolce vita qui n'a rien de fellinien..." N. Frank.

Alberto Moravia - Nouvelles romaines. Une traduction de Claude Poncet.
320 pages, 16 F.

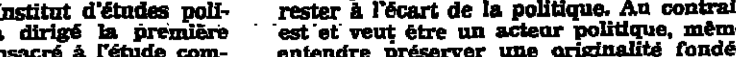


Des trois romans d'aventures que le jeune Balzac écrivit sous l'influence de Walter Scott, *Annette et le criminel* est le plus attachant. C'est une œuvre à l'imagination débordante, mais aussi un roman d'amour passionné.

Honoré de Balzac - Annette et le criminel.
448 pages, 19 F.

GF-Flammarion.

POLITIQUE



LE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LA PROTECTION DE L'ÉPARGNE

Le Sénat supprime les certificats d'investissement et les titres participatifs

Le Sénat a examiné, mercredi 3 novembre, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, après l'avoir notablement modifié.

M. Jacques Delors explique que *« le développement de l'épargne est d'abord affaire de créativité »*, ce qui justifie que soient proposées la modernisation des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, la création de certificats d'investissement et de titres participatifs en faveur notamment des entreprises à majorité d'État, et celle de fonds communs de placement à risques. Après avoir une nouvelle fois suggéré l'idée d'un plan d'épargne industrielle, sur le modèle de l'épargne-logement, le ministre de l'économie et des finances insiste sur l'ambition du gouvernement qui est *« de poursuivre l'effort entrepris depuis quelques années pour développer le marché des obligations et rendre aux Français le goût des capitaux à risques »*.

M. Monory (Un. cent., Vienne), rapporteur de la commission des finances, dresse le bilan de la loi de 1978 — dite loi Monory. L'ancien ministre de l'économie note que le scepticisme qui se manifestait alors n'était pas justifié. Il juge positives les dispositions du texte proposé, qui simplifient l'accès au mécanisme boursier, de même que celles visant la protection de l'épargne et de l'épargnant. En revanche, il s'inscrit contre la création de produits nouveaux tels les certificats d'investissement, les titres participatifs et les fonds communs à risques. « *L'imagination ne doit pas conduire à créer des formules dangereuses* », observe-t-il.

M. Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) indique que la commission des lois, dont il est le rapporteur pour avis, n'est pas hostile à « l'esprit » du texte.

M. Duffaut (P.S., Vaucluse), estime que la loi Monory *« a eu du bon »*, mais qu'elle *« n'a pas réussi à réconcilier les Français avec l'actionnariat »*. *« Les gens n'ont souscrit que pour bénéficier des avantages fiscaux »*, constate-t-il. M. Jargot (P.C., Isère) s'interroge sur l'efficacité et le coût des mesures proposées. Il déclare : *« Celles-ci ne visent pas à accroître le niveau de l'épargne, mais à rentabiliser certains placements. Elles n'intéressent qu'une frange étroite de population disposant déjà de revenus élevés et qui bénéficiera de nouveaux dégrèvements fiscaux représentant une lourde charge pour l'État. Elles hypothèquent toute réforme tendant à rendre la fiscalité plus juste, sans garantir que les fonds ainsi drainés iront bien vers l'investissement et la création d'emplois. Il faudrait commencer par contrôler plus efficacement les profits spéculatifs et donner pour cela plus de pouvoirs aux comités d'entreprise. »*

M. Poncelet (R.P.R., Vosges), considère que le texte « consolide » les dispositions de la loi Monory et celles de l'avoir fiscal. *« Voilà un changement dans la continuité qui ne peut que recevoir notre agrément »*, note l'ancien secrétaire d'État au budget, qui ajoute : *« Ce projet ne suffira pas à effacer les effets de dix-huit mois de gestion socialo-communiste. »*

Dans la discussion des articles, le Sénat confirme — comme le souhaite M. Delors — la suppression de l'obligation du dépôt de la liste des souscripteurs lors des opérations d'augmentation de capital. Suivant la proposition du rapporteur pour avis, le Sénat supprime l'exigence des bulletins individuels de souscription en cas d'intervention d'un intermédiaire financier dans une opération d'augmentation de capital. Il les remplace toutefois par un bordereau récapitulatif énonçant nombre des actions souscrites. l'identité des souscripteurs et le

A l'article 4 qui tend à abréger le délai de réalisation d'une augmentation de capital, M. Dailly, avec l'accord de M. Delors, fait adopter un amendement qui prévoit qu'une telle augmentation sera réputée réalisée dès lors qu'un ou plusieurs établissements de crédit auront garanti d'une manière irrévocable sa bonne fin, cette dernière devant faire l'objet d'un acte écrit. Le même amendement porte de trente à soixante jours le délai maximal dans lequel le versement du quart *du nominal et de la totalité de la* prime d'émission devra être effectué par l'entreprise de crédit.

Une nouvelle catégorie d'obligations

En séance de nuit, les sénateurs approuvent un amendement de la commission des lois introduisant dans le droit des sociétés une nouvelle catégorie d'obligations : les obligations avec bons de souscription (ou, selon la terminologie britannique, « obligations à warrant ») qui permettent à l'épargnant, explique M. Dailly, de *« mieux répartir ses risques »* et à la société de *« réaliser en une seule fois une double opération de financement, l'emprunt obligataire et la souscription des actions »*.

Créés par le projet de loi, les certificats d'investissements sont destinés, selon M. Monory, à Matra, Dassault, Elf et Total dans lesquelles l'État dispose d'une minorité de blocage. L'ancien ministre estime que le gouvernement à tous les moyens d'augmenter, s'il le souhaite, le capital de ces entreprises sans avoir besoin d'introduire cette novation. Les certificats d'investissements ne sont, indique-t-il, que des actions sans droit de vote et sans dividende prioritaire. Après avoir repoussé l'article instituant ces certificats, le Sénat supprime celui créant les « titres participatifs » que seuls peuvent émettre le secteur public et les coopératives.

En revanche, les deux rapporteurs acceptent la création de « fonds communs de placement à risques, le ministre de l'économie ayant accepté de ramener de 50 à 40 % le pourcentage d'actions non cotées dans un tel fonds et de cinq à trois ans le délai d'immobilisation.

Sur la proposition de M. Monory et de la commission des finances, les collectivités territoriales sont exemptées de l'obligation faite à toutes les personnes (notamment les établissements publics) qui émettent dans le public d'établir une note d'information, mise à la disposition des éventuels souscripteurs, qui porte sur l'organisation *et l'ensemble de la situation de* l'émetteur.

La Haute Assemblée rebaptise ensuite la COB, qui devient la « Commission des opérations de « commission des opérations de Bourse et de surveillance de certains placements ».

Le projet est ensuite adopté, les sénateurs socialistes et communistes se prononçant contre, en raison des modifications apportées par le Sénat. — A. Ch.

M. Fourcade critique le budget de la culture

Dans son rapport sur le budget de la culture 1983, présenté le 3 novembre devant la commission du Sénat, M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, critique, outre le *« défaut de priorités culturelles »*, un *« emploi des crédits insuffisamment contrôlé et maîtrisé »*. M. Fourcade prend notamment les exemples du théâtre, où les accroissements des moyens ne se révèlent pas toujours un *« facteur d'amélioration de la diffusion culturelle »* ; du cinéma, où l'avance sur recettes est, selon lui, *« dénaturée »* parce que devenue *« subventions de recherche »* ; de la délégation aux arts plastiques, sa structure *« nébuleuse et complexe »* et le regroupement sous son autorité d'actions assez diverses pour lui faire évoquer un *« inventaire à la Prévert »*.

« Dirigisme » dans la décentralisation

Passant en revue ce qu'il appelle les carences de la maîtrise d'ouvrage culturelle, technique et financière, M. Fourcade se montre très préoccupé des futures opérations d'aménagement (Opéra à la Bastille, cité musicale de la Villette, Institut du monde arabe, Grand Louvre, exposition universelle). Il estime enfin que le budget *« n'est pas exclusif de dirigisme culturel »*, notamment en ce qui concerne la décentralisation, où les crédits sont *« déconcentrés »* et non *« décentralisés »*, en fonction des buts du ministère plus que des objectifs des régions.

Pour montrer qu'il ne voit pas dans ce budget l'*« amorce d'une politique durable »*, et parce qu'il prévoit de grosses difficultés dès 1984-1985, M. Fourcade propose au Sénat de voter ce budget sous réserve de deux amendements : l'un réduit les autorisations de programmes et les crédits de paiements *« afin d'étaler dans le temps la réalisation d'opérations prévues sans que n'aient été cernées les contraintes techniques et artistiques qu'elles impliquent »*.

L'autre amendement demande la suppression de la subvention d'investissement (70,5 millions de francs) du Centre national des arts plastiques (1), *« établissement dont l'organisation administrative est complexe et la justification culturelle très vague »*, et disposant de crédits importants *« en vue d'actions dont on comprend mal le regroupement : musée de la bande dessinée, espaces d'expositions, création industrielle, école de photographie, subvention d'équipement à la villa Médicis »*.

(1) Créé par décret, le 15 octobre 1982, le Centre national des arts plastiques (CNAP), placé sous la tutelle de la délégation aux arts plastiques, est un établissement public à caractère administratif, avec conseil d'administration et conseil d'orientation. Il a pour mission la commande et la production d'objets d'art, ainsi que l'enseignement et la diffusion des arts plastiques. Il achète et commande pour le compte de l'État, assure la gestion des écoles nationales d'art, administre les manufactures et le mobilier national, peut réaliser des opérations commerciales.

Présenté comme un outil de travail, permettant d'éviter les lenteurs administratives, par M. Claude Mollard, *délégué aux arts plastiques* et responsable du CNAP, celui-ci aura à gérer en 1983, près de la moitié des crédits accordés aux arts plastiques.

M. Barre : ou une autre manière d'être « ailleurs »

M. Barre a rénoué, mercredi 3 novembre, avec l'enseignement, à l'Institut d'études politiques de Paris, où il a dirigé la première séance d'un séminaire consacré à l'étude comparative des politiques économiques des pays industrialisés. L'ancien premier ministre a ainsi repris avec plaisir un rôle de professeur qu'il n'avait jamais vraiment abandonné.

Mais son propos public s'écarte désormais de l'exposé sévère d'un économiste désireux de rester à l'écart de la politique. Au contraire, il est et veut être un acteur politique, même s'il entendre préserver une originalité fondée en quelque sorte sur une autre manière de se situer... ailleurs. Déjà son nom apparait aux côtés de ceux de MM. Chirac et Giscard d'Estaing quand il s'agit de distinguer les leaders de l'opposition. Bref, il est dans la course.

« Les gens ne comprennent pas bien. » Au hasard d'un entretien, cette petite phrase revient souvent dans la bouche de M. Raymond Barre. Premier ministre, il a pu juger, à l'aune de son impopularité, combien était grande cette incompréhension. *« Opposant solitaire »*, comme il se définit lui-même, il entreprend patiemment de la combattre. Non pas tant pour justifier sa politique passée que pour *« préparer l'avenir »*, favoriser l'effort de réflexion *« nécessaire »*, éclairer les Français *« désorientés »*.

A son pas, M. Barre a ainsi parcouru, en quelques mois, une quinzaine de départements. Parfois, il a fallu refuser du monde et *« jouer »* à *« guichets fermés »*.

L'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing serait-il devenu populaire ? Pas encore. Mais s'il cherche à le devenir, c'est avec la volonté de ne rien sacrifier à ses convictions, de ne pas user de démagogie. M. Barre souhaite respecter une morale en politique : celle qui consiste à dire la vérité et à rester fidèle à soi-même. *« A long terme, en dépit des vicissitudes, c'est la morale qui gagne en politique. »*. C'est là sa certitude et sa règle de conduite. Il le souligne volontiers, et, quand il rend hommage à Pierre Mendès France, c'est l'homme qui n'a *« jamais sacrifié ses convictions à sa carrière »* qu'il célèbre. Une telle démarche n'est pas singulière. D'autres que M. Barre, en l'adoptant, se sont forgé une image.

« Je n'ai pas changé »

Opposant, M. Barre l'est et l'a été dès le premier jour de la victoire de la gauche. Bien sûr, il s'est imposé ou a imposé à ses interlocuteurs un devoir de réserve, de discrétion. Mais, dès le mois de septembre 1981, dans une interview au journal *Rhône-Alpes*, il estimait que les *« décisions annoncées* [par le gouvernement] *menacent l'avenir de la France et le sort des Français »*.

Au terme d'une année, sa condamnation devient plus précise. M. Barre chiffre le bilan et juge : *« L'échec est total et cinglant. »* Cette condamnation — sans appel — ne se limite pas à la politique économique et sociale du gouvernement. M. Barre dénonce pareillement les *« glissements très graves pour l'avenir »* en matière notamment de sécurité, de justice, d'enseignement, de culture, et il s'inquiète de l'orientation donnée à la politique étrangère. L'ancien premier ministre cherche ainsi à échapper à ce qui est devenu un moule trop étroit, celui de *« meilleur économiste de France »*.

A ceux qui croient discerner une certaine « droitisation » de son langage, notamment en matière de sécurité, il précise : *« Je n'ai pas changé. »* M. Barre se réfère aux convictions qui ont toujours été les siennes. Il dit refuser d'entrer dans les querelles de doctrine et ne pas *condamner au nom de quelque anti*-socialisme ou anticommunisme. *« Cela m'est égal d'être classé à droite »*, ajoute-t-il. *« Les notions de droite et de gauche n'ont pas grand sens. Le gouvernement est-il à gauche quand il ampute le pouvoir d'achat ou est-il à droite ? (...) La France est en train de se perdre dans des discussions stériles... Ce ne sont pas les classements qui importent, mais la réflexion sur la France dans le monde de demain. »* Une réflexion qui, selon M. Barre, manque cruellement au débat politique *« pénétré d'idéologies confuses »* et *« d'un provincialisme hexagonal qui méconnaît les réalités nationales et internationales »*.

A la maturation de cette réflexion, M. Barre emploie ses talents de pédagogue. Il privilégie le travail sur le terrain, un travail qui s'inscrit dans la durée. Le député du Rhône n'escompte pas une disparition rapide du régime actuel. Il *« laisse ce calcul à d'autres »*. Il pense simplement que, dans la perspective des vingt-cinq prochaines années, le socialisme ne *« paraît pas aller dans le sens de l'histoire »*. Il parle *sur un autre type de société* : la société libérale avancée, qui ne devrait rien, ou si peu, au libéralisme classique ou au « paléolibéralisme ».

M. Barre parle de *« libéralisme moderne »*, M. Giscard d'Estaing de *« libéralisme du futur »*. Les deux hommes se retrouvent au sein du Conseil pour l'avenir de la France créé par l'ancien président de la République. Sa participation à ce conseil n'empêche pas M. Barre d'organiser son propre état-major constitué d'anciens collaborateurs, d'amis et d'experts. Ils diffusent leurs propres rapports et publieront avant la fin de l'année une lettre mensuelle dont M. Barre signera l'éditorial.

Un polémiste

Professeur toujours, M. Barre se double d'un polémiste qui n'hésite pas, au fil des dîners-débats qu'il anime en province, à recourir aux petites phrases cinglantes, notamment quand il fustige ceux qui *« pour défendre de médiocres petits intérêts ont contribué au succès de l'actuel pouvoir »*.

Mais il sait aussi oublier l'ironie cinglante pour l'humour, et la froideur de l'ancien chef du gouvernement pour l'amabilité et la courtoisie qu'apprécient ses électeurs lyonnais. Sans se soucier d'être taxé de *« donneur de leçons »*, il va son *« bonhomme de chemin »* sans se plier, dit-il, à ce qu'il appelle *« les jeux et les rites du microcosme politique »*.

Il prêche l'union de l'opposition et, au nom de la loyauté, refuse en public de porter des jugements explicites sur M. Giscard d'Estaing ou sur M. Chirac. Il se révèle pourtant, en privé, un censeur sévère de ce dernier, dont il dénonce volontiers la démagogie.

Soucieux de préserver sa liberté d'action et de parole, il persiste *dans son refus* de tout embrigadement et n'hésite pas à se prononcer, à l'occasion, en faveur de telle mesure du gouvernement quand il l'estime nécessaire.

M. Barre envisagerait-il de prendre la tête d'un mouvement ? Il écarte cette hypothèse : *« Il ne faut pas tomber dans le piège de la création d'un parti. »* Les supputations sur les « présidentiables » et sur son éventuelle candidature sont balayées d'un geste irrité de la main. C'est le type même de débat ou de réflexion qu'il juge fastidieux, prématuré et pour le moins ridicule : *« A six ans de distance, l'avenir n'appartient à personne. On ne peut juger dès maintenant quelle sera l'évolution de la France en se référant à des schémas du passé qui n'auront plus cours. »*

Pour l'heure, M. Barre s'efforce d'élargir son audience, au delà du patronat. Il se défend d'avoir jamais organisé son plan de carrière ou calculé son *cursus honorum*, *« sinon*, dit-il, *j'aurais commencé à faire de la politique à l'âge de vingt-cinq ou trente ans »*.

Il aime cette image du cow-boy qui, en haut de la montagne, *« regarde le chemin où se pressent de très nombreux cavaliers »*. Il prétend, pour la conforter, rester à l'écart de toute l'agitation du monde politique et de ses querelles politiciennes. Il y participe cependant à sa manière, qui est d'être présent — même s'il se situe « ailleurs », comme disait M. Jobert, — d'occuper le terrain, de prendre date et peu à peu de se poser en homme du recours, sorte de *« paratonnerre du cataclysme »*, selon le mot d'un de ses anciens ministres, M. Fourcade. Encore faudrait-il qu'il y ait un cataclysme.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

TUNISIE

Fantastique, une semaine au soleil.

1995 F

tout compris*

À l'Hôtel-Club Oamarit*** à Jerba Zarzis.

Tennis. Equitation.

*1 semaine en pension complète (vin à table inclus) au départ de Paris ou de Lyon.

(Vols spéciaux du 12 Novembre au 16 Décembre 82 et du 7 au 27 Janvier 83.)

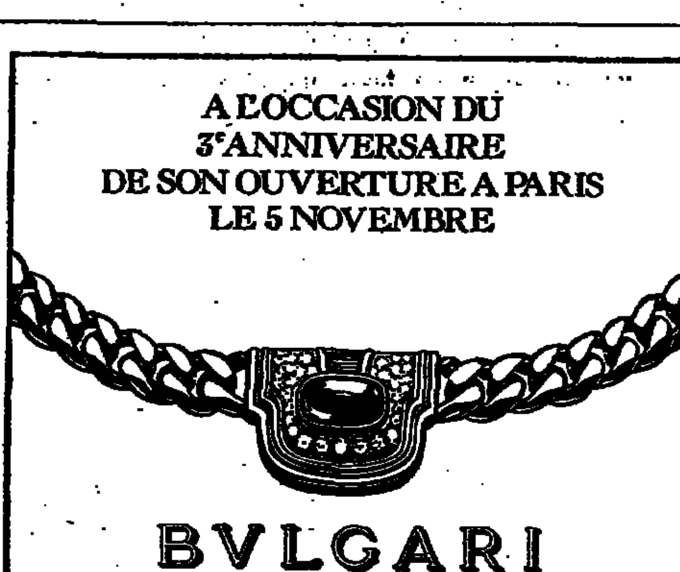
Lic. A 504 France Intercontinental Paris

REPUBLIQUE TOURS

Le droit de choisir.

Tél. : Paris : (1) 355.39.30 - Tél. : Lyon : (7) 837.72.38.

A L'OCCASION DU 3e ANNIVERSAIRE DE SON OUVERTURE A PARIS LE 5 NOVEMBRE



BVLGARI

FERA DON DE 10% DES RECETTES DE CE JOUR A LA CROIX ROUGE FRANÇAISE.

HOTEL PLAZA-ATHÉNÉE

27 AVENUE MONTAIGNE PARIS TÉL. 723.89.89

Augustin Girard avec la collaboration de Geneviève Gentil

Développement culturel

Expériences et politiques

DALLOZ-UNESCO

en vente chez votre libraire

volume broché 16 × 24, 174 pages

Prix public TTC : 60 F

DALLOZ 11, rue Soufflot - 75005 PARIS

TUNISIE

Fantastique, une semaine au soleil.

1995 F

tout compris*

À l'Hôtel-Club Oamarit*** à Jerba Zarzis.

Tennis. Equitation.

*1 semaine en pension complète (vin à table inclus) au départ de Paris ou de Lyon.

(Vols spéciaux du 12 Novembre au 16 Décembre 82 et du 7 au 27 Janvier 83.)

Lic. A 504 France Intercontinental Paris



REPUBLIQUE TOURS

Le droit de choisir.

Tél. : Paris : (1) 355.39.30 - Tél. : Lyon : (7) 837.72.38.

مكرر من الأصل

[هكذا من الأصل]

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 3 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand.

Au terme des délibérations le communiqué suivant a été diffusé :

● TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sur la proposition du ministre des P.T.T., le conseil des ministres a approuvé le lancement d'un programme d'équipement du pays en réseaux câblés de télécommunication. L'exploitation de ces nouvelles infrastructures sera largement décentralisée. La réalisation technique sera assurée par les P.T.T.

Un premier objectif d'un million quatre cent mille prises de raccordement commandées à l'industrie d'ici à 1985 a été retenu. La technologie des fibres optiques sera utilisée le plus tôt possible et à grande échelle.

La décision de lancement du satellite franco-allemand T.D.F. 1; confirmée par le conseil des ministres, s'inscrit dans la même perspective.

Le développement des réseaux de communication n'aura de sens pour notre pays que s'il s'accompagne d'un effort vigoureux en faveur du développement des industries culturelles françaises susceptibles d'offrir à l'ensemble des utilisateurs des programmes répondant à leurs besoins. Une mission interministérielle sera créée pour coordonner ces actions. Elle sera chargée d'établir, avant deux mois, un avant-projet de « plan national pour l'expansion des industries de programmes » (voir page 27).

● ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Madame le ministre délégué auprès du premier ministre, ministre des droits de la femme, a présenté un projet de loi relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, conformément aux grandes orientations arrêtées par le conseil des ministres du 29 septembre 1982.

Ce texte, qui porte modification du code du travail et du code pénal, introduit dans le droit français les règles relatives à l'égalité professionnelle fixées par la directive du 9 février 1976 de la Communauté économique européenne. Il institue le principe général de non-discrimination entre les femmes et les hommes dans le monde du travail. Les contrats de travail et les conventions collectives devront être à l'avenir conformes à ce principe.

Le projet de loi crée pour les femmes des droits nouveaux ainsi que les moyens de leur mise en œuvre.

Contrairement à ce que prévoyait jusqu'à présent le code pénal, le « motif légitime » ne pourra plus être opposé par un employeur pour exercer une discrimination à l'encontre des femmes au moment de l'embauche ou dans les offres d'emploi.

Tout licenciement prononcé par un employeur comme sanction à l'encontre d'une salariée qui aura intenté une action en justice contre lui sur le fondement de l'égalité professionnelle sera considéré comme nul.

Enfin, le projet de loi accorde aux syndicats représentatifs la possibilité d'agir en justice pour le respect de l'égalité professionnelle, au profit d'un salarié, sans avoir reçu mandat de celui-ci, mais à condition de l'avoir averti et sous réserve qu'il ne s'y soit pas opposé.

La mise en œuvre de ces nouveaux droits s'appuiera sur des plans d'égalité professionnelle établis soit à l'initiative des employeurs ou des comités d'entreprise, soit sur injonction du juge à l'égard d'un chef d'entreprise qui aura méconnu le principe de non-discrimination.

Les progrès en matière d'égalité professionnelle seront mesurés tant au sein de l'entreprise par un rapport annuel remis au comité d'entreprise que sur le plan national par les travaux d'un conseil supérieur de l'égalité professionnelle associant les partenaires sociaux à l'application de la loi (*le Monde* du 21 octobre).

● POLITIQUE DE L'EAU

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur les orientations de la politique de l'eau, fondées sur quatre priorités :

– une gestion des ressources en eau associant plus étroitement les différentes parties prenantes : collectivités locales, agences de bassin, usagers ;

– un effort accru d'entretien, de mise en valeur et de préservation des zones sensibles de nos lacs et de nos rivières ;

– une relance des travaux d'assainissement et d'aménagement en vue de mieux lutter contre les inondations et la sécheresse et d'améliorer la qualité des eaux ;

– la coordination de la recherche et l'accroissement de la coopération avec les pays du tiers-monde.

Ces orientations supposent la révision de la loi du 16 décembre 1964 relative au régime des eaux, afin d'adapter l'organisation de la gestion de l'eau à la décentralisation. La participation des élus aux organismes de bassin sera renforcée. Des schémas d'aménagement de bassin et des cartes départementales d'objectifs de qualité seront mis en place pour servir de cadre à l'exercice du pouvoir réglementaire.

La lutte contre les pollutions urbaines sera favorisée par une intervention accrue des agences de bassin dans le financement des réseaux d'assainissement.

Dès la fin de l'année 1982, des informations précises sur le prix et la qualité de l'eau potable seront régulièrement mises à la disposition des consommateurs.

Le ministère de l'environnement conclura en 1983 et 1984 une vingtaine de « contrats de rivière » avec des regroupements de communes ou des associations pour promouvoir des actions cohérentes et concertées de restauration des rivières les plus sensibles.

Enfin, dans chaque région, le caractère de certaines rivières présentant un intérêt écologique particulier sera préservé.

● CHARBON

Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, chargé de l'énergie, a présenté une communication sur la politique charbonnière (voir page 30).

● COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes et le ministre de la mer ont rendu compte du déroulement du conseil des Communautés des ministres chargés de la pêche.

Un compromis d'ensemble sur une politique commune des pêches, présenté par la Commission, a été adopté par neuf Etats membres, le Danemark soumettant sa position définitive à la consultation de son Parlement le 5 novembre prochain.

Le résultat de cette rencontre sauvegarde les droits et les intérêts essentiels des pêcheurs français en matière d'accès aux zones de pêche et de possibilités de capture.

LE PROJET DE LOI SUR LES « SÉQUELLES » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Commission des lois et groupe socialiste du Sénat sont pour un retour au texte initial du gouvernement

Le président de la République et le gouvernement ont trouvé dans le Sénat un allié dans le conflit qui les oppose aux députés socialistes sur la question de savoir si les officiers généraux doivent ou non bénéficier des dispositions du projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord. D'une part, le groupe socialiste du Sénat, d'autre part la commission des lois de la Haute Assemblée ont décidé, mercredi 3 novembre, que les officiers généraux ne devaient pas être exclus du champ d'application de la loi comme en avait décidé l'Assemblée nationale le 21 octobre par le vote de deux amendements de M. Jospin.

Après avoir entendu les explications de leur ancien collègue, M. Raymond Courrière, qui était sénateur de l'Aude avant d'être nommé secrétaire d'État aux rapatriés, les élus socialistes ont décidé d'apporter leur soutien aux amendements du gouvernement rétablissant le texte initial du projet. Seuls quatre sénateurs ont marqué leur désaccord : M. Pierre Noë (Essonne), M. Bernard Desbrières, sénateur de Saône-et-Loire, département dont M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et co-signataire des amendements de M. Jospin, est également l'élu, et MM. André Méric, président du groupe, et Marcel Debarge. Ces deux derniers sont restés ainsi fidèles au vote qu'ils avaient exprimé lors du bureau exécutif du P.S., le 20 octobre, en faveur de l'exclusion de tous les officiers du bénéfice de la loi. Ces quatre élus ne devraient pas pour autant se démarquer de la position de leurs collègues lors de la discussion en séance publique et ils respecteront, selon toute vraisemblance la discipline de vote.

En commission des lois, le rapporteur, M. Marcel Rudloff (Union centriste) n'a guère rencontré de difficultés pour faire adopter les deux amendements qui rétablissent le texte initial du projet avec référence expresse au statut général des militaires. En outre, la commission a approuvé, sur sa proposition, un amendement tendant à ce que les victimes des faits amnistiés bénéficient des mêmes dispositions que celles prévues par le projet de loi en faveur des auteurs de ces faits. Ainsi la commission sénatoriale entend donner la possibilité, si nécessaire, de revaloriser les pensions des victimes par révision de carrière.

Prévue aux alentours du 17 novembre, la discussion du projet de loi se présente de façon fort paradoxale : la majorité sénatoriale favorable à l'opposition apporte son soutien au gouvernement à propos d'un texte sur lequel députés et sénateurs ont, en l'état actuel des choses, des positions antagonistes.

A. Ch.

Les élections municipales à Paris

M. JUPPÉ (R.P.R.) LANCE TROIS DÉFIS A M. QUILÈS (P.S.)

M. Alain Juppé, collaborateur de M. Jacques Chirac et candidat R.P.R. aux élections municipales dans le XVIIIe arrondissement de Paris, a répondu aux propos de M. Paul Quilès, chef de file des candidats socialistes, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* daté du 3 novembre.

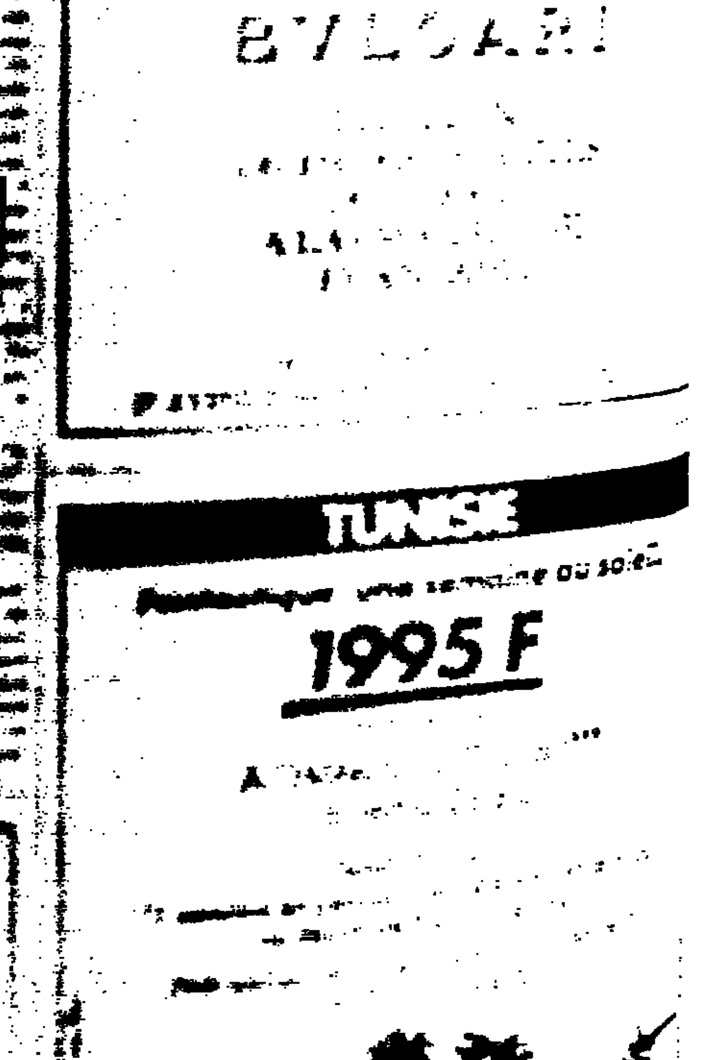
M. Juppé a tout d'abord déclaré, jeudi 4 novembre, à Europe 1 : « *Il sera difficile de prouver qu'on est un mauvais gestionnaire lorsqu'on mène à bien autant de réalisations que Jacques Chirac, tout en maintenant pendant six ans la progression moyenne des impôts locaux au niveau de la hausse des prix.* »

M. Quilès ayant estimé que M. Chirac est « *le chef d'une droite démagogique se situant parfois aux franges de la tradition républicaine* », M. Juppé a lancé au leader socialiste trois défis :

« *Peut-il trouver dans les actes et les déclarations de Jacques Chirac, depuis qu'il fait de la politique, le moindre commencement d'argument pour étayer sa calomnie ?*

» *Peut-il trouver dans les comportements et les propositions du R.P.R., depuis qu'il existe, la moindre entorse à la tradition républicaine que nous revendiquons, avec fierté, comme la nôtre ?*

» *Peut-il rejeter aux franges de cette tradition républicaine les millions d'électeurs gaullistes qui nous font confiance et dont le modèle n'a pas cessé d'être l'homme qui, un soir d'avril 1969, a quitté de lui-même la magistrature suprême parce qu'il n'avait plus le soutien du peuple ?* »





novembre!
un mois exceptionnel pour l'achat de votre PEUGEOT ou TALBOT



Le meilleur prix — le meilleur service

NEUBAUER

M. GÉRARD 821.60.21

pour la première fois aux

FOURRURES GEORGE V

GRANDE PARADE DES VISONS

18% D'ESCOMPTE sur tous LES VISONS

MANTEAUX

Vison dark	~~16 850F~~	13800F
Vison dark allongé	~~19750F~~	16190F
Vison pastel	~~21750F~~	17830F
Vison pearl	~~22750F~~	18650F
Vison lunaraine	~~26750F~~	21900F
Vison Koh-I-Noor lustré	~~22750F~~	18650F
Vison Blackglama	~~26750F~~	21900F
Vison Black Diamond EXCLUSIVITE GEORGE V	~~42750F~~	35000F
VESTES		
Vison dark "nid d'abeille"	~~14750F~~	12000F
Vison saphir et blanc	~~15750F~~	12900F
MANTEAUX Longs du soir		
Vison dark	~~45000F~~	36900F
Vison Koh-I-Noor	~~48000F~~	39350F



15% D'ESCOMPTE sur toutes les autres fourrures

Manteaux et vestes. Renard argenté, bleu, roux shadow. Castor canadien, (réserve du Quebec) Ragondin, Marmotte du Canada, Astrakan Swakara, Loup canadien, Zibeline de Russie, Chinchilla, Lynx.

MANTEAUX

Renard argenté	~~55000F~~	46750 F
Lynx canadien	~~75000F~~	63750 F
Zibeline russe	~~125000F~~	106000 F
Renard Shadow	~~23750F~~	20000 F
Renard bleu	~~14750F~~	12500 F
Loup canadien	~~13850F~~	11700 F
Astrakan Swakara noir	~~8750F~~	7400 F
Castor naturel	~~23750F~~	20000 F
Castor rasé	~~13250F~~	11200 F
Ragondin allongé	~~7850F~~	6600 F
Marmotte canadienne	~~14750F~~	12500 F
Queue de Vison dark	~~8750F~~	7400 F
Rat d'Amérique	~~10750F~~	9000 F

VESTES

Loup garni renard blanc	~~10850F~~	9200 F
Zibeline	~~46000F~~	39000 F
Rat d'Amérique	~~6750F~~	5700 F
Renard bleu	~~5450F~~	4600 F
Ragondin	~~4850F~~	4100 F
Agneau Béarn	~~1350F~~	1150 F
Agneau Doré	~~3150F~~	2650 F
Astrakan Swakara	~~3850F~~	3250 F
Coyote	~~7850F~~	6650 F

PELISSES

Intér. Opossum d'Australie	~~3450F~~	2900 F
Intérieur Lapin	~~3250F~~	2750 F

9 MOIS DE CREDIT GRATUIT

Ces escomptes de 18% et 15% seront effectués directement à nos caisses sur tout achat

FOURRURES GEORGE V
40, Avenue George V
Paris 8e
magasin ouvert sans interruption tous les jours de 9 h 30 à 19 h 00 sauf le dimanche.

Le Monde

société

DÉFENSE

M. HERNU : la marine ne remplacera pas nombre pour nombre ses bateaux de guerre

« *La mission prioritaire de la marine demeure sa participation à la force nucléaire stratégique* », a déclaré, mercredi 3 novembre à Brest, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui présidait la cérémonie de départ du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* pour sa croisière annuelle autour du monde avec les officiers-élèves de Navale à son bord. « *Naturellement, un choix aussi déterminé, dans un environnement économique difficile, a exigé de fixer, pour le reste des forces, des priorités et de nouvelles échéances* », a ajouté le ministre.

« *La marine, armée de la polyvalence et de la mobilité, devra donc développer sa capacité à participer aux opérations d'assistance rapide et de maintien de la paix dans le monde. Ceci se signifie pas que les moyens en service aujourd'hui doivent être reproduits nombre pour nombre, tonne pour tonne* », a déclaré M. Hernu, qui a rappelé que, dès 1983, la France disposera en permanence de trois sous-marins lanceurs d'engins à la mer.

Le ministre de la défense entendait, de toute évidence, répondre à des constatations de la commission de la défense à l'Assemblée nationale sur le projet de budget de la marine pour 1983. Selon M. Jacques Huyghues des Étages, député P.S. de la Nièvre et rapporteur de la commission, « *la marine ne dispose que de crédits insuffisants pour les constructions neuves de la flotte et pour l'entretien* » et, selon M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, la marine a commandé en 1982 à peine 7 000 tonnes de bâtiments alors qu'il faudrait commander de 12 000 à 13 000 tonnes par an.

UN ORDINATEUR AMÉRICAIN POUR DES ESSAIS DE MISSILES FRANÇAIS

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a autorisé la Délégation générale pour l'armement (D.G.A.) à acquérir, l'an prochain, un ordinateur de conception américaine pour les expérimentations de missiles balistiques à partir du Centre d'essais des Landes (CEL) à Biscarrosse. Cet ordinateur de la société américaine System Engineering Laboratory (SEL) remplacera un ordinateur, ancien, de C.I.I.-Honeywell-Bull.

Il s'agit d'un ordinateur rapide et puissant, travaillant en temps réel à 32 bits pour des calculs de trajectoire de missiles et la surveillance du vol balistique, y compris la destruction de l'engin en cas de mauvais fonctionnement. Ce système SEL devra être en place en 1983 dans les Landes.

On explique, de source officielle au ministère de la défense, qu'il n'existait pas de matériel équivalent (aussi puissant et en temps réel) de construction française et que, dans le marché pour le compte de la D.G.A., il aurait fallu associer des processus vectoriels américains à un mini-ordinateur français pour obtenir la puissance exigée et remplir la mission demandée.

Caméra7
photo/ciné/son
vidéo/audiovisuel
GRAND CHOIX DE TITRES
V.H.S. ET BETAMAX
7, rue La Fayette 75009 Paris
Tél. 874-84-43 + 878-37-25

Les mésaventures d'un conseiller général R.P.R. en Turquie

Un tapis encombrant

De notre correspondant

Besançon. – Accusé du vol d'un tapis par les autorités turques, M. Claude Salomon, conseiller général R.P.R. du Doubs, a regagné la France le 2 novembre. Arrêté le 16 août à l'aéroport d'Istanbul M. Salomon a été détenu pendant soixante-douze jours. Après de nombreuses démarches effectuées tant à Istanbul qu'auprès du ministère français des relations extérieures, une mise en liberté sous caution de 20 livres turques (environ 1 000 francs) avait été prise à son égard le 26 octobre. Toutefois, M. Salomon était assigné à résidence au consulat général de France à Istanbul en attendant sa comparution devant la justice turque, fixée au 9 décembre.

Il semble que la crainte de voir s'éterniser la procédure dont il était l'objet l'ait conduit à s'exonérer de la contrainte imposée par les autorités turques puisque, au risque de placer la chancellerie dans une situation délicate, M. Salomon prenait le parti de franchir à pied la frontière turque pour gagner la Grèce dans la nuit du 30 au 31 octobre, en compagnie de M. Georges Gruillot, président du conseil général du Doubs. Ce dernier aurait, au terme d'une enquête menée sur place pendant plusieurs jours « *avec des amis turcs* » établi l'innocence de son collègue, « *victime d'une machination* » organisée par deux commerçants d'Istanbul.

Selon M. Gruillot, le commerçant, qui aurait vendu pour 7 000 francs le tapis de prières dont M. Salomon avait été trouvé porteur alors qu'il allait prendre l'avion pour entrer en France, le 16 août, au terme d'un voyage de caractère touristique, se serait entendu avec un de ses confrères pour que ce dernier assure que l'objet avait été dérobé dans sa boutique. Il ne restait à la prétendue victime qu'à tenter une manœuvre d'intimidation auprès du touriste dans l'espoir d'obtenir le versement de 19 000 francs « *pour que l'affaire s'arrête là* ».

Ce genre de machinations est assez courant, a indiqué M. Gruillot, le 2 novembre, à Besançon où il était de retour en compagnie de M. Salomon.

Cette explication en vaut bien une autre dans une affaire où les informations les plus contradictoires n'ont pas manqué, à commencer par celles des compagnons de voyages, de M. Salomon qui, de retour à Besançon sans leur ami, avaient affirmé que celui-ci, saisi d'un violent mal de ventre, avait, dû être hospitalisé à Istambul. Les aventures turques du conseiller général R.P.R. de Besançon-est ont provoqué un certain trouble au sein de l'opposition où l'on va jusqu'à s'interroger sur l'opportunité de conserver à M. Salomon sa place de second sur la liste des candidats aux élections municipales de Besançon.

CLAUDE FABERT.

● *Le voilier canadien « Vega »*, du mouvement écologiste Green Peace, qui faisait route à destination de l'atoll de Mururoa, où ont lieu les essais nucléaires français, a été arraisonné dans la nuit du dimanche 31 octobre au lundi 1er novembre par les autorités françaises. – *(Correspondant.)*

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

La bataille judiciaire sur la publication des inédits de Montherlant

Que vaut, après sa mort, la volonté d'un écrivain ? Où est la ligne de partage, pour qui a écrit, entre le privé et le public ? Doit-on publier tout ce qui n'a pas été détruit, même si l'auteur a voulu qu'il n'en soit rien fait ? Le débat intellectuel sur ces questions est sans fin, ponctué périodiquement de péripéties judiciaires. C'est ainsi que M. Claude Gallimard, éditeur et ami de Montherlant, demandait, mercredi 3 novembre, à la première chambre civile du tribunal de Paris d'interdire le premier volume de l'ouvrage de M. Pierre Sipriot, *Montherlant sans masque*, tant qu'ils « *contiendra des inédits de Montherlant* ». Il demandait aussi l'interdiction de la publication du deuxième volume, s'il devait aussi contenir des inédits, et enfin, de « *la publication de tous autres inédits et notammment de toute correspondance dont Henry de Montherlant n'aurait pas expressément autorisé la publication* ». Le jugement sera rendu « *le 8 décembre au plus tard* », a précisé le président du tribunal, M. Marcel Caratini.

Les méandres d'une volonté

Si M. Pierre Sipriot a choisi comme titre de son ouvrage *Montherlant sans masque*, on pouvait douter, à entendre pendant près de cinq heures les débats de la première chambre civile, que cette entreprise de dévoilement pût aboutir, tant Montherlant lui-même, à force d'apparente précision, a brouillé les pistes.

Montherlant, qui s'est suicidé le 21 septembre 1972, s'est montré aussi soucieux d'avoir la maîtrise de son œuvre que de sa vie. De son vivant, il a surveillé avec une attention scrupuleuse la publication de ses œuvres complètes dans la Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard). Il s'est appliqué à définir ce qui devait constituer son œuvre, y compris dans ses aspects posthumes, citant les textes qu'il souhaitait voir publier. Mais la multiplicité des listes d'inédits à révéler, de testament en révocation et en nouveaux testaments, rend complexe l'analyse de sa volonté.

M. Sipriot a estimé, avec l'accord du légataire universel de Montherlant, M. Jean-Claude Barat, qu'il pouvait nourrir la biographie dont il entreprend la publication aux éditions Robert Laffont de plusieurs inédits : une partie de la correspondance de Montherlant avec sa grand-mère et des extraits de deux textes (deux cents pages sur les cinq cents du premier volume). M. Claude Gallimard, éditeur de l'œuvre de Montherlant, lui conteste ce droit.

Selon Me Georges Kiejman, avocat de M. Gallimard, « *il ne s'agit pas ici d'interpréter mais simplement de lire* ». Dans son « testament spirituel » de 1959, Montherlant indiquait : « *Nulle publication d'une œuvre inédite de moi ne doit être faite après ma mort, à l'exception de celles pour lesquelles il existe un contrat ou un échange de lettres entre Gallimard et moi. J'y insiste avec la dernière force. De même, quiconque publierait des lettres de moi offenserait gravement ma mémoire.* » Cela fut confirmé en mars 1972 dans le dernier ouvrage paru du vivant de Montherlant *la Marée du soir*, où un texte cite les titres des inédits à publier et ajoute : « *Tous autres textes de moi qui seraient publiés le seraient contre ma volonté.* »

D'un testament l'autre

Les adversaires de M. Gallimard – MM. Sipriot, Barat et Laffont – estiment que ces volontés ont été désavouées par Montherlant. Ils font état d'un testament du 19 novembre 1964, déposé aussi chez un notaire, révoquant toute disposition antérieure « *qui pourrait être interprétée comme une disposition testamentaire* ». (Mais Montherlant ajoutait, précise Me Kiejman : « *à l'exception des traités relatifs à des œuvres posthumes que j'ai signés avec MM. Gallimard* ».) Ils évoquent également une lettre de Montherlant à son notaire en date du 17 juillet 1972 donnant la liste des documents testamentaires – au nombre desquels le texte de 1964 – et annulant le testament spirituel de 1959.

L'avocat de M. Gallimard affirme avoir demandé en vain la communication de cette lettre au notaire. En revanche, il possède deux lettres de Montherlant à son client, du 12 juin 1972 et du 1er septembre (vingt jours avant son suicide), prévoyant une dérogation – pour publication d'un texte – à la liste figurant dans *la Marée du soir*. Celle-ci aurait donc été toujours valable.

Ainsi est posé, selon Me Kiejman, « *le problème de l'œuvre dont Montherlant accepte d'être l'auteur* », « *lui qui n'est pas de ces écrivains qui se sont laissés surprendre par la mort* » et qui déclarait : « *Comme tout écrivain, c'est à moi de décider ce qui de mes textes vaut ou ne vaut pas publication.* » L'éditeur avec lequel Montherlant « *pendant trente ans a travaillé à organiser la réunion de ses œuvres* » serait donc fondé à défendre cette décision, bien qu'on plaide l'irrecevabilité de sa demande.

Mais, pour la partie adverse, cette décision n'existe pas, les volontés de Montherlant sur la divulgation de ses œuvres étant « *contradictoires, confuses et provisoires* ». En revanche, la désignation de ses exécuteurs testamentaires – par le texte de 1964, MM. Jean-Claude Barat, légataire universel, et Pierre Sipriot, « *conseiller littéraire* » – « *est sans équivoque* ».

Encore doivent-ils agir en conformité à la loi. Or la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique se montre très soucieuse de la défense de l'auteur au-delà de sa mort, de sa protection contre d'éventuelles trahisons de ses exécuteurs testamentaires. Elle dispose en son article 20 : « *En cas d'abus notoire dans l'usage ou le non-usage du droit de divulgation de la part des représentants de l'auteur décédé (...), le tribunal civil peut ordonner des mesures appropriées.* »

M. Barat n'a commis, pour Me Paul Mathély, son avocat, « *aucun abus au regard de la volonté de l'auteur mort* ». De plus, Montherlant ayant beaucoup détruit de textes, tous ceux qui ne le furent pas pourront être publiés, car « *le destin incoercible d'un manuscrit conservé est d'être connu un jour* ».

Toutefois, la notion de destruction est, elle aussi, complexe. M. Sipriot lui-même explique que Montherlant lui avait dit avoir détruit sa correspondance avec sa grand-mère. Or il l'avait conservée. Par un réflexe sentimental, comme le dit Me Kiejman, ou pour être publiée, comme en a jugé M. Sipriot ? L'action de M. Gallimard est-elle alors, comme le croit Me Pierre-Yves Gautier, « *une action de nature à atteindre substantiellement le patrimoine national* » ?

N'y aurait-il eu « *aucun problème* », comme le prétend l'avocat des éditions Laffont, « *si M. Sipriot avait publié chez Gallimard* » ? M. Gallimard aurait-il publié ? On peut en douter. Il ne publie pas le journal de Paul Morand, qu'il possède, celui-ci ayant souhaité ne pas le rendre public avant l'an 2000. « *Devrait-il, pour satisfaire la curiosité de quelques biographes impatients, faire fi de ce délai ?* », demande Me Kiejman.

Justement, les biographes, constitués en Association de défense des intérêts professionnels des auteurs biographes, ont souhaité intervenir dans ce procès. Selon eux, tout biographe doit pouvoir aider à la compréhension de l'homme et de l'œuvre par tout texte existant. « *On vous demande de censurer cette part de l'ombre qui éclaire l'œuvre d'un écrivain sans la réduire et qu'ici nous ne connaîtrions pas sans les lettres à sa grand-mère* », a plaidé Me Jean-Marc Varaut ; « *est-ce que dix ans après sa mort le temps n'est pas venu que tout soit dit ?* »

Dire, expliquer, ne permet pas du même coup la reproduction d'inédits, et Me Kiejman a clairement distingué l'accès aux sources pour les chercheurs et la publication de textes. « *Quant à la censure, censurer c'est empêcher de dire. Ici il s'agit de savoir si on n'oblige pas à dire. Et comme l'indiquait Roland Barthes dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « Le fascisme, ce n'est pas refuser à quelqu'un de parler, c'est l'obliger à parler.* »

Alors, a-t-on trop fait dire à un écrivain ? Faut-il au contraire considérer chacun de ses écrits comme appartenant à la communauté culturelle et aller, comme le fit Valéry pour Mallarmé, jusqu'à refuser de détruire des textes, même si leur auteur, sur son lit de mort, l'exige ?

La justice peut-elle donner une réponse définitive ? Ou, plus simplement, vérifier ponctuellement l'adéquation à la loi de situations particulières ? Ici il lui faudra chercher où était Montherlant sous les différents masques, ou peut-être seulement choisir le masque le moins contraire au droit.

JOSYANE SAVIGNEAU.

MÉDECINE

APRÈS QUATRE DÉCÈS SUSPECTS

L'expérimentation clinique officielle de l'interféron humain est interrompue

La commission scientifique chargée depuis un an et demi d'organiser l'expérimentation clinique chez l'homme d'un type d'interféron (1) vient de décider l'interruption de celle-ci. Parallèlement, l'Institut Pasteur Production (I.P.P.) (filiale du groupe Sanofi - Elf-Aquitaine), producteur avec le Centre national de transfusion sanguine (C.N.T.S.) de cette substance biologique, procède à de nouvelles études de toxicologie sur son produit. Les stocks s'élèvent aujourd'hui à 50 milliards d'unités.

Cette décision survient quelques mois après celle de l'I.P.P. d'interrompre la fabrication (le Monde *du 2 juillet*). *Elle fait suite à quatre décès considérés comme « suspects », qui témoignent des importantes difficultés rencontrées pour faire la part entre l'efficacité et la toxicité des interférons. On suppose que, outre leurs propriétés antivirales, ces molécules pourraient avoir des indications anticancéreuses. Elle met aussi l'accent sur un autre et grave problème : celui de l'expérimentation clinique en France d'interférons humains d'origine étrangère en dehors de tout cadre réglementaire.*

Un nouveau coup dur. La décision d'interrompre l'expérimentation clinique officielle de l'interféron humain vient, une fois de plus, contrecarrer un programme ambitieux. En décidant, fin 1980, d'organiser à l'échelon national une large expérimentation d'un type d'interféron humain (*le Monde* daté 21-22 décembre 1980), les pouvoirs publics innovaient. Dans le même temps, ils faisaient preuve d'un certain courage, acceptant de prendre le risque de la transparence dans un domaine où régnaient l'irrationalité et le triomphalisme injustifié.

Le dispositif mis en place permettait au C.N.T.S. et à l'I.P.P. de continuer et d'intensifier leur production dont l'achat était assuré. D'autre part, une commission scientifique était chargée d'organiser une expérimentation rigoureuse dans différents services hospitaliers pour tenter de préciser le véritable intérêt thérapeutique d'un produit dont les propriétés antivirales – et surtout antitumorales – n'avaient jusqu'alors jamais pu être véritablement mises en évidence *in vivo*.

Tout ne devait pas aller pour le mieux. La difficulté – ou la lenteur – des travaux préliminaires puis un déséquilibre entre la production d'interféron et son utilisation faisaient que, en juin dernier, les responsables de l'I.P.P. décidaient d'interrompre la production.

Entre-temps, trois décès avaient été enregistrés, que l'on avait cru devoir relier à l'administration du produit par voie intraveineuse. De tels accidents ne sont pas exceptionnels, surtout lorsqu'il s'agit d'essais dits « *de phase I* » qui concernent l'emploi de substances très actives – donc toxiques – chez des malades cancéreux dont l'état général est très altéré. Certains « patrons » qui ne participaient pas à l'étude n'hésitèrent pourtant pas à accuser (2) les responsables de l'expérimentation.

Un quatrième décès et la menace de pressions identiques viennent de conduire la commission scientifique à décider l'interruption des protocoles expérimentaux comportant l'utilisation d'interféron chez des malades atteints d'un processus cancéreux. Là encore, il convient de souligner la difficulté qu'il peut y avoir à établir un lien direct de causalité entre l'injection d'interféron et la survenue du décès. Il semblait néanmoins difficile de poursuivre l'expérimentation clinique avant de vérifier certaines caractéristiques du produit utilisé.

Purification des stocks

C'est ainsi que des études de toxicologie sont actuellement menées. Elles devraient permettre d'exclure toute relation entre les accidents et l'actuelle méthode de fabrication de l'I.P.P., identique à celle mise en œuvre à l'étranger. On envisage néanmoins de procéder à de nouvelles purifications de l'ensemble des stocks (50 milliards d'unités). Ces études, indique-t-on au ministère, « *pourraient durer quelques mois* ».

Les accidents enregistrés sont survenus alors même que certaines informations pessimistes circulent concernant les dangers potentiels liés à l'utilisation chez l'homme des interférons. La principale question posée est de savoir si ces décès doivent être imputés à la molécule elle-même ou à des « impuretés » présentes dans la préparation obtenue à partir de dons de sang. Or plusieurs interférons d'origine étrangère sont actuellement expérimentés dans différents services hospitaliers français sans que le ministère de la santé en soit tenu informé. Si certains d'entre eux ont bien fait l'objet d'une autorisation d'importation ou de déclaration d'expertise en vue de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, il est néanmoins certain que de nombreuses expérimentations cliniques sont réalisées en dehors de tout cadre réglementaire. Une telle situation fait courir le risque de graves erreurs méthodologiques. Elle risque en outre de favoriser des tractations financières que l'éthique condamne.

J.-Y. N.

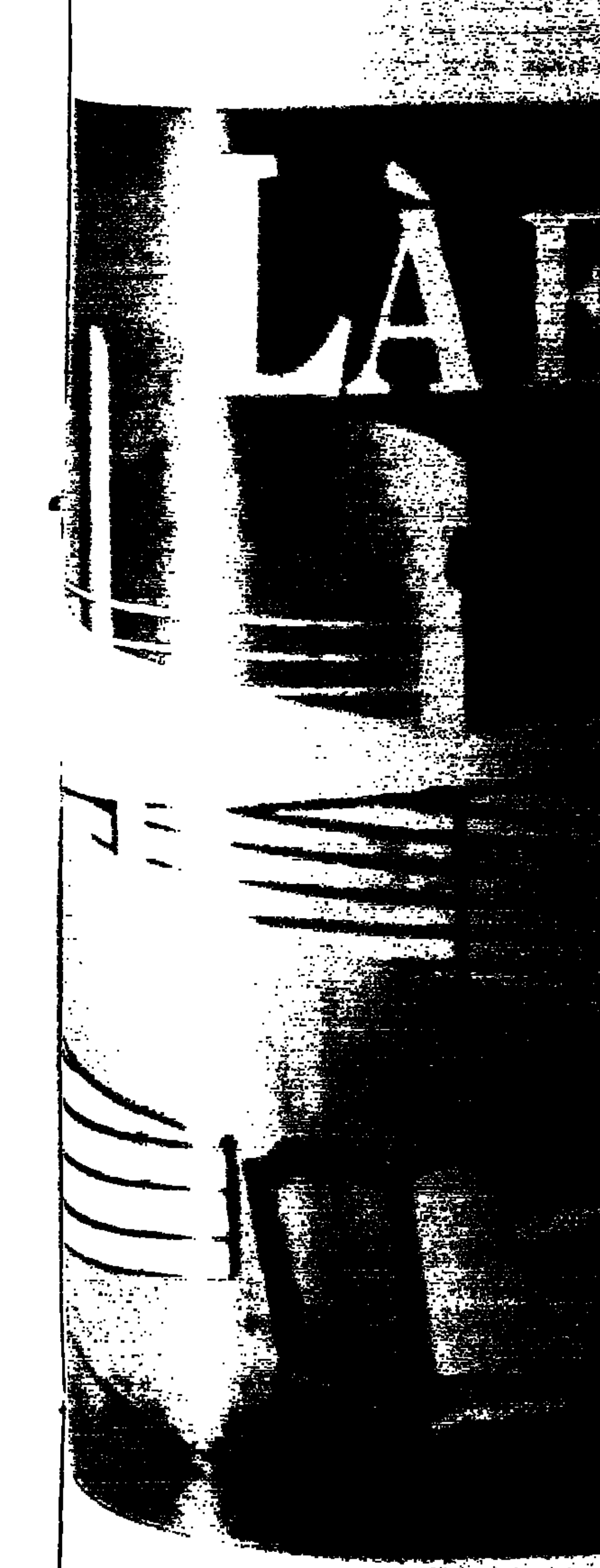
(1) Les interférons constituent une famille de molécules protéiques. On en distingue trois types (alpha, bêta et gamma), eux-mêmes divisés en différents sous-types. L'interféron de l'I.P.P. est de type alpha, obtenu après culture de globules blancs isolés de dons du sang.

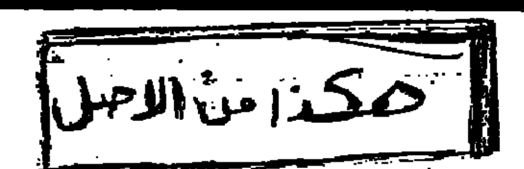
(2) Notamment le professeur Georges Mathé, dans le numéro 1 621 de *l'Express*.

du soleil, une mer bleue, des sites admirables...
la Tunisie a les vacances et les prix que vous cherchez !

Tunisie: le cœur de la méditerranée... Tunisie: la méditerranée du cœur !

Office National du Tourisme Tunisien - 32 av. de l'Opera - 75002 Paris - Tél. 742.72.67 - à Lyon: 12 rue de Seze - Tél. (7) 852.35.86





La gauche et ses juges

(Suite de la première page.)

S'il n'est pas « *haï* » au point qu'il le prétend, il est exact cependant qu'il est mis en cause par une partie de l'opinion dans des conditions qui sont loin d'être toujours justifiées. Il est en particulier malhonnête de désigner sous le nom de « badinters » les détenus libérés qui récidivent. Les libérations conditionnelles (avant terme) ne sont pas aujourd'hui spécialement plus fréquentes qu'autrefois, et les régimes précédents devaient bien, eux aussi, remettre en liberté les prisonniers qui avaient subi la totalité de leur peine.

Il n'est pas moins absurde d'imputer le prétendu accroissement de la criminalité et (ou) de la récidive à la dernière loi d'amnistie, qui est, de surcroît, le fait du gouvernement tout entier et du président de la République. M. Giscard d'Estaing en avait lui aussi proposé une au vote du Parlement. Elle était sur certains points plus indulgente que la dernière en date, sur d'autres plus sévère. M. Badinter s'en est expliqué avec beaucoup de clarté dans le dernier numéro (septembre) du *Cri des hommes*, publication de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Si reproches il devait y avoir, il serait sans doute plus adéquat d'en rechercher les causes dans une certaine fuite du garde des sceaux devant les nécessités de la fonction.

« *Le ministère de la justice est vacant* ». Le propos risquerait de n'apparaître que comme polémique si l'on n'entendait un autre observateur de la vie politique, lui aussi familier du garde des sceaux, affirmer : « *C'est sur des ennuis judiciaires que le précédent régime s'est cassé la figure.* » Comme pour parfaire ces deux jugements, un de ses collègues au gouvernement pose cette question dont chacun mesurera la naïveté : « *Badinter, au fond, il a accompli son programme, non ?* »

Au-delà de leur brutalité, ces remarques résument bien l'esprit général des critiques qui sont adressées à l'ancien avocat, moins accusé à présent d'intervenir à tout bout de champ dans les affaires, ainsi que le prétendent ses ennemis, que de pratiquer une politique de l'abstention, jugée préjudiciable aux intérêts et aux nécessités du gouvernement dont il est membre.

Ces griefs, à l'évidence, s'organisent autour de trois axes : un goût trop exclusif pour la législation, d'une part ; d'autre part, une répugnance à prendre à bras-le-corps les affaires pénales quotidiennes, et, enfin, la gestion du personnel.

Le premier de ces reproches est le plus simple à analyser. Sur la lancée de lois d'abrogation (peine de mort, tribunaux militaires, loi anti-casseurs, relations homosexuelles, Cour de sûreté), qui doivent autant aux engagements de M. Mitterrand qu'à lui-même, M. Badinter, selon l'expression d'un de ses anciens confrères, « *veut s'inscrire dans l'histoire* ». Mais au détriment de la gestion de tous les jours.

Aussi accorde-t-il tous ses efforts aux travaux des multiples commissions qu'il a créées afin de modifier la législation existante. On ne saurait lui en vouloir, tant est impérative la mise à jour, par exemple, d'un code pénal suffoquant sous son âge. Pas plus qu'on ne saurait lui reprocher d'œuvrer pour la protection des victimes, plus réellement que la majorité précédente, qui n'avait que ce mot à la bouche et n'entreprenait guère.

L'attention paraît plus vague, en revanche, dès lors qu'il s'agit d'affaires particulières (dites « sensibles »), dont rien ne lui interdit de s'occuper : tout le lui commande, au contraire. A cela, M. Badinter fait observer qu'en se tenant à distance de ces dossiers sensibles, il raffermit l'indépendance de la magistrature, contrainte alors d'exercer ses responsabilités. Une telle conception est fausse, compte tenu, en outre, de l'opinion que le ministre a peut-être de ses troupes au fond de lui-même.

Fausse, cette conception l'est à un double titre : au regard de la Constitution et au regard du fonctionnement interne de l'institution judiciaire. En effet, l'« *indépendance* » que mentionne l'article 64 de la Constitution ne vise, par référence à l'« *autorité judiciaire* », qu'une partie de la magistrature, les juges *stricto sensu*, ceux qui, assis, en général par trois, face au public, rendent des jugements ou des arrêts, selon qu'ils siègent dans des juridictions de grande instance ou des juridictions d'appel. Ceux-là, qui sont inamovibles, ne peuvent dans leur métier de juge recevoir ni ordre, ni injonction, ni subir aucune pression.

Tel n'est pas le cas de leurs collègues, dits « du parquet », ou « du ministère public », dont la Constitution ne fait pas mention et qui, tous, procureurs généraux, avocats et substituts généraux, procureurs et substituts, sont soumis à l'article 5 du statut de la magistrature : « *Les magistrats du parquet sont placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice. A l'audience, leur parole est libre.* »

Or ces magistrats ont en charge, selon une expression un peu obscure, la conduite de l'action publique ; c'est-à-dire, dans le strict respect des lois, la mission de faire rechercher les auteurs d'infraction (par la police judiciaire, mais sous son contrôle) et de requérir qu'ils soient punis. Plus largement, il leur reviendrait aussi d'être les animateurs de l'évolution des lois dans les juridictions, s'ils pouvaient être présents dans toutes : pénales, bien sûr, mais aussi civiles et commerciales. Il n'apparaît pas, à la lumière des textes cités ci-dessus, que ces missions devraient échapper à l'intervention du garde des sceaux. Prétendre le contraire relève du contresens ou d'une certaine peur de l'institution.

A l'occasion d'un différend qu'il eut avec le procureur, son subordonné, le procureur général de Paris lui écrivait notamment ceci : « *L'action publique appartient au ministère public dès que l'infraction est commise et il en possède dès ce moment l'initiative et l'exercice dans les conditions prévues par la loi.* » Il ajoutait : « *Par voie de conséquence, il appartient au ministère public d'exercer l'action publique, de la continuer, de la sauvegarder le cas échéant.* » Ce qui, soit dit par parenthèse, rappelle que si les juges d'instruction ont, en matière pénale, les grands pouvoirs que l'on sait, ils ne définissent pas, et, en tout cas, pas seuls, l'action publique. Ils instruisent, à charge et à décharge, de manière théoriquement équilibrée entre l'accusation et la défense, les griefs que l'accusation formule et dont elle est seule maîtresse. Ils ne concourent pas à la définition de ce qui est répréhensible.

Il découle de ces principes, strictement conformes à la loi et à la pratique, deux évidences. Selon la première, le garde des sceaux a, au minimum, un devoir d'information pour sa propre gouverne : sur les dossiers susceptibles de donner lieu à difficulté, *ou bien* sur ceux auxquels l'opinion publique s'intéresse durablement. Selon la seconde évidence, il appartient à la seule autorité judiciaire d'ordonner et de contrôler les poursuites pour quelque infraction que ce soit. Ainsi contrôle-t-elle la police judiciaire, selon une prescription de la loi, qui est aussi une précaution élémentaire.

De tels rappels n'ont pas que les vertus de l'abstraction. Des affaires notoires ou plus discrètes le montrent régulièrement. L'inutile retrait du ministre finira par n'être plus soutenable.

L'esprit du 10 mai n'est pas passé

Les reproches formulés contre M. Badinter ne sont pas unanimes. Ainsi un homme devenu familier de la chancellerie estime-t-il que, son action devant être rapprochée de l'« *ensemble du gouvernement* », il est l'« *un des moins décevants* ». Mais il ajoute aussi : « *Il ne connaît pas les magistrats. Il ne sait pas changer ceux qu'il faut changer. Il y a le style, mais ça n'a pas été le grand souffle qui bouleverse tout.* » Il indique encore : « *Il n'est pas sans supérieur. N'oublions pas l'Élysée. M. Badinter n'est ni socialiste ni parlementaire et il ne tient que par l'Élysée.* »

Plus cruel, un autre laisse tomber : « *A force de nommer des magistrats réactionnaires, Robert Badinter ne peut espérer que les autres aient du courage.* » Et de citer deux nominations attendues qui illustrent assez bien son propos, et dont l'une d'elle reviendrait à nommer procureur général de la Cour de cassation celui qui fut pendant quatre ans le directeur de cabinet du plus célèbre garde des sceaux du septennat précédent. Il est vrai que l'intéressé aurait, paraît-il, réussi à faire croire (à tort) à M. Mitterrand qu'il était membre de son cabinet de ministre de la justice entre février 1956 et mai 1957.

On peut minimiser la portée de nominations qui ne seraient, le cas échéant, que particulières. Mais il n'apparaît pas, ailleurs, que d'autres nominations devraient être plus novatrices. Il est vrai aussi, pour ne citer qu'eux, que les membres les plus fameux du Syndicat de la magistrature ont davantage trouvé à s'employer, depuis le 10 mai, dans les cabinets ministériels, qu'ils n'ont sollicité, dans les juridictions, des postes de responsabilité qu'on ne leur eût dans la plupart des cas pas refusés.

Cela fait que, s'il est un domaine où l'esprit du 10 mai, s'il existe, n'est pas passé, c'est bien dans la magistrature. D'où, probablement, la mine paisible de magistrats proches de l'ancienne majorité qui, souvent membres d'une neuve « Association professionnelle » aux attaches transparentes, paraissent attendre le retour de leur étoile sans trop d'impatience ni de souci.

La droite faisait entendre sa voix dans les palais de justice. La gauche y est muette. Qu'on ne s'y trompe pas : un tel propos ne signifie pas que la droite était de son temps illégaliste, et que, passé cette date, la gauche serait revenue au respect de la loi. Nullement. Simplement, le gouvernement de la droite faisait usage de pouvoirs que la Constitution lui reconnaît, alors que la gauche, pour des raisons encore obscures, les méconnaît.

Si cette abstention ne nuisait qu'à une majorité politique, on pourrait dire que, après tout, libre à elle de s'enliser. Mais ce n'est pas tout à fait vrai.

La magistrature, qui était plutôt conservatrice avant le 10 mai, n'avait pas à glisser sur l'autre bord pour cause de résultat électoral. On pouvait, en revanche, espérer qu'elle serait ramenée à la neutralité politique. Il est clair qu'il n'en est rien. Pas plus qu'on n'entend dire que les réquisitions des parquetiers reflètent beaucoup les effets du changement.

Naguère encore, si la police prenait parfois ses aises avec l'obéissance qu'elle devait à la magistrature, elle s'abstenait de le faire ouvertement. Il est clair qu'il n'en est plus ainsi. D'ailleurs, dans leurs déclarations publiques, les deux ministres de la police prêchent d'exemple.

A Évry, des policiers « exigent » d'un magistrat qu'il remette en liberté un de leurs collègues incarcéré parce qu'accusé de rosser sa femme. Une motion unanime des magistrats du tribunal condamne une telle pression. Le policier est bientôt libéré. A Orléans, d'autres policiers, qui s'en feront l'écho lors d'un congrès, lancent une histoire rocambolesque selon laquelle un magistrat tutoierait ses inculpés (1). Peu après, la voiture du magistrat est, comme par coïncidence, peinturlurée de rouge.

A-t-on appris, dans l'un ou l'autre cas, que le ministre de la justice avait pris fait et cause pour son personnel et, accessoirement, pour l'« *indépendance de l'autorité judiciaire* » ? Que de reculades face à un corps qu'on est censé contrôler... Laisser faire, s'en tenir à l'abstention, dans ces domaines et dans quelques autres, c'est assurément courir des risques bien plus grands que dans le cadre relativement étroit des relations de la justice et de la police.

Pour être d'importance secondaire dans les gouvernements, en dépit d'un bon rang protocolaire, le ministère de la justice figure pourtant parmi les plus « sensibles » qui soient. L'opinion, toutes tendances mêlées, a les yeux fixés sur lui plus que sur beaucoup d'autres. Il en découle pour son titulaire l'obligation, morale autant que politique, de tenir pour égales toutes les tâches qui lui reviennent. D'autant que ce ministère apparaît souvent comme un résumé de l'État et qu'il est de ceux dont l'opinion aime à débattre. Ne s'intéresser qu'à une partie de ses missions, c'est, à partir de ce symbole, contribuer à diffuser l'idée que la fonction de gouvernement n'est quelquefois assurée qu'à demi.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Récemment, devant l'Assemblée nationale, lors des cérémonies à la mémoire de Pierre Mendès France, un policier gradé, laissant passer un journaliste qui lui montrait sa carte, eut ce commentaire : « *Allez, puisque c'est la chienlit !* »



Une fois encore. Je parcours une fois encore le Nouveau Décoration Internationale.

Chacune de ses pages s'ouvre comme on ouvre une porte. Sur l'étrange accord des objets d'un autre âge et des lignes de ce siècle. Invitant à la visite exclusive sans cesse renouvelée d'espaces habités de détails simples, de meubles raffinés et superbes.

Dévoilant les produits secrets et les chemins qui mènent vers le Beau.

Une fois encore. Je parcours une fois encore le Nouveau Décoration Internationale.

DECORATION INTERNATIONALE
NOVEMBRE - 18F

Le 21 septembre 1981, le Belize obtient son indépendance. Mais à propos, où est-ce?



Paris, New York ou Tokyo ne sont pas les seuls théâtres des événements. Quelque part en Amérique Centrale... le Belize. Pour situer avec précision cette "mini république", ouvrez l'Atlas Universel.

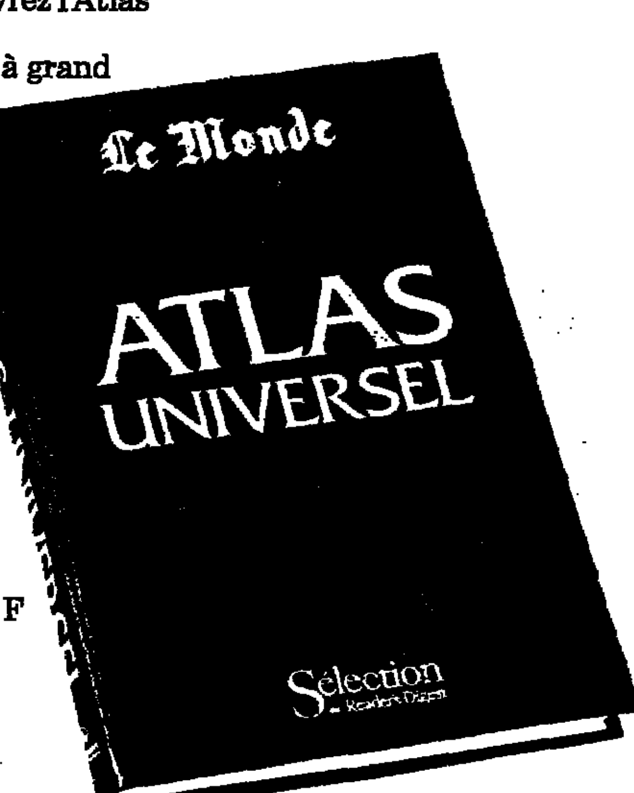
Alors, commence un grand voyage. Les cartes à grand spectacle sont signées John Bartholomew. Naviguez-y en pleine clarté.

C'est précis, coloré et détaillé. Jamais on n'a vu autant d'informations au cm². Jamais les courbes bathymétriques n'ont été aussi précises. Jamais la planimétrie n'a été aussi riche. Apprenez, comprenez, rêvez. L'Atlas Universel c'est aussi des cartes du ciel, des informations sur les climats et surtout un index de 200 000 noms francisés.

Avec cet ouvrage qui a demandé des années de mise au point, Sélection et Le Monde vous offrent l'Atlas le plus complet et le plus à jour.

Publié par Sélection du Reader's Digest en collaboration avec Le Monde.

En vente chez votre libraire : 795 F



Le Monde

Sélection du Reader's Digest.

ATLAS UNIVERSEL

Situez bien l'événement pour mieux suivre l'actualité.

camp Gamma.

[مكرر من الأصل]

1981,
dépendance,
est-ce?

Le Monde

LIVRES

Par la grâce d'une aïeule libertine

● *Vivre à Paris sous Louis XV*

IL paraît que la grand-mère de George Sand pleura quand elle lut dans les *Mémoires* de Marmontel qu'elle était une bâtarde du maréchal de Saxe et que sa mère avait été une courtisane. Jean Delay a fait une découverte semblable sur une de ses aïeules en ligne directe. Mais lui l'a bien cherché et jusque dans les rapports de police qui le lui ont appris. Loin de pleurer, il vient d'en tirer un livre aussi séduisant que le fut sans doute la belle Madeleine Fauconnier dont la grâce lui vaut de descendre par la main gauche d'un duc et pair de France, Antoine-Antonin de Gramont.

On sait que depuis plusieurs années ce grand médecin s'est lancé sur les traces de sa lignée maternelle et qu'à travers les actes notariés du « Minutier central » et diverses autres archives il reconstitue la vie des siens sur trois siècles (1555-1855) et treize générations de Parisiens. Deux volumes ont déjà paru qui ont ressuscité ces paumiers, ces perruquiers, ces violons du roi, ces officiers de justice et de finances, ces graveurs, ces imprimeurs-libraires que Jean Delay compte comme ancêtres. Des artisans souvent réputés en leur temps mais des bourgeois modestes qui n'ont marqué l'histoire que collectivement, anonymement. Du moins étaient-ils unis par une forte solidarité familiale.

Or voici que tout change avec ce troisième tome, qui va des dernières années de la Régence aux premières années du règne de Louis XVI. La lignée parisienne tombe en quenouille et se réduit soudain à deux femmes qui rompent tous leurs liens avec la parentèle et entrent par la petite porte dans le grand monde. A la faveur de cette glissade, la fresque monte en couleur, en pittoresque. Des personnages connus la traversent, sur lesquels les témoignages abondent : journaux, mémoires, correspondances, portraits, biographies. L'historien n'en est plus tenu aux seuls contrats de mariage et testaments qui réduisaient la vie des hommes à l'échange de leurs biens. La généalogie déborde ainsi l'histoire sociale qui cernait groupes et professions. Elle retrouve les individus et se rapproche du roman. Le troisième volume de ces *Avant Mémoires*, aussi documenté que les précédents, gagne en charme ce qu'il perd peut-être en modernité historique.

Car c'est du roman et parfois du vaudeville la destinée de ces deux sœurs Fauconnier, filles d'un perruquier estimé, mort trop jeune, élevées par une mère, une grand-mère admirables, qui tiennent un hôtel meublé qui n'a rien d'une maison de passe. Elles ont, Madeleine, vingt ans, Marie-Anne, seize ans, quand leur mère meurt à son tour. Tout de suite émancipées, leur vie galante commence sous le signe du diable Vauvert, le quartier de la rue d'Enfer, où désormais elles ont élu domicile.



Dessin de Cagnat.

Duc et chambellan

Tant pis pour la morale mais leurs vies ne sont pas tristes. Les sœurs Fauconnier se glissent comme des anguilles dans les mœurs du temps. Elles aiment le théâtre, l'opéra, le luxe, elles rêvent de monter sur les planches. Elles y monteront sans trop regarder qui leur tient l'escabeau. Or, c'est un vieillard de quatre-vingts ans. Les demoiselles Fauconnier doivent au grand chambellan de Pologne, le comte Towianski, ce qu'on peut peut-être appeler le privilège d'être entrées dans la galanterie.

Avant qu'apparaisse le fameux septième duc de Gramont, personnage principal de cette histoire, et pour cause, ce grand chambellan de Pologne est une des figures dominantes du livre. N'incarne-t-il pas à la perfection le libertinage du siècle ? Il est bien connu grâce à cet Argus doué, l'inspecteur Meusnier, qui surveille les faits et gestes des grands et dont les rapports pimentés sont lus par la Pompadour au roi à son réveil. On voit Towianski passer sans difficulté de l'aînée des Fauconnier Madeleine à la cadette Marie-Anne, dite Joyeuse, sur laquelle, entre beaucoup d'autres, il se fixe. Jusqu'à reconnaître comme de lui — vanité oblige et il n'en manque pas — la petite fille que celle-ci met au monde en 1747, première bâtarde de la famille et que le duc de Lauragais, amant de cœur de la dame, a sans doute engendrée. Car il est de bon ton dans cette société libre qu'une femme un peu lancée possède « un milord pot-au-feu » qui l'entretient, un « greluchon » qu'elle entretient et un « qu'importe » qui passe.

Avec le duc de Gramont, qui, lui, sera vraiment de la famille, Madeleine aura une liaison orageuse et aussi une fille que son père reconnaîtra. C'est à partir de cette Cécile née en 1750 que se reconstitue la descendance « accidentée » de l'académicien. Cécile épousera sans aventure mais très régulièrement un physiocrate généreux, Jean Devaux, que la Révolution basculera. Elle laissera moins de trace dans l'histoire du temps que sa mère et sa tante.

Sa mère, cette Madeleine Fauconnier, et son amant Antoine-Antonin de Gramont sont les deux pivots du livre. L'un par son mécenat envers les artistes échappe aux fourches Caudines de la postérité.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 17.)

« Il y a quelqu'un qui manque ici c'est Sartre »

● *Un essai de Denis Hollier et un faux testament de Michel-Antoine Burnier.*

DANS *les Mots* était décrit un phénomène remarquable, que l'on pourrait appeler « l'effet Simonnot ». Rappelez-vous la scène. Elle se déroule à l'Institut des langues vivantes dirigé par Charles Schweitzer, le grand-père hugolien, et son associé, le pompeux Simonnot, absent en cette soirée de fête annuelle. Le petit Poulou bouffonne parmi les invités, trop content de se sentir le centre d'intérêt de ces messieurs-dames, lorsque soudain un mot du grand-père vient le détrôner : *« Il y a quelqu'un qui manque ici : c'est Simonnot. »*

L'enfant prodige mais néanmoins surnuméraire connaît alors une jalousie sans bornes pour cette colonne de vide qui s'est enfoncée comme un couteau dans la salle bondée, creusée en son centre par l'attente universelle : Simonnot absent en chair et en os. Sartre commente : *« Je voulus manquer comme l'eau, comme le pain, comme l'air à tous les autres hommes en tous les autres lieux. »*

Denis Hollier, qui termine son essai sur Sartre par le rappel de cette scène, note justement : *« Celui qui ne voulait rien manquer de son époque avait en effet commencé par vouloir lui manquer. »* Bon échantillon d'un style d'essayiste astucieux et joueur, qui est d'abord un style d'écrivain. Si ce livre est vivifiant, c'est que, parlant de Sartre, il vient d'ailleurs. L'auteur n'est pas sartrien ; professeur en Californie, on le connaissait jusqu'ici pour un essai sur Georges Bataille, déjà livre d'écrivain sur un écrivain.

Sartre et Bataille ne se sont guère compris et on n'a pas vu beaucoup d'exégètes de l'un s'intéresser à l'autre. Hollier remarque lui-même, en présentant une conférence qu'il donna à un colloque de Cerisy sur Derrida au lendemain de la mort de Sartre, qu'on soupçonnerait presque quelqu'un qui s'occupe encore de lui d'être un attardé. Il ajoute que, *« même en se tenant à un point de vue strictement sartrien, le fait de lire Sartre aujourd'hui ne va absolument pas de soi »*. Problème qu'avec un humour bilingue, il formule ainsi : *« What does it mean for Sartre to be late ? Non pas seulement d'être en retard, mais d'être mort, d'être the late Jean-Paul Sartre, feu. »*

Toute la théorie sartrienne de la littérature engagée, c'est-à-dire branchée sur le présent, s'est en effet constituée contre une lecture posthume. *« Ecrire pour son époque »* fut son mot d'ordre avec le corrélat obligé : *« accepter de périr tout entier avec elle »*. Pour Sartre, les ouvrages de l'esprit sont comme les bananes, ils n'ont leur pleine saveur que consommés sur place (ce qui amène Hollier à relever malicieusement le titre du premier « roman » écrit par l'auteur des *Mots* dans son enfance : *le Marchand de bananes*). Mais lui-même n'appréciait que les fruits en conserve. D'où cette question d'Hollier : *« Qu'en est-il de la littérature du présent si elle a pour patron des bananes pour lesquelles le propagandiste, quant à lui, n'a jamais ressenti que des nausées ? »*

Cet humour est plus sérieux qu'il n'en a l'air. Il rend manifeste, avec une délicieuse légèreté, la contradiction au cœur de l'entreprise d'écrire chez Sartre, qui prétendait, à l'inverse d'un Stendhal ou d'un Gide, ne pas vouloir gagner son procès en appel et ne s'adresser qu'à ses contemporains, tout en parlant secrètement sur la survie d'une œuvre que l'avenir conserverait.

Terre des livres

Encore faut-il que l'avenir ait lieu. Sartre disait, dans *les Mots* : *« Que mes congénères m'oublient au lendemain de mon enterrement, peu importe ; mais que l'humanité vienne à disparaître, elle tuera ses morts pour de bon. »* Sa haine de la sérialité bourgeoise qui réduit l'humanité à la contiguïté des grains de poussière se retrouve, note Hollier, dans son refus de *« l'atomisme anglo-saxon qui, de Hume à Hiroshima, menace de faire de notre terre une planète sans hommes »*.

En 1947, Sartre affirmait que la seule chance de la littérature, c'était l'Europe, le socialisme et la paix. On se rappelle cette conclusion célèbre : *« Bien sûr, tout cela n'est pas si important : le monde peut fort bien se passer de littérature. Mais il peut se passer de l'homme encore mieux. »* Surprenante déclaration de la part de quelqu'un pour qui un livre n'existe pas sans lecteur, et que Denis Hollier traduit ainsi : *« Une terre sans hommes, c'est une idée supportable tant qu'il y aura des livres. »*

Comment lire ceux de Sartre, maintenant que, leur auteur lavé du péché d'exister, ils nous parlent en voix « off », comme la négresse qui chante *Some of these days*, dans *la Nausée* ? A cette question, le livre de Denis Hollier donne une réponse en acte. Non théorique, mais traversée de savoirs variés, non canonique, mais reposant sur une connaissance impeccable de l'œuvre, sa lecture est baladeuse et, parfois, heureusement farfelue. Ainsi a-t-il une manière de prendre au mot certaines métaphores sartriennes et de les filer jusqu'au bout, comme dans sa description des rapports de Sartre à l'automobile, où il voit l'emblème d'une structure du « coupé » !

Cette lecture inventive tisse dans la multiplicité des textes un fin réseau de correspondances, de contradictions éclairantes, de questions et de réponses toujours relancées. Elle joue avec l'œuvre, non pas pour se jouer d'elle avec arrogance, mais pour y mettre du jeu, pour la remettre en branle.

On pourra reprocher à une telle lecture de ne pas s'élever à une interprétation d'ensemble, de n'offrir ni jugement ni conclusion. Ce serait, selon le mot d'Alphonse Allais, *« reprocher au caoutchouc son élasticité, qui le rend impropre à tant d'usages »* : cet essai n'est pas une thèse. Mais la liberté de sa construction et le charme de son écriture ne dissimulent pas sa cohérence, marquée par le jeu amical sur un leitmotiv sartrien : *« Some of these days, you'll miss me, honey »*, entendu pour finir comme une adresse de l'écrivain au lecteur : *« Un de ces jours, je te manquerai. »*

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 20.)

le feuilleton

« CE QUE PARLER VEUT DIRE »

de Pierre Bourdieu

Une leçon de lucidité et de liberté

IL y a encore dix ans, un livre comme celui-ci aurait paru aux Presses universitaires, chez Vrin ou Aubier-Montaigne, seuls les enseignants de haut grade en auraient eu connaissance et auraient décidé ce qu'il apportait de neuf, à l'écart du grand public et de la grande presse, tenus en marge par la technicité du contenu et de la forme. Aujourd'hui, de tels textes sont publiés hors des ghettos universitaires, commercialisés à l'égal des romans d'automne, présentés à des millions de spectateurs, et soumis à la critique non spécialisée.

Bien qu'il faille, pour assimiler vraiment *Ce que parler veut dire*, être linguiste de formation, avoir lu Saussure, Chomsky, Benveniste, Recanati, Austin ou Habermas — ces noms étant lancés à titre indicatif, parmi ceux que cite l'ouvrage, non pour laisser croire que j'en serais familier, — auteur et éditeur prennent le risque que lecteurs et chroniqueurs profanes ne saisissent qu'une faible proportion des énoncés du livre et ne les dénaturent par leur indécrottable sens commun. Ils ont jugé que la diffusion élargie de certaines vérités valait bien les malentendus qu'il en coûterait. Je crois avec eux que, de nos à-peu-près, peut naître un surcroît de lucidité et de liberté.

PROFESSEUR de sociologie au Collège de France, Pierre Bourdieu s'est fait une spécialité de mettre en évidence les rapports de forces que la culture s'ingénie à masquer : il a traqué ces ruses dans l'éducation *(les Héritiers, la Reproduction)*, dans la consommation de l'art *(l'Amour de l'art, Un art moyen)* et la formation du goût *(la Distinction)*. Avec *Ce que parler veut dire*, il entend montrer, contre Saussure, que le langage lui-même ne peut être étudié indépendamment des mécanismes de pouvoir et de marché qui conditionnent sa production et déterminent sa valeur. La force d'un discours ne dépend pas de la puissance intrinsèque des mots, mais de l'autorité du porte-parole.

par Bertrand Poirot-Delpech

Une langue ne se forme pas spontanément, comme on le croit souvent (appliquée à la culture, la notion de nature est rarement honnête !). La légitimation forcée de l'usage dominant répond à une stratégie politique. En France, écoles et dictionnaires du dix-neuvième siècle ont dévalorisé les parlers populaires pour mieux perpétuer les acquis de la Révolution. En fait, ce sont les classes défavorisées qui ont été dépossédées, condamnées au silence, exclues de la compétence.

Cette compétence ressemble à un capital, rémunéré en distinction et en pouvoir. Ses détenteurs la défendent comme on sauve un marché, et veillent à ce que le capital linguistique reste inégalement réparti. Il importe que, au-dessus du parler ordinaire, règne une langue érudite, mal accessible, seule susceptible d'être écrite, publiée, citée en exemple. Les disputes entre écrivains sur le bon usage perpétuent la croyance en une frontière entre le distingué et le vulgaire, le soutenu et le relâché.

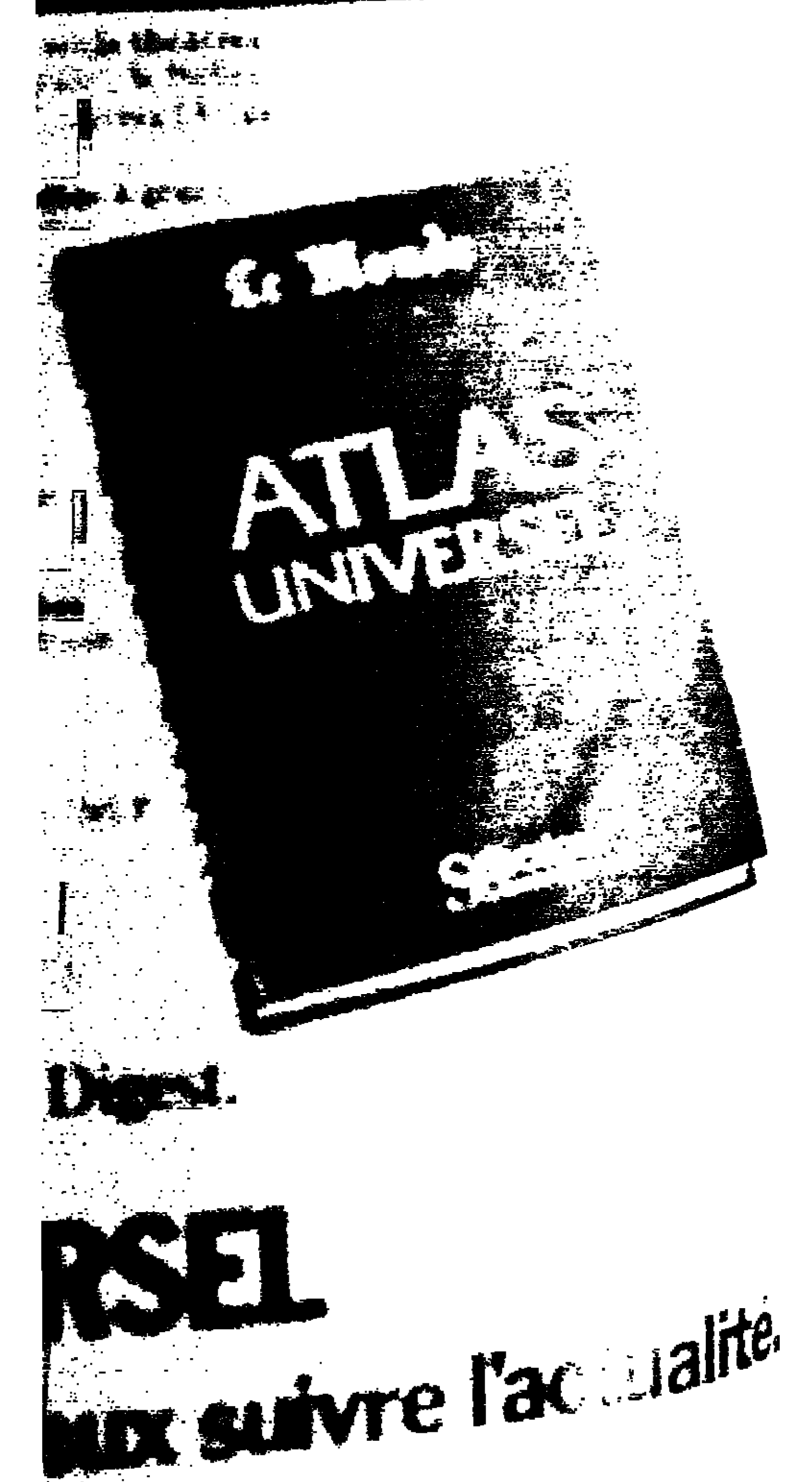
PAR la religion de la correction grammaticale, l'enseignement assure la domination de l'argent, dissimulée sous la prééminence culturelle. Les classes démunies s'auto-éliminent précocement, tandis que les petits-bourgeois, dupes de la bonne volonté dont se pare leur ambition, hésitent entre l'hypercorrection qui les distinguera du peuple et les désinvoltures inimitables des grands nantis.

Toute parole équivaut à un signe extérieur de richesse et d'autorité. Elle n'a de valeur et de sens que par rapport au marché et à la hiérarchie sociale qui s'y manifestent. La moindre conversation de patronne à bonne, d'employeur à travailleur, de notable à administrés, trahit instantanément tous les rapports de forces en présence, surtout lorsqu'elle tend à les nier par la condescendance. La seule prononciation, mieux que le vocabulaire, marque des distances sociales que le mimétisme creuse risiblement, au lieu de les combler.

Car les dominés sont toujours justiciables d'une loi supérieure, changeante au gré des dominants. L'argot est encore une langue de chef. Le poids des mots compte peu, et les hommes ne sont pas égaux devant l'acte de dire. L'important est de détenir le « skeptron » qui, chez les Grecs, matérialisait le droit à la parole. Que peut valoir l'ordre qu'un simple soldat donnerait à son capitaine !

(Lire la suite page 20.)





Viennent de paraître aux éditions
François Maspero

L'état du monde

Sous la direction de F. Gèze, Y. Lacoste, A. Valladao
L'état du monde 1982
Annuaire économique et géopolitique mondial
Après le succès de l'édition 1981 (40000 exemplaires vendus), une édition entièrement renouvelée et actualisée. Par 83 spécialistes, un panorama complet des grands événements de l'année écoulée et des 163 États de la planète.



Relié, format 11,5 × 18,5 — 68 F

La Griffonne
Agenda femmes 83
Au fil des semaines, l'histoire collective des femmes d'hier et d'aujourd'hui. Avec 62 pages de renseignements et d'adresses utiles.



Broché, format 11,5 × 16,5 — 35 F

Petite collection Maspero

Tricontinental 1982
Famines et pénuries
La faim dans le monde et les idées reçues — 30 F

Jacques Valier
Une critique de l'économie politique
I. Valeur et exploitation
II. L'État, l'impérialisme, la crise
2 volumes, 35 F chaque

Littérature

Odysseus Elytis
Marie des Brumes
Un grand poème du Prix Nobel de littérature 1979
Traduction du grec par Xavier Bordes et Robert Longueville
Voix — 62 F

Varlam Chalamov
L'homme transi
Kolyma - III
Le troisième et dernier volume des récits de la Kolyma.
Traduit du russe par Catherine Fournier
Actes et mémoires du peuple — 73 F

Fondations

Claude Meillassoux
Femmes, greniers et capitaux — 60 F

Fernand Oury, Aïda Vasquez
Vers une pédagogie institutionnelle? — 60 F

Hérodote

Armand Frémont
Algérie - El Djazaïr
Les carnets de guerre et de terrain d'un géographe — 80 F

Hérodote n° 26
Écologies-Géographie
Revue trimestrielle — 40 F

Recevez gratuitement notre bulletin en retournant ce bon
M ____________________
Adresse ____________________
____

point-virgule



la vie littéraire

François Maspero quitte ses éditions pour d'autres tâches

Les éditions Maspero poursuivent désormais leur existence sans leur fondateur, François Maspero, qui a décidé de se consacrer à d'autres tâches. En février 1982, François Maspero avait quitté la présidence du directoire des éditions qu'il avait fondées en 1959. Depuis, les éditions sont dirigées par François Gèze, trente-quatre ans, assisté de Bruno Parmentier. Ingénieur civil des mines de formation, François Gèze a poursuivi des travaux de recherches dans le domaine de l'économie internationale. Il dirigeait une collection chez Maspero en relation avec les travaux du Centre d'étude anti-impérialiste (CEDETIM).

Après le départ de François Maspero, la nouvelle direction a procédé à un réaménagement avec la nomination, effective en janvier 1983, de trois directeurs : François Gèze, qui, outre ses fonctions de président du directoire, supervisera les domaines économique et politique ; Fanchita Gonzalez Battle, un des membres fondateurs, qui continuera à assurer la direction du secteur littéraire, et Eric Vigne, chef de rubrique de la revue *Histoire*, plus particulièrement chargé de l'histoire et des sciences humaines.

Claude Simon et la théorie

Michel Rybalka a rendu compte dans « le Monde des livres » du 22 octobre du colloque sur le nouveau roman qui s'est tenu récemment à New-York. Il a donné de la communication de Claude Simon un résumé que celui-ci voudrait plus nuancé : *« Je n'ai jamais caractérisé la théorie comme un cadeau empoisonné fait à la littérature, ce qui serait ridicule,* nous écrit-il. *Les écrits de Baudelaire et de Mallarmé, pour ne citer que ceux-là (sans oublier certaines lettres de Flaubert), suffiraient à condamner une telle assertion. Ce que j'ai attaqué, c'est une certaine théorie qui, en art, se condamne à la stérilité dès qu'elle prétend s'élaborer à partir de bases scientifiques, comme, par exemple, la linguistique, la sociologie ou la psychanalyse, disciplines en elles-mêmes passionnantes, mais que certains apprentis sorciers sont tentés de faire déborder de leurs cadres. »*

Clarté et crudité

Nous nous plaignions, il y a peu, de l'obscurité de certains textes figurant en quatrième de couverture des ouvrages de philosophie et de psychanalyse. Dans le domaine de la sexualité, on ne craint, en revanche, ni la clarté ni la crudité. En voici un exemple, pris au dos du *Point G.*, d'Alice Kahn Ladas, Beverly Whipple, John D. Perry (trois chercheurs américains), édité par Robert Laffont :

« ● Il existe à l'intérieur du vagin, sur la paroi antérieure, un point particulièrement sensible à toute stimulation forte : le point G. (...).

● Une stimulation appropriée fait gonfler le point de Gräfenberg et entraîne l'orgasme chez la plupart des femmes. (...)

● Il est fréquent que la stimulation du point G de la femme déclenche chez elle toute une série d'orgasmes.

● Le pouvoir de contraction des muscles pubo-coccygiens influe directement sur la capacité de la femme à atteindre l'orgasme lors du coït (...)

● Tant chez l'homme que chez la femme, il existe plusieurs types d'orgasmes. Chez l'homme, l'orgasme peut être déclenché soit par le pénis, soit par la prostate. »

« Ecritures-Lectures » à Caen

Caen est le théâtre, durant tout le mois de novembre, d'une série de manifestations, expositions, conférences, concerts et projections sur le thème « Ecritures - Lectures ». Faire état de la recherche et de la création contemporaines abordées sous l'angle des codes et du décryptage, c'est le but des plasticiens, chercheurs et artistes qui animent depuis 1978 l'Atelier de recherche esthétique (ARE).

En toile de fond des débats, des coloques, des rencontres qui sont prévus, quatre expositions sont proposées aux amateurs : *Typographies* (à la gare routière), illustrée, le 24 novembre, par une conférence de Jérôme Peignot sur les arts graphiques et l'imprimerie ; *Systèmes*, une exposition consacrée aux démarches picturales (à la chapelle Saint-Georges) ; *Art et ordinateur* (à l'Ecole des beaux-arts) ; *Langage photographique* (aux foyers du théâtre).

Un colloque sur la poésie sonore est annoncé à la salle de l'Echiquier les 26 et 27 novembre. Enfin, un débat consacré à l'ensemble des manifestations sur le thème « L'écriture et la lecture dans l'œuvre d'art » est prévu le samedi 20 novembre, à 17 heures, aux foyers du théâtre. — G. B.

★ **Atelier de recherche esthétique, gare routière, rue du Bras, 14300 Caen. Tél. (16-31) 85-73-15.**

Amiel à Scheveningen

Henri-Frédéric Amiel a dépassé le cap de la cinquantaine, lorsque, sur le conseil de son médecin, il se décide, lui qui voyage généralement si peu, à villégiaturer à Scheveningen en Hollande. Les pages dans lesquelles il nota quotidiennement ses impressions, lectures et bulletins de santé, sont traversées par le souffle froid de la solitude, autant que par un sentiment d'extrême malaise. Après trois semaines, les vertus curatives des bains de mer n'ayant pas provoqué l'effet roboratif qu'il en attendait, il retourne à Genève plus découragé, plus déprimé que jamais.

Publiés par la revue *Ecriture* et suivis d'études de Georges Poulet et d'Albert Py, ces fragments du journal d'Amiel raviront tous les amateurs de journaux intimes ; l'auteur y poursuit une image si ténue, si fantomatique de lui-même qu'elle semble se dissoudre à chaque instant. *« Le plus vilain genre de timidité,* écrit-il, *est celui que donne le besoin d'éviter la dépense et de compter ses sous. Je n'ose ni commander, ni déranger, ni être impérieux, crainte de blesser les usages et faute de confiance en moi. Aussi dans ces foules d'élégants et de gens sûrs d'eux-mêmes fais-je pauvre figure. Les sommeliers ne font pas attention à moi, et mes appels polis ne réussissent pas même à les désarmer. »*

Dans le même numéro de la revue *Ecriture* (été 1982, Lausanne ; diffusion : Payot, 30, Côtes-Montbenon. CH 1003 Lausanne), que dirige maintenant Roland de Muralt, on lira également l'itinéraire de son fondateur, Bertil Galland, ainsi que des textes d'Etienne Barilier, André Guex, Hannes Petursson et Christophe Calame. — R. J.

vient de paraître

Romans

ROLAND JACCARD : *Lou.* — L'éducation intellectuelle et sentimentale d'une jeune Russe qui ressemble fort à Lou Andréas-Salomé (Grasset, 190 p., 52 F.)

MICHEL DE GRECE : *la Nuit du Sérail.* — Une biographie romancée d'Aimée Dubuc de Rivérie, cousine de Joséphine la future impératrice, qui fut capturée à quinze ans par les pirates barbaresques. Favorite du sultan de Constantinople, elle détiendra un pouvoir occulte important. (Olivier Orban, 458 p., 75 F.)

Récit

CHRISTIAN CHARRIERE : *le Baptême de l'ombre.* — L'auteur déchiffre sa propre vie comme si elle était un rêve, et décrit les métamorphoses spirituelles de la quarantaine. (J.-C. Lattès, 202 p., 60 F.)

Science-fiction

MICHEL JEURY : *l'Orbe et la Roue.* — Quand Mark Jervann d'Angun ressuscite, dix mille ans après sa première mort, on prétend l'obliger à changer de nom. Parce qu'il refuse, il est rejeté dans l'univers-ombre pour vingt mille ans avant de renaître une troisième fois... (Robert Laffont, 270 p., 72 F.)

Lettres étrangères

GRAHAM GREENE : *Monsignor Quichotte.* — Les tribulations du père Quichotte et d'un « ignorant nommé Sancho » dans l'Espagne d'aujourd'hui. Traduit de l'anglais par Robert Louit. (Robert Laffont, 276 p., 68 F.)

MILOVAN DJILAS : *le Destin des voleurs.* — Les voleurs deviendraient-ils des privilégiés, dans cette prison yougoslave où les nazis leur préfèrent les résistants comme otages ?... Traduit et adapté en français par Philippe Mikriammos. (Syros, 96 p., 36 F.)

JACK KEROUAC : *Tristessa.* — Quand le narrateur rencontre Tristessa, une Aztèque plutôt droguée des faubourgs de Mexico, cela donne un roman d'amour fou, et cela finit en chagrin à la manière de Kerouac. Traduit de l'américain par Catherine David. Préface de Gérard Guégan. (Stock, 141 p., 50 F.)

Poésie

JACQUES BREL : *Œuvre intégrale.* — Ce volume rassemble l'intégralité des textes des chansons de Jacques Brel, chansons célèbres ou inconnues. (Robert Laffont, 390 p., 48 F.)

GEORGES MOUNIN : *Franck Venaille.* — Une étude et une présentation du poète Franck Venaille et de son œuvre où se côtoient violence et sens du tragique (Seghers, coll. Poètes d'aujourd'hui, 190 p., 45 F.)

Critique littéraire

SUZANNE PROU : *Mauriac et la jeune fille.* — L'auteur de *la Terrasse des Bernardini* rend hommage à l'auteur de *Thérèse Desqueyroux*, dont l'œuvre lui paraît indissociable de sa propre vie. (Ramsay, 138 p., 55 F.)

Témoignage

ROGER KNOBELSPIESS : *Lettres de prison.* — L'auteur de *Q.H.S., Quartier de haute sécurité*, publie les lettres qu'il écrivit pendant ses années de prison et qui constituent un témoignage sur une révolte et sur l'amour, synonyme de liberté. (Stock 2, 188 p., 59 F.)

Essai

PAUL-HENRY CHOMBART DE LAUWE : *la Fin des villes.* — La fin des villes : est-ce le dernier mythe des classes privilégiées et des pays dominants dans une civilisation menacée d'autodestruction ? L'auteur invite à une réflexion sur la culture et sur son rôle dans les transformations de l'environnement. (Calmann - Lévy, 246 p., 68 F.)

Sciences humaines

GEORGES DEVEREUX. — *Femme et mythe.* — Psychanalyste et ethnologue, Georges Devereux rassemble dans cet ouvrage une série d'études concernant les mythes grecs ayant trait à des déesses. (Ed. Flammarion, 341 p., 95 F.)

MIKKEL BORCH-JACOBSEN : *le Sujet freudien.* — La psychanalyse envisagée comme un grand rêve égoïste de Freud engendrant le rêve collectif de lecteurs parricides. (Ed. Aubier-Flammarion, 292 p., 100 F.)

Sciences

ISAAC ASIMOV : *la Conquête du savoir.* — L'auteur retrace l'aventure de la connaissance depuis les balbutiements des origines jusqu'aux sondes interplanétaires. Avec un index de 1 400 noms et concepts. Traduit de l'américain par Jacques Guiod. (Mazarine, 456 p., 85 F.)

Document

ANTHONY SAMPSON : *les Banquiers dans un monde dangereux.* — L'auteur de l'ouvrage sur les compagnies pétrolières *les Sept Sœurs* permet, cette fois, de saisir le monde à travers le regard des banquiers, et analyse les relations entre les nations et l'argent. Traduit de l'anglais par Franck Straschitz. (Robert Laffont, 372 p., 95 F.)

Histoire

ALEXANDRE SKIRDA : *Nestor Makhno, le cosaque de l'anarchie.* — A travers l'évocation de la vie et des luttes de Makhno pour les soviets libres en Ukraine, l'auteur montre comment Lénine et son parti ont détourné la révolution de son cours libertaire et institué un esclavage d'Etat. (Edit. A.S., 476 p., 110 F, disponible chez M. Brevan, B.P. 275, 75525 Paris Cedex 11.)

Souvenirs

ALAIN DE BOISSIEU : *Pour servir le général.* — Le gendre du général de Gaulle évoque les rapports de son illustre beau-père avec ses proches et livre son témoignage sur plusieurs événements, de l'Algérie à la mort de l' « homme du 18 juin ». (Plon, 286 p., 75 F.)

Recueil

JEAN-MARIE BENOIST : *le Devoir d'opposition.* — Ce volume réunit les chroniques de réflexion libérale et de combat que l'auteur a données au *Quotidien de Paris* depuis novembre 1981. (Robert Laffont, 272 p., 68 F.)

en poche

« Le racisme, la chose au monde la mieux partagée »

« *LE racisme ? Une allergie à autrui* », écrit Albert Memmi. Et on sent, dans son dernier ouvrage, dans cet acharnement qu'il met à accumuler les définitions du mal, un pessimisme qui surprendra peut-être venant d'un combattant aussi inlassable. *« Le racisme n'est pas de l'ordre de la raison. » Toujours incohérente, contradictoire,* c'est une *« accusation à géométrie variable »* faite pour baliser et légitimer une dominance, une agression qui se croit défensive : *« Ils nous prennent nos places, ils nous enlèvent nos femmes et nos filles, on n'est plus chez nous. »* Ou : *« Toutes des putains sauf ma mère qui est une sainte. »*

Quelle merveille, dit Memmi, qu'un système qui permet à un individu qui peut être manchot, misérable, intellectuellement peu doué de se croire supérieur à n'importe quel Noir, n'importe quel Arabe, fussent-ils beaux, riches et diplômés. Dans ce livre précis, qui fait, comme toujours dans les travaux d'Albert Memmi, la part du témoin, celle du psycho-sociologue, celle du militant et celle du moraliste, il s'agit en particulier de démontrer que le racisme n'est pas seulement une opinion, mais une fonction. Il y a un profit raciste, individuel et collectif.

Poursuivant et approfondissant une démarche qui est la même depuis le *Portrait du colonisé*, paru en 1957, l'auteur met également en évidence les faiblesses d'une gauche laïque et républicaine qui, dans son combat universaliste, s'est longtemps désarmée en affirmant tous les êtres humains non seulement égaux mais semblables. Il y a certes des ambiguïtés dans les éloges de la différence aujourd'hui à la mode mais n'empêche, dit Memmi, nous sommes tous différents, et c'est si évident qu'il était et reste absurde de le nier.

Une foule de portraits, de détails, d'anecdotes saisis dans le métro parisien, dans un bistro, ou à Tunis, rappellent la difficulté qu'il y a à cerner et à entamer les convictions racistes.

Alors, Albert Memmi s'en tient à sa définition, longuement établie, mûrie, pesée. Le racisme, c'est : *« La valorisation généralisée et définitive de différences réelles ou imaginaires au profit de l'accusateur et au détriment de la victime afin de justifier une agression ou un privilège. »*

Sans doute vaudrait-il mieux, ajoute-t-il, appeler cela hétérophobie. Le racisme proprement dit s'appuie sur les différences biologiques. Il n'est pas inutile de faire la distinction.

A partir de là, répéter, démontrer, expliquer. Puisqu'il faut toujours recommencer, Memmi s'y applique, avec force, avec la plus grande clarté.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE RACISME, d'Albert Memmi, Collection « Idées », Gallimard. 224 pages. 20,10 F.**

en bref

● **LE SYNDICAT DES ECRIVAINS PROFESSIONNELS adapte ses objectifs à des situations nouvelles. En ouvrant l'assemblée générale, tenue le 28 octobre à son siège, l'hôtel de Massa (38, faubourg Saint-Jacques), son président, M. Jean de Beer, a décidé la remise en route de propositions importantes, relatives aux conditions de survie des auteurs, qui ne s'expriment plus *seulement par le livre* à l'ère électronique (médias, vidéo, informatique, etc.) et qui risquent d'être noyés dans un système qui se met en place sans eux. Un vaste programme de travail échoit donc au syndicat qui étend d'autre part son champ d'action aux autres écrivains francophones. Déjà, des confrères wallons, présents à la séance, sont venus grossir ses rangs.**

● **LE CONCOURS DE LA RENAISSANCE AQUITAINE est ouvert jusqu'au 31 décembre. Le prix de la ville de Pau, le prix « Urbis Palladium » et différents autres prix, récompenseront des œuvres d'expression classique ou libérée. (Règlement contre enveloppe timbrée à Mme Suzanne Vincent, 14, bd des Pyrénées, 64000 Pau.)**

[مكبرا من الأصل]

romans

Le sombre attrait des rêves

● ***Georges Chateaureynaud, peintre de la détresse.***

D'ABORD Quentin, puisqu'il est le premier par ordre d'entrée en scène : c'est un nonchalant, un somnambule qui rêve sa vie. Des vagues études abandonnées, des emplois provisoires, et on le retrouve O.S., éreinté par les travaux de force, alors qu'il aimerait se terrer comme une taupe dans les *« ténèbres et l'enfouissement »*. Quentin, lorsqu'il approche les clochards de la zone, se reconnaît presque en eux : il suffirait d'un rien pour qu'il devienne un des leurs. Il se sent comme un funambule, titubant au-dessus du gouffre, somnolant *« entre le faux pas et la mort »*.

Le second personnage s'appelle Manoir, mais on le surnomme Tête Lourde. Lui aussi, il s'attarderait volontiers dans ses songes si ceux-ci n'étaient effroyables. Le *« grand rêve du monde brisé »* retrace inlassablement le bombardement de la maison familiale qui fit de lui un orphelin : les assiettes accrochées au mur se cassent, le monde harmonieux des *« origines »* éclate. Pupille de la nation, Manoir a fait sans le vouloir, sans y penser, une carrière de haut fonctionnaire, cependant qu'une sorte de pourrissement a empoisonné ses rêves, envahis par l'*« immondice »*. Pour échapper à son enfer nocturne, Manoir tente de se suicider.

Enfin le dernier, Hugo, est bibliothécaire. Elevé par ses grands-parents, il s'est réfugié dans des livres qui lui tiennent lieu d'aventure et le rapprochent un peu d'un père lointain, parti sur son bateau, le *Motutunga*. Hugo a écrit sous le pseudonyme de Iago de Saint-Aubigny des *Contes fantastiques* publiés à compte d'auteur, qu'il fait lire à des lecteurs imaginaires en falsifiant des fiches de la bibliothèque. C'est là la vie rêvée de cette *« âme-pagure, repliée sur elle-même, sourde, emmurée, à demi morte, presque heureuse ! »*. Le drame d'Hugo, c'est d'être exproprié de sa vieille maison entourée d'un jardin en friche qui le protège d'un monde hostile.

Qu'ont-ils de commun, ces trois marginaux, ces solitaires ? Une même détresse, une même capacité d'absence à l'existence, comme une faiblesse de l'instinct vital. Le hasard les réunit dans une fascination commune pour un pavillon oublié dans un chantier désaffecté où devait être construite une université : la maison abandonnée, qu'ils habiteront clandestinement, sera leur *« faculté des songes »*. Pour Quentin, ancien enfant pauvre des banlieues, elle représente un vieux rêve de luxe. Pour Hugo, c'est un refuge, un cocon, semblable à celui où sont enclos ses souvenirs. Pour Tête Lourde, c'est une sorte de reconstruction de l'« âge d'or » d'avant l'obus. Quant à Louise, sauvage musicienne qui rejoindra le trio, un secret la lie à la maison abandonnée.

Avec ce livre, le sixième en dix ans, G.-O. Chateaureynaud confirme l'originalité de son talent. Ses recueils de contes *(la Belle Charbonnière)*, ses romans *(les Messagers, Mathieu Chain)* dressent le cadastre d'un monde insolite, sous le signe de Nerval et des romantiques allemands, où le songe s'épanche dans la vie réelle. Ce territoire nocturne est le lieu de la menace, de la corrosion, de la précarité. Mal éveillés du *« grand sommeil originel »*, les personnages de *la Faculté des songes* subissent le sombre attrait de *« l'autre côté »* des choses. De leur fragilité, de leurs dérives fermement retracées naît un livre au charme sombre et envoûtant.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **LA FACULTÉ DES SONGES, de Georges-Olivier Chateaureynaud. Grasset, 255 p., 59 F.**

Découvrir Lucette Desvignes

CE gros roman n'a point attendu pour paraître la saison des prix. Il est sorti au printemps dernier, mais il nous a bien fallu quelques mois pour nous en apercevoir. Les très grandes choses sont ainsi : elles font si peu de bruit qu'on s'aperçoit tout à coup qu'elles sont là, elles remplissent l'horizon et l'on ne s'était douté de rien jusqu'au dernier moment.

Ils sont, du reste, parfaitement situés, ces *Nœuds d'argile* : c'est une humble et toute simple histoire de potiers entre Bourg-en-Bresse, Mâcon, Cluny et Tournus, de part et d'autre de la Saône, qui se déroule de l'automne 1890 au printemps 1894. Ce sont de petites gens, plutôt aisés, mais pas vraiment riches, artisans qui savent mieux tourner et colorer leurs vases d'argile que les vendre. Ils sont peu instruits, ne lisent jamais. Les femmes sont préposées aux écritures. Elles vont aussi à la « petite messe » (la messe basse) le dimanche, tandis que les hommes, esprits forts, tournent énergiquement le dos à l'Eglise. Et ces potiers ont entre eux des relations commerciales et amicales qui vont jusqu'à des mariages où l'amour et l'intérêt s'arrangent comme ils peuvent.

Or, sous le fourmillement des petits calculs, c'est d'amour ici qu'il s'agit, et même d'amour exclusivement. Là est le point d'où naît proprement le chef-d'œuvre. Les histoires d'amour, d'amour et de mort même, la littérature universelle en est pavée. Mais, ici, l'amour surgit au cœur des soucis les plus quotidiens, précisément comme une herbe vivace dans un trou du macadam. Il surgit du calcul même. Cependant, comme il est difficile d'adapter ce grand souffle cosmique à l'humble vie des potiers bourguignons ou bressans ! Comment deux êtres qui se sont tout donné, qui ne font plus qu'un, qui sont l'un à l'autre et l'un dans l'autre, comment Jeanne Berthoin et Marrain Pacôme pourraient-ils subsister parmi les leurs, qui n'ont pas connu ou qui ont méconnu l'amour ? Leur bonheur est insupportable à tous les autres.

Il y a une sorte d'interdiction. Les dieux sont jaloux, comme l'antique Héra le fut d'Héraklès. Pour être celle des humbles, la tragédie n'est pas moins implacable dans une chambre humide de Tournus que dans les hautes demeures de Thèbes ou d'Argos. Ceux que dessinaient sur leurs vases les artistes d'Athènes, les voici parmi nous et la mort détruit ce vase parfait à deux qu'ils formaient. On dit que les dieux aiment ceux qui meurent jeunes. Ils ont donc beaucoup aimé Marrain Pacôme et un peu moins celle qui reste, vide et brisée.

Mais tout cela n'est rien que par l'épaisseur et la densité, par la coulée irrésistible d'un style à la fois simple et savant, où le langage des humbles, celui qu'ils se parlent à eux-mêmes, s'élève comme sans effort à la poésie la plus grande, celle de l'épopée.

Cela n'arrive pas tous les jours, ni même tous les ans. C'est pourquoi nous devons marquer d'une pierre blanche la venue au jour d'un grand écrivain, Lucette Desvigne, dût-elle n'avoir jamais écrit qu'un seul ouvrage, *les Nœuds d'argile*.

JACQUES MADAULE.

★ **LES NŒUDS D'ARGILE, de Lucette Desvignes. Editions Civry-Alain Schrotter (89, rue de Lyon, 89200 Avallon).**

L'encre noire de Jean-Jacques Gautier

AU départ, une énigme : de quoi a bien pu mourir Edith, si paisiblement endormie dans son lit-même, par un après-midi d'été ? Pour la médecine, aucun doute : *« Arrêt du cœur »*. On meurt toujours d'un arrêt du cœur. Pierre Quoniam, assez vite, en vient à se poser des questions. Sa femme, ces derniers temps, était souvent pensive et triste. Quelques indices incitent à penser qu'elle s'est supprimée. Mais les raisons ? Il l'aimait, elle l'aimait, partageait sa réussite et sa joie d'exister. Quelqu'un est venu briser cette harmonie. Qui ? Comment ? Pourquoi ? A ces trois banales questions qui le hantent, Pierre, lentement, trouvera les réponses, premier volet d'un roman bref et dense, qui tient, jusque-là, du roman policier.

Etre bien dans sa peau, avoir la chance de plaire, il y a des gens que ce spectacle gêne. Pour peu qu'ils se sentent, eux, à tort ou à raison, défavorisés par le sort, ils en arrivent à éprouver de la haine. Et la haine, cette maladie de l'âme, peut conduire au crime. Ici, il s'agit d'un crime parfait : atteindre le but par un tir indirect, assassiner moralement un homme en poussant au suicide l'être qui est sa raison principale de vivre. Deuxième volet du roman : Pierre Quoniam découvre, après des années, la jalousie que sa réussite a suscitée.

Troisième volet : sa vengeance. Patiemment, jour après jour, sans élever la voix, sans menaces, il va entreprendre de démoraliser, par degré, l'homme qui lui a fait tout ce mal. Le détruire, à son tour, de l'intérieur, en étant là sans cesse sur son chemin, au travers de ses habitudes, jusqu'au lieu du travail même, telle sera désormais son obsession. Qui gagnera à ce vilain jeu ? Suspense, jusqu'à la fin.

Jean-Jacques Gautier regarde exploser sournoisement les passions de ses personnages, « la jalousie au sang noir » chez un homme ordinaire et, chez un autre qui l'est infiniment moins, le besoin viscéral de se rendre justice. Tout cela est vrai, compréhensible, « humain », mais on sort du livre glacé jusqu'à l'os.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **UNE AMITIE TENACE, de Jean-Jacques Gautier. Plon, 217 p., 58 F.**

LE NOUVEAU

COMMERCE

CAHIER 53-54 - AUTOMNE 1982

En supplément de la revue

ÉVARISTE GALOIS

Révolutionnaire et géomètre

1811-1832

par

André DALMAS

✱

150e anniversaire

de la mort du mathématicien

✱

1 vol. 192 p., 1 000 ex. numér.

SOMMAIRE

GIORGIO AGAMBEN
La fin de la pensée
(traduit de l'italien par Gérard Macé)
ANDRE DALMAS
Collection particulière
DOMAINE AUTRICHIEN CONTEMPORAIN
trois poètes de Vienne
(traduction de Gabrielle Noss et Marcelle Fonfreide)
FRIEDERIKE MAYROCKER
Bonsoir, Bonjour
ELFRIEDE GERSTL
Ce que le paysan ne connaît pas
HEIDI PATAKI
Silencieux messages
HENRI MESCHONNIC
Combien de vie avons-nous passées dans un seul oubli
NOEL DEVAULX
Le vase de Gurgan
GERTRUDE STEIN
Rich and poor in English
POEMES CELTES DE L'IRLANDE
(présentation et traduction d'André Verrier)

En librairie et N.Q.L., 78, bd Saint-Michel, 75006 Paris, Abt 190 F

Raymond Cousse et « le Bâton de la maréchale »

● ***L'avant-garde en caleçon ?***

RAYMOND COUSSE est l'auteur de deux romans, *Stratégie pour deux jambons* (1978) et *Enfantillages* (1979). Dans le premier, il donnait le monologue savoureux d'un cochon qui avait intériorisé son destin d'animal promis à l'abattage. Le discours de ce goret plein de clairvoyance était propre à réveiller le cochon qui sommeille dans le cœur de chaque homme, autre animal social. La preuve, Raymond Cousse subjugua le public par la qualité de sa métamorphose quand il interpréta sa fable sur la scène du Lucernaire.

Dans *le Bâton de la maréchale*, sous-titré « roman militaire et pornographique », qu'il publie aujourd'hui, on retrouve la rigueur du style, faussement désinvolte, de Raymond Cousse. Malheureusement, il en fait trop. Cela commence pourtant bien. Recevant une facture d'Electricité générale de France, le narrateur s'interroge sur cette « générale » qui figure sur l'envoi anonyme. Peu à peu, sa rêverie le conduit au-devant de toute une galerie de militaires échappés directement des caleçonnades qui ont fait les beaux jours du Boulevard au début du siècle. On a le droit ainsi à toutes les variations et allusions possibles, enrichies de gauloiseries, de jeux de mots et de non-sens, sur les différents usages et natures du « bâton » de la maréchale, qui paraît être l'axe, si l'on peut dire, de ce monologue délirant. Cela dure pendant 228 pages et, s'il vous plaît, avec des chapitres sans alinéa. Ce texte, visiblement conçu pour être dit en *one man show*, ne saurait, tel quel, constituer un roman.

Raymond Cousse, au cours de digressions, s'en prend souvent à un « Monsieur des Gares » dont les préoccupations ne sont pas celles des écrivains d'avant-garde ; sans doute, mais, sans admirer pour autant un auteur de romans populaires qui ne nourrit pas, en effet, de grandes ambitions, on peut aussi ne pas apprécier un récit qui lasse plus qu'il ne captive, fût-il de meilleure qualité littéraire et même d'« avant-garde ».

BERNARD ALLIOT.

★ **LE BATON DE LA MARECHALE, de Raymond Cousse, Flammarion, 228 p., 55 F.**

LES OFFICIERS FRANÇAIS DANS LA NATION

WILLIAM SERMAN

"Solide et sérieuse, cette étude sociologique détaillée ne néglige aucun des aspects de la vie militaire."
LE MONDE

"Passionnant d'un bout à l'autre"
LIBERATION

1848-1914

96 F

AUBIER

CHAILLOT THEATRE NATIONAL

POESIE Rendez-vous avec SAUL YURKIEVICH

Grand Foyer (entrée libre)

Lundi 8 novembre à 20 h 30 précises.

727 8115

UNE PRESSE UNANIME !

Le Monde - Le Matin - Le Quotidien Le Parisien - Les Nouvelles Littéraires - Lire France-Soir Magazine - Témoignage Chrétien

ROGER GOUZE

les miroirs parallèles

CALMANN-LÉVY

Laure Moulin

Jean Moulin

en préface le discours de

ANDRE MALRAUX

Une biographie complète du premier résistant de France. Il faut lire ce document qui révèle un héros de chair et de sang sous les plis du drapeau, au Panthéon.

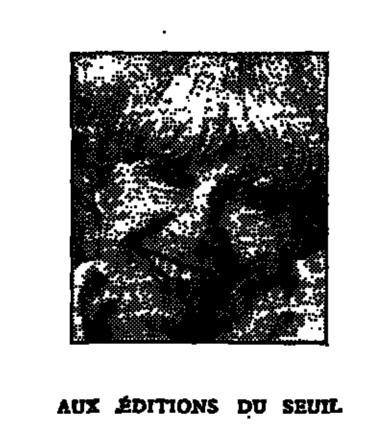
PRESSES DE LA CITE

Passionné, lyrique et brûlant

ANNE HÉBERT

Les fous de Bassan

ROMAN



AUX ÉDITIONS DU SEUIL

Un roman Seuil

lionel marek

L'AN PROCHAIN À AUSCHWITZ

"... un premier roman, fort comme une rafale venue des tréfonds de l'Histoire..."

LE MATIN

roman/denoël

Livres disponibles et revues vivantes du Canada. 82



Canadian books in print and current periodicals 82

EXPOSITION 13 oct. - 11 novembre

Tous les jours de 10 h à 20 h 30

2 000 LIVRES, 500 REVUES A DECOUVRIR

6 novembre, à 14 h et 16 h. Ciné-Canada : LA NUIT DE LA POESIE 80.

9 novembre, à 18 h 30, lancement : « Rêves d'Empire, le Canada avant 1700 » et « Guide des sources de l'histoire du Canada conservées en France »

6 novembre, à 20 h 30, récital : Raymond LEVESQUE

10 novembre, à 18 h 30, lancement : « Gravité », de Guy Gervais

à 20 h 30, débat-lancement : « C'est surtout pas de l'amour », film, débat, avec Nancy HUSTON, auteur de « Mosaïque de la pornographie »

CENTRE CULTUREL CANADIEN

5, r. de Constantine, 75007 Paris. 551-35-73

Programme quotidien : 551-38-41

ENTREE LIBRE

Le grand roman de guerre de la rentrée

ERWAN BERGOT



FRERES D'ARMES

la suite des "Sentiers de la guerre"

La fraternité, l'Indochine et l'amour

PRESSES DE LA CITE

PRIX 1982 DU PREMIER LIVRE-PHOTO

La Ville de Paris (PARIS AUDIOVISUEL) et la Fondation KODAK-PATHE décernent depuis trois ans, le prix du premier livre à un jeune photographe professionnel.

Le prix, d'un montant de 70.000 F, décerné sur maquette, offre à un jeune auteur la possibilité d'éditer et de diffuser son premier livre.

Les photographes désireux de concourir doivent envoyer leur maquette avant le 26 Novembre 1982 à PARIS AUDIOVISUEL prix du premier livre-photo, 44 rue du Colisée 75008 PARIS qui, dès maintenant, leur adressera le règlement sur simple demande.

FONDATION KODAK-PATHE

romans

Les confidences de la Bougainvillée

● ***Best-seller involontaire, Fanny Deschamps rend grâce au dix-huitième siècle.***

TROIS années de travail, mille huit cents pages de copie, plus de trois cent mille exemplaires vendus... Derrière ces chiffres écrasants se cache un petit bout de femme, Fanny Deschamps, l'heureux auteur de la Bougainvillée. *Par un juste retour des choses, il arrive que les souris accouchent de montagnes. Mais toutes ne décrochent pas le gros lot. Comment, pourquoi, ce roman historique en deux tomes, traduit dans sept pays, connaît-il un tel succès ? Parce qu'il obéit scrupuleusement aux « lois du genre » ? Mais, d'abord, quelles sont-elles ?*

« Je n'en sais rien, *nous avoue Fanny Deschamps.* Je n'ai obéi qu'à ma tête et qu'à mon cœur. Si j'ai situé l'action au dix-huitième siècle, c'est parce que je m'y sens chez moi. Je pense, je parle comme mon héroïne, et je vivrais volontiers ses aventures. Toute jeunette, je rêvais d'être comédienne pour jouer du Marivaux. Je crois que je connais, mot à mot, tout son répertoire. Cela me tient lieu de diplômes. Dans ma famille, aussi loin que je remonte, il n'y a que des travailleurs manuels, du côté bourguignon comme du côté alsacien. Je suis le premier « col blanc » dans cette lignée de « cols bleus ». Ils m'ont légué le goût de l'ouvrage bien fait, un perfectionnisme méticuleux. En ai-je écrit des lettres à Montevideo, à Buenos-Aires, pour vérifier un détail géographique, la couleur d'un uniforme !

— Pensez-vous que le lecteur s'en soucie ? Il demande de l'exotisme, des passions, du dépaysement. Que lui importent quelques anachronismes ?

— Moi, je ne me les pardonnerais pas. C'est le vocabulaire marin qui m'a donné le plus de peine. Pour la langue créole, aucun problème. Je la parlais à huit ans, ayant séjourné à l'île Maurice avec ma mère, qui y avait été envoyée par son usine de textiles pour inspecter le marché. Quand on a découvert le paradis, on ne l'oublie pas.

— Votre vision des « colonies » n'est-elle pas un peu trop paradisiaque ? Tout le monde semble satisfait de son sort, à commencer par les esclaves. Pour les amuser, il suffit de « quelques coups de fouet claqués au sol », déclare l'un de vos personnages. Et vous prétendez qu'on disait en île de France : « Heureux comme esclave chez les Noblecourt. »

— Oui, cette expression avait cours. Je ne défends pas l'esclavage, je me rends à l'évidence : on le jugeait alors indispensable à la mise en valeur des terres nouvelles. Mon héroïne, elle aussi, s'incline devant les faits. Sans la main-d'œuvre noire comment exploiterait-elle sa plantation des Quatre Epices ? Et tant pis pour les nobles discours de Mirabeau ou de Voltaire, dont, à Paris, elle partageait l'indignation. Elle ignorait, la pauvrette, que ces belles âmes s'enrichissaient à l'occasion du commerce des négriers. Tout n'était certes pas rose au dix-huitième siècle, mais on y respirait une allégresse, une confiance en l'avenir, une foi dans le progrès qui nous manquent cruellement aujourd'hui. Voyez la science : son discours ne s'adresse qu'aux initiés, ce qu'on en comprend nous frappe de terreur. Hier, elle suscitait l'enthousiasme. C'est peut-être cet optimisme que mes lecteurs viennent chercher dans mes livres.

— Pourquoi le roman historique donne-t-il, à présent, la priorité aux femmes ? Caroline chérie *a succédé à d'Artagnan. Avec* la Chambre des dames, *de Jeanne Bourin, et votre* Bougainvillée, *les jupons l'emportent sur les capes et épée, et l'amour sur l'héroïsme.*

— Mais les femmes sont héroïques ! Elles n'hésitaient pas, autrefois, à revêtir l'habit de matelot pour suivre leur amant sur un navire. Je me demande si elles n'étaient pas plus libres que nos contemporaines. Avec les moyens du bord, elles rivaient leur clou aux « machos ». Et les hommes ne les en appréciaient que davantage. Ils n'ont pas changé. A preuve : je reçois beaucoup plus de lettres de lecteurs que de lectrices.

— Peut-on s'identifier à des personnages si pénétrés du bonheur suprême d'être français ?

— Mais, à l'époque, ils avaient toutes raisons de l'être. Comment ne pas éprouver de la fierté en songeant aux grandes heures de notre histoire ? Chez la plupart des Français, un monarchiste sommeille. Ma fresque reflète les sentiments de ce que fut notre pays à l'âge d'or, et dont je garde la nostalgie. Je serais morte d'ennui si j'avais recruté mes héros parmi les larmoyeurs romantiques ou, pis encore, parmi les hommes d'argent. Et comment distraire autrui si on ne s'amuse pas soi-même ?

— Considérez-vous le roman historique comme un genre littéraire mineur ?

— Je parlerais plutôt de roman populaire, c'est-à-dire chaleureux, concret, vivant. Il y a tant à raconter qu'il faut des centaines de pages. Il arrive que la critique le traite de haut, mais s'il est réussi le public le fête. Pour un auteur, que demander de plus ? »

Du Jardin du roi *à* Quatre Epices, *la* Bougainvillée *a conquis la gloire en deux tomes. Après avoir enterré son premier amant, elle épouse le second, et déjà ses admirateurs se réjouissent à l'idée des futurs exploits de ses descendants. Mais Fanny Deschamps, ayant casé sa fille spirituelle, a d'autres projets en tête.*

« Avec le dix-huitième siècle, on n'en a jamais fini, nous dit-elle. *Il me tarde d'y retourner. »*

Elle n'a qu'à lever le nez de son manuscrit pour boire l'inspiration à la source, puisque ses fenêtres donnent sur le Palais Royal. Voilà qui, comme dans ses romans, récompense un amour si fidèle.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA BOUGAINVILLÉE, tome 2, « Quatre Epices », 592 pages, 79 F. Albin-Michel.

Les obsédés de Boris Schreiber

● ***Quête spirituelle et grimaces.***

BORIS SCHREIBER est un écrivain solitaire, qui ne suit aucune mode et ne se plie à aucune norme. Sept romans, depuis 1957, n'ont pas réussi à l'imposer au public. On a quelque peine à saisir ses personnages : des obsédés et des naïfs, qui entreprennent de conquérir le monde et, en même temps, comme par une curieuse paralysie, démontent leurs propres illusions : un va-et-vient entre l'absolu et l'abjection, le rêve insensé et le dénigrement de soi.

Ainsi, dans ses deux meilleurs ouvrages, *la Rencontre des absents* et *l'Evangile selon Van Horn*, voit-on un homme sans mémoire qui imagine sa vie en la maudissant, et un baroudeur qui change sans cesse d'horizon pour retrouver un prétendu paradis, qu'il sait imaginaire. L'obsession peut être hautaine, mais il lui arrive de se montrer mesquine : les anti-héros de Boris Schreiber se punissent... d'être déjà punis par une société cruelle. Ces impossibilités, ces ricanements, on les retrouve dans *l'Organeau*, qui, sans être le plus ambitieux de ses romans, peut passer pour un « mode d'emploi » de Boris Schreiber : il est plus simple et situé dans un décor plus convenu.

Fernand Hilaire est un petit vieux qui habite pauvrement du côté de *Quai des Brumes* ou de *l'Hôtel du Nord* : cinéma superficiel, pour ne pas encombrer les aventures et les ratages de l'âme. Celle-ci se nourrit de bassesses quotidiennes, de gâtisme patient, de commérages sans relief et d'une sourde nécessité de dépassement de soi : comment, pourquoi, au bénéfice de qui ? La rancœur et la résignation se partagent cet esprit mesquin, qui connaît encore des sursauts. Fernand Hilaire est-il tout juste bon pour parler à des voisins décatis et pour ruminer les conseils d'une assistante sociale, chargée de veiller sur lui ? S'il est éteint, il s'en veut de s'en rendre compte.

Il rencontre une bande d'anarchistes, une fille de passage. Les loubards préparent un grand coup. Fernand Hilaire dresse l'oreille : il y a parmi eux des pseudo-intellectuels, qui ont de la lecture. Alors, son passé revient ventre à terre : jadis, il a publié des livres, et se considère comme un incompris à qui personne jamais n'a rendu justice. Il s'accroche à la fille : si le mauvais coup réussit, la bande se donnera le luxe de citer les écrivains qui l'auront inspirée. L'espoir naît chez le vieillard : il pourrait bien passer pour l'un des directeurs de conscience des anarchistes. Il supplie ; il s'abaisse à toutes les flatteries ; il pleure : au moins figurer sur cette liste !

La fille le prend en pitié : soit, il aura sa responsabilité dans l'acte terroriste qui se prépare. Fernand Hilaire ne vit plus que pour cette renommée usurpée, fausse, dégradante : il s'entête, comme tous les personnages de Boris Schreiber, illuminés pour de fausses raisons et retors devant le réel. La fille a-t-elle menti ? S'il figure sur la liste, c'est par dérision ; et s'il n'y figure pas, c'est qu'on s'est moqué de lui. Une fusillade de série B met fin au complot ; Fernand Hilaire n'aura pas la gloire des réprouvés, même aux yeux d'autres réprouvés.

Angoisse et absurde, ambition et impuissance, mensonge à soi et aux autres, quête spirituelle et grimaces : ce petit livre nerveux, méfiant, grave, tragique, en ses phrases brèves sèches, volontiers inachevées et comme tronquées par suffocation, traduit un univers d'infini malaise : il faut y voir une souffrance à la fois insolente et pudique, qui cache ses profondeurs.

ALAIN BOSQUET.

★ L'ORGANEAU, de Boris Schreiber. Jean-Jacques Pauvert/Alésia, 280 pages, 57 F.

au fil des lectures

romans

LES STATUES DE JACQUES ABEILLE

« Peut-être ignorez-vous, monsieur, que dans notre pays, on cultive les statues. »

Régis chacun par une loi monocle et particulière, entourés de hauts murs et de magnolias géants, les jardins statuaires constituent un rébus immense et inquiétant, un grand jeu plein d'interdits et évidemment dangereux. Le narrateur, précédé par son guide, semble envahi par une curiosité patiente, une attente et une exaltation qui rappellent *le Désert des Tartares*.

Les statues, qui tiennent à la fois du minéral et du végétal, sont monstrueuses. Leur germination, leur poussée, les mutilations qu'il faut leur infliger pour atteindre la perfection du mouvement immobile, tout cela fascine le narrateur. Il doit y avoir, derrière les rites dont il est le témoin, une connaissance à laquelle il désire accéder.

Les jardiniers-servants de ces territoires apportent à leur ouvrage des soins qui tiennent du sacrifice, de l'accouchement et de la prière. Lente et ciselée, la phrase de Jacques Abeille suscite un *« temps sans exubérance, concentré, réduit aux plus profondes pulsations organiques »*. La première partie du livre recèle une grave beauté.

Mais les choses se gâtent, pour les lecteurs comme pour les Domaines, dans la deuxième partie. On ne croit pas à ce roman d'aventures qui se greffe sur le roman métaphysique. Les poursuites, les combats, les menaces que font peser *les* nomades des confins sur les Domaines de pierre, on s'en moque un peu. Les péripéties convenues et les dialogues médiocres achèvent d'abîmer un univers et son charme.

G. B.

★ *Les Jardins statuaires*, de Jacques Abeille. Flammarion, 340 p., 80 F.

CASAMAYOR ET SES DÉRACINÉS

Dimitri Chouchak, savant, inventeur du détecteur de radioactivité, pourrait par son nom — sa femme, bien sûr, l'appelle Mitia — sortir d'un roman de Dostoïevski ou se promener dans une scène de Tchékhov. Si l'on sait que l'entourage des Nicolaïévitch, des Nina Guerassimova et même un Zlotnicki, le Polonais présent dans tant de romans russes, on s'attend à une fresque aussi slave que tourmentée ; d'autant plus que ces personnages, nous les rencontrons à Alger pendant vingt ans. Et pas n'importe lesquels, ceux qui, du début du siècle à 1925, connaissent une guerre et une révolution dont le monde vit ou meurt encore.

Pourtant, Casamayor se contente d'à peine deux cents pages pour nous proposer ces destins très particuliers, et c'est une réussite. Le pointillisme qu'il a voulu ne laisse pas l'impression d'une esquisse ; tout va vite dans ce bref récit, mais les vies *« en l'air »* de ces égarés qui ne se perdent pas, sortes de *« papillons »* dans les tourmentes, ont paradoxalement du poids ; le poids sans doute des déracinés.

Casamayor publie, en même temps, un essai, *l'Idole et le Citoyen*. Cette fois, il s'agit de casser l'idole Justice ; plus exactement parce qu'elle sera toujours au-dessus de nous, de la démaquiller, de lui donner visage humain. Il s'agit de désacraliser ! Maître mot, en l'occurrence. Il conduit les neuf chapitres qui plaident pour des rapports justice-justiciables dans lesquels ceux-ci n'auront pas à *« claquer des talons »* devant celle-là. Sans doute, la polémique peut naître de telle ou telle assertion, mais sur les questions du citoyen assisté, de la sécurité ou des organismes parajudiciaires, voici encore de quoi méditer... Quant au ton, il est, comme à l'accoutumée, percutant et plaisant...

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ *Mitia*, de Casamayor, Julliard, 175 pages, 50 F.

★ *L'Idole et le Citoyen*, de Casamayor, Gallimard, 131 pages, 42 F.

essai

NOS COUSINS LES CHIMPANZÉS

Seul parmi les singes, le chimpanzé appartient à la même famille que les humains ; face à un miroir, il est capable de reconnaître son image, ainsi que l'ont établi les expériences de G.G. Gallup. Mais, jusqu'à présent, il semblait douteux qu'il fût susceptible d'apprendre notre langage. Si communication il y avait, elle se situait au niveau des émotions et non des symboles abstraits.

Ann J. Premack dans *les Chimpanzés et le langage des hommes*, après avoir évoqué toutes les tentatives visant à mesurer l'aptitude du chimpanzé à comprendre ou à créer des phrases, raconte le travail qu'elle-même a accompli avec l'un d'eux. Elle parvient à lui enseigner un langage simple, témoignant ainsi qu'il est possible au chimpanzé d'utiliser des mots comme substituts symboliques des objets.

Impressionné par ces résultats, René Zazzo, le célèbre psychologue de l'enfance, a accepté de préfacer l'ouvrage d'Ann J. Premack. « *Je me trouve réconforté*, écrit-il, *de me trouver sur la plus haute branche de l'arbre de vie sans rupture avec les autres primates, au lieu de flotter dans ma spiritualité verbeuse entre ciel et terre.* »

R. J.

★ *Les Chimpanzés et le Langage des hommes*, d'Ann J. Premack. Traduit de l'américain par M.-A. Leblanc. Editions Denoël-Gonthier, 152 pages, 70 francs.

GEORGES MAUCO

VÉCU

1899-1982

PREFACE DE FRANÇOISE DOLTO

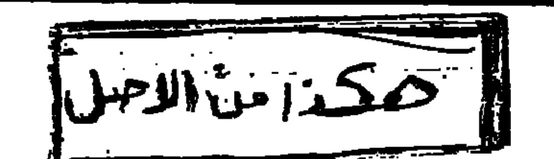
● UNE NOUVELLE ÉDUCATION POUR UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ

● L'HISTOIRE DE LA PSYCHANALYSE EN FRANCE RIVALITÉS ET OPPOSITIONS

● L'ACTION DU HAUT COMITÉ DE LA POPULATION ET DE LA FAMILLE, PAR SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

1 vol. 15 X 21 de 256 pages (dont 32 de photos), 65 F

DISTRIBUTION : LANORE, 1, rue Palatine, 75006 PARIS



es de la Bougainvill

Les obsédés de Boris Schreibe

GEORGES MA
VECU

مكذا من الأصل

histoire

Par la grâce d'une aïeule libertine

(Suite de la page 13.)

Tout dépravé qu'il soit, embastillé une fois et deux fois « interdits » par sa famille, il protège les artistes et spécialement ce Jean-Marie Leclair, violoniste de génie qui dirige son opéra privé. Sans doute ruine-t-il les siens qui se défendent et en ont les moyens, mais il contribue à la gloire du siècle.

Quant à Madeleine, qui a vécu avec lui des amours pleines de traverses, car elle ne supporte pas les infidélités de son amant, elle accomplit au moment où elle le quitte un rétablissement étonnant. De courtisane elle devient femme de lettres par la grâce de ce Palissot, ennemi des Encyclopédistes, entre les bras duquel elle échoue et qui sera la troisième grande figure mâle du volume. C'est grâce à lui que Madeleine lance *la Gazette des deuils de la cour*, bientôt suivie par *le Nécrologe des hommes célèbres*, où étaient récapitulés les morts de l'année. On lui doit donc cette tradition des nécrologies qui occupent tant de place dans les journaux d'aujourd'hui.

La façon dont lui vient l'idée de cette entreprise qu'elle vendra par la suite au premier quotidien du temps, *le Journal de Paris*, illustre à merveille cette société d'apparences et de rites qu'est le monde de l'Ancien Régime. Le prince de Bavière était mort. La cour avait pris le deuil. Les bourgeois qui n'étaient pas informés se promenaient à Longchamp en habits bigarrés, face aux nobles en noir. Madeleine prit conscience d'un « schisme » auquel il fallait remédier. Le remède assurera son avenir et même celui de sa fille.

A travers ses aïeules en rupture de ban que les archives de la police et de la Bastille lui ont fait connaître, que les actes de baptême pour naissances illégitimes, la petite histoire de Paris et de ses mœurs lui ont permis de suivre, Jean Delay nous introduit dans l'intimité vraie du dix-huitième siècle. Les deux sœurs Fauconnier fréquentent les beaux quartiers qui se construisent. Les hôtels du faubourg Saint-Honoré étendent leurs parcs jusqu'aux Champs-Elysées, que peuplent les guinguettes. Les ducs installent leurs « folies » où règnent leurs maîtresses à la barrière blanche de Clichy et leurs théâtres privés à Puteaux. Les hommes de lettres à la Palissot cherchent refuge à Argenteuil.

Les nobles comme Gramont abandonnent leur vocation militaire, les devoirs de leur charge. Ils seront autant en rupture avec leur milieu que les demoiselles Fauconnier avec le leur. Sans doute est-ce pour cela qu'ils se rencontreront dans cette société si mouvementée qu'elle sombrera dans un séisme. Madeleine Fauconnier mourra en 1784, sans pressentir les orages à venir. Dans ce livre qui lui est dédié et qu'elle illustre parfaitement, nous sommes encore au temps de la douceur de vivre.

JACQUELINE PIATIER.

★ AVANT-MÉMOIRE, de Jean Delay. Tome III : la Fauconnier. Gallimard, 376 pages, 95 francs.

Ce que révèlent les lettres de cachet

● *Une anthropologie de la vie familiale au dix-huitième siècle.*

LA lettre de cachet, technique aussi originale qu'arbitraire d'internement administratif, fut l'un des grands scandales de la fin de l'Ancien Régime. Cette procédure, qui permettait au roi d'enfermer sans jugement légal des cours, finit par apparaître comme l'un des grands symboles de l'absolutisme, une insulte majeure au principe de la liberté naturelle mis en avant par les philosophes.

Arlette Farge et Michel Foucault ont retrouvé dans les « archives de la Bastille » conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal ces fameuses lettres de cachet, et en publient un choix. Certaines concernent effectivement des affaires politiques et le maintien de l'ordre public. Mais, entre 1720 et 1760, la plupart contiennent des demandes d'internement émanant des familles, pour des raisons absolument privées. On réclame l'enfermement en « hôpital » d'un fils, d'une fille, d'un conjoint. Des classes populaires parisiennes monte vers le roi une demande de mise en ordre de la vie familiale. Bien des artisans et des petits commerçants semblent penser que la procédure discrète, et relativement expéditive, de la lettre de cachet est mieux adaptée, pour régler ces conflits, que la lourde machine judiciaire.

Les textes choisis ouvrent des perspectives tout à fait nouvelles sur la vie familiale à la fin de l'Ancien Régime, qu'Arlette Farge et Michel Foucault présentent en introduction et en conclusion du volume A travers l'analyse des conflits, ils réalisent ainsi une véritable anthropologie de la société parisienne au dix-huitième siècle. La normalité est ici définie négativement par les heurts et les échecs. La ruine, la débauche, l'ivresse, la prostitution, situations et comportements de crise, donnent néanmoins une image de l'idéal familial, définissent les attentes masculines et féminines, filiales et parentales. Le tableau qui en résulte est étonnamment moderne.

L'égalité entre hommes et femmes est manifeste. Les épouses sont aussi nombreuses que les maris à demander l'enfermement de leur conjoint. Et à l'obtenir. Contrepartie : on attend de la femme qu'elle travaille et participe à toutes les responsabilités. Les conflits entre parents et enfants ne révèlent pas un autoritarisme excessif dans les relations entre générations. Il s'agit rarement de forcer les jeunes adultes à tel mariage, à tel choix de vie.

Les enfants que l'on veut faire enfermer sont généralement orphelins de père ou de mère, et sont accusés d'une mauvaise conduite que l'on qualifierait aujourd'hui de délinquance juvénile. Ainsi ce Louis Henry : « *Agé de vingt et un ans, qui rôde les nuits, découche souvent ou ne rentre qu'à 11 heures ou minuit ; plein de vin, renie Dieu, et menace de tuer sa sœur... ; on ne sait où il prend l'argent pour subvenir à ses débauches ; il a été convaincu de plusieurs vols de ses maisons d'apprentissage ; il emporte de chez son père, et lorsque le père lui en fait reproche, il répond qu'ils verront qui sera le plus fort, son père de lui ou lui de son père.* »

Cette délinquance juvénile est tardive : les enfants en question ont en général entre vingt et vingt-cinq ans ; cette situation reflète l'âge élevé auquel on arrive au mariage en Europe occidentale à cette époque. On reste souvent célibataire jusqu'à trente ans si l'on est un homme, vingt-sept si l'on est une femme. Mais dans l'ensemble, et à quelques détails près, la vie familiale d'Ancien Régime n'apparaît pas au Français d'aujourd'hui comme exotique et incompréhensible.

EMMANUEL TODD.

★ LE DESORDRE DES FAMILLES. LETTRES DE CACHET DES ARCHIVES DE LA BASTILLE, présenté par Arlette Farge et Michel Foucault. « Archives », Gallimard-Julliard, 362 pages, 79 F.

Le destin de la Pompadour

EDMOND (1822-1896) et Jules (1830-1870) de Goncourt ont-ils été avant tout des historiens ? C'est plus que probable. Ils en avaient la formation et le goût, même s'ils ont consacré finalement beaucoup plus de temps au roman qu'à l'histoire et surtout à l'histoire de l'art.

Leur *Madame de Pompadour*, publié en 1881, fait bien regretter qu'ils n'aient pas persévéré dans cette voie. C'est évidemment écrit dans la perfection classique : un récit impeccablement construit et mené, une phrase élégante et vive, avec quelques tournures un peu précieuses ou archaïques (ou qui nous semblent telles), tout à fait à leur place ici, de belles périodes.

Clarté et beauté de la langue habillent une solide recherche, dont les résultats sont repris en fins de chapitres, dans de longues notes.

Que pensent en fin de compte (et de conte) les Goncourt de la favorite de Louis XV ? Les dix-sept premiers chapitres du livre lui rendent une belle justice : elle eut sur le roi et sur les affaires de la France une influence heureuse, et le bilan de son règne de boudoir a été (dirions-nous horriblement aujourd'hui) « globalement positif ».

Elle fut, dans son rôle ou dans son destin, courageuse, intelligente, inlassable, éloquente et ferme jusqu'à la dureté. Elle aimait sincèrement le roi, et la France. Justice plus grande encore est rendue à son frère, le marquis de Vandières (d'avant-hier, disaient les envieux), « directeur-ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts et manufactures », qui fut un des hommes les plus remarquables de son siècle.

Et cependant, les pages finales des Goncourt renversent tout cet édifice : Mme de Pompadour fut « *un rare exemple de laideur morale... Il y a en elle du sang de traître, qui semble s'étendre à ses exigences et les marquer d'une bassesse originelle* »...

De l'histoire, de la sérieuse, et qui se lit de bout en bout comme un roman : formule usée. Elle est vraie ici.

JACQUES CELLARD.

★ MADAME DE POMPADOUR (1881), d'Edmond et Jules de Goncourt, Editions Olivier Orban, 322 pages, 75 F.

VIENT DE PARAITRE
FRANCIS LEFEBVRE
5, rue Jacques Bingen — Paris 17e

LES IMPOTS EN FRANCE 82/83
traité pratique illustré par l'exemple, 564 pages
106 F - Franco 119 F



JEANNE CHAMPION
l'amour capital
L'amour ne connaîtrait-il sa véritable profondeur qu'à l'instant de la séparation ?
Une tragédie d'aujourd'hui digne par son style des plus grands classiques.
CALMANN-LÉVY

COLLECTION FLOREAL
LUC WILLETTE
Le coup d'État du 2 décembre 1851
« Vivant, nerveux, coloré, ce livre passionnant parce que passionné se lit comme un roman, d'un trait. »
TEMOIGNAGE CHRETIEN
50 F
SERGE BIANCHI
La révolution culturelle de l'an II
Elites et peuple, 1789-1799
Du calendrier révolutionnaire au mariage des prêtres, la tentative d'un pouvoir révolutionnaire pour changer la vie et les mentalités.
66 F
AUBIER

Important Editeur Parisien
recherche pour ses différentes collections
manuscrits inédits de romans, poésie essai théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle
4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.
Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.
la pensée universelle

Patrick MODIANO
De si braves garçons
"Il nous offre son chef-d'œuvre, un texte aigu, mélancolique, insolite."
Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur
"Son talent porte l'empreinte poignante du temps qui passe. Chacun de ses livres est dans nos têtes comme une enivrante mélancolie."
Daniel Rondeau / Libération
GALLIMARD nrf

AUTEURS INCONNUS, ISOLÉS
Un CONSEILLER LITTÉRAIRE
vous propose une formule
d'ASSISTANCE TOTALE
pour la promotion de votre œuvre
A votre choix :
Compte rendu critique, réécriture
Publication dans
COLLECTIONS ÉDITEURS PARISIENS
Consultez : EDIVOX
5, bd Flandrin, 75016 PARIS

CELINE
AUX ÉDITIONS DU CLUB DE L'HONNÊTE HOMME
Les Œuvres de Céline en 9 volumes.
Une étude critique originale : les notices de Frédéric VITOUX
Par l'acuité de son analyse, Frédéric Vitoux, a su, en présentant chaque texte, faire ressortir la personnalité complexe de l'écrivain. La qualité de ces notices constitue une étude critique originale qui contribue avec précision et clarté à une meilleure approche de Céline.
Des accords d'âme et de style : les illustrations de Raymond MORETTI
Pour transcrire la force de la phrase, pour traduire le choc des mots, il fallait qu'il y ait une rencontre exceptionnelle. Celle de Raymond Moretti et de Céline met en évidence les accords d'âme et de style entre deux artisans du meilleur.

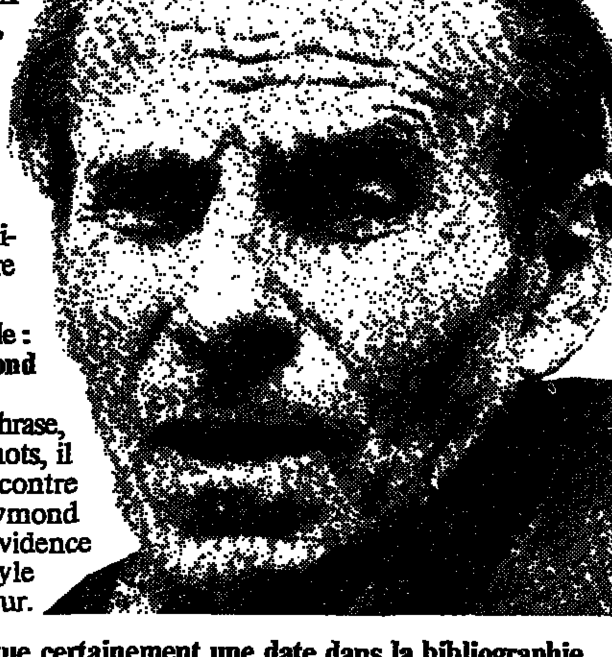


Photo : E. Hubert

" Cette collection marque certainement une date dans la bibliographie célinienne. " (Magazine Littéraire, mars 1982).
" Une réussite artisanale exemplaire. " (Le Point, 22.2.1982).
Aux Éditions du Club de l'Honnête Homme, 32, rue Rousselet, 75007 Paris - Tél. 783.61.85 +

M2
Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part une documentation sur :
☐ L'Œuvre de Céline.
☐ Les Œuvres complètes de Balzac ☐ Flaubert ☐ Pergaud ☐ Colette ☐ Pagnol ☐ Labiche
☐ Le Théâtre complet de Sacha Guitry
☐ L'Œuvre romanesque de Sartre/Beauvoir ☐ Les Romans historiques d'Alexandre Dumas (XVIe et XVIIe).
Nom ______ Prénom ______ Profession ______
Adresse ______ Code postal ______
Aux Éditions du Club de l'Honnête Homme, Luce Fieschi éditeur, 32, rue Rousselet, 75007 Paris, tél. 783.61.85.

EDITIONS RUPTURE

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées

•

NOVEMBRE

GEORGES DUBY

Le style et la morale de l'histoire

par J.-Jacques Brochier, Robert Fossier, Maurice Godelier, Jacques Le Goff, Serge July, Pierre Nora, Michel Pierre

Document :
Les supercheries littéraires
par François Caradec
L'actualité des livres
par Tony Cartano, Gérard-Humbert Goury, Dominique Grisoni, Jacques Laurent, Jean-Paul Manganaro, Patrick Renaudot.

•

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 54 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- ☐ Cette science humaine, la guerre.
- ☐ Théories du terrorisme, de Hébert à Baader.
- ☐ Maupassant.
- ☐ J.-L. Borges.
- ☐ Jacques Prévert.
- ☐ La Beat Generation : Burroughs, Ginsberg, Kerouac.
- ☐ James Joyce (+ dossier supplém. : Suisse romande).
- ☐ Littérature italienne (1960-1980).
- ☐ Mishima.
- ☐ La littérature espagnole en liberté.
- ☐ Les enjeux de la science.
- ☐ Valery Larbaud.
- ☐ Jean Genet par lui-même.
- ☐ Autour de la folie.
- ☐ Figures de Sartre.
- ☐ Les romancières anglaises.
- ☐ Gabriel Garcia Marquez.
- ☐ Julien Gracq.
- ☐ Femmes, une autre écriture ?
- ☐ Le réveil de l'Islam.
- ☐ Boris Vian.
- ☐ L'intellectuel et le pouvoir.
- ☐ Musil
- ☐ Les écrivains de Montmartre

Nom ....

Adresse ....

....

Règlement par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères 75007 PARIS (France)

lettres étrangères

DES EXILÉS

Joseph Roth et la nostalgie de l'empire

LA fin de l'empire des Habsbourg est à la littérature autrichienne ce qu'est la défaite pour les écrivains sudistes des Etats-Unis : un leitmotiv obsessionnel et un thème romanesque aux implications inépuisables qui a inspiré des écrivains aussi différents que Musil, Heimito von Doderer et Joseph Roth.

Réédité aujourd'hui en France, le chef-d'œuvre de ce dernier emprunte son titre à la fameuse marche de Johann Strauss, symbole du lien mystique unissant, en dépit de toutes les contradictions, les différentes pièces du puzzle austro-hongrois. A travers la saga de l'ascension et de la décadence d'une famille : les Trotta, récemment anoblis, après que l'ancêtre, descendant lui-même de simples paysans slovènes, eut sauvé la vie du jeune François-Joseph sur le champ de bataille de Solferino, ce roman trace le tableau plein de tendresse nostalgique, mais impitoyable dans sa lucidité, de l'empire « *K und K* » à l'heure du crépuscule.

Cachée sous l'apparente désinvolture, c'est également une confession désespérée : celle du juif galicien Joseph Roth, qui, à l'inverse de Franz Kafka, écrasé par la présence d'un père trop encombrant, passera sa vie à essayer de combler l'absence du sien.

Lorsqu'il naît en 1894, à Brody, un « schtettel », aujourd'hui russe, dont la population juive est si nombreuse que François-Joseph y aurait déclaré, au cours d'une visite, comprendre enfin la signification de son titre de roi de Jérusalem, le père de Joseph Roth a disparu depuis plusieurs mois, enfermé à la suite d'une crise de démence. De même qu'il n'hésitera pas, plus tard, à modifier en Szwaby, voire en Schwabendorf, « *colonie allemande* » (sic), le nom de sa ville natale, Roth s'inventera jusqu'à treize états civils différents, se prétendant avec la même désinvolture fils naturel d'un comte polonais ou d'un haut fonctionnaire autrichien.

Pour les juifs galiciens, minorité menacée de toutes parts par d'autres minorités, l'empire austro-hongrois, avec son subtil système visant à maintenir à tout prix l'équilibre entre des nationalités prêtes à s'entre-dévorer, fait figure de rempart, et l'empereur, de père lointain mais protecteur. Lorsque s'écroulera, en 1918, « *cette unique patrie possible... pour les apatrid s* » (1), Joseph se retrouvera orphelin pour la deuxième fois.

Un complot pour restaurer les Habsbourg

Si le déracinement constitue le leitmotiv de son œuvre, sa réaction face à ce drame se traduira dans la vie par une attitude contradictoire. C'est d'abord un révolté, un journaliste engagé qui signe volontiers ses articles, en jouant sur son nom, « Joseph le Rouge » (rouge se dit « rot » en allemand). A mesure que monte le péril nazi, sa vision de l'univers tendra à se réduire à une opposition manichéenne entre l'Allemagne, assimilée à la Prusse protestante, symbole de tous les maux, et l'Autriche catholique, identifiée à l'avènement d'un monde où les nationalismes seraient abolis. Devenu le partisan remuant de la restauration des Habsbourg, il n'hésitera pas à s'associer à un complot visant à expédier à Vienne l'archiduc Otto dans un cercueil pour l'y faire proclamer empereur.

Les hypothèses les plus diverses : l'alcool, la maladie de sa femme, enfermée comme schizophrène à partir de 1929, en attendant d'être liquidée, en 1940, par les nazis, ont été invoquées afin d'essayer d'expliquer l'étrange conversion de Joseph Roth. Comparant sa passion pour l'empire austro-hongrois à la quête désespérée du « château » qui caractérise l'arpenteur dans le roman de Kafka, le critique ouest-allemand Marcel Reich-Ranicki y voit, quant à lui, deux versions différentes de la même nostalgie, à savoir celle du juif pour une patrie.

(1) C'est ainsi que Roth qualifie l'Autriche dans une nouvelle parue en 1935 et intitulée *le Buste de l'empereur*.

SON GRAND ROMAN JUIF RÉÉDITÉ

Traduit en français sous le titre le Poids de la grâce, Hiob *est réédité également (chez Calmann-Lévy). Inspiré par un drame personnel, plus précisément la démence de sa femme, ce grand roman juif de Joseph Roth fut dès sa parution, en 1930, un best-seller. Il s'agit de la transposition à notre époque du mythe biblique de Job. (Traduit par P. Hofer-Bury, lauréate du Prix Halpérine-Kaminsky 1962. Calmann-Lévy, 272 p., 62 F.)*



Dessin de Berenice CLEEVE.

La Marche de Radetzky, transposition sur le plan littéraire de l'« aberration » politique de Joseph Roth, démontre que celle-ci, loin de nuire à son talent, l'a porté au contraire à un épanouissement jamais atteint jusqu'alors. C'est l'évocation éblouissante, au fil des pages, de tout un monde disparu corps et biens : chefs-lieux provinciaux qui ne s'éveillent que le dimanche aux accents martiaux de *la Marche de Radetzsky*, univers étrange des confins orientaux de la double monarchie, avec ses marchands juifs, ses trafiquants, ses espions et le coassement ininterrompu des grenouilles sur les marais. C'est une galerie de portraits inoubliables qui défile : l'austère préfet de l'empire, François von Trotta, fils du « héros de Solferino », arborant ses longs favoris comme une pièce d'uniforme destinée à témoigner de son allégeance indéfectible à la couronne.

Dans la lignée d'un Stendhal ou d'un Flaubert

Le richissime comte polonais Chojnicki, viveur mélancolique, s'efforçant d'oublier dans les recherches alchimiques et les beuveries l'approche inexorable de la fin des Habsbourg. L'empereur François-Joseph lui-même, pétrifié dans « *sa sénilité glacée, éternelle et effrayante, comme une cuirasse de cristal* ».

Mais *la Marche de Radetzki* est tout autre chose qu'une version autrichienne d'*Autant en emporte le vent*. Par la nervosité incisive de l'écriture, ce conte, écrit par un juif galicien à la gloire de l'Autriche-Hongrie, s'apparente aux romans français d'un Stendhal ou d'un Flaubert. A travers l'histoire des Trotta, Joseph Roth ne s'est pas contenté de régler son problème personnel en se donnant une généalogie et un père en la personne de François-Joseph. La réussite de son roman tient en premier lieu au fait que le drame de la fin des Habsbourg y accède aux dimensions d'un mythe métaphysique : celui de la condition humaine dans un monde où Dieu est absent.

En dépit de la protection de l'empereur, intervenant mystérieusement chaque fois qu'une crise menace la postérité du « héros de Solferino », une malédiction comparable à la perte de l'Eden pèse sur les Trotta. En accédant à la noblesse, ils ont perdu l'innocence de leurs ancêtres paysans, enracinés dans la terre slovène. Le préfet, deuxième de la lignée, réussira à force de volonté à maintenir le patrimoine familial. Son fils, le sous-lieutenant Charles-Joseph, est un rêveur, un romantique, un écorché vif, qui ressemble à Joseph Roth comme un frère. Poursuivi par la hantise de la mort qui emporte tour à tour ses amis, il fuira jusqu'à la frontière orientale de l'empire avant de disparaître, sur le front russe, d'une mort dérisoire.

Un an après la parution de *la Marche de Radetzky*, Joseph Roth fuit, lui aussi, devant la marée nazie pour s'installer à Paris dans un hôtel de la rue de Tournon, aujourd'hui disparu. C'est un homme brisé, qui n'a plus comme patrie que l'écriture, et dont le seul recours est l'alcool. « *Dès que je pose ma plume*, écrit-il, *je suis perdu. L'alcool n'est pas la cause, mais une conséquence.* »

Après sa mort, en 1939, d'une crise de delirium tremens, dans une salle commune de l'hôpital Necker, son corps sera inhumé à Thiais, dans la banlieue parisienne. Pour des raisons d'économie, on avait dû renoncer au cimetière de Montmartre, d'abord envisagé. Joseph Roth y eût reposé auprès d'un autre exilé, malade de l'Allemagne : Heinrich Heine.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **LA MARCHE DE RADETZKY**, de Joseph Roth. Traduit de l'allemand par Blanche Gidon, revu par Alain Huriot. Le Seuil, 352 p., 69 F.

Le pamphlet de Walter Mehring

PERSONNAGE haut en couleur du Berlin des années 20, Walter Mehring fit partie des opposants de la première heure à Hitler. Sa chronique des Muller est, on l'aura deviné, un pamphlet. A travers les faits et gestes d'une famille imaginaire, saisie aux *moments les plus décisifs*, réforme, guerre de trente ans, époque bismarckienne ..., de l'histoire germanique, l'auteur se propose de montrer que les Allemands, contrairement à la théorie nazie, ne sont pas la race des seigneurs, mais des êtres moyens, nés pour être soumis, « *qui se sont reproduits pour servir de cobayes à toutes les passions et humeurs, à toutes les scélératesses et à toutes les folies des seigneurs de chaque époque* ».

Le livre commence, en l'an 90 après J.-C., avec les mésaventures du fondateur présumé de la gens Muller : un certain Millesus, légionnaire germain au service des Romains. Il se termine sur les infortunes du Dr Armin Muller, défenseur enthousiaste des idées du IIIe Reich. Ayant, pour son malheur, épousé une femme « non aryenne », ce dernier devra s'exiler et finira par se donner la mort, dans une chambre d'hôtel à Paris. Lors de la réédition de son livre, en 1978, Walter Mehring y ajoutera un appendice : *Günther Silbermann*, le rejeton « semi aryen », d'Armin et de sa femme, privé du droit de porter le nom des Muller, a miraculeusement survécu à Hitler. Devenu communiste, il vit maintenant en R.D.A., où il enseigne l'histoire « *dans l'esprit de la conception marxiste* ».

Conclusion de l'auteur : « *les Arbres généalogiques peuvent mourir, les nations périr, les différences de classes disparaître..., l'esprit tribal demeure* ».

Près de quarante ans après la fin du IIIe Reich, le pamphlet de Mehring a perdu, il faut bien le dire, une grande partie du pouvoir explosif qu'il dut avoir à l'origine. La petite histoire de sa parution garde, en revanche, toute sa saveur. En 1934, un haut fonctionnaire viennois ayant découvert par hasard le manuscrit de Mehring, alors exilé en Autriche, décide de le publier. Trois mois plus tard, l'ambassadeur du Reich, von Papen, exige que le livre soit saisi.

L'auteur est alors convoqué à la Chancellerie par le chef de la presse autrichienne. « *Notre gouvernement se voit malheureusement contraint de faire confisquer votre petit ouvrage que, soit dit en passant, j'ai lu avec grand plaisir.* » Cette anecdote véridique en apprend plus sur *une certaine attitude* à l'égard de la dictature nazie que toutes les aventures supposées de la famille Muller.

J.-L. R.

★ **LES MULLER**, une dynastie allemande, de Walter Mehring. Traduit de l'allemand par Hélène Belletto. Laffont, coll. « Pavillons », 255 p., 68 F.

Bibliographie

EN FRANÇAIS

- *La fuite sans fin*, 1929 (Gallimard).
- *La Marche de Radetzky*, 1934 (Gallimard). Réédité au Seuil en 1982.
- *Le Roman des Cent Jours*, 1936 (Grasset), épuisé.
- *La Crypte des capucins*, 1940 (Plon).
- *Les Fausses Mesures*, 1946 (Le Bateau ivre).
- *Notre assassin*, 1948 (Laffont).
- *Le Poids de la grâce*, 1965 (Calmann-Lévy). Réédité en 1982.
- *Hôtel Savoy*, 1969 (Gallimard).
- *La Toile d'araignée*, 1970 (Gallimard).
- *Le Prophète muet*, 1972 (Gallimard).
- *Le Conte de la 1 002e nuit* 1973 (Gallimard).

A PARAITRE PROCHAINEMENT

INÉDITS

- *Tarabas* (Le Seuil).
- *Juifs en errance* (Le Seuil).
- *Christ et Antéchrist* (Le Seuil).

RÉÉDITION

- *La Crypte des capucins* (Le Seuil).

L'œuvre de Joseph Roth compte, en allemand, treize romans, huit récits, trois volumes d'essais et de reportages et un millier d'articles de journaux.



une nouvelle éducation pour une meilleure société

"entendre ainsi l'éducation devient une entreprise exaltante, car elle touche à l'essentiel : à l'apprentissage de la liberté."
(PSYCHOLOGIE)

"c'est à une véritable révolution de la fonction éducative que nous invite l'auteur, avec l'expérience d'un éducateur et d'un psychanalyste."
(EDUCATION 2000)

"à tous les éducateurs, à tous les parents et même aux psychologues on voudrait conseiller ce livre."
(LE MONDE)

ARL

ARMAND COLIN

Publicité

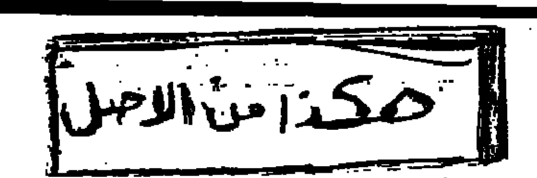
Difficile de ne pas trouver à la Fnac le livre que vous cherchez.

BIEN SUR, il y a des livres en réédition ou épuisés. Mais rares sont les librairies en mesure de proposer en permanence plus de 120 000 titres.

Et tous les genres sont couverts. Et toutes les disciplines sont abordées. De la poésie à l'économie politique. De la cuisine au « polar ». De la psychanalyse à la BD.

(Avec toujours la possibilité de rapporter le livre après l'avoir lu. Pour se le faire - et à 75 % du prix payé - racheter par la Fnac...)

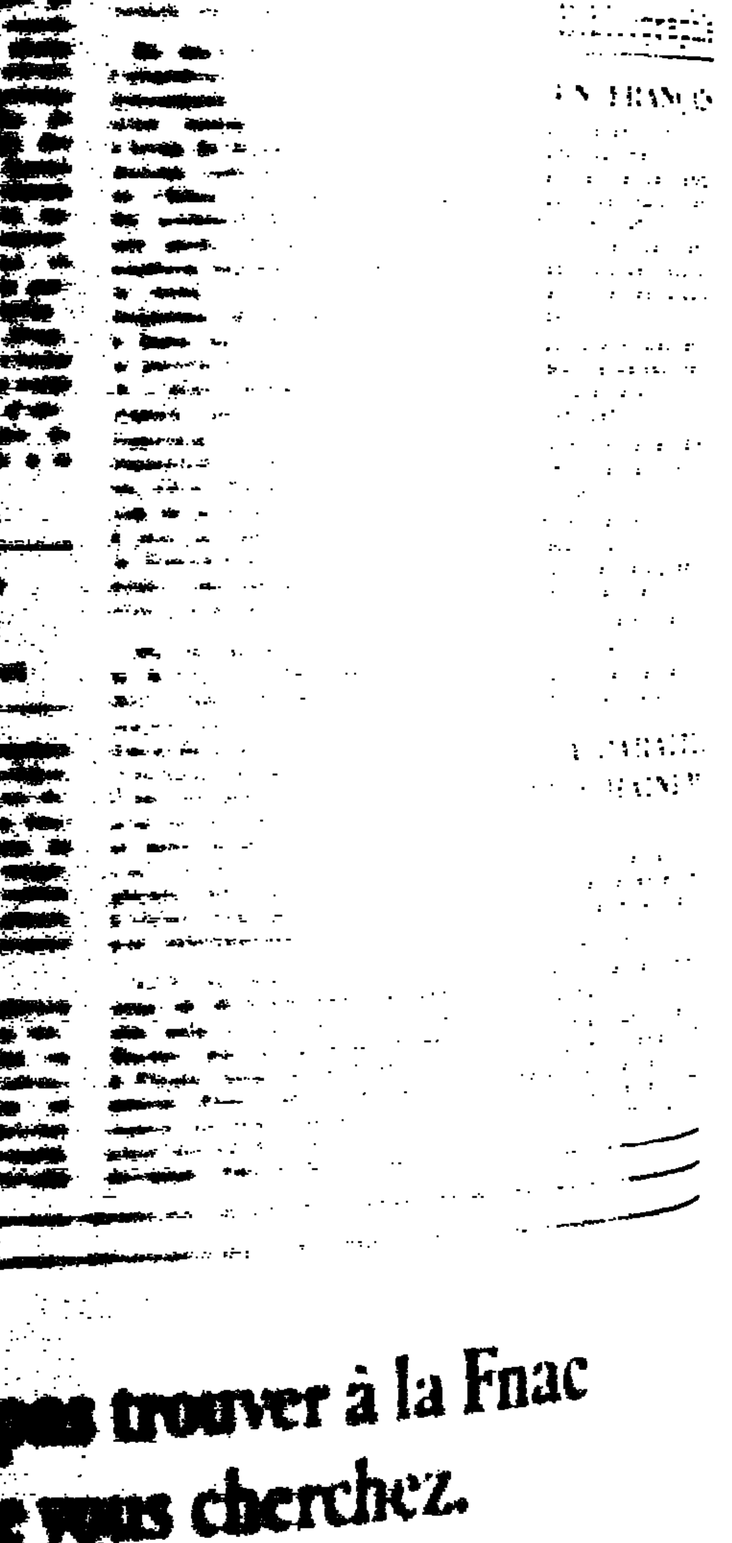
Les librairies Fnac... A Paris : Fnac-Forum, Fnac-Montparnasse, Fnac-Etoile. En province : à Annecy, Clermont-Ferrand, Grenoble, Marseille, Metz, Mulhouse, Nice, Strasbourg, Toulouse.



مكبرا من الأصل

DES EXILÉS

...stalgie de l'empire



...e pas trouver à la Fnac
...ue vous cherchez.

MALADES DE L'ALLEMAGNE

Klaus Mann et les sans-patrie

● ***Un roman de 1939 inédit en français sur l'émigration antinazie.***

C'EST une sensation étrange que de faire la découverte, après que quarante-cinq ans se sont passés, d'un roman *de combat*, écrit à chaud, afin d'amener son lecteur à une prise de conscience, peut-être même à une résistance face à l'apocalypse. Le livre de Klaus Mann *le Volcan*, que l'éditeur Olivier Orban a eu la bonne idée de nous donner enfin en version française, est un exemple excellent de ces œuvres qui nous arrivent trop tard. Mais dont on ne doit pas se dispenser.

Aujourd'hui, le livre a vieilli, c'était inévitable. L'auteur, lui, est mort depuis plus de trente ans, s'étant suicidé à l'âge de quarante-deux ans. Oublié. Ecrasé par son père et par son oncle Heinrich parce que le nom de Mann était impossible à porter pour quelqu'un qui se voulait écrivain. Réduit au rôle futile d'un mannequin élégant, d'un esthète qui aimait les voyages et les palaces, qui admirait André Gide et fut l'ami de Jean Cocteau et de René Crevel. Ignoré en France comme auteur jusqu'à ce que Denoël publie *Méphisto* en 1975 et surtout qu'Ariane Mnouchkine en tire un spectacle quatre ans plus tard.

Quelques semaines après la mort de Klaus, le fils aîné, Thomas Mann écrivait à Hermann Hesse : *« Mes rapports avec lui étaient difficiles et point exempts d'un sentiment de culpabilité puisque mon existence jetait par avance une ombre sur la sienne (...). Il travaillait trop vite et trop facilement. »* (Lettre du 6 juillet 1949.)

La clairvoyance d'un écrivain de trente ans

Cette agilité intellectuelle, cette hâte, cette volonté de tout faire dans une si courte vie, sont vraiment la marque de Klaus Mann; et on retrouve ces traits dans *le Volcan*. Très précoce, il avait été critique dramatique pour un journal de Berlin à dix-huit ans, avait publié son premier recueil de nouvelles à dix-neuf (*Au devant de la vie*, 1925), fait représenter sa première pièce la même année avec sa sœur Erika, Pamela Wedekind, la fille de l'écrivain, et Gustaf Grundgens — qu'il dénoncera plus tard dans *Méphisto*. Dès l'arrivée au pouvoir de Hitler, il est déchu de la nationalité allemande et se transforme en commis-voyageur infatigable de l'opposition au nazisme, anime des revues, tandis que sa sœur crée à Zurich un cabaret satirique. Sans relâche, il s'interroge sur le sort qui attend les centaines de milliers d'Allemands antinazis qui ont quitté comme lui leur patrie et qui se retrouvent maintenant aux quatre coins du monde libre, mais au bord du gouffre.

Nombreux sont les écrivains et les poètes exilés qui ont écrit sur leur propre expérience, tels Tucholsky, Ernst Toller, Ernst-Erich Noth, Bertolt Brecht, Stefan Zweig, et tant d'autres. Mais plus rares sont ceux qui, dans ces jours dramatiques, se sont tournés vers les autres, et je ne sais pas s'il existe un autre roman de cette envergure à propos de l'émigration allemande (1). La plupart, comme Zweig par exemple, se tournent vers le « monde d'hier », vers le temps d'une jeunesse embellie. Klaus Mann, lui, s'intéresse à l'avenir et se risque, sans s'y complaire, à jouer les Cassandre avec une intuition géniale, gênante même. On reste estomaqué devant la clairvoyance de cet homme de trente ans. Même si la maladresse et le foisonnement nous cachent souvent la virtuosité de l'écrivain qui promène le lecteur comme un simple émigré, à Paris, Vienne, Zurich, Amsterdam, Prague, Shanghaï, New-York dans la province américaine ou sur le front de la guerre d'Espagne.

Avril 1933-janvier 1939... Entre ces deux dates qui cernent le roman, nous suivons ces hôtes indésirables, pourchassés par toutes les polices, ceux dont Brecht dit qu'ils sont des « *expulsés* », des « *proscrits* » qui, dans le pays où ils sont reçus, ne trouvent « *pas un foyer mais l'exil* » (poème sur le sens du mot émigrant).

« Mon but est de parler de ceux qui ont perdu et patrie et repos, d'être le chroniqueur de leurs aventures, de leurs défaites, de leurs catastrophes et de leur confiance dans l'avenir », explique Klaus Mann dans *le Volcan*. Il dissèque donc l'exil, cette vie qui s'écoule en apparence comme dans son propre pays (*« il est véritablement impossible d'être émigré vingt-quatre heures sur vingt-quatre »*, écrit-il), mais aussi l'inaction, la solitude, la peur, les sourires qui se figent dès qu'on avoue qu'on n'est ni en voyage d'agrément ni en convalescence, quand tout se passe comme si c'était aux émigrés qu'on en veut de ne pas savoir s'accommoder avec la nouvelle Allemagne *« où tout n'est pas entièrement satisfaisant, certes... »*. Un des personnages du *Volcan* éprouve ce regret : *« Ce n'est que progressivement qu'elle réalisait qu'il était indécent de faire étalage de son désaccord avec son propre pays... »* Un autre reste muet quand on lui oppose qu' *« après Hitler, ce sera le chaos »*.

Un prolétariat nanti de titres universitaires

Les discussions de bistrot, interminables, peuvent paraître longues à la lecture, mais sont la raison d'être, l'activité substitutive des émigrés. *« Quelle Allemagne voulons-nous ? »* se demandent-ils sans fin ; et ils se querellent, grotesques et misérables, pour savoir *« quel degré de liberté il conviendra de laisser à l'opposition le jour où ils seront au pouvoir »* ! Et quand tant d'années ont passé — cinq, puis six à la fin du livre, — on n'ose plus penser au « retour », même si l'espoir demeure. Certains, pour ne plus être traités de « *juifs, intellectuels, étrangers au peuple* », apprennent à se servir de leurs mains, se font menuisiers, potiers, ébénistes, mais découvrent que personne ne veut employer ce « *prolétariat nanti de titres universitaires* ».

Tout s'effondre : la guerre d'Espagne donne, un court moment, un espoir et la « mère Courage » Schwalbe ferme son restaurant de Montparnasse pour nourrir ceux qui combattent ; l'un meurt drogué, l'autre à la guerre ; le banquier Bernheim est lynché devant le consulat de France à Vienne le jour de l'Anschluss. L'éruption se propage, la prochaine fois ce sera Prague, et il n'y a pas de remède au volcan. *« La France et l'Angleterre défendront aussi peu la Tchécoslovaquie qu'elles ont défendu l'Autriche. »*

Au milieu de ce roman foisonnant, de ces dizaines de personnages qui s'effritent, que l'auteur a parfois du mal à faire exister, on se dit que Klaus Mann, décidément, travaillait trop vite. Mais en 1939, le temps était compté, et l'éditeur d'Amsterdam qui acceptait un tel livre n'avait pas une minute à perdre (il sera déporté en 1943). L'auteur utilise parfois des chevilles littéraires un peu grosses, comme cet ange qui nous promène au-dessus de l'émigration tout entière, il ne cache pas ses maîtres et rend hommage à Heine comme à Goethe et à Jean-Paul, mais il n'ose parler clairement de l'homosexualité qui baigne tout le livre et omet — volontairement — dans cette chronique de l'émigration cette année 1935, marquée pour lui trop douloureusement par le suicide de son ami René Crevel, alors qu'allait s'ouvrir le Congrès des écrivains antifascistes.

Le suicide hante le livre. *« Les vieux sont des cochons ou des fous*, écrivait le jeune Klaus (...). *Tout ce qui a plus de trente ans devrait être pendu. »* Il fera la guerre, dans l'armée américaine, et attendra ses quarante-deux ans pour disparaître. Perçoit-il déjà de nouvelles éruptions d'un volcan mal éteint, d'un volcan qui s'entrouvre ailleurs ? Sur sa tombe, à Cannes, Erika fait graver un verset de Luc qu'il aimait : *« Qui perd sa vie la gagnera. »*

Au moment de sa mort, Klaus Mann avait complété son livre capital, une autobiographie intitulée *le Tournant*, d'abord publiée en anglais à New-York en 1942. Souhaitons de pouvoir bientôt lire en français ce document remarquable.

NICOLE ZAND.

(1) Parmi les documents publiés récemment sur ce sujet, signalons le recueil intitulé *Exilés en France. Souvenirs d'antifascites allemands émigrés (1933-1945)*, chez François Maspero, 1982 et notamment la passionnante interview de Lotte H. Eisner.

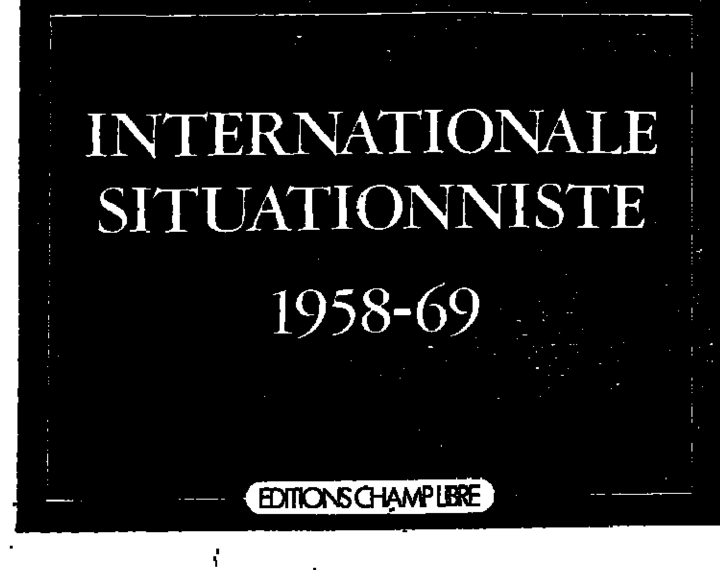
★ LE VOLCAN, UN ROMAN DE L'EMIGRATION ALLEMANDE 1933-1939, de Klaus Mann. Traduit de l'allemand par Jean Ruffet. Olivier Orban, 408 p., 95 F (malheureusement sans notes et sans préface).

MICHEL GRANET, docteur d'Etat

LE TEMPS TROUVÉ par ZOLA
dans « LE DOCTEUR PASCAL »

● « C'est un livre bourré d'idées et de passion » (H. Mitterand, Paris-III Sorbonne nouvelle).

● « J'y ai retrouvé toute la richesse foisonnante de vos découvertes, la rigueur de vos déductions jointes à l'audace intempérante de votre imagination » (G. Michaud, professeur émérite, Paris-X Nanterre).
Les Publications Universitaires de Paris, 5, rue Eginhard, 75004 Paris.

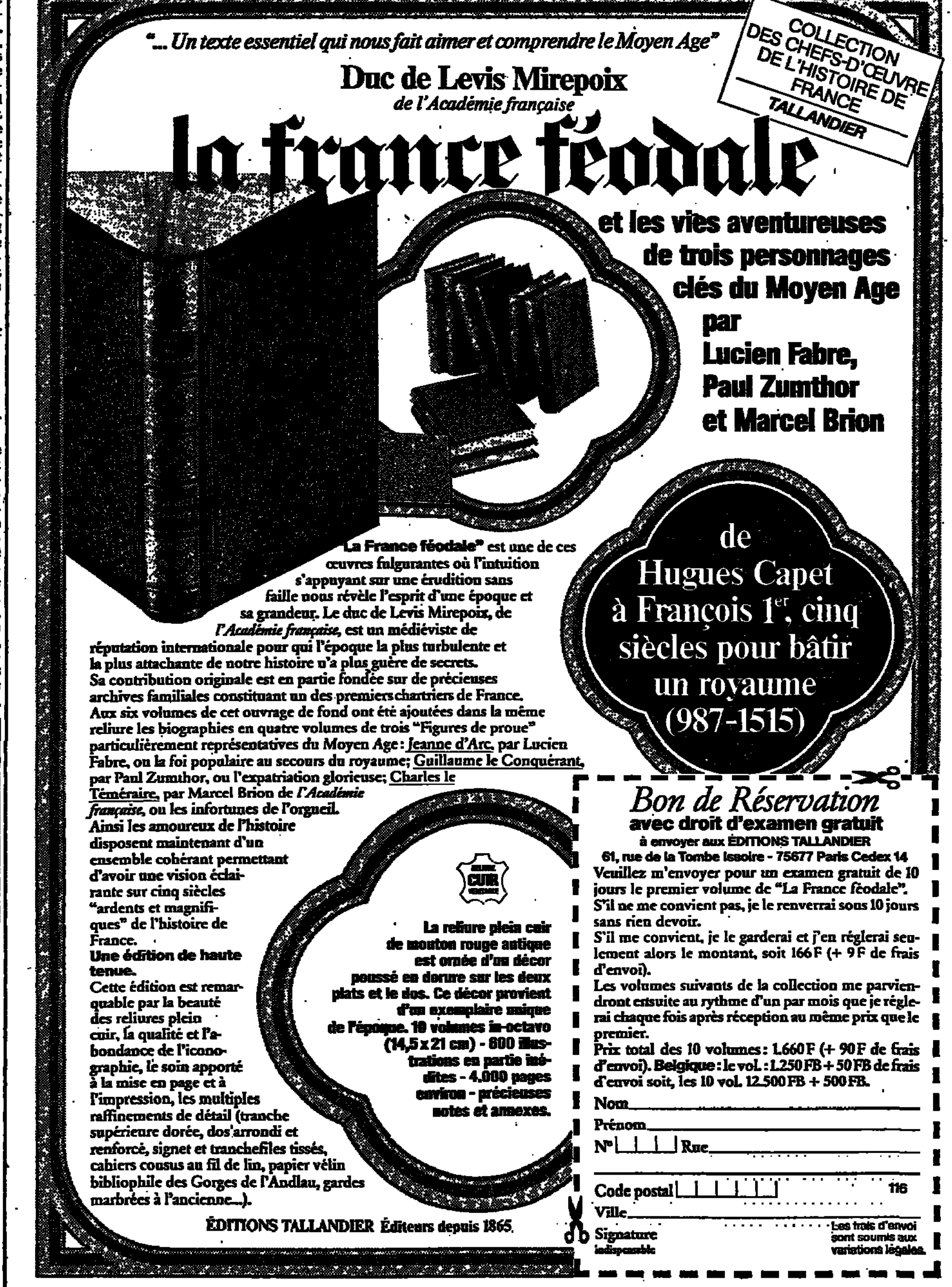


folio

Nouveautés octobre 1982

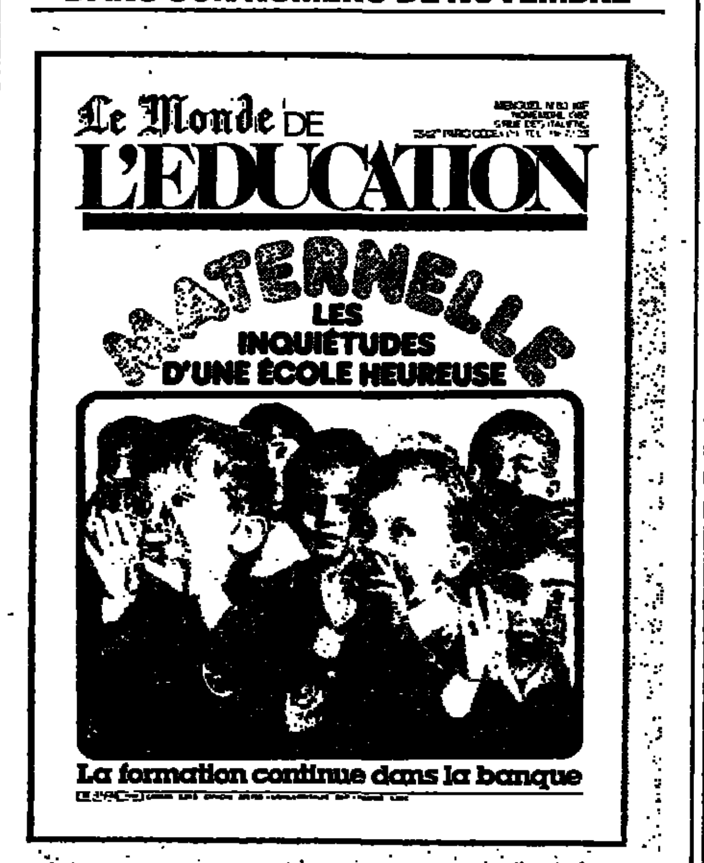
René BARJAVEL
La charrette bleue
Karen BLIXEN
Contes d'hiver
Peter HANDKE
L'angoisse du gardien de but au moment du penalty
Luigi PIRANDELLO
Vêtir ceux qui sont nus suivi de Comme avant, mieux qu'avant
RACINE
Théâtre complet I
La Thébaïde, Alexandre le Grand, Andromaque, Les Plaideurs, Britannicus, Bérénice
Claude ROY
Somme toute
Michel de SAINT-PIERRE
Monsieur de Charrette
Chevalier du Roi
Emile ZOLA
Pot-Bouille

Folio, la bibliothèque idéale en format de poche





DANS SON NUMÉRO DE NOVEMBRE



DES RÉPONSES AUX QUESTIONS

QUE VOUS VOUS POSEZ

Le Monde DE L'EDUCATION La publication de référence

VOUS PROPOSE DE VOUS ABONNER
VOUS NE PAIEREZ QUE 100 F, 1 AN
FRANCE
POUR ONZE NUMÉROS AU LIEU DE 110 F

Le Monde DE L'EDUCATION BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI je m'abonne au Monde de l'Education et vous joins la somme de 100 F (étranger 148 F.)

NOM ....

PRÉNOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL .... VILLE ....

11/03/82

Envoyez votre règlement à : LE MONDE, Promotion Abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex

essais

Freud, artiste de la sexualité

● *Roger Dadoun nous familiarise avec l'homme et avec sa pensée.*

CARL-GUSTAV JUNG pensait que le plus grand mérite de Freud était d'avoir pris ses patients névrosés au sérieux et d'avoir pénétré leur psychologie personnelle. « *Il a eu le courage*, ajoutait-il, *de laisser le cas concret parler de lui-même.* »

Ce que Freud a appris ainsi, c'est non seulement que les situations humaines sont inéluctablement conflictuelles, mais que l'homme est fondamentalement la proie de son enfance. Tout ce que la psychanalyse a dévoilé trouve son sens dans cette investigation têtue, interminable, terrible et banale tout à la fois, de notre préhistoire. A peine un mystère est-il éclairci qu'un autre surgit, plus obscur encore. De cette obsession des origines est née une nouvelle mythologie. Se présentant à la fois comme une science et comme une thérapie, elle a investi la culture, au point que son langage est devenu notre langage.

Aussi sommes-nous toujours tentés de revenir à Freud. Les biographies de ce dernier, excellentes pour la plupart, ne manquent pas. Citons pour mémoire celles d'Ernest Jones, de Max Schur, de Didier Anzieu, de Marthe Robert, d'Octave Mannoni, de Frank Sulloway, d'Henri Ellenberger. Il faudra dorénavant leur adjoindre le *Freud* de Roger Dadoun, travail de longue haleine, qui a le double mérite de nous familiariser avec l'homme et avec sa pensée.

D'emblée, Roger Dadoun récuse trois types de réduction de l'œuvre freudienne, qui sont également trois méprises typiques, à savoir la médicalisation, la biologisation et la culturalisation. Il leur oppose l'apport le plus décisif et le plus original de la psychanalyse : ses découvertes relatives à la sexualité infantile.

L'anarchique Aphrodite

A ce propos, rappelons que le sexologue anglais Havelock Ellis considérait Freud comme un « artiste de la sexualité » et non comme un homme de science. Appréciation méprisante sous sa plume certes, mais que Roger Dadoun, en lui prêtant une signification autre, n'est pas loin de partager.

« *Si artiste*, écrit-il, *signifie, dans l'acception la plus courante, créateur de formes neuves, inédites, permettant une saisie forte et illuminatrice de la réalité, alors Freud est bien cet artiste de la vie psychique en général et de la sexualité en particulier, en ce qu'il a élaboré et produit des formes d'appréhension — concepts, principes, hypothèses, mythes, systèmes, constructions en général — de la réalité psychologique qui se sont révélées — le fait paraît aujourd'hui, après plus de trois quarts de siècle d'épreuve, suffisamment avéré — fécondes et chargées encore d'un puissant potentiel.* »

Artiste, Freud l'est également dans son écriture, écriture qui se situe exactement à l'opposé de celle des spécialistes, experts ou érudits, qui procèdent généralement par barrage et exclusion, alors que, comme le relève Dadoun, « *Freud trace des arabesques souvent complexes, parfois déroutantes, mais qui restent ouvertes à quiconque est animé par le désir de savoir.* »

L'originalité de l'essai de Roger Dadoun tient précisément à l'insistance avec laquelle il nous dépeint un Freud foncièrement révolté, épris d'héroïsme et de poésie, libertaire par sa reconnaissance de la singularité individuelle, ainsi que par le rôle essentiel qu'il accorde à l'individu contre la masse. C'est ainsi également que le voyait le poète anglais W.H. Auden pleurant sa mort en ces termes : « *Triste est Eros, bâtisseur de cités, et en larmes l'anarchique Aphrodite.* »

ROLAND JACCARD.

★ FREUD, de Roger Dadoun. Belfond, 376 p., 89 F.

Une leçon de lucidité et de liberté

(Suite de la page 13.)

Le discours pèse ce que pèsent le groupe au nom duquel il est émis, la procuration de l'orateur, son degré de notoriété (à la télévision, sa qualité d'expert), l'endroit d'où il parle, le marché pour lequel il produit, le cérémonial dont il s'entoure, la docilité du public. L'Eglise catholique, par exemple, a pris le risque, en humanisant sa liturgie, de ne plus paraître en possession de la vérité...

LES rites d'institution qui renforcent artificiellement la parole ont en commun de marquer des limites, sous couvert de ménager des passages. La frontière qu'établit la circoncision ne passe pas entre un avant et un après pour les garçons, mais entre ces derniers et les filles, exclues du rite. Comme la muraille de Chine, la barrière magique des concours universitaires interdit l'entrée dans le groupe des diplômés, mais aussi la désertion de ceux-ci, sous peine d'infamie (voir le professeur Unrat, dans *l'Ange bleu*). Ce qui n'exclut pas les fantaisies. Les consécrations culturelles ouvrent droit à négliger les règles du jeu. Le dernier chic, ces temps-ci, semble de ne plus lire, à l'instar des critiques, qui, de plus en plus, parlent de tout sauf des livres...

Mais cette affectation d'ignorance, pour peu que les dominés l'imitent, ne jouera que contre eux. La prétention à l'Etre de la classe distinguée postule le maintien de la classe complémentaire dans un moindre être inexorable.

EN complément à son livre, et en illustration de sa thèse, Bourdieu reprend des textes parus dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, qu'il dirige. C'est le cas d'une analyse des « effets de théorie ». La science la plus neutre exerce des effets qui ne le sont pas. Prenez le concept de lutte des classes : il est une réalité dans la mesure où il est une volonté et une volonté dans la mesure où il est une réalité. Affirmer ou nier l'existence des classes, des régions, des nations, c'est prendre parti à la fois sur des représentations de la réalité et sur leur pouvoir de faire cette réalité.

Quand les discours manient des idées politiques, les rapports de forces tournent à la violence nue. Une production idéologique est d'autant plus réussie qu'elle est capable de mettre dans son tort quiconque tente de la réduire à sa vérité objective. Le propre d'une idéologie dominante est d'être en mesure de faire tomber la science de l'idéologie sous l'accusation d'idéologie. A la lumière de cette définition, libre à chacun de dire quel système de pensée domine.

Les philosophes isolés et éloignés des querelles politiques ne sont pas moins coupables de coups de force. Les métaphysiciens les plus rigoureux s'entendent pour interdire aux profanes l'accès à leur savoir sacré et pour se préserver des violences qu'ils font subir à d'autres. Témoin Heidegger, qui tient à distance et en suspicion le sens commun, poussant à l'extrême l'élitisme des intellectuels. Preuves, encore, les astuces des discours magistraux, avec leur ton d'évidence, leur rhétorique de la scientificité excluant ce qui lui est extérieur, ou l'autocritique, variante de l'autocélébration.

PIERRE BOURDIEU n'échappe pas à l'aristocratisme qu'il désigne. S'il voulait vraiment diffuser ses énoncés au-delà du cercle des linguistes et des sociologues, l'habile styliste qu'il est pourrait accomplir vers nous une partie du chemin, en simplifiant son lexique et en multipliant les exemples concrets, au lieu de laisser les intermédiaires de la presse bricoler dans la vulgarisation. Autant prévenir que, en dessous du baccalauréat, plus quelques U.V., le lecteur risque de patauger et de nous maudire...

Mais il ne devrait pas regretter son effort. De tous les phénomènes culturels, le langage est celui qui nous traverse le plus couramment et cache le mieux son jeu. *Ce que parler veut dire* aide à voir le dessous des cartes, à être moins dupe, à changer les conversations et discours quotidiens d'asservissements sournois en instruments de réappropriation. En nos temps de consentement mou à toutes les impostures, un regain de clairvoyance et d'autonomie, c'est toujours bon à prendre.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ CE QUE PARLER VEUT DIRE, l'économie des échanges linguistiques, de Pierre Bourdieu, Fayard, 244 pages, 69 F.

ÉDITEUR DES MINORITÉS

Spécialement organisés et équipés pour les faibles tirages (à partir de 400 exemplaires), nous examinons toute suggestion présentée par des associations ou des groupements de minorités (ethniques, religieuses, linguistiques, géographiques...) pour rééditer et diffuser des ouvrages épuisés et de qualité qui méritent d'être remis à la disposition du public, en librairie et par correspondance. La collection « les Introuvables » (300 titres), créée et diffusée par nous depuis 1975, nous a donné une solide expérience.
Ecrire :

EDITION D'AUJOURD'HUI
83120 PLAN-DE-LA-TOUR (Var)

Une nouvelle psychologie

● *Comment se passer de Sa Majesté le Moi ?*

NEUROPSYCHIATRE et professeur de psychopolitique à l'université de Sud-Californie, Jean-Michel Oughourlian publie un livre déroutant : *Un mime nommé désir*, dans lequel il ne cache pas tout ce qu'il doit à René Girard. Ensemble, ils avaient déjà travaillé à un essai d'anthropologie fondamentale : *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (éd. Grasset), où la notion de « désir mimétique » commandait une psychologie interindividuelle radicalement opposée à l'anthropologie freudienne.

Pour contourner cette dernière et pour marquer l'originalité de sa propre démarche, Jean-Michel Oughourlian a entrepris de dresser une phénoménologie du désir mimétique dans la magie, la possession, l'hystérie et l'hypnose. Au terme de ce travail, il aboutit à la conclusion qu'une nouvelle psychologie et, bien sûr, une nouvelle psychiatrie, s'imposent : elle ne devra plus être celle du sujet, « *mais celle du rapport interindividuel lui-même* ».

Cette psychologie nouvelle ne se borne pas à renvoyer l'inconscient freudien au magasin des accessoires : elle entend également se passer de Sa Majesté le Moi. Ce dernier, engendré par le désir mimétique, est réduit à une structure changeante, instable, labile. Le fait psychologique n'existe pas dans les individus, mais entre eux. A cet égard, cette nouvelle psychologie interindividuelle n'est pas sans rappeler celle de Gregory Bateson et de l'école de Palo-Alto.

Le plus discutable dans les prétentions de Jean-Michel Oughourlian me semble être sa volonté de faire enfin entrer la psychologie dans l'espace scientifique à l'aide d'un modèle unique, dont on peut par ailleurs se demander s'il n'est pas aussi mythologique que les concepts inventés par Freud pour rendre compte de ce qu'il y a de plus rebelle à la connaissance, de plus obscur et de plus insaisissable : la nature humaine.

R. J.

★ UN MIME NOMMÉ DÉSIR, de Jean-Michel Oughourlian. Grasset, 312 p., 79 F.

« Il y a quelqu'un qui manque ici, c'est Sartre »

(Suite de la page 13.)

Ce qui manque le plus au *Testament de Sartre* forgé en toute bonne conscience par Michel-Antoine Burnier, c'est, hélas ! l'humour auquel cet habile parodiste nous avait habitués avec son compère Rambaud. Burnier, ici, règle un compte avec le Sartre qui lui servit de surmoi politique en même temps qu'à une bonne partie de sa génération et qu'il parricide en empruntant sa voix. Il y met un sérieux incompatible avec le genre choisi, lequel demanderait moins de lourdeur et d'insistance.

Dira-t-on que s'agissant de politique, donc du malheur et de la souffrance des hommes, la gravité était de mise ? Dans ce cas, c'est un essai politique et historique sur Sartre dans son époque qu'il fallait écrire, et non un pamphlet fabriqué avec un sottisier des erreurs successives de Sartre, devenues tartes à la crème dans l'intelligentsia d'aujourd'hui qui, hier, les partageait pour la plupart. Plutôt que les erreurs de Sartre, qu'on incrimine donc l'entraînement qui nous a fait suivre comme des vérités les options politiques d'un écrivain !

Ce n'est certes pas grâce à ces options que Sartre gagnera son procès en appel, pas plus qu'aucun autre écrivain ou philosophe. Mais le faire parler pour se donner tort et nous donner raison aujourd'hui contre lui, cela revient à dire d'une façon humble en même temps que pompeuse et non dénuée d'arrière-pensées commerciales : « *Il y a quelqu'un qui manque ici, c'est Sartre !* » L'« effet Simonnot » joue à fond dans le petit livre de Burnier : tout plein d'un grand mort, ce libelle est creux.

MICHEL CONTAT.

★ POLITIQUE DE LA PROSE : JEAN-PAUL SARTRE ET L'AN QUARANTE, de Denis Hollier. Gallimard, « Le Chemin », 310 pages, 89 F.

★ LE TESTAMENT DE SARTRE, de Michel-Antoine Burnier. Olivier Orban, 204 pages, 58 F.

(PUBLICITÉ)

ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS, JEUNES CHERCHEURS DE 3e CYCLE

Vous qui souhaitez compléter votre formation,
acquérir une spécialisation,
poursuivre des recherches,
améliorer vos connaissances linguistiques, *

des bourses d'Études et de Recherches vous sont offertes pour les Pays suivants :

■ BOURSES D'ÉTUDES — ▲ BOURSES DE RECHERCHES — ● BOURSES DE STAGES LINGUISTIQUES D'ÉTÉ

PAYS	■	▲	●	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
ALBANIE	■	▲		1er FÉVRIER
ALGÉRIE	■	▲		1er FÉVRIER
ALLEMAGNE (R.D.A.)			●	1er MARS
ALLEMAGNE (R.F.A.) Office Allemand d'Echanges Universitaires 15, 20, rue de Verneuil - 75007 PARIS	■	▲	●	31 JANVIER
AUSTRALIE	■	▲		15 AVRIL
AUTRICHE	■	▲	●	15 FÉVRIER
BELGIQUE		▲		1er FÉVRIER
			●	1er AVRIL
BELGIQUE BRUGES (collège d'Europe)	■			1er AVRIL
BRÉSIL		▲		15 DÉCEMBRE
BULGARIE	■	▲	●	31 DÉCEMBRE
CANADA Centre Culturel Canadien 5, rue de Constantine - 75007 PARIS	■	▲		15 DÉCEMBRE
CHINE	■			15 MARS
COLOMBIE	■	▲		1er JUILLET
DANEMARK	■	▲	●	15 FÉVRIER
ÉGYPTE	■	▲	●	1er FÉVRIER
ESPAGNE	■	▲	●	1er FÉVRIER
ÉTATS-UNIS (Bourses de fondation, lettres, beaux-arts sciences humaines, juridiques et sociales) Commission franco-américaine - 9, rue Chardin, 75016 PARIS	■	▲		1er DÉCEMBRE
ÉTATS-UNIS (Gouvernement français) 34, rue Lapérouse, 75116 PARIS	■	▲		1er MARS
FINLANDE	■	▲	●	15 FÉVRIER
GRANDE-BRETAGNE (British Council) 9, rue de Constantine - 75007 PARIS	■	▲		15 DÉCEMBRE
GRANDE-BRETAGNE (Ingénieurs) (Gouvernement français)	■			1er MARS
GRANDE-BRETAGNE ÉCOSSE	■	▲		10 FÉVRIER
GRANDE-BRETAGNE OXFORD (Maison française)		▲		1er MARS
GRÈCE	■	▲		30 AVRIL
HONGRIE	■	▲	●	31 DÉCEMBRE
INDE	■	▲		31 DÉCEMBRE
INDONÉSIE	■			15 JANVIER
IRAK	■	▲		10 MAI

PAYS	■	▲	●	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
IRLANDE	■	▲		15 MARS
ISLANDE	■			10 MAI
ISRAËL		▲		15 DÉCEMBRE
ITALIE			●	20 DÉCEMBRE
	■	▲		27 FÉVRIER
ITALIE FLORENCE (Institut Universitaire Européen)		▲		15 FÉVRIER
JAPON (Gouvernement japonais)	■	▲		13 NOVEMBRE
JAPON (Gouvernement français)		▲		1er DÉCEMBRE
KOWEIT	■	▲		1er AVRIL
MEXIQUE	■	▲		13 NOVEMBRE
MONGOLIE	■			1er MARS
NORVÈGE		▲		1er DÉCEMBRE
	■			15 JANVIER
			■	20 MARS
NOUVELLE-ZÉLANDE		▲		15 JUILLET
PAYS-BAS	■	▲	●	15 JANVIER
PHILIPPINES	■			15 DÉCEMBRE
POLOGNE	■	▲	●	31 DÉCEMBRE
ROUMANIE	■	▲	●	31 DÉCEMBRE
SINGAPOUR	■			15 DÉCEMBRE
SUÈDE	■	▲		1er FÉVRIER
SUISSE	■	▲		1er MARS
SYRIE (Ministère de l'Education nationale) 173, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS	■			9 AVRIL
SYRIE (Gouvernement syrien)	■	▲		1er AVRIL
TCHÉCOSLOVAQUIE	■	▲	●	31 DÉCEMBRE
TURQUIE	■	▲	●	1er AVRIL
U.R.S.S.	■	▲		1er DÉCEMBRE
U.R.S.S.			●	15 FÉVRIER
VÉNÉZUELA		▲		5 JANVIER
YOUGOSLAVIE	■	▲	●	31 DÉCEMBRE

Pour toutes précisions, veuillez vous adresser au :

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques.
Bureau de la Formation des Français à l'étranger
34, RUE LAPÉROUSE - 75116 PARIS CEDEX 16

* Pour les stages linguistiques d'été, le niveau du DEUG ou diplôme équivalent peut, dans certains cas, être suffisant.

CARNET

Naissances

— Joëlle, Jean-Marc et Sylvie **WORMSER** sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline

le 10 octobre 1982.
6, rue Saint-Saëns, Paris-15e.

Décès

RAYMOND BOUSQUET

Nous apprenons le décès de
M. RAYMOND BOUSQUET,
ancien ambassadeur,
ancien député,
survenu le 29 octobre lors d'un accident de la route, près de Limoges, au cours duquel son épouse et sa sœur ont également trouvé la mort.

[Né le 29 novembre 1899 à Paris, licencié ès lettres, reçu au concours du corps diplomatique en 1925, M. Bousquet avait occupé des postes à Shanghaï et à Washington jusqu'en 1933. Il avait ensuite servi à l'administration centrale, où il avait été, de 1946 à 1950, directeur général du personnel et de l'administration générale. Nommé en 1956 ambassadeur à Bruxelles et en 1961 à Ottawa, admis à la retraite en 1965, M. Bousquet avait été élu en 1967 député U.N.R. de la 6e circonscription de Paris (8e arrondissement). Aux élections suivantes, en 1968, suppléant de M. Maurice Couve de Murville, il avait retrouvé son siège à l'Assemblée nationale lorsqu'en août le nouveau député U.D.R. du 8e arrondissement avait été nommé premier ministre. En 1969, lorsque M. Couve de Murville avait quitté l'hôtel Matignon, après le départ du général de Gaulle, M. Bousquet avait refusé de se démettre de son mandat, démission qui aurait permis l'organisation d'une élection partielle. M. Couve de Murville s'était alors présenté dans les Yvelines contre M. Michel Rocard et avait été battu. En 1973, M. Bousquet ne s'était pas représenté et M. Couve de Murville avait retrouvé le siège de député du 8e arrondissement qu'il détient toujours.]

— Nous apprenons la mort de
Pierre BARBIER,
ancien sénateur
ancien maire de Clamecy.

[Pierre Barbier était né le 2 janvier 1912 à Brinon-sur-Beuvron (Nièvre). Ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris, il avait été élu conseiller général (radical) de la Nièvre en 1958 puis maire de Clamecy l'année suivante. Il le reste jusqu'en 1971 et appartenait à l'assemblée départementale jusqu'en 1976.

Pierre Barbier avait siégé au Sénat de septembre 1965 à septembre 1974. Il apartint au groupe de la Gauche démocratique. Aux élections législatives de 1962, Pierre Barbier, membre de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (F.G.D.S.), avait été le suppléant de M. François Mitterrand, président de cette formation. Ayant ensuite quitté la F.G.D.S., il avait été battu aux élections sénatoriales de 1974 par un candidat socialiste, M. Fernand Dussert.]

— Mme René Barre,
M. et Mme Bernard Hutzler et leurs enfants,
M. Raymond Barre et Hélène,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. René Barre,
E.N.S. Saint-Cloud,
licencié ès sciences,
D.E.S. de mathématiques,
fondateur
du cours La Tour d'Auvergne,
préparatoire
aux grandes écoles commerciales,

survenu le 29 octobre 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 novembre 1982, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18 bis, rue de Châteaudun, Paris-9e.
Ni fleurs ni couronnes, des prières.

25, avenue de Trudaine,
75009 Paris.

— Monique et Janine Benveniste, ses filles,
M. et Mme Marc Benveniste,
Les parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès, le 2 novembre, à l'âge de soixante-dix ans, de
M. Mario BENVENISTE.
On se réunira le 5 novembre au cimetière de Pantin-Parisien à 14 h 30.

— Le président du conseil d'administration
Le président du conseil de perfectionnement,
Le directeur,
L'Union amicale des professeurs du Conservatoire national des arts et métiers,
ont le très profond regret de faire part du décès du
professeur André DIDIER,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
directeur
du Musée national des techniques.
Les obsèques se dérouleront le samedi 6 novembre 1982, à 14 heures, à Bretteville-en-Saire, 50110 Tourlaville.
Une cérémonie d'hommage aura lieu le mardi 9 novembre 1982, à 16 h 30, dans l'amphithéâtre C, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

— Eliane Krieser, son épouse,
Alain, Jean-Christophe, Pierre, Olivier, ses enfants,
Etienne-Olivier, Jean-René, Nicolas, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jules MORELL,
dit Francis Dumont,

écrivain, journaliste, universitaire,
fondateur
de l'Institut des relations publiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite.
La famille a souhaité que son incinération ait lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Les anciens élèves de l'I.R.P.C.S. (Institut des relations publiques) ont la tristesse de faire part de la disparition de

Francis DUMONT,

leur maître et leur ami, le 28 octobre 1982. Il avait exprimé la volonté de n'être entouré que de sa proche famille pour son incinération.

[Professeur associé à l'université de Paris-XIII depuis 1972, fondateur de l'Institut des relations publiques, Francis Dumont avait été successivement directeur de la revue « l'Age d'or », directeur de l'Institut supérieur des échanges, chef de rubrique au journal « Combat », directeur de l'hebdomadaire « Relais » et chroniqueur à la Radiodiffusion française.

Il avait écrit plusieurs ouvrages, notamment sur les sujets suivants : « Les Petits Romantiques français » (1948), « Lamartine » (1952), « Gérard de Nerval et les Bousingots » (1958), « Partage du quatrième pouvoir » (1968), « Approche littéraire et artistique de la communication » (1979), « les Relations publiques » (1980).

Francis Dumont était chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Henri PRADAL,

survenu, le 22 octobre 1982, en son domicile, dans sa cinquante-deuxième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 octobre 1982 à Cauterets (Hautes-Pyrénées).

Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention le vendredi 5 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.
De la part de :
Mme Henri Pradal, son épouse,
Anne, Brigitte et Pierre, ses enfants,
Les familles Pradal, Jousset-Drouhin, Jousset, Henneuse et Aubé,
Parents et alliés.
Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.
(*Le Monde* du 28 octobre.)

— Mme Colette Root, son épouse,
Dinne Lane Root, sa fille,
J. Yves Abruzzini, son beau-fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Waverley Lewis ROOT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 31 octobre 1982.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité au columbarium du Père-Lachaise le lundi 8 novembre, à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
124, rue du Cherche-Midi,
Paris-6e.
(*Le Monde* du 3 novembre.)

Remerciements

— Mme Elise Borgel, ses enfants et ses petits-enfants,
remercient tous ceux qui ont partagé leur peine par leur présence ou en adressant leurs condoléances lors du décès de leur regretté

Victor BORGEL.

Les prières du mois auront lieu dimanche 7 novembre, à 17 heures, à la synagogue
13, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris.

— Mme Julien Durand
remercie du fond du cœur toutes les personnes qui viennent de s'associer à sa très grande épreuve et à celle de ses enfants.
Elle est bouleversée par les témoignages qui affluent sur son mari,
Julien DURAND,
inspecteur général des mines
en retraite.

— Mme Pierre Mendès France,
M. Bernard Mendès France,
M. et Mme Michel Mendès France et leurs enfants,
Mme Grumbach, née Mendès France, et ses enfants,
Nathalie et François Stasse,
Agnès et Jean-René de Fleurieu,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur grand chagrin lors du décès de
Pierre MENDÈS FRANCE.

Anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire de la disparition de

Etienne PEYROUTOU,

le 5 novembre 1967, son épouse et ses deux enfants demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu et apprécié à Madagascar, au Maroc et dans sa retraite basque.

Henriette Peyroutou,
« Enrika », 64210 Arbonne.
Francine Mandin,
11, avenue Océan,
64500 Saint-Jean-de-Luz.
J.-J. Peyroutou,
19, rue Brossolette,
92500 Rueil-Malmaison.

Communications diverses

— Loge Jean Théophile DESAGULIERS no 1, jeudi 18 novembre, 19 h 30, cérémonie de passage au deuxième grade. Sur invitation. L.N.F. B.P. 81 75160 Paris Cedex 04. Envoi Charte Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
Marguerite Espérance HOLTEAU ou HOULTEAU, née Jay, ayant pu résider à Sceaux, ou toute personne connaissant son adresse actuelle sont priées de se mettre en rapport avec Title Research (Administration) Ltd., 125/126 Africa House, 64-78 Kingsway, London WC2B 6AH (Angleterre).

RELIGION

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN ESPAGNE

Ouverture sociale et fermeté doctrinale

Jean-Paul II devait quitter Madrid jeudi 4 novembre pour la tournée provinciale de son voyage. Trois étapes prévues ce premier jour : Guadalupe pour visiter le sanctuaire marial et prononcer une homélie sur les problèmes de l'émigration ; Tolède pour y célébrer la messe en plein air, et Ségovie pour visiter la tombe de saint Jean de la Croix. Les points marquants de la journée de mercredi ont été le discours à l'université de l'Académie royale, la messe dans une paroisse ouvrière et la rencontre avec les jeunes au stade Bernabeu.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Jean-Paul II doit continuer son voyage au pas de course tellement son programme est chargé. Lorsqu'il est arrivé devant les professeurs de l'université mercredi matin à 10 heures, il avait déjà rencontré des juifs, des représentants d'autres Églises chrétiennes et des directeurs de la presse religieuse.

Dans son discours aux universitaires, il a surtout insisté sur la liberté de recherche et sur l'autonomie reconnue aux universités privées en Espagne, faisant ainsi allusion à la polémique qui avait opposé l'Église et l'aile gauche du parti centriste (U.C.D.) à propos d'une proposition de loi qui cherchait à limiter cette autonomie (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre).

Ayant indiqué que l'Inquisition avait provoqué *« des tensions, des erreurs et des excès »*, le pape a affirmé que *« l'Église défend la liberté de recherche, qui est un des attributs les plus nobles de l'homme »*. Pour Jean-Paul II, *« il ne peut y avoir de véritable contradiction entre la science et la foi »*.

Selon son habitude, Jean-Paul II oscille entre des prises de position très ouvertes sur les questions sociales, voire politiques — comme son discours de la veille sur l'avenir démocratique de l'Espagne — et des déclarations conservatrices dans les domaines doctrinal et moral — comme son homélie sur la famille chrétienne (*le Monde* du 4 novembre).

Des réserves sur les petites communautés

S'adressant à des ouvriers, Jean-Paul II leur a à peine parlé de leurs conditions de travail pour centrer ses propos sur la paroisse, la pratique religieuse et ecclésiale. Ensuite, il a fait des réserves sur les « petites communautés ». Il serait faux, a dit Jean-Paul II, de *« prétendre que l'unité se trouve au niveau de la petite communauté, alors qu'elle néglige l'unité fondamentale de la foi, des sacrements et de la charité »*. L'unité se fonde sur l'évêque, a-t-il ajouté et *« toute autre manière de procéder, que ce soit individuellement ou en groupe, ne serait autre chose que se couper de la vie »*. Et de conclure : *« Évitez les particularismes qui divisent et finissent par rompre la communauté avec l'Église. »*

A. W.

Le « mundial » papal

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le stade Bernabeu, au centre de Madrid, résonnait, mercredi soir, des cris de 120 000 jeunes, sans parler des 300 000 autres qui piétinaient dehors et escaladaient les grilles dans le vain espoir d'apercevoir leur idole. Non il ne s'agissait pas d'un match de football. Le Mundial n'est plus qu'un souvenir. Ces jeunes chantaient à intervalles réguliers : *« Juan Pablo secundo, Te quiere el mundo ! »* (Jean-Paul II, le monde entier t'aime). On a beau être blasé, l'étonnement est toujours aussi vif de voir à quel point le courant passe entre ce Polonais sexagénaire et des jeunes de quinze à vingt ans. Quelle autre personnalité religieuse pourrait tenir un langage aussi classique — méfiez-vous du sexe, de la drogue et de la société de consommation ; aimez-vous les uns les autres ; faites le bien et pas le mal ; priez la Vierge — et faire un tel « tabac ».

L'Espagne est une terre de prédilection pour des manifestations de ce genre, et le public qui était en place depuis au moins deux heures avant l'arrivée du pape, était chauffé à blanc. Le stade ressemblait à une mosaïque de couleurs où prédominaient le « sang et or », couleurs de l'Espagne, et le jaune et blanc, celles du Vatican.

Des slogans sur les banderoles annonçaient la provenance des groupes ou adressaient des messages au pape : *« Karol tu nous a libérés »*, *« Nous n'avons pas peur »*, *« Totus tuus »*, (la devise du pape), *« Amo te)*, etc.

Les jeunes avaient préparé un spectacle pour meubler l'attente. Un groupe musical faisait chanter la foule, sur l'air de *« Viva Espana »* avec comme variation *« Viva el papa »*. Un autre groupe avait préparé un mime ayant pour sujet *la Boutique de l'orfèvre*, pièce sur le mariage écrite par Karol Wojtyla.

Lorsque Jean-Paul II est finalement arrivé sur un fond de feu d'artifice et une envolée de ballons, l'excitation a atteint son comble.

Après quelques mots d'accueil prononcés par un garçon et une fille, qui ont proclamé leur horreur de la drogue et du communisme, le pape a entamé un discours sur le bien et le mal, constamment interrompu par les acclamations. Les mots du pape étaient très simples et directs : *« Quand vous avez le cœur pur parmi ceux qui jugent tout en termes de sexe, d'apparence ou d'hypocrisie, quand vous construisez la paix dans un monde de violence et de guerre, quand vous luttez pour la justice face à l'exploitation de l'homme par l'homme et d'une nation par une autre (...), alors vous suivez l'exemple du Christ et de son amour pour l'homme son frère. »*

La célébration de la parole s'est terminée par une remise de cadeaux ; le plus émouvant fut celui du fils d'Antonio Bienvenida, un torero célèbre, donnant la grande cape écarlate de son père.

ALAIN WOODROW.

POLICE

APRÈS L'ARRESTATION MANQUÉE D'ÉRIC MOREAU

Reconstitution d'un cafouillage

La fiction ravive les mythes. Ainsi, cette nuit du mardi 2 au mercredi 3 novembre, à ce carrefour haut perché du vingtième arrondissement de Paris qui délimite la place Saint-Fargeau, on se serait cru au tournage d'un film policier qui n'aurait pas lésiné sur les symboles. Brouillard épais, pas sonores et conversations étouffées, des lueurs incertaines sur un mélange d'imperméables mastics et de blousons de sport, de petits groupes qui, de voitures banalisées à d'autres plus officielles, semblent conspirer, le tout encerclé de plusieurs dizaines de policiers en tenue peu amènes... La scène semblait irréelle, comme tournée au ralenti.

De film, point. Une fiction, en revanche, absolument. Objets de ce déploiement de force, qui occupa la place Saint-Fargeau de minuit à 2 heures, un souvenir et une absence : celui d'une arrestation manquée, le 20 octobre, et celle du premier intéressé, Éric Moreau, militant présumé d'Action directe. Étonnante reconstitution que celle-ci, dévidée par M. Jean-Louis Brugière, juge d'instruction à Paris : ni représentation d'un crime ni celle d'un hold-up dont il faudrait établir le déroulement pour le bon ordre de l'instruction, mais plutôt mise en scène d'un cafouillage policier.

Qui a tiré ?

Une quinzaine de policiers à pied-d'œuvre, ce triste 20 octobre, deux services représentés, les Renseignements généraux (R.G.) et la Brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.), dite antigang, une fusillade bien nourrie, une poursuite à rebondissement autour de l'avenue Gambetta, et, au bout du compte, rien : Éric Moreau toujours « en cavale »... L'arrestation en douceur envisagée, après un long repérage des R.G., se solde par une vilaine polémique au parfum de guerre des polices. A qui la faute ? Au commissaire Musil, chef de la section « recherches » à la direction centrale des Renseignements généraux, s'empresse-t-on de suggérer à la B.R.I. : il a tiré le premier, depuis sa voiture, déclenchant la fusillade et l'affolement. Accusations peu honorables et guère confraternelles, répond-on du côté des R.G. : le chef de groupe de la B.R.I., le commissaire Bloch, conduisait le véhicule où était le commissaire Musil, ce n'est qu'« en quatrième ou cinquième position » que ce dernier a tiré, après qu'ils eurrent essayé de « coincer », avec leur voiture, Éric Moreau, qui avait déjà échappé à trois policiers de la B.R.I.

Deux versions et, au centre, un juge d'instruction et un parquet fort embarrassés : sur la foi des premiers comptes rendus policiers, selon lesquels Moreau avait, le premier, dégainé et fait feu, un mandat d'arrêt pour « tentative d'assassinat » avait été délivré contre lui. Or, la reconstitution, long arpentage du carrefour et des rues avoisinantes par le juge, des experts en balistique et les policiers impliqués, semble bien établir que Moreau, bien qu'armé, n'a pas tiré. Constat qui ravive le débat sur la coordination policière : Moreau, qui a fait savoir qu'il était blessé au bras, « a eu de la chance, confiait-on sur place, mais les policiers, entre eux, aussi... ». Les R.G., moins habitués aux interpellations, et que leur directeur général, M. Paul Roux, veut limiter au travail de renseignement, étaient-ils trop nombreux sur place ? La B.R.I. a-t-elle été surprise par la détermination et la vivacité de Moreau ? Questions qui dérangent la réputation des unes et des autres : la légende de « superflics » de hommes de l'antigang et le credo de « longue patience » des hommes du renseignement...

EDWY PLENEL.

● *La tentative d'attentat du boulevard Saint-Germain.* — L'ACUT, Association de culture universitaire et technique, foyer d'étudiants situé au deuxième étage de l'immeuble du 199 bis boulevard Saint-Germain à Paris (7e), pourrait bien avoir été l'objectif visé par les inconnus qui ont déposé, mardi 2 novembre, une bombe qui a été désarmorcée à temps. (*le Monde* du 4 novembre). L'ACUT, organisation créée en 1956, est en effet liée à l'*OPUS DEI*. Il ne semble donc pas, comme les enquêteurs le pensaient au départ, qu'il y ait eu une erreur de la part des auteurs de la tentative d'attentat. Les enquêteurs avaient pensé que la Régie immobilière de la Ville de Paris, située dans l'immeuble voisin, au 199 boulevard Saint-Germain, pouvait avoir été visée. De leur côté, des squatters du 19e arrondissement, groupés dans un « Centre d'animation de fonction évolutive », ont démenti toute participation

Faits et jugements

La famille de Robert Boulin engage une action contre l'Etat

Mme Robert Boulin et ses enfants ont décidé d'engager une action contre l'Etat, trois ans après le suicide de l'ancien ministre, le 30 octobre 1979. Ils ont chargé Mes Mario Stasi et Alain Fisselier de réclamer un franc de dommages et intérêts en se fondant sur l'article L-781 du code de l'organisation judiciaire qui précise que : *« L'Etat est tenu de réparer les dommages causés par le fonctionnement défectueux du service de la justice... »*.

Mme Boulin et ses enfants contestent, notamment, les conditions dans lesquelles l'ancien ministre a été mis en cause devant la cour d'assises de la Manche en novembre 1980, lors des condamnations de M. Henri Tournet et de Me Gérard Groult. La famille estime que l'honneur de M. Boulin a été attaqué après son décès sans qu'aucun débat contradictoire n'ait pu s'établir et qu'ainsi, sans la moindre preuve, l'acte d'accusation a pu ternir sa mémoire (*le Monde* du 13 novembre 1980). La famille conteste tout particulièrement que l'acte d'accusation, qui a été lu à l'audience, ait fait état de *« la bonne fois présumée »* de M. Boulin avant d'estimer que celui-ci aurait été passible de la cour d'assises.

Un escargot français champion du monde de vitesse

Caraças (*A.F.P.*). — Un escargot français courant sous les couleurs de l'Argentine a remporté samedi 20 octobre à Caracas le premier Championnat du monde de vitesse pour escargots en parcourant 51 centimètres en cinq minutes et vingt-deux secondes.

Douze pays avaient délégué leurs bêtes les plus rapides à ce premier Mundial des gastéropodes, organisé en direct par la Radio-télévision de Caracas : États-Unis, Colombie, Porto-Rico, Espagne, France, Venezuela, Italie, Argentine, Portugal, Brésil, Mexique, Chili.

Le vainqueur, qui, du même coup, a établi le record du monde de la spécialité, n'a distancé que de deux secondes un escargot américain en se jetant sur la ligne d'arrivée, et de huit secondes le représentant vénézuélien. Très loin derrière, à dix secondes du premier, on trouve un autre escargot français en quatrième position.

Ces concurrents auront l'occasion de se retrouver en janvier 1983 pour disputer un marathon, dont la longueur n'a pas été précisée par les organisateurs.

STERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers à lettres
de prestige
pour Sociétés
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
TÉL. : 236.94.48 - 508.86.45

● *Les footballeurs Michel Platini et Jean-François Larios* se sont désistés de leur plainte en diffamation contre le journal *Libération* qu'ils accusaient d'atteinte à la vie privée par la publication d'un article intitulé *« Chrystèle Platini : la cause de tout »* et commentant le transfert du capitaine de l'équipe de France et de l'A.S. Saint-Étienne à la Juventus de Turin (*le Monde* du 5 mai).

Le président de la première chambre du tribunal correctionnel de Paris a prononcé, mercredi 3 novembre, la radiation de l'affaire qui devait venir à l'audience, expliquant que les deux parties étaient parvenues à un accord. Les deux avocats qui les représentaient se sont refusé à préciser le contenu de cet accord.

THERMALISME AU SOLEIL
du Midi (Océan et Méditerranée)
RHUMATISMES ET VOIES RESPIRATOIRES
cures thermales hivernales

En Hte Provence	En Roussillon	En Pays Basque
GREOUX LES BAINS	AMELIE LES BAINS	CAMBO LES BAINS
alt. 300 m. Sous le ciel le plus pur d'Europe	alt. 230 m. Station la plus méridionale de France	alt. 40 m. Au climat doux et régulier

Informations gracieuses (hébergement et cures) à la SOCIETE THERMALE de la Station et à Paris : CHAINE THERMALE DU SOLEIL
Maison du Thermalisme - 32 Av. de l'Opéra 75002 Paris - Tél. 742.67.91

[مكبرا من الأصل]

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A LA GALERIE LOUIS CARRÉ

Hadju à l'apogée

La dernière exposition parisienne des sculptures de Hadju s'est tenue au Musée national d'art moderne, avenue du Président-Wilson, en 1973. Neuf ans écoulés sans que Paris ait pu voir l'œuvre en devenir, ni au musée ni dans une galerie privée, à l'exception, presque insolite, des *Sept colonnes à Stéphane Mallarmé*, présentées dans leur état premier, en polyester, dans les jardins du Palais-Royal.

La province s'est vengée sur Paris, en 1978, avec une exposition itinérante partant du Musée des beaux-arts de Dijon. L'été passé, les écuries de l'abbaye de Cluny avaient eu leur manne de Hadju, distribuée à quatre *mille visiteurs (1). Ce fut là un échan*tillonnage des divers temps de l'artiste en son évolution et des différents matériaux avec lesquels il combat depuis près de cinquante ans. Mais une pièce s'y singularisait et laissait prévoir, pour qui y prêtait quelque attention, une contribution altière au développement de l'œuvre.

Sans nous distraire des travaux dans le marbre ou le métal (cuivre et aluminium), la laine ou le papier, sans qu'il soit besoin d'insister sur la diversité des formes quel que soit le matériau, il paraît avant tout nécessaire que le regard du visiteur s'aiguise sur l'apparition d'une nouvelle aurore mise en lumière par cette exposition, galerie Carré (*). Inventif, Hadju l'a toujours été, poursuivant par nécessité intérieure autre chose que ce qui précédait.

Voici aujourd'hui le résultat d'une aventure active : les huit sculptures qui se déploient dans un espace, dont elles exigeraient peut-être d'écarter les murs afin de mieux l'embrasser et de s'y sentir plus à l'aise, accepteraient-elles la dénomination de *Grandes Mademoiselles*, non pas en tant qu'allusion au Grand Siècle, bien plutôt en raison de la noblesse qui les anime dans leur tournoiement, plutôt une apparence de tournoiement. Car il n'est pas question ici de tentative de cinétisme où le mouvement est nié par le mouvement même. Aucun truc, aucun procédé ne vient entamer les formes. Ce sont les inflexions et les rythmes qui suggèrent ces formes féminines. Ce thème chez Hadju est son meilleur prétexte, il le répète, mais avec d'infinies variations.

Nous sommes pris dans les plis et replis des courbes percées de trous, provoquant des éclats de lumière ou de noir. Ces personnages, dont la petite tête et la chevelure sont les joyaux indispensables à leur grandeur, possèdent en quelque sorte leur miroir ou, si l'on préfère, leur négatif, dans d'admirables dessins à l'échelle des sculptures, où l'encre de Chine est savamment ponctuée par une brosse diligente, de telle sorte que notre regard fait un incessant aller et retour, du blanc des sculptures au noir des dessins. Mais précisons que l'apparentement entre dessin et sculpture ne fait nullement du dessin une étude en vue de la réalisation de la sculpture : le dessin reste une œuvre en lui-même. Un cousinage n'entame en rien l'individualité de l'un et de l'autre moyen d'expression.

En fait, on peut encore se demander quel matériau habillera définitivement les sculptures, actuellement en bois virginalement blanchi. Il nous semble que cette blancheur, ou le reflet d'une blancheur, leur siérait mieux que le bronze. Mais le sculpteur saura trouver la matière durable et décisive pour les perpétuer.

Loin d'écarter les marbres, tentateurs de caresses manuelles, loin des réjouissances qu'ils procurent par l'invention où le classique et le baroque se mêlent dans l'apprivoisement de chevelure dénouée ou ramassée, il nous incombe de marquer l'importance esthétique de ce pas fait en avant par Etienne Hadju.

On imagine aisément la ronde échevelée ou tranquille de ces créatures, dont le petit visage demeure secret, posé sur l'amplitude d'un corps dont on devine, sans recherche, tant la suggestion est offerte au regard, l'habillement en robe de faille, de taffetas, de velours et, pourquoi pas, de bure.

N'est-on pas heureux à la vue de cette vie foisonnante, qui contraste avec de pauvres exercices se prétendant d'avant-garde, d'être stimulé par l'existence profonde de l'œuvre d'un artiste qui ne fait pas appel à des procédés fallacieux, qui tient lui-même en mains la matière élue et, l'achevant sans qu'un praticien lui prête main, offre à qui le visite un épanouissement, un sourire vital sans yeux ni dents, réduit par l'ascèse à un extrême essentiel.

PIERRE GRANVILLE.

(1) C.f. *le Monde* daté 27-28 juin 1982.

★ *Galerie Louis Carré*, jusqu'au 4 décembre.

PHOTO

EIKOH HOSOE AU MUSÉE D'ART MODERNE

Curieux personnages

Japonais, comme il se doit, Eikoh Hosoe, qu'on expose à Paris dans le cadre du mois de la photo, est assez raffiné, cruel, pervers. Une série, *Man and Women*, réalisée en 1960, n'accouple des hommes et des femmes que pour leur faire jouer à être des monstres de foire, ou saint Jean-Baptiste et Salomé, mais c'est cette dernière la victime. Une série, *Ordeal by Roses*, réalisée autour de l'écrivain Mishima en 1962, et qu'on a déjà eu le temps de voir et de revoir, se propose comme un simulacre de morts et de plaisirs.

La série *Kamaitachi*, réalisée en *1968*, montre un corps *masculin* un peu fou, lâché sur une terre ou cerné dans l'écrin familial ; un danseur rejoue la légende de l'homme-oiseau. Une autre série de 1972 suit un travesti, *Simon*, à la ville et à la campagne. Une série aux titres wilsoniens *(A man sitting on the rock top*, 1975) donne des recettes de méditation. Une série d'un érotisme plus austère, *Gandi's Ceiling*, tâche de faire voir des corps dans des découpures de papier tandis que la série *Embrace* cherche la géométrie au plus près des corps, dans un jeu de peaux noires et blanches, de grains, d'ombres et de lumières.

Odes à des personnages curieux, les photos d'Eikoh Hosoe se présentent sur de beaux papiers, agrémentées de la fine calligraphie des titres et des signatures. – H. G.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 15 novembre.

THÉATRE

« EUPALINOS », de Paul Valéry

Homo-philo-géné

Paul Valéry, né au bord de la mer, petite taille, moustache, grand fumeur de caporal ordinaire roulé à la main, appartenait à la fine équipe, peu nombreuse, très attachante, des « jouisseurs-ascètes ». Il passait ses jours à revivre ou à imaginer des voluptés hyper-sensibles en accouplant des paroles hyper-insensibles, glacées. Un vrai magicien. Avec trois éclats de silex incolore, Valéry fait gicler, par exemple, un jus de framboises, onctueux, ensoleillé...

L'un de ses plus beaux tours de force, dans le genre, est le dialogue appelé *Eupalinos*. Un couple d'amoureux, d'amants. Déchaînés, comme l'on dit. Deux garçons. Un *professeur d'université (matière* : philo géné) et l'un de ses élèves : Socrate et Phèdre. Sybarite, Valéry est fasciné par l'invention et par l'« aigu » des douceurs de ces deux hommes. Ascète, jamais il ne nous les montrerait (comme ferait son ami Pierre Louys) roulant l'un sur l'autre dans les herbes du campus.

Solution : Socrate et Phèdre n'ont plus de corps. Décédés, ils se tiennent par la main – une main imaginaire – au royaume des ombres. Tout le plaisir qu'ils peuvent se donner l'un l'autre est abstrait : des mots. Des embrassements de paroles. Paroles bien sûr froides, d'albâtre, de sel, puisque paroles de Valéry.

Chef-d'œuvre d'érotisme linguistique, *Eupalinos* déploie, page après page, des apparences de « pensée », sur des sujets fort divers, mais la pensée est absente, elle gênerait le partage parfait de la solitude de nos deux amants, enfin entièrement l'un à l'autre puisque libérés même de leurs migraines, de leurs hoquets, toutes ces misères physiques. *« Quand tu penses, ne sens-tu pas que tu déranges secrètement quelque chose »*, fait dire Valéry à *Socrate dans l'un de ses meilleurs moments. Eupalinos*, c'est l'art absolu de parler merveilleusement pour ne rien dire, de se taire dans l'éternel, d'être deux et c'est tout, dans l'infini.

Beaux, frais, élégants, éclairés par un vif sourire intérieur, Raymond Gérôme (Socrate) et Jean-Noël Sissia (Phèdre) jouent ce dialogue en grands artistes, très comme-il-faut.

MICHEL COURNOT.

★ Petit Montparnasse, 21 heures.

« L'ÉNÉIDE », par l'Attroupement, à Choisy-le-Roi

La geste de l'exil

L'Attroupement, compagnie indépendante, réunie autour de Denis Guenoun et d'un noyau plus ou moins fidèle, s'est d'abord passée d'argent public. Par force. Puis sont venues les aides, en particulier de l'Etat, minimes, plutôt pour dire « on pense à vous ». Enfin, en 1981, elles sautent de 120 000 à 500 000 F. La compagnie se scinde, une fraction reste à Lyon, avec Patrick Le Mauff. L'autre suit Denis Guenoun à Marseille. Les deux se consacrent, tout au moins pour l'instant, aux cultures méditerranéennes. Les Lyonnais seront à Antony, au théâtre Firmin-Gémier, du 18 novembre au 11 décembre, avec *le Choral des pêcheurs d'éponges*, de Yannis Ritsos. Les Marseillais sont au centre culturel de Choisy-le-Roi jusqu'au 14 novembre, avec *l'Enéide (1)*, adaptation et mise en scène de Denis Guenoun. Les six premiers chants en trois soirées : entreprise folle, réussite remarquable.

Ils sont huit comédiens et quatre musiciens qui transmettent la magnifique histoire d'un exil légendaire. Le décor représente « la mer immense » : un plancher en rectangle soutenu par des croisillons de bois noueux. Au fond, un mur bleu d'orage contre lequel se découpent les obliques d'un vaisseau chaviré. Sa coque est trouée d'une large blessure dont les bords sont déchiquetés. Il est à la fois épave et ruines de Troie saccagée. A côté, il y a une petite estrade où tour à tour se placent les récitants.

Depuis plusieurs années, l'Attroupement travaille sur une forme de théâtre épique très proche de ses racines premières, la tradition orale des conteurs anonymes qui, jadis, racontaient la généalogie troublée des familles et inventaient les dieux et les héros. *Agamemnon*, la *Chanson de Roland*, le *Jeu de Saint Nicolas* ont servi d'approche à *l'Enéide*.

La musique y tient une place essentielle. Fait avec des instruments électrifiés, elle donne les couleurs des rêveries où tous les temps se croisent, aux paroles qui se prolongent par des chants, modulations drues, viscérales. Le chant de toute voix – qu'elle soit née de l'Orient, de Sicile, des Balkans, des déserts – en dialogue avec les éléments. *L'Enéide* parle de ces gens, *boat-people* des premiers âges, fuyant la sauvagerie de leurs semblables et la guerre, affrontant leur destin – les colères et les mille ruses des dieux. Les dieux sont des masques – un peu gargouille, un peu carnaval, – et leur corps disparaissent sous de vastes drapés bleu et orange. Ils ne sont pas impressionnants, ils sont bizarres comme des étrangers, dotés de pouvoirs mais chamailleurs, et qu'il est donc possible de berner.

Les humains sont de toutes les époques – marins, paysannes, vieillard arthritique, jeunes filles aux jambes nues... Leur aspect s'adapte aux situations que les comédiens endossent et qu'ils matérialisent, en compositions tout aussi éloignées du *réalisme Théâtre du Soleil ou dans* celui de Peter Brook avec les *Iks*, *la Conférence des oiseaux*. L'Attroupement n'est pas inférieur à ces fameux aînés. Le groupe maîtrise un vocabulaire de gestes musicaux – dans le rythme, l'amplitude, et aussi les silences. Gestes déliés et intenses, attitudes de poupées dansantes. C'est clair, parlant, à la fois immédiat et lointain.

La mise en scène de Denis Guenoun a la même magnificence que son adaptation : il propose le poème de Virgile en paroles et en images contemporaines, sans actualiser. Il a su garder le lyrisme intemporel des passions – affolements de l'amour, acharnement à vivre, à trouver son espace de liberté. *Un cercle de lu*mière rouge désigne la ville en feu, un homme chevauche le bateau penché qui devient le char traînant le cheval-traître, les Troyens au repos dansent dans un crépuscule languide à la Strehler... Les conteurs profèrent le récit des péripéties tragiques ; Didon heureuse, Didon abandonnée raconte le passage de l'homme, l'oracle prend le temps d'écouter le silence, entre ses conseils d'homme d'expérience... Le souffle épique se casse sur des tableaux pleins de sève qui, à leur tour, s'ouvrent sur un départ vers le divin. Mouvement de va-et-vient fascinant entre le concret et les délires créateurs... Comme si Denis Guenoun, avec l'Attroupement, avait découvert et rendu à la vie le langage oublié d'une civilisation détruite.

COLETTE GODARD.

★ Choisy-le-Roi, centre culturel Paul-Eluard, 20 h 30. Un épisode par soir. Le mercredi à 19 heures : 2e et 3e épisodes. Le dimanche à 16 heures : intégrale. La troupe est composée de Didier Bernard, Jean-Michel Bruyère, Sylvie Coulon, Laurent Davy, Pierre Lhiabastres, Jocelyne Mazuir, Nicolas Raymond, Sylviane Thomas. Musiciens : Denis Guenoun, Rony Holan, Etienne Jesel, Micou Papineau. Décor : Claude Forget. Costumes : Anne et Françoise Autran.

(1) *Publiée par Hubert Nyssen aux* éditions Actes Sud.

LA FONDATION VERDIGLIONE A MILAN

Le sens du spectacle

Lier le destin de la culture à celui de l'industrie, des banques, des technologies de pointe et des amis et des *mass media*, tel est l'objectif de la Fondation internationale Armando Verdiglione qui vient d'être inaugurée à Milan. Pour le psychanalyste italien, dont les talents d'entrepreneur ne sont plus à démontrer, cette fondation qui porte son nom gravite autour de l'hypothèse d'une « seconde renaissance », expression à la fois du dépérissement d'une tradition culturelle et de l'avènement d'une autre plus internationaliste.

Cette « seconde renaissance », point d'aboutissement et de dépassement de la première, et qui doit donner à celle-ci toute sa valeur, était le thème du « festival » qui, pendant trois jours, a marqué le lancement de la fondation. Programme copieux et désordonné – une trentaine d'orateurs ne purent intervenir, – comme Verdiglione en a le secret : en cela, tout à fait dans la ligne des congrès qui jalonnent la vie du Mouvement freudien international, dont il est le président, et qui fêtera ce mois-ci ses dix ans.

Disposant de vastes locaux, d'une bibliothèque et de laboratoires audiovisuels, la fondation de la Piazza Duomo comporte cinq départements (industrie, littérature, art, audiovisuel et clinique), divisés en sections, [illegible]n relation, nous dit-on, avec d'au[illegible]es instances culturelles à travers le [illegible]onde. Quoi qu'il en soit du projet [illegible] du fantasme qui préside à cette [illegible]dation, et dont les propos sibyl[illegible] d'Armando Verdiglione ne faci[illegible]t pas toujours la compréhension, [illegible] ne peut manquer d'apparaître comme l'établissement pignon sur rue de ce néo-freudisme prophétique qui, désormais, s'accouple sans ambages à la machine productive, se branchant sur ses plans financiers dans un vaste mouvement de récupération de tout, comme du presque rien, dans lequel la psychanalyse n'est plus qu'un prétexte, sinon un alibi.

Ce qui intrigue dans le personnage de Verdiglione sans doute autant que les concepts pour le moins rebelles à l'intelligibilité de ce qu'il nomme, à l'enseigne de Lacan, ses « écrits », ce sont un sens du spectacle et une habileté peu commune à capter les financements. Sur ce dernier plan, la fondation Verdiglione, comme toutes les manifestations qu'il organise, relève du mystère : *« Il s'agit d'une entité morale issue d'une société constituée avec quelques amis. »* Pas plus éclaircis, au demeurant, ne seront les liens privilégiés qui, dit-on, unissent le psychanalyste milanais aux socialistes italiens.

Comme toute entreprise « verdiglionesque », la Fondation internationale a deux faces. D'un côté, il ne fait guère de doute qu'il s'agit d'une nouvelle montgolfière dans le ciel de cette décadence intellectuelle occidentale où se déploie la « pensée-spectacle ». D'un autre côté, il ne faut sans doute pas sous-estimer le rôle que cette fondation peut avoir pour amorcer des rencontres qui peuvent se poursuivre ailleurs. En outre, font valoir certains, dans le contexte italien, dans un monde intellectuel souvent suffoqué par la tyrannie éditoriale de quelques grands noms, Verdiglione, avec ses provocations, ses bouffonneries et son irrévérence, apparaît comme une bouffée d'air : n'a-t-il pas publié aux Éditions Spirales des poètes inconnus à côté des « signatures » qu'il cultive ? Entre l'ouverture et la vacuité : une ambiguïté dont Verdiglione sait jouer avec maestria.

PHILIPPE PONS.

■ **Jessye Norman, souffrante, ne chantera pas comme il était prévu les 4, 6 et 7 novembre, salle Gaveau. L'Ensemble orchestral de Paris a donc modifié en partie ses programmes et invité Evelyn Brunner (le 4) et Birgit Finnila (les 6 et 7).**

■ **Le pianiste soviétique Emil Guilels, souffrant, annule le récital qu'il devait donner au Théâtre des Champs-Élysées, ainsi que sa tournée en Grande-Bretagne.**

CINÉMA

« DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE », de Gérard Guérin

L'horreur au singulier

Plus connu comme auteur de documentaires, et d'abord de la série *Paysannes* dont le troisième volet vient de recevoir le second prix au Festival du film rural (1), Gérard Guérin s'aventure ici dans un terrain plus miné. Selon une théorie qui lui est chère, documentaire et fiction ne sont que l'envers et l'endroit d'un même art, le cinéma, aussi inséparables que l'eau et le vin, le sel et le poivre.

Gérard Guérin (2) a donc mené une enquête préalable minutieuse autour du thème et des personnages retenus – les deux violences : l'une quotidienne par la famille et la société, l'autre, rituelle et amplifiée par les médias, celle du terrorisme. Michael Lonsdale sue comme un pauvre gros diable enchaîné, méchant capitaliste remis au pas par des brigadiers roses de comédie musicale. Une adolescente récite de la poésie et *s'apprête à tout risquer pour aller en* Turquie. Une jeune femme hurle brusquement dans le métro. Le cinéaste Robert Kramer redevenu acteur, et biologiste, pratique la terreur clinicienne au service des multinationales. Partout les dés sont pipés, une insigne comédie macabre se déploie, malgré la tendre jeune fille, malgré une vieille dame si digne.

Et puis, soudain, dérapage, qu'on entrevoyait avec certains gros plans de pupilles dilatées assez sadiques. Le pauvre M. Ash, le financier détenu, est abandonné par ses geôliers mais, au lieu de gagner aussitôt le grand large, il s'entête à hanter les couloirs du sous-sol de l'immeuble où on le détenait, pour se faire croquer par deux énormes toutous noirs. *Fatalitas fatalitatum* comme dirait Prévert ! Gérard Guérin a eu tort de ne pas jouer d'emblée la carte de l'horreur pure et simple à la David Cronenberg *(Scanners)*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les exclusivités.

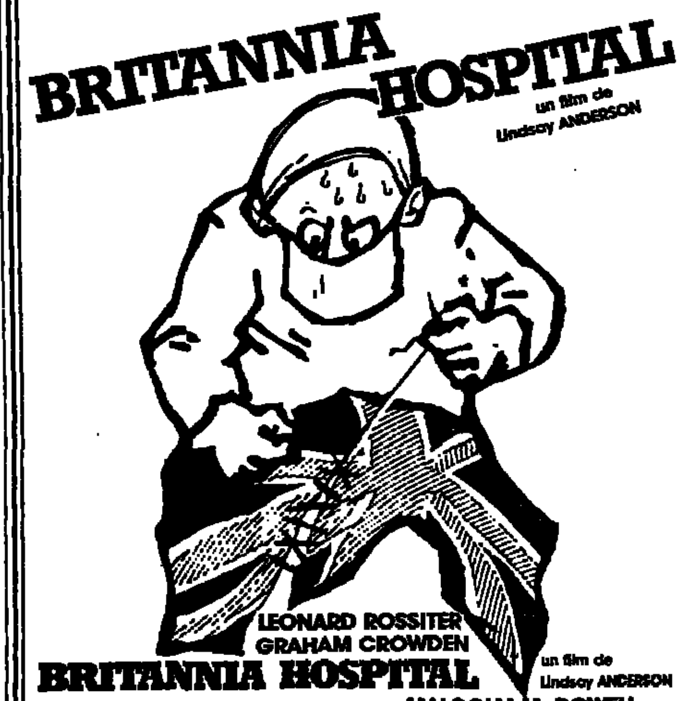
(1) Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, a remis le 28 octobre à la Cinémathèque française les prix du *deuxième Festival du film rural. Ont été* couronnés *En cherchant Emile*, d'Alain Guesnier *l'Épreuve*, d'Alain Dhouailly, *le Blé de septembre*, de Peter Krieg (R.F.A.). Un autre second prix est allé à *la Mer féconde*, de G. Delbos, P. Mollo et D. Vaucher. Les chaînes de télévision se sont engagées à passer à l'antenne les films primés.

(2) Le film représentait la France au Festival de Cannes 1982 *(le Monde* du 19 mai).

■ **A l'occasion du Mois de la photo, l'université Paris-I, Paris audiovisuel et *les Cahiers de la photographie* organisent un colloque sur « L'acte photographique », du 5 au 7 novembre (amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris).**

MARIGNAN PATHÉ V.O. - HAUTEFEUILLE PATHÉ V.O. - 7 PARNASSIENS V.O. - LUMIÈRE - FAUVETTE – NATION - LES IMAGES - MAXEVILLE – GAUMONT OUEST Boulogne - BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais - PATHÉ Champigny

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1982



Gaumont

PETIT MONTPARNASSE
EUPALINOS
de
Paul Valéry
Raymond GÉROME
et Jean-Noël SISSIA
« ... allez au Petit Montparnasse. Une heure d'intelligence, est-ce trop demander... »
F. Chalais
SOIRÉE 21 HEURES

PREMIERES PUBLIQUES : SAMEDI 16h ET 21h – DIMANCHE 16h



L'EXIL
DE MONTHERLANT
EMMANUELLE RIVA



du 3 au 28 nov.
Théâtre Gérard Philippe
St.Denis
243 00 59
Les Bas-Fonds/Gorki
adaptation de Gildas Bourdet
création de la Salamandre
Théâtre National
de la Région Nord/Pas de Calais

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
[illegible]27 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS
6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
[illegible]19 F 715 F 910 F
PAYS ÉTRANGERS
VOIE NORMALE
[illegible]9 F 1 495 F 1 950 F
ÉTRANGER
(messageries)
[illegible]E-LUXEMBOURG
[illegible]YS-BAS
835 F 1 070 F
[illegible]E, TUNISIE
1 052 F 1 360 F

Le « mundial » papal

Faits et jugements

THERMALISME AU SOLEIL

cures thermales hivernales

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VÉGÉTAL PALACE. – L'Envol (347-33-06), 20 h 45.
NOBLESSE ET BOURGEOISIE. – Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30.
SOLEIL. – Fontaine (874-74-40), 23 h.
L'INVITATION. – Théâtre de la mer (589-70-22), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : les Petites Filles modèles.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
TEP (797-96-06), 20 h : les Doigts dans la tête ; Alice dans les villes.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : Cubisme et littérature ; 19 h : Gil Jouanard.
Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; 15 h : Arroyo, renvoi cinématographique ; 19 h : Couleur et mouvement. – Théâtre : 19 h et 20 h 30, Tadeusz Kantor.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : *Carré magique.*

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Nkenge.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L. Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), 20 h 30 h : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (394-99-61), 20 h : *Correspondance* : – Théâtre du Soleil (374-24-08) ; à 18 h 30 : la Nuit des rois.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Journal d'un fou.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie ; 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre, 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : le *Bonhomme qui avait un lion.*
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (805-03-23), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 45 : Lili Lamont. 18 h 30 : les Chaises.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Île de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie.
GALERIE 55 (326-65-51), 20 h 30 : A View from a Bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle, 21 h : R. Devos ; Petite Salle, 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube, Compagnie Philippe Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : *Pauvre France.*
PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45, Sol : Je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (545-49-77), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.

nouveau **drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot - 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières

LUNDI 8 NOVEMBRE (Exposition samedi 6)
S. 14 – Tableaux, meubles anciens. Mme OGER, DUMONT.
S. 15 – Lithos et tableaux contemporains. Me BINOCHE.

MARDI 9 NOVEMBRE (Exposition lundi 8)
S. 3 – Bijoux Montres anc. Objets de vitrine. Argenterie anc. et mod. Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 4 – Bibliothèque Balzacienne. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. GALANTARIS.

MERCREDI 10 NOVEMBRE (Exposition mardi 9)
S. 5-6 – Montres et horloges. Me CHAYETTE, M. SABRIER.
S. 8 – Ameublement. Me BOISGIRARD de HEECKEREN.
S. 9 – Ancienne Bibliothèque Château de B... anc. Bibliothèque F.L. de Ysurbe et à div. amateurs livres anc. Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 10 – Tableaux, bibelots, mobilier. Mme OGER, DUMONT.
S. 11 – Objets d'art et d'ameublt. Mes PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

MERCREDI 10 NOVEMBRE
S. 12 – 1er – Timb.-poste-2e – Cartes post. Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ETUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009) 770-67-68
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008) 742-78-01
BOISGIRARD de HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009) 770-87-68
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009) 770-38-89
CORNETTE de SAINT-CYR, 24, avenue George V (75008) 720-15-94
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009) 246-61-16
OGER DUMONT, 22, rue Drouot (75009) 246-96-95
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009) 770-88-38

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 4 novembre

STUDIO TH. 14 (545-49-77), 20 h 30 : Point H.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : Regarde les femmes passer.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : Le silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE PARIS (loc. : 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : Une journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : La fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : La nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 18 h 30 : Kalarippayat ; 20 h 30 : les Stranes ; – II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30, 15 h : *Lorenzaccio.*
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; *20 h 30 : Le mal* court ; *22 h 30 : le* Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : Le retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bouniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont *fatigués* ; 22 h : Paris-Paris.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
L'ENVOL (347-33-06) *19 h* : R. Abecera.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45) 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64) 21 h : Raoul, je t'aime ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20) 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Harleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
RESTO SHOW (508-00-81) 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy *fait de la résistance.*
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; *21 h 30 : Les huîtres ont des bé*rets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h 30 : C. Gladoqski ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), *21 h* : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Camera lucida-Camera oscura.
GALERIE A.-OUDIN (271-83-65), 20 h 15 : Karine Saporta.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : G. Moustaki.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 21 h : Tino Rossi.
ELDORADO (208-45-22), 20 h 30 : Fantasias do Brasil.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : Hussein el Mari.
MOULIN ROUGE (606-00-19), le 4 à 21 h : Liza Minelli.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Café concert.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Sinopoli (Brahms, Sinopoli, Schumann).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; soprano : Evelyn Brunner (Beethoven, Mozart, Schoenberg).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 45 : M. Rozo, C. Cannella, Y. Raix (Cabezon, Haendel, Ravel...).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : E. Guilels (Brahms, Schumann).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : Chia-Chou (Haydn, Schumann, Chopin, Stravinski).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 21 h : Poliphonic Size.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Marc Laferrière.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Azenzar.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Avan. Van.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : F. Guesière ; 23 h : Azuquita y su Melao.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : B. Band Swing Limited Corporation.
DUNOIS (584-72-00), *20 h 30 : R. Guérin.*
HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), 20 h : Telephone.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 45 : Terre de Feu.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : J. Turner.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Valois, A. Hervé, J. Bardy, F. Laileau.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. *Luter.*
VIEILLE HERBE (321-33-01), 21 h : M. Gentils.

Les festivals

BIENNALE DE PARIS
(256-32-23)

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h : Orchestre du *Lion.*

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON *(325-70-32), 20 h 30 : Arlequin serviteur* de deux maîtres.
THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE *SAINT-DENIS (243-00-59) 20 h 30* : les Bas-fonds.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19) *19 h et 20 h 30* : Kantor.
GENNEVILLIERS, Chapiteau (793-63-12) 20 h 30 : Leonce et Lena.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), à 20 h 30 : Purgatoire à Ingolstadt.
BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Récitations.
CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), 21 h : Vaudeville.
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : l'Enéide.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Mélimélomane, M. Baquet.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Mère Courage.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour Tous (554-67-28), 21 h : Ch. Jolibois.
MONTREUIL, Th.-Ecole (858-65-33), *20 h 30 : la Poche Parmentier.*
PALAISEAU, École polytechnique (941-82-60), 21 h : M. Ecorce.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe : voir Festival d'automne.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), 21 h : Mouchoir de nuages.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : D. Balavoine.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), *21 h : Dom Juan.* – Petit Sorano ; 17 h : l'Homme Figure.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h : Doctor's wives, de F. Borzage ; 21 h, carte blanche à W.K. Everson : la Fleur d'amour, de D.W. Griffith.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : la Ligne blanche, de L. Zampa ; 19 h, rétrospective du cinéma bulgare (1958-1982) : Matriarcat, de L. Kirkov.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

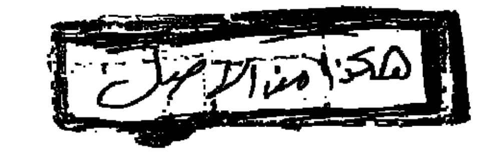
LES FILMS NOUVEAUX

BRITANNIA HOSPITAL, film anglais de Lindsay Anderson. Vo : *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vf : Lumière, 9e *(246-49-07)* ; *Maxéville, 9e* (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN, film français de Philippe Galland. Rex, 2e *(236-83-93)* ; *Ciné* Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; ; Quintette, *5e (633-79-38)* ; *Bretagne, 6e* (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
THE THING (*) film américain de John Carpenter. Vo : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT film français de Denys Granier Deferre. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention *St-Charles, 15e* (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e *(606-34-25)* ; *Secrétan,* 19e (241-77-99) ; Max Linder, 9e (770-40-04).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A., v.o.) : *U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A.) (**) : V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Maxéville, 9e* (770-72-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), soirée. – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71), mat. ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-*Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; *Passy,* 16e (288-62-34).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : *Olympic Saint-Germain, 6e* (222-87-23) H. Sp.







مكبرا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAYA L'ABEILLLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Acacias, 17e (764-97-83), mer., s., dim.

MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA TRUITE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

VU

La moutarde vous monte aux yeux

Mettons que vous ayez envie d'un chemisier rose. Vous pouvez le chercher dans tout Paris, aux Champs, au Sentier, à l'Opéra, vous ne le trouverez pas. Et si par hasard vous en trouviez un, prenez en trois. Pourquoi ? Parce que en 1979 ou 1980, je ne sais plus, il n'y avait que ça. Et qu'il n'y en aura donc plus avant un bon moment. Entre-temps, de Berlin à Toronto et de Naples à Glasgow, les boutiques se sont uniformément habillées de blanc et de bleu gitane, puis de bleu canard (nuance) et de jaune moutarde.

La moutarde, nous y sommes en plein. On ne voit que ça. Et on ne peut se voir qu'en ça. Forcément. La mode, ce n'est pas nous qui la créons. On prend ce qu'on nous offre. Ou on ne le prend pas. Le plus souvent, trop souvent, on prend. Le moyen de faire autrement ?

On prétendait mercredi soir sur TF 1 *« Femmes sous influence »* que comparée aux vitrines, la rue était terne. Excusez-moi, mais la rue, c'est le reflet éteint de la vitrine. Une rue où les femmes acceptent depuis des années de se promener en pantalon de vénus hottentote, une rue qui, pour satisfaire aux appétits dévorants des marchands de laine, transpire — de métro en bureau — sous d'épais chandails et châles et gilets superposés, une rue qui trottine talon haut, talon plat, en bottines puis en ballerines, puis en bottillons : cette rue-là est vraiment bonne fille.

D'autant que la plupart des frusques qu'on accroche sur un coup de cœur, un coup de folie, dans son placard, on ne peut les en sortir que le soir. Dans la journée, ça fait bizarre.

Qu'on veuille, qu'on puisse s'enrichir sur notre dos, en conduisant la pédale au plancher une industrie dont le fonds de roulement dépasse 100 milliards de francs lourds en décrétant dans le secret des « bureaux de style ; que, l'été prochain » on passerait à l'orange et l'hiver suivant au long, nous n'y pouvons rien. Sinon refuser d'entrer dans la danse et vivre en *jean*.

Encore que, attention ! *Le jean* lui-même suit avec empressement les impératifs de la mode. Quoi que vous fassiez, vous aurez toujours un gros derrière monté sur des chevilles en pied de commode. *Sauf à vous habiller dans les magasins d'hommes.* C'est un tuyau que je vous donne.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

A « L'EST RÉPUBLICAIN »

Une lettre de M. Charles Boileau

A la suite de notre article consacré au rachat par le Républicain lorrain *de la société La Grande Chaudronnerie lorraine, et donc de 21 % des actions du quotidien de Nancy* l'Est Républicain, *M. Charles Boileau, P.-D.G. de ce journal, nous adresse la lettre suivante, usant de son « droit de réponse ».*

Le texte paru dans le numéro du *Monde* daté des 31 octobre et 1er novembre 1982 contient un certain nombre d'inexactitudes.

1) Ce texte laisse entendre que la famille Boileau, une fois les actions rétrocédées à La Grande Chaudronnerie lorraine, a pris le contrôle du conseil d'administration et que la famille Lignac en a été écartée. En fait, à aucun moment, outre M. Bernard Pinchard, directeur général, puis P.-D.G. de La Grande Chaudronnerie lorraine, le nombre des administrateurs représentant la famille Boileau n'a dépassé trois, sur un total d'administrateurs qui, lui, n'a jamais été inférieur à neuf.

Quant aux représentants de la famille Lignac, ils étaient au nombre de deux en 1975, et sont devenus trois en 1976. Mlle Anne-Marie Lignac a démissionné en 1979. La même année, M. Gérard Lignac s'est vu révoquer, à une large majorité, par l'assemblée générale des actionnaires, après qu'il ait lui-même attaqué *l'Est Républicain* en justice en annulation de la cession d'actions à La Grande Chaudronnerie lorraine et tenté de faire révoquer M. Charles Boileau de ses fonctions de P.-D.G. Leur père, M. Pierre Lignac, n'a jamais cessé de faire partie du conseil d'administration ; son mandat a été renouvelé en 1980 pour une durée de six ans.

2) Aucune affaire, qu'elle soit de famille ou financière, ne peut être considérée comme étant à l'origine de la démission en 1979 de M. Charles Boileau de ses fonctions de président-directeur général de La Grande Chaudronnerie lorraine, et de la désignation, pour lui succéder, de son beau-frère M. Bernard Pinchard, par le conseil d'administration de cette société.

3) Si, face aux difficultés croissantes que connaissait La Grande Chaudronnerie lorraine, la famille Boileau s'est effectivement efforcée, et est parvenue, à réunir les fonds qui devraient permettre, et d'assurer le maintien en activité de cete société, et de mettre un terme au *conflit entre les actionnaires de l'Est Républicain*, elle l'a fait avec le concours exclusif d'industriels qui, tous, exercent leur activité dans des départements de la zone de diffusion du journal. A aucun moment il n'a été question de M. Hersant ou de son groupe, pas plus que d'aucun autre groupe de presse.

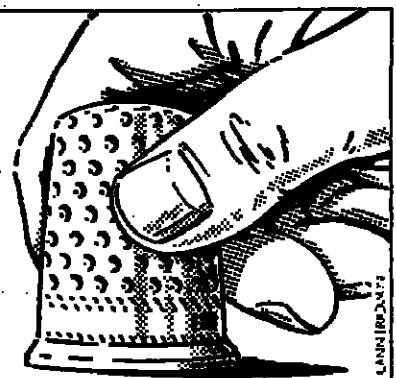
GRÈVE DES JOURNALISTES AU « BERRY RÉPUBLICAIN »

Le Berry républicain, quotidien édité à Bourges et qui appartient au groupe La Montagne (Clermont-Ferrand), n'a pu paraître jeudi 4 novembre en raison d'une grève déclenchée par la rédaction, à l'appel de la section du Syndicat national des journalistes (S.N.J.), pour faire respecter ses prérogatives.

Le conflit remonte à la décision de la direction, prise au mois d'août, d'étendre la confection, par les journalistes, des maquettes qui n'étaient réalisées, jusqu'alors, que pour quatre à cinq des vingt pages du journal. Le syndicat du livre C.G.T. estime que cette extension *« conduit à la déqualification des typographes, réduits à suivre étroitement les instructions des journalistes pour la mise en pages »*. Les ouvriers du Livre avaient, en conséquence, refusé d'exécuter les maquettes réalisées, mercredi soir 3 novembre, par les secrétaires de rédaction (journalistes). Une réunion de conciliation réunissant la direction, la section syndicale des journalistes et le syndicat du Livre C.G.T. avait échoué la semaine dernière.

Vendredi 5 novembre
à 20 heures
COURSES
à
VINCENNES
Pari jumelé
dans toutes les courses
Pari trio à chaque réunion
Retenez votre table au « Privé »
989-67-11
Prochaines soirées :
8, 10 et 12 novembre

Ce soir on lève le dé!



Jeudi 4 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Téléfilm : Mozart.
Réalisation Marcel Bluwal. Orage et passions.
Troisième épisode de la vie de Mozart : sa rupture avec Colloredo et Salzbourg, sa rencontre amoureuse avec Aloysia Weber.

Alain GUEULLETTE
MOZART RETROUVÉ
Préface de : Marcel BLUWAL
En librairie 65 F
Temps Actuels

22 h 5 Histoire de la vie : La solitude ça n'existe pas.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère et la participation du ministère de la culture.
La vie considérée comme une chaîne de relations d'habitat, de transfert d'énergie, de nourriture, de stimulations et de signaux : une série didactique très bien documentée mais divinement ennuyeuse.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Planète bleue.
Radio-télévision : la grande invasion, réalisation J.-P. Spiero.
Satellites, câbles, magnétoscopes, vidéodisque, télématique, la quatrième chaîne de télévision...

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-Houba, avec les groupes Innates, La souris déglinguée, The Strangers ; Haute tension : les films de série B et les films de Hitchcock.

23 h 15 Journal.

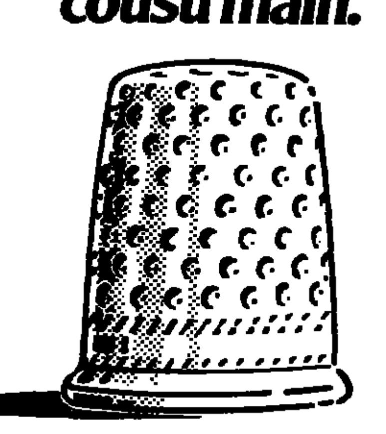
TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Cadavres exquis.
Film italien de F. Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, T. Carraro, M. Bozzuffi, G. Zampa.
(Rediffusion.)
Dans une province du sud de l'Italie, plusieurs magistrats sont, successivement, assassinés. Un inspecteur de police, venu de Rome pour l'enquête, découvre peu à peu une machination conçue en haut lieu. Un très grand film politique, adapté d'un roman de Léonardo Sciascia. Rosi a fait apparaître, de manière magistrale, les ramifications occultes des crimes d'État dans un régime démocratique affaibli, miné de l'intérieur.

22 h 30 Journal.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Concert Corre et Exerjan (pianistes). *Cinq ballades*, de G. Auric.

Ah! les voitures cousu main.



FRANCE-CULTURE

20 h, **Monsieur la souris**, de G. Simenon, avec G. Biraud, J. Fabbri, E. Bierry, F. Cantrel...
22 h, **Nuits magnétiques** : Liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert donné en l'église abbatiale de Saintes, le 6 juillet 1982** : « Motets à quatre voix », de C.P.E. Bach et J.C. Bach ; « Chanson sacrée », de Rust, par l'Ensemble Chiaroscuro, avec W. Burger, soprano, C. Denley, contralto, N. Rogers, ténor, C. Hogwood, pianoforte et orgue de chambre : « La Stahl, pour pianoforte », de C.P.E. Bach ; « Trois chansons sacrées à quatre voix avec pianoforte » et « Quatre chansons profanes » de Haydn ; « Chansons italiennes à trois et quatre voix », de Beethoven ; « Marche funèbre », de Mozart ; « Chansons sur poèmes de Goethe », de Reichardt.
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit : œuvres de Martinu, Scarlatti ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; œuvres de Glass et Wilson ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de Wagner, Schubert, Ravel, Berlioz, Bartok.

Vendredi 5 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales ; Dijon entre hier et aujourd'hui.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Barbara à Pantin.
Emission enregistrée à Pantin. Réal. G. Job.
Barbara, femme oiseau, chante la solitude, les blessures vives, l'amour aigu, la communication impossible.
22 h 5 Caméra une première : Otototoi.
Réal. R. Rein, avec Fonse, G. Darrieu, C. Vanel, D. Ajoret.
Alexandre Rocadour règne en Seigneur sur un village de Provence et traite en esclave Fonse, son ami d'enfance. Le maire, le notaire, tentent de dépouiller le vieux Toine de sa parcelle de terre... Une histoire sombre, immobilière...
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
De Valérie Manuel, réal. J.-P. Askenasi et J. Busnel.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
No 2 : la nourriture des humbles et les famines. Disettes, carences et épidémies provoquées par la malnutrition entre le Moyen Age et le XIXe siècle : intéressant.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Planète bleue.
(Diffusée le 4 novembre, à 20 h 35.)
17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Le Brésil : les favelas de Recife ; 50 % des habitants de cette ville vivent dans les bidonvilles ; musique-mémoire du Brésil, de James Fhor : le groupe Sacy Perere chante la musique noire des favelas, du samba au candemblé.
17 h 45 Récré A 2.
18 h Série : Les légendes indiennes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, J. Holt, J. François, etc.
Troisième épisode. Après des débuts difficiles, la boutique de mode que Fanny a ouverte commence à bien marcher. Trop même... Répliques acérées. Une comédie dont la morale est la suivante : tout le monde se veut du mal et c'est normal.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Mort au champ d'honneur ? Avec J. Fremontier *(Pied de guerre)* ; A. Scoff *(le Pantalon)* ; C. Demoulin *(les Oiseaux de feu)* ; H. Pollès *(Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire)* et L. Evrard (pour *Ecrits de guerre, 1939-1944*, de A. de Saint-Exupéry) et présentation de la *Guerre du Pacifique*, de J. Costello.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Marguerite Duras) : India Song.
Film français de M. Duras (1976), avec D. Seyrig, M. Lonsdale, M. Carrière, D. Flamand, C. Mann.
Calcutta, 1937. L'épouse de l'ambassadeur de France a invité, à une réception — où elle passe d'un danseur à l'autre, — un vice-consul, révoqué pour une faute grave et qui est amoureux d'elle. Film de voix décalées ou intemporelles sur des images généralement statiques et peuplées de fantômes, pour évoquer une histoire d'amour. Une beauté rare.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
C.G.T. (Confédération générale du travail.)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Les accidents de la consommation : la sécurité des chauffe-eau.
20 h 35 Le nouveau vendredi : American Challenge.
Reportage de C. Pic.
La course transatlantique en solitaire, de Plymouth, en Angleterre, à Newport, aux États-Unis, filmée au moyen de caméras automatiques placées à bord des bateaux de huit concurrents américains.
21 h 30 Documentaire : Promenade en Avignon.
Réal. J.-P. Cassagnac.
Un reportage sur le Festival d'Avignon : des extraits de l'Enfance de l'art, par l'Atelier public de commedia dell'arte ; de Richard II, *d'Ariane Mnouchkine ; de* Ce soir, on improvise, *de Pirandello, mise en scène de Werner Schroeter. La télévision ne saura donc jamais filmer le théâtre.*
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Rossini : Sonate pour cordes, *par les Solistes de Berlin.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : l'Inde en marche ; regards sur le peuple Maya ; moins cinq, avec M.-C. Barre.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le jeu des portraits ; à 8 h 32, L'endroit, c'est l'enfer ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Une amitié tenace », de J.-J. Gautier.
11 h 2, **Musique** : « Conjurer le chagrin », par R. Mellac (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama** avec D. Soulez-Larivière.
14 h, **Sons** : à la campagne.
14 h 3, **Un livre, des voix** : « Les Mouettes noires », de F.-A. Burguet.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Henri Murger).
18 h 30, **Feuilleton** : Cerisette.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : congrès international de l'histoire de la physique des particules.
20 h, **De Gaulle** : « Des légendes aux réalités », à propos de la parution des inédits de Ch. de Gaulle, par Cécile de Gaulle et D. Chagnollaud.
21 h 30, **Black and blue** : l'éternel ressuscité, avec F. Marmande.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : arrêts fréquents, le magazine des urgences.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Vivaldi, Rawsthorne, Mondonville, Abbiate, J.-S. Bach, Schubert, Wagner.
8 h 7, **Quotidien-Musique** : V. Perlemuter ; œuvres de Mozart, Schumann, Chopin, Debussy, Ravel.
12 h, **Equivalences** : œuvres de Sweelinck.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Rameau, Franck, Marischal, Debussy, Ravel, par H. Calef, piano.
14 h 4, **Boîte à musique** : œuvres de Sibelius.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Magazine international du chant choral.**
17 h 2, **Concert** : œuvres de Albinoni, Durante, Corelli, Vivaldi, Rossini, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse.
19 h 38, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
20 h, **Concert** (en direct de Baden-Baden) : « Symphonie no 6 » de Hartmann ; « Symphonie no 6 » de Bruckner, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. F. Leitner.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles d'Egypte.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

MBA — le diplôme d'aujourd'hui pour votre carrière de demain

SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY

offers the Masters of Business Administration and Masters in International Relations
Day and Evening courses - in English
Qualified Faculty drawn from major international businesses and organizations
Clôture des inscriptions le 17/12/82.
For more information contact :

SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY

103, rue de Lille, 75007 PARIS.
Téléphone : 551-28-93, 551-04-83.
Etablissement reconnu pour la formation continue.

VOUS AVEZ ENTRE 40 ET 55 ANS
Votre expérience, votre maturité nous intéressent
Nous sommes une Coopérative spécialisée dans les achats électro-ménager, froid industriel, équipement de collectivités et nous recherchons son

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Outre une bonne connaissance de l'anglais, la fonction demande de la disponibilité, une ouverture tant à la gestion, à la finance, au juridique, qu'à la négociation commerciale et au marketing.
Si vous pensez répondre à ces critères, adressez-nous curriculum vitae, lettre manuscrite, prétentions et photo, auxquels nous réservzrons le meilleur accueil.

GASEL
131, boulevard de Sébastopol, 75002 PARIS.

AÉROPORT DE PARIS
recherche
pour sa Direction chargée des études de conception aéroportuaire à ORLY

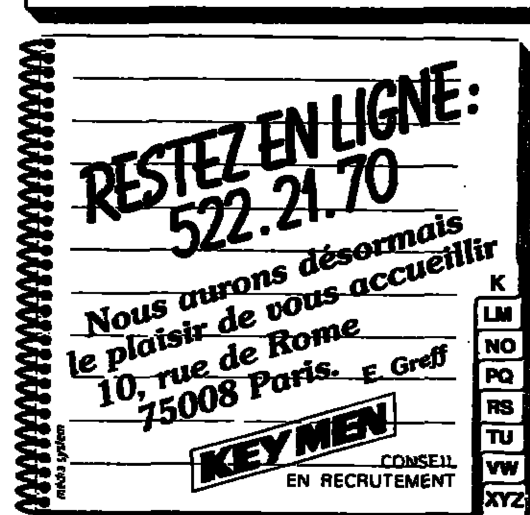
DES INGÉNIEURS DIPLOMÉS

DANS LES SPÉCIALITÉS :
- Électricité.
- Thermique.
- Bâtiment second œuvre.
- Bâtiment génie civil.

Ces ingénieurs seront chargés dans une organisation par projet de mener des études techniques dans leur spécialité.

- Anglais courant.
- Déplacements à l'étranger.

Adresser lettre et curriculum vitae à Monsieur CARRIÈRE
291, boulevard Raspail, 75014 PARIS
Téléphone : 320-15-00.



Organisat. interprofessionnelle recherche pour son service fiscal (renseign. et documentation)

CONSEILLER HF

avec spécialisation en droit fiscal et législation sur les prix.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 8.501, à Média System, 104, r. Réaumur, 75002 Paris.

Compagnie d'assurance Paris (9e)

RÉDACTEUR

production accidents ayant connaissances établissement, contrats collectifs, apéritions et aptitude à travail sur écran.
Horaire mobile.
Restaurant d'entreprise.
Réponse à envoyer à M. Escabasse, La Protectrice, 45-51, rue de Châteaudun, 75458 Paris, Cedex 09.

Ch. J.F. très sérieuse pour s'occuper d'un enfant de 9 ans de 17 h à 20 h et mercredi tte la journée pendant l'année scolaire (à partir du 1er déc.) 11e arrond. Métro Faidherbe-Chaligny. Tél. le soir après 19 h 30 au 367-51-13 ou au 758-11-30 poste 1184 heures de bureaux.

MAIRIE DE VOISINS-LE BRETONNEUX 78 recrute

ANIMATEUR

2e classe, diplômé BAFA pour direction Centre de Loisirs Associé à l'Ecole CAPASSE ou cycle DEFA souhaité. Expérience de Direction exigée, 35 ans minim. Curriculum vitae. Tél. pour R.-V. 044-27-14.

Ecole Privée (10e) recherche

PROF. D'ANGLAIS

9 h/semaine (lundi, mardi, jeudi). Exp. exigée. 245-77-47.

IMPORTANT CABINET EXPERTISE COMPTABLE offre 2 situations :

EXPERT COMPTABLE

Diplômé ou finaliste, ayant expérience commissariat. Sociétés cotées.

STAGIAIRE

ayant un certificat supérieur et 2 à 3 ans de stage. Adress. C.V. et prétentions à A.M.P. sous réf. n° 5358 N. 40, rue Olivier-de-Serres. 75015 Paris, qui transmettra. (Discrétion absolue).

Cabinet Lavoix Conseils en brevets recherche pour travail à domicile, Traducteurs-techniques ingénieurs ayant si possible expérience Brevets anglais-français, allemand-français. Chimie, mécanique, électronique. Env. C.V. 2, place d'Estienne-d'Orves, Paris 9e.

Pour poste évolutif. J. H. 25 ans environ, D.U.T. transport ou équivalent connaissance allemand. ORIS 563-61-61.

emplois régionaux

elf aquitaine

recherche pour ses
SERVICES D'ETUDES PRODUCTION

INGENIEUR PHYSIQUE DES GISEMENTS

PROFIL :
- ingénieur grande école ou Docteur es-sciences, ayant fait si possible l'ENSPM (option forage-production)
- spécialités mécanique des fluides et mécanique des roches dans le domaine pétrolier
- bonne formation en analyse numérique
- dynamisme et rigueur
- connaissance de la langue anglaise
- aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

MISSION :
- chargé de la réalisation d'études et de recherches appliquées sur les écoulements polyphasiques en milieu poreux et sur le comportement géomécanique de ces milieux.

Lieu de travail : Sud-Ouest de la France pour débuter.

Adresser CV et prétentions sous No 50901 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64018 PAU CEDEX.

GROUPE SANOFI
Centre de Recherches CLIN-MIDY
Montpellier recrute :

UN CADRE PHARMACOLOGUE

pour animer une équipe de pharmacologie générale.
- une expérience de la pharmacologie dans les domaines cardiovasculaire et du système nerveux central :
- une bonne formation scientifique (médecin, pharmacien etc.) ainsi que la connaissance de l'anglais sont indispensables.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite à Guy MAZUE service de toxicologie.
Centre de recherches CLIN-MIDY.
Rue du Pr Joseph BLAYAC
34082 MONTPELLIER Cedex.

Dans le cadre de son développement, importante société spécialisée dans la manutention et le levage recherche

1 INGÉNIEUR CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Connaissant le levage lourd et les calculs de résistance de matériaux spécifiques à cette activité.

Bon animateur, ayant le sens des responsabilités et un esprit d'innovation.

LE CANDIDAT AURA POUR FONCTION :
- de suivre avant-projets et projets au niveau études ;
- d'établir les diverses spécifications ;
- de suivre le bon déroulement des opérations.

Une expérience de plus de cinq ans dans la profession sera exigée. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Salaire motivant en rapport avec personnalité et compétence.

Ecrire N° E 9659 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION A PARIS recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
haut niveau, en vue de pourvoir le secrétariat du directeur général. Haute rémunération et avantages sociaux suivant expérience et compétence de candidate. Conditions essentielles : avoir expérience d'un poste comparable. Dans le cas contraire, s'abstenir.
Téléphoner au 225-09-92, à JEANINE DE GALEAZZI ou envoyer C.V. s. le n° 247.878 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Marchand de biens rech. prêt 300.000 s/2 ans, avec garantie hypothécaire 835-80-70.

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérées à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

travail à domicile

J. F. 27 ans, dactylo rapide, excel. références, frappe tous documents littéraires (thèses, romans) ou scientifiques. Travail soigné. Tél. : 797-54-63 (le matin).

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e), 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et gd choix mat. occasion.

VDS MAGNÉTOPHONE
TANDBERG TD A-20
1 an, très bon état. 5 000 F. Tél. 10 h à 16 h. 665-68-34, la journée.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R 5 TL blanche, mod. 1973. Toit décapotable. 118.000 km. Prix : 5.000 F. Téléphoner de 18 h à 20 h : 003-47-18.

Pour collec., Simca Aronde 1958, b. état général, 4 000 F. Tél. 252-02-83.

de 8 à 11 C.V.

Collab. Renault vd R 20 TS 4.500 km, 9 mois. Bordeaux. Prix : 57.000 F. Libre de suite. Tél. : (16-3) 959-4025.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE (H) 36 ans
- Trilingue : Allemand (lang. mat.), Anglais, Français.
- Expérience informatique (BASIC, COBOL).
- Polyvalent (organ., gestion, compta., approv.).
- Esprit ouvert : grande facilité d'adaptation.

Cherche poste dans organ. ou controlling (adjoint).
Ecr. s/n° 7.239 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire trilingue anglais/italien cherche emploi stable. Téléphone : 304-33-74.

CHAUFFEUR DE DIRECTION

recherche place, nat. française, sérieuses références.
Ecr. s/n° 6.366 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR du PERSONNEL

45 ans. Etudes Supérieures. Maîtrisant tous les aspects de la fonction dans une grande Entreprise du secteur tertiaire 3.000 pers., rech. poste similaire à PARIS, de préf. BANQUE ou ASSURANCES.
Ecr. n° 50.148 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

A vous qui cherchez une VERITABLE ASSISTANTE cap. d'initiative et d'autonomie, dynam. rompue aux contacts d'excell. présentat., sur qui vous souhaitez vous appuyer et vous décharger, je propose une collaborat. (35 ans, 18 ans d'expér. acquise dans 4 importantes sociétés.
Libre début 1983.
Région souhaitée : DROME SUD VAUCLUSE NORD
Ecr. n° 50.153 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

J. F. italienne polyglotte cultivée, domicile Cannes cherche emploi temps partiel ou complet A.M. accompagnerait voyages France étranger (93) 64-23-56 repas soir.

Secrét. de rédaction, hebdo typo et photocompo, très expérimentée, sens responsabilités. Libre sous 2 mois cherche emploi stable. Ecrire sous le n° 221 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. qui transmettra.

Ingénieur Agricole DECS, CERT, Sp. Juri. et Fisc., 6 ans d'exp. Compt Fiscal. Agric. et encadrement Pers. ch. emploi CAB. expert comptable. Ecr. HAVAS 2895 B.P. 709, 53002 LAVAL.

H. Anglais, parlant parfaitement français, parolier SACEM. Cherche travail ttes propositions, permis voiture, possibilité dépl. Tél. 270-06-87.

J. F. Allemande (28 ans), maîtrise français, licence allem. cherche poste intéressant. Ecr. s/n° 3.813 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 29 ans, titulaire maîtrise anglais, expér., cherche poste enseignante ou traductrice. Téléphone : (96) 61-67-96.

Cherche tous travaux
Copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

Directeur d'Usine. 38 ans. SUP DE CO, longue expérience décorticage café, cacao, et huilerie arachide. Sérieuses références, cherche situation Afrique. Libre de suite.

J. F. 26 ans. 7 ans expérience. Cher. place stable TELEXISTE, bil. anglais, STANDARDISTE, DACTYLO. 6 000 F × 13. Tél. 728-74-91.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

DIPLOME DUT-DEFA ...
15 ans d'expérience, milieu ouvert et fermé recherche poste à responsabilités. Secteur : loisir socio-culturel, éducation populaire ou entreprise province. Écrire à M. RAHIL chez M. GAUTRIN, 61, rue des Cloys, Paris-18e. Téléphone : 723-93-80.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 27 ans. — Bonne présentation, contact aisé — Maîtrise de droit — Anglais, espagnol courants — 4 ans expérience de responsabilité commerciale d'une affaire de négoce d'objets d'art anciens.
RECHERCHE : stage chez un commissaire-priseur ou chez un syndic — Situation en rapport avec ses compétences juridiques et ses connaissances artistiques et historiques réelles (galerie, presse spécialisée, organisation prof. etc...).
ÉTUDIERAIT : avec soin toute proposition de vivre une profession avec passion (Section BCO/JCB 283).

Retour Québec — CADRE SUPÉRIEUR — 48 ans — Formation sciences humaines — DESE administration du personnel — DEST organisation/ergonomie — 20 ans expérience polyvalente à responsabilité grandes entreprises dont 8 ans organisateur conseil France et étranger — Habitude animation séminaires, relations publiques et sociales — Rompu contacts tous milieux — Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation dans direction personnel — Paris — R.P. (Section BCO/JCB 284).

CADRE DE DIRECTION 47 ans — Formation supérieure — Ayant occupé des postes de hautes responsabilités (Direction commerciale, direction de PME) — Excellent gestionnaire — Grande expérience de l'animation des hommes — Grande disponibilité.
RECHERCHE : Direction commerciale ou de division dans importante Sté ou direction générale de PME. (Section BCO/JCB 285).

CHEF DE PRODUIT — 48 ans — Import-export — Formation supérieure internationale avec une bonne base technique — Machines NC, systèmes hydrauliques etc... — Disponible — Sens du contact — Longue expérience professionnelle polyvalente (Achat, vente, formation, animation réseau vente) — Connaissance approfondie des marchés allemand et italien — Allemand et italien courants.
RECHERCHE : A développer les échanges d'une Sté. import-export — Paris — R.P. Déplacements France — Étranger acceptés. (Section BCO/JCB 286).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

bureaux

Locations

66 - CH.-ÉLYSÉES
Domiciliations, secrétariat. Location bureaux meublés. B.E.B. Tél. : 723-50-00.

fonds de commerce

Ventes

10 mn pte de Pantin

Maroquinerie. C.A. 1981, 540.000 F, en progress. Loyer. 3.000 F/mois, agencement neuf. Magasin d'angle, 14 m de vitrine, emplacem. 1er ordre sur artère princip. Marché trois fois la semaine. Prix 295.000 F. Ecr. s./réf. 222, à ... ING.CO.MARKETING, 83, rue de Rennes, Paris (6e).

Part. vend raisons santé centre gde ville, rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m², en pleine exp., très grande renom., install. réc., grand standing. Très gros c.a. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Ecrire sous le n° 7 036433 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

N'ATTENDEZ PLUS

CONSOLIDEZ VOTRE EPARGNE
Investissez en murs de magasin à Paris
Dès 100.000 F comptant
Diverses formules

MURINVEST
6, rue Galilée, 16e, 723-30-40
réception de la clientèle tous les jours de 9 h à 19 h.

immeubles

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux. Paris, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

propriétés

EN TOURAINE GENTILHOMMIÈRE

en parfait état avec parc et terres env. 5 hectares. Grande réception + 6 chambres. Tout confort. Logement de gardiens, caractère régional. Dépendances. Superbe propriété d'agrément, calme, verdoyant.
1.700.000 F + frais.
Agence NOTRE SOL,
13, avenue de Grammont, 37000 TOURS.
Téléphone : (47) 61-51-47.

SOLOGNE
A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible, possibilités étangs.
Ecrire HAVAS ORLÉANS, n° 200.395.

Axe FUMEL-SARLAT
Vd propriété de caractère. Bon état, habitation 5 pces, cft, grde dépend., organisées pour élevage oies ou autres poss. Urgent, sacrifiée : 500.000 F. Cab. agréé JARGEAU, 47500 LIBOS. (53) 71-01-28.

LE VÉSINET
Résidentiel, calme. PROPRIETE MANSARD, récept. 80 m², 6 chbres, 2 bains, cft, gar., jard. boisé 1.200 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - (3) 976-05-90.

domaines

Achèterais VASTE PROPR. DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire s. le n° 246.611 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RANCH AU TEXAS
Vallée du Rio Grande
7.769 acres.
Propriété irriguée avec résidence, bureau et dépendances.
Excellent pour élevage.
Possibilités développement agrumes, légumes et canne.
Quelques droits sur minéraux.
Prix 9,5 millions de dollars, à voir avec le vendeur.
Contacter L.K. ANDORF.
Continental Bank,
30 N La Salle,
Chicago,
Illinois, 60693.
Tél. : (312) 828-69-32, lundi à vendredi, de 8 heures à 16 heures. —

terrains

Part. vd bois 5 ha seul tenant, région Villers-Cotterets (Aisne). Tél. (1) 266-02-70, le soir jusqu'à 23 h, sauf week-end.

A vendre terrain à bâtir, 800 m², eau, électricité. Prix 150.000 F, près Maintenon, 10 mn de la Gare. Tél. : (16-37) 82-72-70.

LE MESNIL-LE-ROI
BEAUX TERRAINS BOISÉS 2.500 m², grandes façades, viabilité sur chaque lot. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - (3) 976-05-90.

viagers

VS CHERCH. PLACEMENT
BEAU PAVILLON
10 km Paris, Enghien, près lac, liv., 5 chbres, bains, gar., jard. angle 500 m². Sera libre décès. 380.000 + rente. 805-58-70.

LUXUEUX 165 m²
quartier Europe, dans bel imm. stand. grand living + 3 P., cuis., 2 bains, 2 chbres serv., peut prof. libérale. 1.500.000. 805-58-70.

15e, 2/3 P., 70 m², tt cft. 9e ét., asc., park., 240.000 F + 2.800. Loué 2.200 mens. Revenu pour l'acquéreur. 266-19-01.

Comptant 95.000 + rente 950 F. Occupé femme 87 ans, appt 2 pces. Mo Parmentier 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-01
8, RUE LA BOETIE - 8e
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire : Centre d'Information FNAIM DE Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

MANOSQUE - PRÈS
VILLAS neuves à part. 323.000 Créd. PAP possib. - 285-71-82.

MONFORT-L'AMAURY Site exceptionnel 7 P., s/5.500 m² + dépend. 1.100.000 F à saisir, crédit intéressant. 461-57-12.

SAINTE-MAXIME
Vue superbe sur golfe de St-Tropez villa 5 chbres + studio indép. jard. 1.700.000 F. (94) 96-34-17.

maisons de campagne

MAISON A SAISIR
près bourg, à 35 km par autoroute de Bordeaux.. 2.500 m² terrain, tout confort. Prix 190.000 F à débattre. Pour rens. : M. CHEVREUX. Tél. : (57) 42-05-69.

A vendre grange à aménager, 120 m² sur 700 m² de terrain, eau, électricité, permis de construire, près de Maintenon, 10 mn de la gare, 230.000 F. Tél. : (16-37) 82-72-70.

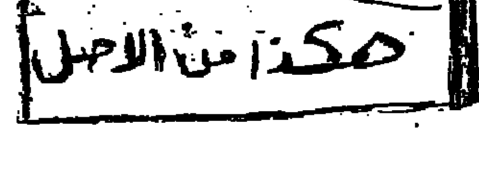
Haute-Provence à Forcalquier maison caract. pierres taillées apparentes : 7 pces, salles voûtées, sols et murs pierres, mezzanine, cheminées, 2 bds terr. solarium, vue imprenable.
450.000 F
LOGINTER S.A.
26, rue de la Pousterle, 04200 SISTERON
Tél. (92) 61-14-18.

échanges

16e rue de la Tour, échange tt cft. 3/4 P., loi 48 contre plus gd loi 48, 16e. Tél. 504-84-22.

villégiature

LA PLAGNE
1re station française par le nombre de ses remontées mécaniques. Possib. de séjours avantageux et astucieux. LOCAT. + FORFAIT SKI 1 SEMAINE de 483 F. à 1.407 F. par personne selon saison et résidence de un studio 4 pers. Tél. : (1) 256-30-50, P. 303.



[هكذا من الأصل]

COMMUNICATION

EN LANÇANT UN VASTE PROGRAMME DE COMMUNICATION PAR CABLES

L'Etat donne à l'industrie française les moyens d'accéder à la dimension mondiale dans une technologie de pointe

Le conseil des ministres du 3 novembre a approuvé le lancement d'un vaste programme d'équipement de la France en réseaux câblés de télécommunication (*le Monde* daté 3-4 octobre).

Par ses retombées technologiques et industrielles, par ses implications culturelles et sociologiques, la décision d'équiper le pays en réseaux câblés de télécommunication est vraisemblablement l'une des plus importantes que le gouvernement ait prise depuis mai 1981. Sans doute, le grand public n'en percevra-t-il pas tous les effets dans l'immédiat et l'impact de cette décision ne se fera-t-il sentir que progressivement. Mais, dans l'esprit des pouvoirs publics et du président de la République, il s'agit de jeter les bases de cette future société de la communication et de l'image qui se profile pour la fin du millénaire.

A vrai dire, le câblage n'est pas une idée nouvelle. Aux Etats-Unis, les télévisions par câble ont proliféré. En France même, il y a des expériences locales de télédistribution, *notamment dans des villes nouvelles*. Mais, avec le développement de la vidéocommunication, les satellites, la télématique, le problème a changé de dimensions.

Allait-on laisser proliférer les antennes individuelles de réception des programmes de télévision par satellite ? Allait-on laisser se multiplier les liaisons par câbles aux normes différentes : l'un pour le téléphone, l'autre pour un programme privé de télévision, un troisième pour des applications télématiques, un quatrième pour des services locaux ? *Quid* du monopole des P.T.T. et de la notion de service public ? Allait-on attendre qu'Américains ou Japonais essuient les plâtres et montrent la voie à suivre ? Fallait-il miser sur les techniques actuelles du câble — le coaxial — ou la nouvelle technologie de la fibre optique ?

Autant de questions que la précédente administration se posait et auxquelles les socialistes ont très *vite été confrontés*. Après un an d'étude, le gouvernement a opté pour le développement immédiat, programmé et ordonné du câblage des foyers. Un programme qui peut être comparé, toutes proportions gardées, au processus d'électrification des dernières décennies.

L'objectif est que, d'ici une vingtaine d'années, la plupart des foyers français soient raccordés par une prise et un câble uniques à un vaste réseau en fibre optique qui véhiculera des images et des sons.

Dans un premier temps, d'ici à 1985, un million quatre cent mille foyers (les villes et les sites ne sont pas encore choisis) seront équipés de prises. A l'intérieur des immeubles concernés, un câble en fibre optique reliera la prise de chaque appartement à une antenne collective de réception de programmes de télévision par satellite (située sur le toit ou dans un local proche de l'immeuble). Des « *artères de communication* » seront tracées dans, puis entre, les villes, à l'image des réseaux électriques et téléphoniques. Elles transmettront d'abord des programmes audiovisuels (télévision) et seront équipées en câble coaxial. Mais, très vite, on devrait basculer vers la fibre optique, ce qui permettra, à terme, de transmettre sur le même câble les conversations téléphoniques, les programmes par câble, par satellite, les programmes de services divers, qu'ils soient interactifs ou non. C'est ce qu'on appelle aux P.T.T. le multi-service. De plus, ces réseaux pourront être utilisés pour de multiples applications professionnelles, telles que la visioconférence.

Les collectivités locales associées

Plusieurs raisons sont avancées par le gouvernement pour expliquer son choix. « *Il fallait d'abord éviter la prolifération des normes, un développement anarchique des câbles et antennes.* » En confiant la réalisation et la maîtrise d'œuvre technique de ce réseau aux P.T.T., « *nous sommes assurés d'avoir une norme unique, un seul fil, une seule prise au foyer. D'avoir un projet cohérent, dont la maîtrise demeure dans les mains du service public* ».

Reste que des zones d'ombre subsistent quant à l'exploitation de ces réseaux. En juillet, après le vote de la loi sur la communication audiovisuelle, des municipalités ont accéléré leurs projets autonomes de câblage. Certaines, comme la communauté urbaine de Lille, souhaitent être majoritaires dans des sociétés d'économie mixte, qui géreraient ces réseaux locaux. Or, telle n'est pas la position des P.T.T., qui font valoir la notion de service public.

Sans doute trouvera-t-on un compromis entre la volonté affirmée en conseil des ministres de « *décentraliser l'exploitation de ces réseaux* » et le fait que le service public ne « *saurait se diviser* ». Les collectivités locales pourraient, par exemple, être associées — minoritairement — à l'exploitation des réseaux locaux, les P.T.T. conservant la maîtrise de l'ensemble des infrastructures.

Seconde raison avancée : les impératifs industriels et technologiques. L'équipement en téléphone étant réalisé, il faut trouver des « relais » pour assurer un plan de charge régulier à l'industrie et lui permettre de prendre position sur les nouvelles techniques. Un milliard de francs seront investis en 1983, 2 milliards en 1984, autant en 1985. A partir de 1986, ce sont 4 milliards de francs qui seront consacrés chaque année à ce programme et injectés, pour une large part, dans l'industrie.

Les industriels étant assurés d'un programme régulier et chiffré devraient pouvoir développer leur production de fibres optiques, mais aussi de matériels d'abonnés, de terminaux. Car, bien au-delà de la seule fibre, c'est toute une génération de nouveaux matériels qui va pouvoir être développée.

C'est une tradition française que de lancer des « *grands programmes* » associant étroitement l'Etat client et bailleur de fonds (E.D.F., S.N.C.F., armées, P.T.T.) et les industriels. Ces coopérations ont, dans l'ensemble, donné de bons résultats et ont permis des percées à l'exportation. C'est ce modèle, qui correspond sans doute aux habitudes du pays, que le gouvernement va tenter d'appliquer avec son programme de câblage.

En misant dès aujourd'hui sur la fibre optique, le câblage, à l'instar de ce qui va se faire en R.F.A. et en Grande-Bretagne, l'Europe espère, sinon prendre de vitesse, du moins ne pas se laisser distancer par les Etats-Unis et le Japon dans les nouvelles technologies des télécommunications.

Les bases de la politique du « contenant » étant jetées, reste à définir celle du contenu. Le conseil des ministres précise que « *le développement des réseaux de communication n'aura de sens que s'il s'accompagne d'un effort vigoureux en faveur du développement des industries culturelles françaises susceptibles d'offrir à l'ensemble des utilisateurs des programmes répondant à leurs besoins* ». Pour ce faire, une mission interministérielle va être créée. Elle devra établir avant deux mois un avant-projet de « *plan national pour l'expansion des industries de programme* ».

La tâche n'est pas facile. Car, dans le domaine du « contenu », l'Etat ne saurait jouer le même rôle moteur que pour le « contenant ». C'est donc de l'initiative privée, des collectivités locales, des groupes de communication existant que devra venir l'impulsion. Sauront-ils prendre « les trains à temps » et éviter ainsi que l'Etat ne soit conduit à étendre son emprise sur le « contenu » ?

J.-M. QUATREPOINT.

Les fibres optiques

Les fibres optiques sont de fins fibres de silice — ou d'un autre matériau transparent — dans lesquels la lumière se propage en utilisant le phénomène de réflexion totale (*le Monde* du 13 octobre). Il faut cependant que la transparence soit aussi parfaite que possible. Ce n'est qu'au cours des dernières années que les verriers ont su réaliser des matériaux permettant la propagation d'informations — codées en une suite d'impulsions lumineuses — sur de longues distances.

Le débit des informations ainsi transmissibles et leurs diversités (les fibres optiques permettent de véhiculer indifféremment images animées, données informatiques, programmes sonores de l'émetteur vers le récepteur comme du récepteur vers l'émetteur) assurent d'ores et déjà l'intérêt économique de ce type de communication.

Deux entreprises produisent en France des fibres optiques. La première (F.O.I.), filiale commune de Saint-Gobain et de Thomson, utilise la technologie du groupe américain Corning-Glass. C'est elle qui fabrique les fibres utilisées dans les expériences de Biarritz et de liaisons entre centraux téléphoniques. La seconde, les Câbles de Lyon, est une filiale de la C.G.E. Elle produit des fibres pour les cables sous-marin et les expériences en cours sur le littoral méditerranéen.

D'autres entreprises sont directement concernées par ce programme. Il s'agit des « *cableurs* » qui placent la fibre à l'intérieur du cable isolant (Thomson, les Cables de Lyon et le groupement SAT-SILEC). Enfin le programme fournira une charge de travail importante aux entreprises (souvent des P.M.I.) spécialisées dans la pose des cables.

Le Monde
DIMANCHE
Dans son numéro du 7 novembre

Sur la route avec Telephone
Un phenomene du rock francais
qui attire chaque soir
des milliers de spectateurs.
Un reportage d'Alain Wais

Ecouter les bébés
Si le nourrisson ne parle pas
il sait se faire comprendre.
Psychologues et psychiatres s'en préoccupent.
Une enquete de Patrick Chastenet

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Degressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES.
dans immeuble classé appart. très clair, 2 pièces, cuis. équip., s. de bains, w.-c., cheminée, chauffage électrique, téléphone, cave voûtée. Faites le 707-27-70 pour R.-V.

PRES RUE SAINT-HONORE EGLISE DES HALLES ET RUE BERGER, EMPLACEMENT TOP avant rénovation gd standind, surfaces de 45 à 200 m² divisibles. Ravalement et ascenseur à notre charge. Sur place jeudi de 13 h à 16 h, 9, RUE VAUVILLIERS.

2e arrdt

Mº SENTIER, bel imm., calme, beau 2 pces, cuis., tt cft, aménagé, 1er ét. Tél. : 233-62-46.

PLACE DES VICTOIRES
(près), de bel immeuble pierre de taille, 3-4 pièces à rénover. 52, r. Etienne-Marcel, 14-17 h.

3e arrdt

RÉPUBLIQUE. Immeuble ancien STUDIO cuisine, bains. Peut être loué 1.200 F mens., 130.000 F. T. 577-47-74.

4e arrdt

MARAIS plein ciel, prestigieux appt. gd cft, récept. + 3 chbres ter. 633-33-67.

CŒUR MARAIS
GD HOTEL PARTICULIER. Nombreuses surfaces, à rénover. Tél. : 768-03-18.

ÉGLISE SAINT-PAUL
studio avec mezzanine, cuisine, bains, poutres, 280.000 F. ALPHA 272-70-81.

Marais, près place des Vosges, dans hôtel particulier XVIIe, classé, 2 pces, cuis., s. de bns, w.-c., entrée refait à neuf, 50 m². Téléph. : 272-12-09.

5e arrdt

CONTRESCARPE duplex très gd 2 P., cft, calme. Prix : 560.000 F. SDG : 634-06-20.

Luxembourg 80 m² 354-42-70

ATEL. ARTISTE, VUE.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
livraison janvier 1983.

1 et 3 RUE POLIVEAU
29 APPARTEMENTS DE TRES GRAND LUXE du 2 au 5 PIECES et DUPLEX-TERRASSES

de 13.000 à 15.000 le m² Ferme et définitif.

APPARTEMENT TEMOIN tous les jours de 14 h à 19 h sauf dimanche.

AWI - Téléphone : 267-37-37.

ARAGO
2 pces, confort, imm. ravalé, soleil, vue jardin. 337-62-33.

6e arrdt

BONAPARTE
Magnifique appt de réception. Aménagement de luxe, 158 m² + 2 services. 337-51-68.

29, RUE MADAME, 4e étage. Ravissant 5-6 pces, 155 m². CHARME, parfait état. Le 5, de 14 h-18 h. 260-42-20.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 8 PIÈCES PARFAIT ÉTAT 4e ét., asc. Calme. Plein sud. 1.950.000 F - 624-93-33.

7e arrdt

Près CHAMP-DE-MARS ÉLÉGANT DUPLEX 170 m² TERRASSE PLANTÉE 200 m² + stud. 3 park. - 624-93-33.

VILLAGE SUISSE
ATELIER, chambre, bureau, balcon. Soleil dans bel imm., tt confort. Parking - 705-61-91.

SOLFÉRINO
DUPLEX. Caractère 80 m² + chambre indép. Parfait état. 1.000.000 F - 562-16-40.

8e arrdt

PRES MADELEINE 28, RUE GODOT-DE-MAUROY bel imm. ravalé, asc., TRES BEAUX STUDIOS et 2 P. refaits neufs, équipés 4e et 5e. TEL. 551-31-98 - 551-21-06.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN
Du studio au 6 pièces sur place ce jour 14 h à 19 h samedi et dimanche 11 h à 13 h - 14 h à 19 h. SAINT-MARTIN GRANGE AUX BELLES 152, quai de Jemmapes 245-73-13 SERCO 723-72-00.

12e arrdt

Faidherbe-Chaligny
pptaire vd plusieurs 2 pces, libres et occupés, imm. pierre, bas prix. Tél. : 526-54-61.

PORTE DORÉE, pptaire vend beau 2-3 pces, cft, refait neuf, 2e ét. 470.000 F. 257-03-03.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
LISIERE DE PARIS 45, avenue Jean-Jaurès Gentilly 3, 4, 5 pièces SERCO
546-07-73 - 723-72-00.

Imm. standing, piscine, très beau 2 pièces, soleil, vue. Tél. : 589-11-08.

PL. JEANNE-D'ARC. Standing. 2 P., 52 m² + terrasse 12 m², dernier ét. Park. 589-49-34.

14e arrdt

Mº SAINT-JACQUES 57 m² RAVISSANT 3 P., 5e, asc. Prix 550.000 F. - 320-73-37.

PRÈS PARC MONTSOURIS Dble living, 2 chambres ou liv. 3 chambres 100 m² + balc., park., ensoleil. Imm. grand stand., 8e étage, excellent état. Tél. : 227-93-30.

15e arrdt

Mº VAUGIRARD près SQUARE imm. pierre de t. 4 P., cuis. équipée, bains. Etat neuf, balc., soleil, asc. poss., 690.000 F. - 322-31-75.

CONVENTION, BRIQUES RAVALE, charmant 3 P. CONFT Faibles charges copropriété. 520.000 F. Tél. 577-96-85.

CAMBRONNE, refait neuf, studio, kitchen., dche, 20 m². GARBI. Tél. : 567-22-88.

CAMBRONNE LUXUEUX STUDIO, 37 m². park. Vue impren. 566-52-00.

56, RUE FONDARY Part. vd ds imm. récent, 4e ét. balcon, soleil, vue dégagée, 3 pièces, s. de bains, belle cuis. rénovée. Vis. sam. 11 à 15 h. Tél. (matin-soir) : 504-02-62.

16e arrdt

RANELAGH triple réception 3 chambres + 2 chambres service DANS BEL IMMEUBLE GARBI - 567-22-88.

MARCEAU, 168.000 F
Petit studio, bains, récent, loué, très bon. rentabilité. Tél. : 606-10-08.

RANELAGH A rénover 2 p., cuis., 25 m², w.-c., 1er ét. s/jard., calme. 277.000 F - 805-33-97.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES RÉHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS
de 2, 4 et 5 pces
+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS. Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h. LIVRAISON IMMÉDIATE.

19e arrdt

Prox. BUTTES-CHAUMONT Bel immeuble récent, 2e étage. STUDIO 32 m², park. sous-sol. Prix 270.000 F. 324-17-63.

78 - Yvelines

MARLY-LE-ROI imm. standing « La Source au meunier » séj. dble, chbre, gd balcon, park. Px 550.000 F - 553-91-45.

MAISONS-LAFFITTE
Centre, 3' gare, petite résidence très calme, 2e ét., asc., 4 P., 97 m², parfait état, gd séjour., cuis. équipée, s. bains, cave, gar. s/sol. 600.000 F. Téléphone : 962-65-45.

92 Hauts-de-Seine

EXCEPTIONNEL
5.900 F LE m²
Entre le parc et le RER NANTERRE PREFECTURE L'ETOILE EN 7 MINUTES
5 P. DUPLEX 137 m²
16e et 17e étage living + 4 chambres terrasse et parking cuisine équipée.
PRETS CONVENTIONNES
Sur place 28-40, av. Salvador-Allende « La Liberté » samedi et dimanche de 14 h à 19 h et UFIC SIVEGI 260-30-00.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro 2 PETITS IMMEUBLES DE TRES GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-90.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE « LE PARVIS DE SEVRES » 2 au 7 pièces - commerces. 507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

CLICHY, Rue de Neuilly SNCF et Mº - 3 pièces confort Dans bel imm. - 553-91-45.

MONTROUGE
Près du métro, marché et commerces dans belle résidence de 1960 appt de 3 pièces de 60 m² au 7e étage avec asc., séj., 2 chbres, entrée, cuis., s. de b., w.-c., placards. Chauf. cent. sol-plafond réglable par pièce. cave, park. extérieur privatif. Appt calme et ensoleillé. Téléphone heure repas 492-87-26 ou 735-89-33. Prix : 390.000 francs.

MEUDON-BELLEVUE dans gd parc 80 m² dble liv., 2 chbres, cft, vue, soleil. 650.000 F, Téléphone : 651-51-58.

NEUILLY, RARE
170 m², gd stand., serv. Park. 1.750.000. VERNEL 526-01-50.

NEUILLY BARRES
APPARTEMENT DE PRESTIGE S/bois récept. boiseries 100 m², salle à manger, 3 chambres, 3 bains, 4 chambres serv., salle de bains, boxe 3 voitures. 5.500.000 F Ag. Matignon Immobilier. Tél. : 747-95-40 +.

94 Val-de-Marne

A NOGENT-SUR-MARNE Luxueux duplex 140 m², vue sur parc, 2.100.000 F Immobilière Monceau 227-26-53.

94 SAINT-MAURICE « Le Panoramis », 4-5 pièces, 102 m², 998.000 F. M. SILVESTRI, 227-26-53.

Province

LES ARCADES Club Résidence 3e âge
A VALLAURIS / COTE D'AZUR
Vivez en toute sécurité dans le confort et la bonne ambiance du Club Résidence à service complet
ACHAT EN TOUTE PROPRIETE STUDIO - 1 PIECE 2 PIECES - 3 PIECES
SOUSCRIVEZ VITE à prix fermes, non revisables à partir de 200.000 F.
bureau de vente et appartement témoin SUR PLACE CHEMIN LINTIER 06220 VALLAURIS TEL 63 57 34
Realisation
91, BD CARNOT - CANNES - TEL 39 90 84

PROVENCE, 3 KM DE LA MER, pces, stand., calme, balcon sud, park., cave 3e et dern. ét., sans asc. 375.000 F. Téléphone : (94) 20-42-72.

A vendre, Nîmes-Ouest, appt T5, standing bien exposé, avec ou sans box dans garage, ferme. Prix à débattre. S'adresser M. Sueur, 48, *galerie Richard-Wagner*, 30000 NIMES.

(VAR) HYÈRES, COSTE-BELLA LOCATION SANS BLOCAGE PARC, VUE/MER, TERRASSE. Du studio au 4 pièces RÉSIDENCE « COSTA-BELLA » CHEMIN DES VILLAS de 15 heures à 18 heures Tél. au (16-94) 58-32-22, (16-94) 57-38-01, (16-94) 58-31-19. Fleury, 5, quai Bourbon *75004 PARIS* 633-33-67.

immobilier information

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs, renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction, beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 281-10-20.

J.F. cherche chambre confort, avec salle d'eau si possible. 900 à 1.000 F mensuel maxi. Ecr. s/nº 8.388 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
Etudiante sérieuse, à Paris POUR ÉTUDES *SUPÉRIEURES* cherche chambre meublée, même chez l'habitant.
Paris ou pr. banlieue.
Ecr. s./nº 6.389 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUER SANS FRAIS
Vos appartements Paris, banlieue, rapidement.
TéL : 359-64-00.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphonez au : 296-58-10.

J.F. urgent recherche studio ou 2 p., max. 2.500 F. ch. comp. Tél. : 700-58-72, ap. 19 h.

Jeune couple (revenus régul.) ch. appt à louer 3-4 pièces, calme, Paris 15e, 7e, 6e ou 17e. Tél. M. GOSSET, 783-82-71 ou 230-26-23, h. de bureau.

Région parisienne

Pour stés européennes, cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

SPORTS

FOOTBALL

LES COUPES EUROPÉENNES

Saint-Étienne déçoit, Bordeaux surprend, Paris-St-Germain confirme

Les trois équipes françaises encore en compétition pour le deuxième tour des Coupes européennes de football ont connu des fortunes très diverses mercredi 3 novembre, à l'occasion des matches retour.

L'Association sportive de Saint-Etienne, si souvent à l'honneur dans le passé, a connu, à Prague, face aux Bohemians, sa plus sévère défaite (4 à 0) avec celle enregistrée en 1968 contre le Celtic de Glasgow, en soixante-neuf rencontres européennes. En revanche, les Girondins de Bordeaux, qui avaient été battus 4 à 1 au match aller par Hajduk Split, ont réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A. en l'emportant par 4 à 0. Enfin, Paris-Saint-Germain s'est qualifié sans problèmes pour les quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupes en battant les Gallois de Swansea par 2 à 0.

Le Paris-Saint-Germain n'a même pas ménagé le suspense pour son deuxième match de Coupe d'Europe au Parc des Princes, qui lui a permis de battre ses propres records de spectateurs (49 171) et de recette. Déjà vainqueurs (1 à 0) au Pays de Galles, les footballeurs de la capitale n'ont mis que quatre minutes pour ouvrir le score par leur avant-centre néerlandais, Cees Kist. Regroupés et bien organisés en défense, ils paraissaient dès lors bien trop solides pour être inquiétés par une équipe galloise au jeu trop stéréotypé.

Après avoir longtemps repoussé les charges galloises et les centres le plus souvent à destination de l'athlétique Bob Latchford, les Parisiens se sont montrés encore les plus dangereux dans la dernière demi-heure en profitant de la fatigue de leur adversaires pour les menacer par de rapides contre-attaques. Tour à tour, Mustapha Dalheb et Toko se sont présentés seuls face au gardien de but, mais c'est Luis Fernandez qui s'affirme de plus en plus comme le joueur moteur de son équipe, qui a assuré définitivement la qualification en inscrivant le deuxième but à un quart d'heure de la fin.

Cette qualification attendue a été éclipsée par l'invraisemblable renversement de situation réussi par les Girondins de Bordeaux. Les Yougoslaves du Hajduk Split, éliminés par Saint-Etienne en 1974 après avoir également gagné le match aller par 4 à 1, étaient pourtant sur leurs gardes. Une étude statistique de l'hebdomadaire *France-Football* portant sur l'ensemble des Coupes européennes, montrait d'ailleurs que sur les soixante-six équipes qui avaient gagné sur ce score au match aller, dix seulement avaient ensuite été éliminées.

A la mi-temps, les Bordelais avaient déjà refait plus de la moitié de leur handicap grâce à deux buts de Gernot Rohr (22e minute) et d'Alain Giresse (32e minute). La qualification viendra à la 55e minute d'un but insolite du défenseur Jean-Christophe Thouvenel, parti de son propre camp et dont le tir de vingt-cinq mètres glissera sous le ventre du gardien yougoslave. Le triomphe des Girondins sera parachevé par un quatrième but exceptionnel de sang froid d'Alain Giresse (78e minute), qui, après avoir récupéré le ballon dans les pieds d'un défenseur, réussira un lob de vingt mètres sur l'infortuné gardien.

Le mérite des Bordelais et des Parisiens est d'autant plus grand que le bulletin de santé des trois équipes françaises incitait plutôt au pessimisme. Si les Girondins récupéraient pour ce match Jean Tigana après une élongation à la cuisse, ils étaient toujours privés de leur buteur allemand Dieter Muller, victime de la même blessure et de René Girard, en délicatesse avec ses muscles adducteurs. De leur côté, les Parisiens ne pouvaient pas aligner Dominique Rocheteau, victime d'un étirement de ligament au genou droit, Thierry Morin opéré une deuxième fois du genou, Oswaldo Ardiles, claqué à une cuisse et Saar Boubacar, écarté pour une entorse à la cheville. Enfin, les Stéphanois jouaient sans Jean-François Larios, opéré la veille à un mollet.

Equipes décimées

Cette accumulation de blessures touchant en majorité des footballeurs qui ont participé à la dernière Coupe du monde ne peut être fortuite. Techniciens et joueurs ne cessent de dénoncer en vain l'aspect démentiel du calendrier du football français. Pour disputer un championnat à vingt clubs et une coupe de France par match aller et retour, les Français ont été les premiers en Europe à reprendre la compétition après une dizaine de jours de vacances.

Alors que les études médicales démontrent que pour la préparation et la récupération, le rythme idéal est celui d'un match par semaine, les dirigeants du football français sont les seuls avec les Anglais à prendre le risque d'un calendrier aussi surchargé qu'incohérent. Ainsi les clubs engagés dans les Coupes européennes ont dû disputer cinq matches en quatorze jours entre le 15 et le 28 septembre puis, après une coupure de dix jours pour France-Hongrie, sept matches en vingt-six jours entre le 12 octobre et le 6 novembre

Après avoir atteint la finale de la Coupe de l'U.E.F.A., les équipes de Bastia, puis de Sochaux avaient été décimées la saison suivante par les pubalgies, les blessures aux muscles adducteurs ou les claquages consécutifs aux fatigues accumulées au rythme de deux matches par semaine sans possibilité de travail foncier. La saison dernière, aucune équipe française n'avait pu franchir le cap du deuxième tour. Les qualifications de Bordeaux et de Paris-Saint-Germain dans des conditions très méritoires ne doivent pas masquer le problème. Si le football français veut confirmer au niveau de ses clubs le rang acquis en Espagne par sa sélection nationale, il serait temps d'écouter enfin les voix des joueurs et des techniciens de préférence à celle des trésoriers.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

Accord sur la sécurité en formule 1

En présence de M. Marco Piccinini, représentant de l'écurie italienne Ferrari, M. Jean-Marie Balestre, président de la FISA (Fédération internationale du sport automobile), a annoncé, mercredi 3 novembre, qu'il s'était mis d'accord avec l'association des constructeurs de formule 1, toutes tendances confondues, sur le nouveau règlement par le comité exécutif de la FISA en vue d'améliorer la sécurité des pilotes sur les circuits. Ce règlement, dont l'application se fera à partir de 1983, porte notamment sur :

1) La suppression des « jupes », qui créent l'effet de sol et transforment les monoplaces en obus dès qu'ils quittent la piste ;

2) L'instauration du fond plat.

3) La réduction à 540 kilos du poids minimum des voitures.

Les constructeurs, soucieux d'améliorer la sécurité sur les circuits, avaient manifesté il y a deux semaines leur désaccord quant à la date d'application du nouveau règlement. « *Nous n'aurons pas le temps,* disaient-ils, *de refaire des voitures pour le premier grand prix de 1983 prévu pour le 12 février en Afrique du Sud. Nous demandons que les premiers Grands Prix soient reportés et que la saison commence le 17 avril au Castelet.* » Sur ce point le président de la FISA leur a donné partiellement raison. Il a décidé de reporter le Grand Prix d'Afrique du Sud au 29 octobre. La saison débutera avec le Grand Prix du Brésil, le 13 mars à Rio-de-Janeiro.

La FISA a décidé d'autre part de donner aux pilotes deux sièges avec droit de vote au sein de la commission de formule 1.

Il les a également assurés que les règlements techniques concernant les investissements lourds, les moteurs par exemple, ne seraient pas modifiés d'ici à la fin de 1985 et que les accords de la Concorde continueraient de régir la formule 1 jusqu'à fin 1984.

Le pouvoir sportif et les constructeurs se sont, en outre, mis d'accord pour qu'à partir de 1985 une convention de formule 1 remplace les accords de Concorde..

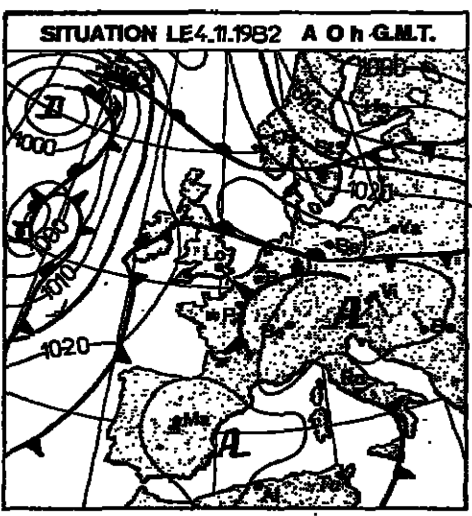
RUGBY. — *Une sélection française emmenée par Jean-Pierre Rives a battu l'équipe d'Argentine qui effectue une tournée en France par 25 à 15, le 3 novembre à Valence, grâce à trois essais de Malosse. Didier Camberabero et Buchet, deux transformations et une pénalité de Tourlonnias et deux drops de Camberabero.*

TENNIS. — *Le Français Guy Forget s'est qualifié mardi 2 novembre pour le deuxième tour du tournoi de Hongkong comptant pour le Grand Prix et doté de 150 000 dollars en battant l'Américain Larry Stefanki 7-6, 3-6, 6-3. Dominique Bedel a été éliminé par l'Américain Jim Brown 7-6, 1-6, 6-4.*

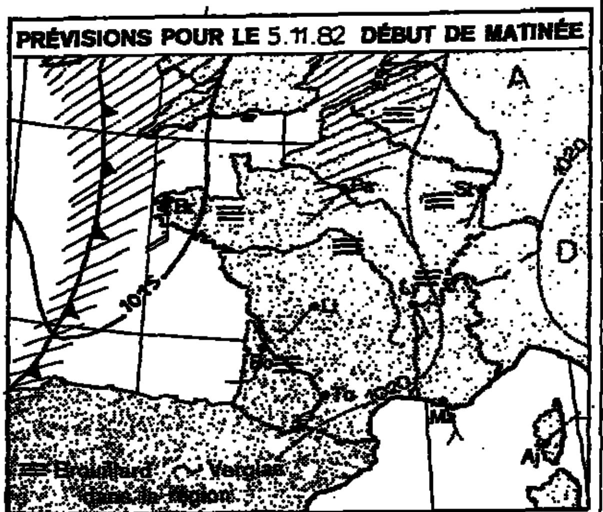
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4.11.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.11.82 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 4 novembre à 0 heure et le vendredi 5 novembre à minuit :

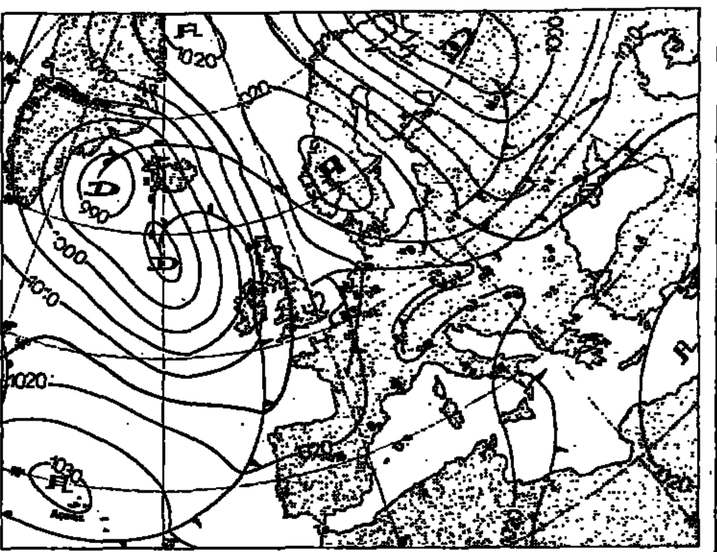
Un front froid atlantique s'approche lentement de la France. Ce front sera accompagné de pluie, mais le vent de sud permettra la disparition des brouillards par l'ouest du pays.

Vendredi, et si l'on excepte l'ouest de la Bretagne, brumes et brouillards seront toujours prédominants le matin en toutes régions. Ils prendront un caractère de nuages bas près de la Méditerranée ; quelques bruines seront observées sur l'extrême nord du pays. Au cours de l'après-midi, une zone pluvieuse abordera la Bretagne en se déplaçant lentement vers l'ouest pour atteindre le soir les régions au nord d'une ligne approximative Nantes-Dunkerque. Beau temps brumeux et peu nuageux à nuageux sur l'Est et au sud de la Loire ; les brouillards pourront encore persister sur la Bourgogne et la vallée de la Saône. Ailleurs, ciel très nuageux à couvert. Les températures varient peu et sont toujours supérieures aux normales saisonnières. Vent de sud à sud-ouest près des côtes de la Manche et sur la Bretagne.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 novembre, à 7 heures, de 1 025,2 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 novembre ; le second le minimum de la nuit du 3 novembre au 4 novembre) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 22 et 7 ; Bourges, 16 et 7 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 14 et 3 ; Lille, 10 et 10 ; Lyon, 15 et 2 ; Marseille-Marignane, 18 et 7 ; Nancy, 18 et 2 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice-Côte-d'Azur, 18 et 9 ; Paris-Le-Bourget, 12 et 11 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 7 et 7 ; Toulouse, 19 et 10.

PRÉVISIONS POUR LE 5 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 12 ; Athènes, 23 et 7 ; Berlin, 13 et 9 ; Bonn, 15 et 6 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le Caire, 26 et 13 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 12 et 6 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 22 et 17 ; Genève, 8 et 3 ; Jérusalem, 23 et 15 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 13 et 11 ; Luxembourg, 14 et 6 ; Madrid, 19 et 9 ; Moscou, 8 et 1 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 19 et 15 ; Palma-de-Majorque, 23 et 9 ; Rome, 20 et 7 ; Stockholm, 9 et 3 ; Tozeur, 23 et 12 ; Tunis, 19 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 4 novembre :

UN DÉCRET

- Créant une médaille de la famille française.

DES ARRÊTÉS

- Fixant les modalités de remboursement par l'État aux régimes de sécurité sociale des cotisations de sécurité sociale prises en charge dans le cadre des contrats de solidarité ;
- Créant un traitement informatique pour le tirage au sort des membres du Conseil supérieur provisoire des universités ;
- Relatif aux mesures d'aide sélective à la distribution d'œuvres cinématographiques françaises et étrangères ;
- Relatif au montant des primes à la construction convertibles en bonifications d'intérêt.

UNE LISTE

- Complémentaire d'admission à l'École de l'air en 1982.

EXPOSITIONS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — A l'occasion du centenaire de l'École supérieure de physique et de chimie de la Ville de Paris, une exposition scientifique se déroule dans les locaux de l'école, jusqu'au 10 novembre.

Cette exposition illustre des sujets variés tels que : matières plastiques, analyse chimique, magnétisme, énergie solaire, lumière, etc. Elle est ouverte au public tous les jours de 10 heures à 17 heures.

★ 10, rue Vauquelin, 75005 Paris. Tél. : 337-77-00, poste 442.

VIVRE A PARIS

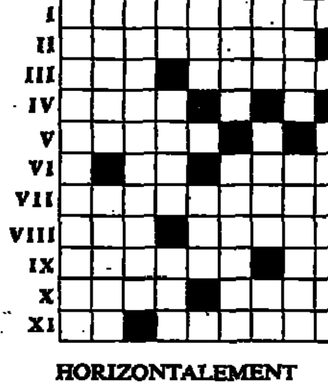
CAISSE D'ASSURANCE. — La caisse primaire d'assurance-maladie de Paris rappelle aux assurés sociaux de la région parisienne qu'il leur est possible d'obtenir des informations sur les assurances maladie, maternité, décès et accidents de travail au Centre d'information et de renseignements : 69 bis, rue de Dunkerque, 75453 Paris Cedex 09, tél. : 280-63-67 (les permanences téléphoniques ne sont plus assurées le samedi).

AUTOMOBILE

RECTIFICATIF — Dans la nomenclature de la Toyota Tercel 4X4 (*le Monde* du 3 novembre 1982) la cylindrée du véhicule étant malencontreusement exprimée en CV. Il fallait bien évidemment lire : cylindrée 1452 cm3.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 313



HORIZONTALEMENT

I. Ses amoureux s'enivrent en la caressant. — II. Suppléant de la concierge. — III. Terme de tennis ou de filet. La source de tous nos mots. — IV. Un comté de France y tire son origine. — V. Remède préventif contre les tiraillements d'estomac. — VI. Unité de temps s'évaluant souvent en poids. Bonheur pour une heureuse femme peintre. — VII. Procéder à une opération en comptant sur ses doigts. — VIII. A l'endroit comme à l'envers, il assortissait le mâle et la femelle. On ne peut que mal tomber en s'y précipitant. — IX. Maison de la culture. Préposition. — X. Ignorance pardonnable. Sans exclusive. — XI. Personnel. Impose, dans le milieu, la loi du silence.

VERTICALEMENT

1. Vénus de carrefour pour célibataire noctambule. — 2. Ses grèves intéressent les travailleurs de la mer. Fait comme Roland ou Quasimodo. 3. Mieux vaut ne pas s'y frotter quand on tient à sa peau. — 4. Demi-tige. Lac africain. Rapport de « jureux ». — 5. Un quart évoquant d'innombrables demis. Fils d'Ecosse. — 6. Bataille. Domestiques mis au courant. — 7. Le Majeur est inférieur au Supérieur. Avec lui, il n'y a pas de fumet sans feu. Alternative. — 8. En France. Dispensateur des futures nourritures terrestres. — 9. Conseillère des rois fainéants.

Solution du problème n° 3 312

Horizontalement

I. Déshérité. — II. Entérites. — III. Sfax. Est. — IV. Hilare. Te. — V. Eligible. — VI. Reno. Ours. — VII. Brennus. — VIII. Etre. — IX. Nia. Curés. — X. Tonsure. — XI. Saül. Sue

Verticalement

1. Désherbant. — 2. Enfiler. Ios. — 3. Staline. Ana. — 4. Hexagone. Su. — 5. ER. Ri. Cui. — 6. Ri. Eboueur. — 7. Ite. Lustres. — 8. Tester. Ré. — 9. Este. Sieste. (synonyme de « méridionale ») .

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 NOVEMBRE

« Basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée d'honneur (M. Serres).

« Musée Marmottan », 15 h, 2, rue Louis-Boilly (Mme Bachelier).

« Hôtel d'Evreux », 15 h, 19, place Vendôme (Mlle Oswald).

« Institut de France », 15 h, quai Conti (Mme Pennec).

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Trésors d'Irlande », 15 h, Grand Palais (Approche de l'Art).

« Peinture médiévale italienne », 15 h, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Cour de Rouen », 15 h 15, 25, rue Racine (Mme Barbier).

« La Franc-Maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 h, devant l'église (M. Czarny).

« Hôtel Gaillard », 15 h, 1, place Malesherbes (Mme Ferrand).

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Vie de Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne (Histoire et Archéologie).

« Nouvelle Athènes », 15 h, 14, rue de La Rochefoucauld (P.-V. Jaslet).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, métro Cité (Lutèce Visites).

« Hôtel de Botterel-Quintin », 15 h, 44, rue des Petites-Ecuries (Paris et son Histoire).

« Esotérisme et philatélie au Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (M. de Langlade).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du Passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (Mme Romann).

CONFÉRENCES

16 h 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « La vallée du Rhône romaine et romane ».

14 h 45 : 64, rue du Rocher, M. A. Sernin : « La Remontée » ; M. C.-G. Marcus : « Le statut de Paris » ; M. M. Grégy : « L'information est-elle une chasse gardée ? » (Club du Faubourg).

15 h : Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. A. Jacquard : « La génétique et notre regard sur l'homme ».

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS. — Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent des stages de formation d'animateur de centres de vacances, au cours de l'année scolaire 1982-1983.

★ CEMEA, 24, avenue de Laumière, 75019 Paris, tél. : 208-70-00

RÉTROMANIE

Belles ventes de novembre

Plusieurs ventes intéressantes et originales sont à retenir pour le mois de novembre, à Paris, en province et à l'étranger.

Les arts de la Chine ont toujours leurs amateurs fervents — mais souvent déçus par des provenances disparates et trop d'importations récentes. Pour une fois les collectionneurs apprécieront la vente d'une collection homogène de céramiques chinoises des meilleures époques, de jades, de meubles en laque, de grès émaillés, et autres pièces choisies avec goût, qui sont dispersées, le 5 novembre, par Me Binoche, avec la caution d'experts insoupçonnables : M. Michel Beurdeley, Mme Leroy-Laveissière et M. Guy Raindre.

Il est rare qu'un collectionneur américain s'adresse à un commissaire-priseur français pour vendre ses trésors. Mais, dans le domaine de l'horlogerie, la réputation des experts a franchi nos frontières. C'est donc Me Hervé Chayette, assisté de Jean-Claude Sabrier, qui mettra aux enchères les montres, cartels, régulateurs, aiguilles et documents du scénariste américain David R. Schwartz, propriétaire d'une partie de la riche collection Gelis. (Salles 5 et 6, le 10 novembre.)

Le 17 novembre, Me Catherine Charbonneaux assure une vente de succession comportant des dessins importants de Daumier, Delacroix, Géricault, Boudin, Rodin. Le théâtre japonais, masques et costumes, fait l'objet de la vente du 22 novembre par Me Mathias assisté de M. Portier.

Les bibliophiles suivront la dispersion d'une exceptionnelle bibliothèque balzacienne expertisée par M. Galantaris et vendue, le 9 novembre, par Mes Laurin-Guilloux, Buffetaud-Tailleur. Les mêmes commissaires-priseurs vendront, le 23 novembre, un précieux ensemble de deux cent vingt lettres de Charles Baudelaire à sa mère, Mme Aupich, documents émouvants et révélateurs, expertisés par Mme Vidal-Megret.

A Londres, Sotheby a retenu la date du 11 novembre pour disperser de fabuleux autographes de Bach, Mozart, Haydn et Ravel ainsi que le manuscrit du *Sacre du printemps* de Stravinski... et la déclaration de guerre de la main de Mussolini, le 10 juin 1940. Signalons également, le 4 novembre, une vente de violons et autres instruments de musique anciens ainsi que la collection de bois précieux de l'atelier Emile Français, le célèbre luthier parisien.

Parmi les ventes de curiosités en province :

- A Chartres, le 7 novembre, des outils anciens et, le 21 novembre, des appareils photos et des soldats de plomb.
- A l'Isle-Adam, le 7 novembre, des faïences et de l'art populaire.
- A Rambouillet, le 7 novembre, des bronzes animaliers.
- A Orléans, des affiches, le 14 novembre, et une vente consacrée à la chasse, le 27 novembre.
- A Granville, le 14 novembre, des instruments scientifiques et de marine.
- A Versailles, le 14 novembre, aux chevau-légers, des livres anciens et la première édition française du *Capital* de Karl Marx.
- A Enghien, le 28 novembre, des meubles exceptionnels de l'époque Art Déco, si à la mode, et un ensemble d'Hector Guimard.

GERSAINT.

FOIRES ET SALONS

Boulogne-sur-Seine (78) : 4-14 novembre ; Toulouse (31) : 4-14 novembre, le grand rendez-vous de l'Antiquité ; Lyon (La Part-Dieu) : 5-13 novembre ; Châteauneuf-sur-Loire (45) : 11 novembre ; Saint-Ouen-l'Aumône (95, Pontoise) : Vingtième salon, 13-15 novembre ; Paris (La Défense, les Quatre Temps) : 17-27 novembre ; La Ferté-Alais (77) : 20-21 novembre ; Le Mans (72) : 25-28 novembre ; Paris (Bastille) : 26 novembre-6 décembre ; Paris (Hilton) Toyrama, jouets et poupées de collection : 28 novembre.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. Mauroy annonce un allégement des charges des entreprises

(Suite de la première page.)

» De mai 1981 à septembre 1982, le niveau du SMIC a augmenté de 29,2 %, ce qui est considérable, alors que, dans le même temps, les hausses de prix ont atteint 15,8 %. Le pouvoir d'achat du SMIC a donc, depuis dix-huit mois, augmenté de 11,6 %.

» Les familles enfin sont, elles aussi, des gagnants du changement. De mai 1981 à janvier 1983, le pouvoir d'achat des prestations familiales aura augmenté de 10 %. *Les* 2 700 000 familles de deux enfants auront plus particulièrement bénéficié de ce progrès, puisque, pour elles, la hausse de pouvoir d'achat est de 40 %.

» Il en va de même – et je le dis en incidente – des agriculteurs, qui viennent sans doute de connaître leur plus belle année depuis une décennie. (...)

» Il est inexact de dire que le pouvoir d'achat des salariés se réduit. Certes, le blocage a entraîné des *pertes de pouvoir d'achat pendant le* second semestre de 1982, mais l'objectif du gouvernement est que ce retard soit rattrapé en niveau d'ici à la fin 1983.

» Ce principe du maintien du pouvoir d'achat moyen en niveau à la fin de 1983 pourra être inscrit dans les accords. Il le sera dans le secteur public. Avec la réserve, bien entendu, que les modalités et le calendrier des éventuels ajustements restent ouverts à la négociation.

» Dans *[la]* volonté de soutenir l'activité économique du pays, s'inscrit aussi notre politique de grands travaux ».

Parlant du T.G.V. atlantique, M. Mauroy indique :

« Ce projet, dont la réalisation s'étalera sur les prochaines années, représente près de 8 milliards de francs de travaux et celui du matériel 4,5 milliards. *Il s'agit là encore* d'une contribution importante à l'emploi dans les secteurs des travaux publics *et* de la construction ferroviaire. »

M. Mauroy annonce alors la modification de l'aide fiscale à l'investissement : « Le gouvernement va déposer un amendement à la loi de finances visant à encourager l'investissement industriel. Il s'agit de substituer à l'aide fiscale à l'investissement, telle qu'elle existe actuellement et qui n'est pas très efficace, un système qui permette d'amortir fiscalement, dès la première année, un pourcentage important (30 à 40 %) de l'investissement. Ce système sera réservé à l'industrie et aux bâtiments et travaux publics. »

Le premier ministre aborde ensuite le problème de l'équilibre de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC :

« En novembre 1981, des mesures d'économies et de nouvelles recettes avaient été décidées pour 1982. Il y a quelques semaines, de nouvelles mesures ont été prises. Grâce à elles, les comptes de 1983 seront équilibrés sans nouvelles charges pour les entreprises. Le gouvernement respecte donc ses engagements.

» J'ajoute que nous nous engageons à ne pas augmenter, durant toute l'année prochaine, les cotisations patronales au régime général de Sécurité sociale. *Il s'agit là* d'un engagement qui confirme et prolonge celui que j'avais pris en avril dernier. »

Evoquant le problème du financement des allocations familiales, M. Mauroy déclare :

« J'ai toujours considéré que les allocations familiales relevaient non pas d'un système d'assurance mais d'un effort de solidarité nationale. J'estime donc qu'il serait légitime de les faire financer non pas en imposant les charges correspondantes aux entreprises, et, à travers elles, aux consommateurs sous forme de hausses des prix, mais par un système *conscient* et *accepté* de redistribution du revenu national.

» Ces différentes préoccupations m'ont amené à mettre à l'étude une réforme importante du financement des allocations familiales. Il s'agirait d'intégrer progressivement les cotisations pour les allocations familiales actuellement supportées par les entreprises dans les salaires qu'elles versent. Le financement des allocations familiales pourrait alors être assuré soit par un prélèvement fiscal, soit par une contribution proportionnelle au revenu, et supporté par les revenus aussi bien du travail que du capital. »

Un transfert sur les ménages

Une partie essentielle du message de M. Mauroy est adressée aux entreprises dont les charges trop lourdes vont être allégées. A terme et progressivement, les allégements consentis seront supportés par les ménages.

La stratégie annoncée par M. Mauroy se déroule en deux temps : à très court terme (quelques semaines) ; à moyen terme (quelques années).

● *D'ici à la fin de l'année*, les charges des entreprises, déjà allégées par une baisse des taux bancaires, vont être diminuées par des bonifications d'intérêts. *Les établissements spécialisés* (Crédit national) prendront à leur charge une partie des taux d'intérêt des entreprises qui ont eu à s'endetter dans des conditions très onéreuses (16 %, 17 %, voire plus). Cette partie sera la différence entre les taux d'il y a quelques mois et les taux jugés maintenant normaux (12 %).

Ces baisses et bonifications devraient alléger de quelque 4 à 5 milliards de francs les charges financières des entreprises. M. Delors estime d'ailleurs que les taux bancaires continueront à baisser. A court terme, la charge supplémentaire pesant sur les entreprises au titre de l'assurance-chômage (7 milliards de francs) ne serait donc pas complètement compensée, sauf *si* les taux d'intérêt continuent à baisser.

● *A plus long terme*, le financement des allocations familiales, actuellement supporté par les entreprises, passerait à la charge des ménages. Ce passage serait étalé dans le temps et ne serait achevé que dans cinq ans.

Les entreprises paient actuellement 100 milliards de francs au titre des allocations familiales (si l'on compte les entrepreneurs individuels), 90 milliards si l'on prend en compte les seules entreprises employant des salariés.

Pour amorcer une réforme à l'ampleur exceptionnelle, une première étape « douce » serait ménagée. Elle consisterait à diminuer d'un tiers, par exemple (aucune décision n'est arrêtée), la charge des entreprises et à la faire prendre en charge par les ménages sous forme d'un accroissement de la fiscalité directe. Ces impôts supplémentaires seront compensés par des *hausses de salaires. Les étapes* suivantes ne seraient plus neutres pour les enteprises et les ménages : les premières se débarasseraient sur les secondes du reste des charges familiales pesant encore sur elles, soit environ une soixantaine de milliards *si* le schéma précédemment exposé était retenu.

Le problème est de savoir sous quelle forme et par qui sera financée la charge fiscale supplémentaire qui résultera de ce transfert très important des charges des entreprises vers les ménages. Deux hypothèses sont étudiées : ou une majoration pure et simple de l'impôt sur le revenu ; ou – cette seconde solution a les faveurs de Matignon – une taxe proportionnelle sur tous les revenus (salariaux, non salariaux, revenus du capital), prélevée à la source. Cette seconde hypothèse aurait le double avantage d'élargir considérablement l'assiette de l'impôt (vingt millions de Français seraient concernés), d'être plus juste et de diminuer – relativement – un effort fiscal qui s'annonce considérable.

ALAIN VERNHOLES.

Assurance-chômage : majoration de 1,2 % de la cotisation

Le premier ministre a confirmé l'augmentation de la cotisation au régime paritaire de l'assurance chômage (UNEDIC) : + 1,2 point, dont 0,72 à la charge des entreprises et 0,48 à la charge des salariés. *Le taux de cotisation passe* ainsi, à partir du 1er novembre de 3,6 % à 4,8 % sur la totalité des salaires dans la limite de quatre fois le salaire-plafond de la Sécurité sociale (soit 28 380 F par mois).

Pour les salariés, le taux de cotisation passe donc de 0,84 % 1,32 %, et pour les entreprises de 2,76 % à 3,48 %. Cette majoration, que le C.N.P.F. refusait, avait été tolérée par le patronat lors de la signature d'un protocole, le 28 octobre, entre le ministre des affaires sociales, le patronat et les syndicats. Elle devrait apporter à l'UNEDIC près de 12 milliards de francs de recettes nouvelles.

Quatre à cinq milliards de francs sont attendus de la création d'une contribution de solidarité de 1 % à compter du 1er novembre, à la charge de fonctionnaires. Pour éviter un déséquilibre financier d'environ 27 milliards de francs, il reste à trouver environ 10 milliards de francs d'économies.

« Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes »
déclare le président des Jeunes Dirigeants

« *Les pouvoirs publics, après un an de tâtonnements, semblent enfin décidés à se préoccuper de la situation des entreprises* » a déclaré mercredi 3 novembre, M. Nocturne, président du Centre des jeunes dirigeants. Constatant un « *changement de ton* » du gouvernement qui « *va dans le bon sens* », il n'en a pas moins regretté que les « *conséquences pratiques soient insuffisantes* » pour les chefs d'entreprise.

Beaucoup plus modérés, plus ouverts, plus pragmatiques que les organisations patronales classiques (C.N.P.F., C.G., P.M.E.) ou extrémistes (S.N.P.M.I.), les Jeunes Dirigeants estiment néanmoins que « *la situation est grave* », et mettent en avant deux indicateurs : la détérioration de la balance commerciale, qui indique une perte de compétitivité des firmes, et la dégradation des résultats financiers des entreprises « *C'est comme un cheval au tiercé si les résultats sont moins bons il faut enlever du plomb sous la selle* » a expliquém M. Nocturne. Le C.J.D. demande un allégement réel des charges des entreprises, qui joue soit sur les charges sociales, soit sur l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, soit sur la base professionnelle.

Les Jeunes Dirigeants insistent toutefois sur la nécessité de ne pas surestimer l'effet des mesures politiques. « *Il serait irréaliste d'attendre que ce gouvernement puisse régler l'ensemble des problèmes auxquels nous sommes confrontés (...) Une bonne partie de nos collègues pensent que tous leurs maux viennent de la politique gouvernementale (...) Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour trouver les réponses adaptées* » aux mutations en cours, a declaré M. Nocturne, précisant que la prise en compte ou non de cet élément du débat dans l'organisation des prochains état-généraux de l'entreprise déterminerait la position du C.J.D. vis-à-vis du C.N.P.F. au cours des prochains mois.

SOCIAL

NÉGOCIATIONS SALARIALES

Plusieurs syndicats soulignent l'« esprit d'ouverture » du ministre de la fonction publique

Léger déblocage des négocations salariales dans le secteur public et nationalisé ? Tant dans la fonction publique que, dans une moindre mesure, à la S.N.C.F., les propositions présentées le 3 novembre aux fédérations syndicales témoignent d'un relatif assouplissement de l'encadrement salarial préconisé par le gouvernement. Dans la fonction publique, plusieurs fédérations ont souligné l'« *esprit d'ouverture* » de M. Le Pors, considérant même que, pour 1983, les négociations se sont véritablement engagées. Mandaté par le premier ministre, le ministre de la fonction publique a effectué deux pas significatifs en direction de la FEN, qui avait posé deux exigences préalables à la poursuite de sa participation aux discussions : la récupération des « 2 % perdus » en 1982 sur 1983 et l'institution d'une clause de sauvegarde.

Pour 1983, M. Le Pors a confirmé sa proposition initiale d'une hausse générale des traitements de 8 % en quatre étapes (1er avril, 1er juillet, 1er octobre, 1er janvier 1984). Se basant sur l'*augmentation* générale de 8,1 % accordée pour 1982, la FEN considérait que, par rapport aux premières déclarations de M. Mauroy (10 % en 1982 et 8 % en 1983), il manquait 2 % à rattraper en 1983, 2 % *ayant été consentis au titre* d'une opération bas salaires aux traitements égaux ou inférieurs à l'indice 246 au 1er décembre 1982. Selon les nouvelles propositions de M. Le Pors, ce « 2 % baladeur », d'après la formule syndicale, serait progressivement accordé à l'ensemble des fonctionnaires relevant de la grille indiciaire. M. Le Pors a indiqué sa préférence pour un système qui consisterait à attribuer 2 % au 1er juillet 1983 de l'indice 246 à l'indice 344, puis 2 % au 1er janvier 1984 pour les traitements plus élevés de l'indice 344 à l'indice 810. Ainsi on en reviendrait au schéma initial de M. Delors, l'ensemble des traitements des fonctionnaires étant majorés du 1er janvier 1982 au 1er janvier 1984 de 18 % en moyenne, avec un rattrapage plus rapide pour les bas salaires dès le 1er décembre 1982.

Reste en suspens la question plus délicate de la « *clause de sauvegarde* » non prévue explicitement par le dispositif de M. Mauroy. La *FEN a proposé une clause de sauvegarde* automatique : ainsi, par exemple, si, au 1er septembre, on constate que les prix en juillet 1983 ont dépassé de 2 % la prévision d'évolution des prix, les salaires se verraient majorer automatiquement de 2 % en plus des augmentations initialement établies. M. Le Pors s'est déclaré ouvert à la discussion d'une clause de sauvegarde mais ne souhaite pas qu'elle ait un tel caractère d'automaticité pour tenir compte des possibilités réelles de l'économie. Ce point central sera discuté lors de la réunion du 10 novembre. La FEN, F.O., la C.F.T.C., et les autonomes ont estimé que des « *éclaircissements* » étaient nécessaires. Beaucoup plus réservée, la C.G.T. a qu' « *il faut avoir beaucoup d'imagination pour considérer que les propositions constituent des avancées significatives* ». Quant à la C.G.C., elle a exprimé son « *désaccord total* ».

Evolution à la S.N.C.F.

A la S.N.C.F., une évolution – moins *sensible cependant* – est également apparue le 3 novembre. La direction a en effet proposé aux syndicats de majorer les rémunérations de 8,5 % en 1982 au lieu de 8 %, soit 1 % au 1er novembre et 2 % (au lieu de 1,5 %) au 1er décembre. Au 1er novembre, un point de l'indemnité de résidence sera intégré dans le traitement, ce qui se répercutera dans les pensions versées au 1er janvier. Le 16 novembre, la direction présentera aux syndicats, qui doivent se concerter avant, un projet d'accord qui inclura des mesures spécifiques pour les bas salaires (inférieurs à 54 000 francs par an). Mais aucune clause de sauvegarde n'est pour l'instant prévue.

A E.G.F., où les élections de re*présentativité se déroulent* ce 4 novembre pour la première fois depuis 1979, seule la C.F.D.T. ne s'est pas prononcée sur le projet d'accord présenté par la direction. la C.G.T. (55,2 % des voix aux élections de 1979) F.O., l'U.N.C.M.-C.G.C. et la C.F.T.C. ont déjà signifié leur refus de signature. Aux Charbonnages, la C.F.T.C. vient de refuser de signer l'accord proposé.

Dans le secteur privé, la fédération Hacuitex C.F.D.T. a annoncé qu'elle avait décidé de signer l'accord salarial dans l'habillement, qui porte sur les salaires réels et institue un salaire minimum professionnel de 3 600 francs brut au 1er novembre. Dans cette branche, c'est le premier accord que la C.F.D.T. signe depuis septembre 1976.

Dans le cadre de la commission mixte instituée par le rapport de M. Dupeyroux, la direction de Citroën a proposé le 3 novembre une majoration des salaires de 2,5 % au 1er novembre avec un minimum de 100 francs. A l'occasion de la sortie de la BX, Citroën propose le versement d'une prime de 300 francs en deux fois (150 francs en décembre 1982 et 150 francs en février 1983).

De son côté, la C.G.T. a décidé d'organiser une journée nationale *d'action dans la métallurgie* le 18 novembre pour protester contre une baisse de pouvoir d'achat qu'elle évalue entre 3 % et 5 %. En présentant les candidats de sa centrale aux élections prud'homales, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., a fait état de l'accroissement du mécontentement des salariés. Il a également souhaité que, pour 1983, les accords salariaux prennent en compte la compétitivité des entreprises et l'évolution de la production intérieure brute et prévoient une clause de sauvegarde. – M. N.

● **Rectificatif : accord dans les matériaux de construction.** – C'est dans le négoce des matériaux de construction et non pas dans les matériaux de construction – comme *le Monde* du 4 novembre l'a indiqué à partir d'indications officielles – qu'un accord salarial a été signé pour l'année 1982 (+ 10,35 % sur les salaires réels).

isa

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

18 mois
de formation intensive
au «management» des entreprises

• En France, dans le cadre d'un programme du même type que ceux des meilleurs M.B.A.,
• offrant de larges possibilités d'échanges avec d'autres «business schools» réputées en Europe, en Asie et en Amérique,
• avec le concours d'un corps professoral à la notoriété internationale,
• pour une promotion composée de jeunes cadres *et de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, de toutes* disciplines et origines professionnelles, rigoureusement sélectionnés sur leurs qualités personnelles et leur potentiel.

Date limite de dépôt des candidatures *pour la première session d'admission* en vue de la rentrée de septembre 1983 : LUNDI 29 NOV. 1982

Réunions d'information avec d'anciens I.S.A. à :
PARIS - mardi 9 nov. - 18h30 - Sofitel Bourbon - 32, r. St Dominique (7e)
STRASBOURG - mardi 9 nov. - 18 h 30 - Holiday Inn - 20, pl. de Bordeaux
LYON - lundi 15 nov. - 18 h 30 - Sofitel - 20, quai Gailleton
NANCY - mardi 16 nov. - 18 h 30 - Frantel - 11, r. R. Poincaré

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS – TÉL. (3) 956 80.00 POSTE 476.
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES (HEC-ISA-CFC).
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour recevoir, sans engagement, une documentation retournez-nous ce coupon-réponse à l'adresse ci-dessus.

Nom ....
Rue .... N° ....
Code postal .... Ville ....
Diplômes ....
Expérience professionnelle ....

LOGEMENT

LE BUDGET DEVRAIT S'ACCROITRE DE PRÈS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS
annonce M. Delors

La discussion budgétaire sur les crédits du logement s'ouvre ce jeudi 4 novembre à l'Assemblée nationale. La veille s'ouvrait, à la Maison du peuple de Clichy, le congrès de la Fédération nationale des offices d'H.L.M., qui regroupe 294 organismes gérant 1 700 000 logements occupés par six millions d'habitants. M. Delors, ministre de l'économie et des finances, s'était joint à M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement. Le ministre de l'économie et des finances – qui sera candidat à Clichy lors des élections municipales – a annoncé à ces organismes sociaux, dont les difficultés de trésorerie sont accrues par les limitations de hausse des loyers succédant aux cinq mois de blocage, que le cas d'une vingtaine d'organismes en difficulté conjoncturelle était examiné et que 100 millions de francs de *prêts à moyen terme à taux bonifiés* étaient disponibles pour leur venir en aide. De plus, le budget de 1983 comprendra un ajout de 500 millions de francs pour l'amélioration du parc H.L.M. ancien (46 000 loge*ments grace aux PALULOS, primes* à l'amélioration des logements à usage locatif et occupation sociale), et 1 200 millions de francs pour les *prêts à l'accession à la propriété* (soit 20 000 PAP).

Enfin, le ministre a déclaré : « *Nous voulons refuser la double facilité de l'inflation et de la spéculation, et replacer la politique du logement dans la politique de dynamisme et de rigueur qui est celle du gouvernement.* »

Le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) a, de son côté, jugé le moment venu de lancer « *un cri d'alarme* », en raison de « *la crise du logement qui menace* », par la voix de M. Jacques Barrot, qui fut secrétaire d'État au logement de 1974 à 1978 dans les gouvernements de MM. Chirac et Barre. Reconnaissant que la chute des mises en chantier de logements neufs « *est due essentiellement à l'effondrement du secteur libre* » *(de 155 000 unités en 1981, on tomberait à 82 500 en 1982 et à 65 000 en 1983)*, M. Barrot souhaite le retour vers des loyers qui « *expriment mieux la réalité économique* », tout en admettant que « *ce qui fait baisser les loyers, c'est l'abondance du logement* ». Il souhaite une exonération, peut-être temporaire, de certaines charges fiscales.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,2275	7,2300	+ 190	+ 230	+ 390	+ 440	+ 1015	+ 1185
$ can.	5,9095	5,9135	+ 40	+ 85	+ 115	+ 165	+ 385	+ 540
Yen (100)	2,6065	2,6085	+ 130	+ 155	+ 255	+ 280	+ 750	+ 825
DM	2,8185	2,8205	+ 130	+ 155	+ 275	+ 305	+ 795	+ 875
Florin	2,5915	2,5930	+ 130	+ 150	+ 275	+ 295	+ 765	+ 835
F.B. (100)	14,5655	14,5765	– 80	+ 60	– 105	+ 105	– 305	+ 195
F.S.	3,2710	3,2740	+ 265	+ 295	+ 520	+ 555	+ 1400	+ 1505
L (1 000)	4,9105	4,9140	– 600	– 515	– 1155	– 1035	– 1945	– 1705
£	12,0995	12,1075	+ 330	+ 415	+ 730	+ 835	+ 2175	+ 2485

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 7/8	9 5/16	9 11/16	9 3/8	9 3/4	9 9/16	9 15/16
DM	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8
Florin	6	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/4	7
F.B. (100)	12 1/2	14 1/2	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4
F.S.	1 3/8	2 1/8	2 5/8	3	3 3/16	3 9/16	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	30	35	24 1/2	26 1/4	24 5/8	26	21 1/2	22 3/4
£	9 5/8	10 1/8	9 3/8	9 3/4	9 1/16	9 7/16	8 7/8	9 1/4
F. français	13 3/4	15 3/4	16 1/4	17 1/2	17 3/4	19	18 3/4	20

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

La C.E.E. et les discussions entre M. Mitterrand et Mme Thatcher

Le gouvernement russe fait des profits énormes avec le beurre communautaire

nous déclare le ministre britannique de l'agriculture

Le sommet annuel franco-britannique commence jeudi soir 4 novembre à l'Elysée par un tête-à-tête entre Mme Thatcher et M. Mitterrand, suivi d'un dîner de travail. Il se terminera vendredi par des déclarations à la presse du président de la République et du premier ministre britannique. Les affaires communautaires tiendront une grande place dans les entretiens.

Parlant mercredi aux Communes, Mme Thatcher a déclaré : « *Le gouvernement attend de ses partenaires européens qu'ils fassent une nouvelle tentative sérieuse pour résoudre le problème très important du budget (communautaire). La justice et le bon sens exigent qu'une solution soit trouvée, et vite. La situation présente ne peut durer, elle ne durera pas.* »

Pour sa part, Mme Cresson, ministre français de l'agriculture, a condamné mercredi « *les mesures protectionnistes* » du Royaume-Uni dans le domaine agro-alimentaire. Elle a jugé « *ridicules* » les arguments britanniques et dénoncé « *les manœuvres de procédure* » qui visent, selon elle, à empêcher les œufs, les volailles et le lait français de pénétrer sur le marché d'outre-Manche.

Dans l'entretien qu'il nous accorde, M. Walker, ministre britannique de l'agriculture évoque les ventes de beurre communautaire à l'Union soviétique, ventes que la Commission vient à nouveau d'autoriser *(lire page 34).*

— Pensez-vous que la politique agricole commune propose un équilibre acceptable entre une concurrence loyale et un protection du marché européen ?

La politique agricole commune est une des grandes réalisations de la communauté européenne. Les vingt années qui se sont écoulées depuis la création de la PAC ont été marquées par une progression sans égale. Les consommateurs se sont vu offrir la sécurité de l'approvisionnement et la stabilité des prix. Le gouvernement britannique n'a aucune réserve sur le fondement de la politique mais nous avons des préoccupations particulières quant à la façon dont cette politique fonctionne actuellement et nous ne sommes pas les seuls.

Le problème le plus grave est l'excédent des produits laitiers.

Le gouvernement britannique est désireux de trouver une solution durable au problème du budget communautaire, car il est absurde d'avoir régulièrement des frictions sur des questions, dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'existence.

— Votre objectif est-il de réformer la PAC, de la modifier ou de la détruire, pour la remplacer par autre chose ?

— Nous souhaitons qu'on agisse pour résoudre le problème des excédents. La croissance des dépenses doit être maintenue au-dessous de celle du revenu disponible dans le budget, afin d'augmenter la part consacrée aux autres politiques communes.

Ces actions sont d'autant plus nécessaires avec l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal, qui constitue pour nous une priorité politique essentielle.

— La PAC a aussi un aspect social. Pensez-vous que la Communauté doive aider les petits paysans, ou est-ce à chaque Etat membre de le faire ?

— Je reconnais que le soutien apporté à l'agriculture est un objectif tout autant social qu'économique mais, selon moi, aucune politique agricole ne peut se permettre de tourner le dos à la nécessité d'un développement rationnel de la production, qui est d'ailleurs un des objectifs de la PAC expressément contenu dans le traité de Rome. Si le développement technique soulève des problèmes sociaux spécifiques dans telle ou telle région, j'admets que les gouvernements doivent les résoudre, mais ne peux pas accepter que la politique agricole commune puisse opérer une discrimination en faveur des petits paysans, aux dépens de ceux qui sont efficaces : ce serait la détourner de sa fonction.

— La Grande-Bretagne a toujours eu des liens spéciaux avec les pays agricoles du Commonwealth. Pouvez-vous expliquer la comptabilité de ces liens avec la PAC ?

— Je voudrais dire très clairement que quand la Grande-Bretagne a rejoint la C.E.E., il y a dix ans, nous nous sommes alignés totalement sur le système commercial de la Communauté et nous avons abandonné le système précédent de la « préférence pour le Commonwealth ». Cependant, nous avons aussi clairement indiqué — et la Communauté, y compris la France, a été d'accord — qu'il devait y avoir des accords spéciaux sur une base communautaire pour certains produits avec les pays en voie de développement du Commonwealth.

— Périodiquement il y a une dispute entre la France et la Grande-Bretagne à propos de tel ou tel produit agricole. Que peuvent faire les deux gouvernements pour éviter de tels incidents ?

Nous devons tous obéir aux règles de la PAC qui sont faites pour prévenir les disputes commerciales entre pays membres, mais je reconnais que l'agriculture a besoin d'un marché stable. Aucun gouvernement britannique, conservateur ou travailliste, n'a jamais laissé jouer librement les forces du marché pour les produits agricoles.

— Quelle est la position générale du gouvernement britannique au sujet des subventions pour la vente des excédents agricoles au tiers-monde et aux pays de l'Est ?

Evidemment, il est mieux d'avoir des excédents alimentaires que des déficits comme dans d'autres pays de l'Europe, mais le niveau est excessif et alarmant. En ce qui concerne l'Union soviétique, le contribuable britannique ne peut pas payer afin que le gouvernement russe — et non les consommateurs — puisse avoir du beurre meilleur marché que les ménagères de Grande-Bretagne.

Le gouvernement russe revend le beurre communautaire trois fois plus cher et fait des profits énormes. Nous sommes tout à fait opposés à ce que notre contribution au budget de la Communauté serve à subventionner le gouvernement russe étant donné sa politique en Afghanistan et en Pologne.

Propos recueillis par

DANIEL VERNET.

ÉNERGIE

L'avenir incertain du charbon national

Toutes les études prospectives publiées ces dernières années prévoient un fort développement du commerce mondial du charbon-vapeur et de la part de celui-ci dans les bilans énergétiques des pays industrialisés. Nul ne peut donc s'indigner de l'annonce d'une politique ambitieuse fondée sur la relance de la consommation nationale en net déclin. « Les orientations de la politique charbonnière » *présentées par M. Hervé au conseil des ministres le 3 novembre, puis à la presse, n'en sont pas moins assez vagues. Le contrat de plan que devait signer Charbonnages de France avec les pouvoirs publics avant la fin de l'année est même renvoyé au printemps 1983, dans le cadre du IXe Plan.*

Il faut donc lire entre les lignes. Il n'est pas neutre que « la participation directe de C.D.F. à des projets d'exploitation à l'étranger » *soit affirmée bien avant qu'il soit question de la production nationale.*

Au conseil des ministres — car l'arbitrage y a été nécessaire, — il a été décidé de ne pas toucher à l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC), association loi de 1901 qui dispose du monopole de l'importation. Ces dernières semaines, on est passé de la filialisation pure et simple de l'ATIC vis-à-vis de C.D.F. — qui aurait entraîné inévitablement une péréquation des prix entre charbon importé et charbon national et aurait tué tout espoir de relance de la consommation — à ce statu quo, *où l'on affirme seulement que* « la liaison ATIC-C.D.F. doit être améliorée ». *La raison a triomphé puisque cet organisme public a prouvé depuis longtemps son efficacité de premier acheteur mondial de charbon.*

On notera encore que nul ne parle désormais de 30 millions de tonnes de production nationale en 1990 et que la subvention pour préférence nationale (1) de 1983 — 3,05 centimes par thermie et 3,77 milliards de francs — correspond à une production de 18,5 millions de tonnes en régression de 500 000 tonnes par rapport à 1982.

Enfin si l'on prévoit des investissements importants dans les gisements rentables (extension de la Houve et projet de grandes découvertes de Carmaux), M. Hervé reconnaît la nécessité de fermetures. « Dans les exploitations où les déficits dépassent le niveau de la préférence nationale et où, soit l'épuisement des réserves soit les difficultés d'exploitation ne permettent pas d'envisager un rétablissement de la situation, une cessation d'activité d'extraction ne pourra être évitée ». *Mais il ne faudra ni licenciement, ni diminution globale de l'activité industrielle dans les régions touchées.*

Il reste à lever les hypothèques politiques qui pèsent sur certains gisements correspondant à ces critères et d'abord sur Ladrecht. Il n'y a guère de chance que cela soit fait avant les élections municipales.

BRUNO DETHOMAS.

(1) La subvention d'exploitation était de 1,96 milliards de francs en 1980. Elle devrait être de 3,2 milliards en 1982 (après collectif budgétaire) et sera de 3,77 milliards en 1983. Globalement, la subvention aux Charbonnages en 1983 est de 6,5 milliards de francs.

ÉTRANGER

MALGRÉ LE VOTE HOSTILE DE L'ONU

Le F.M.I. prête 1 milliard de dollars à l'Afrique du Sud

De notre correspondant

Washington. — Le conseil exécutif du Fonds monétaire international (F.M.I.) a décidé, le 3 novembre, d'accorder un prêt d'un milliard de dollars à l'Afrique du Sud. Il est passé outre à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU — votée le 21 octobre par 121 voix contre 3 et 23 abstentions — qui lui demandait de renoncer à cette opération pour des raisons politiques.

Le prêt du F.M.I. est l'un des plus importants que l'Afrique du Sud ait jamais contractés sur le marché international. Il comporte deux volets ; un crédit *stand by* de 364 millions de droits de tirage spéciaux (386 millions de dollars) pouvant être utilisé d'ici à la fin de 1983 pour le programme gouvernemental d'« ajustement économique », et un crédit de 636 millions de D.T.S. (674 millions de dollars) disponible immédiatement pour permettre à Pretoria de résoudre ses problèmes conjoncturels de balance des paiements.

Les délibérations du conseil exécutif, qui comprend vingt-deux membres représentants des grands pays ou des groupes de pays, sont, en principe, secrètes. On sait néanmoins que la décision n'a pas été unanime. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et la France, notamment, ont voté en faveur du prêt, en s'appuyant sur un principe simple : le F.M.I. doit agir en banquier et non en organisation politique. S'il imposait des conditions de nature morale ou politique à l'Afrique du Sud, ce serait un dangereux précédent.

Il semble bien pourtant qu'une condition ait été posée au cours de la réunion, même si on l'a « habillée » de considérations techniques : la nécessité de développer la main-d'œuvre qualifiée et la mobilité du travail en Afrique du Sud. En d'autres termes, d'assouplir l'apartheid, puisque les Noirs n'ont pas le droit d'accéder à certaines qualifications professionnelles ou de circuler librement dans ce pays.

Depuis plusieurs semaines, les diplomates africains faisaient du « *lobby* » à Washington contre le prêt. Ils étaient relayés par les membres du Congrès, qui demandaient au président Reagan de ne pas donner son feu vert. Les États-Unis, qui ont un poids déterminant au F.M.I., avec 20 % des contributions, ne s'étaient pas privés, dans le passé, de bloquer des crédits à certains pays pour des raisons politiques.

Pour les adversaires du prêt, l'octroi d'un tel crédit semblerait cautionner la politique d'apartheid, et il encouragerait l'activité militaire de l'Afrique du Sud dans la région.

A l'ONU, les États-Unis avaient été les seuls — avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale — à défendre le prêt. Il faut dire que leurs liens avec l'Afrique du Sud sont devenus plus étroits. C'est vrai dans le domaine politique, avec la normalisation progressive des rapports bilatéraux, qui s'étaient détériorés du temps de M. Carter. C'est vrai surtout dans le domaine économique, avec de nouvelles facilités commerciales et un développement des investissements américains en Afrique du Sud (+ 13,3 % en 1981). Washington soutient que l'« *encouragement amical* » est le meilleur moyen d'amener le gouvernement de Pretoria à assouplir ses positions.

Une trentaine de représentants américains avaient adressé une lettre, le 21 octobre, au secrétaire au Trésor, M. Regan : « *Si le prêt est accordé à l'Afrique du Sud,* menaçaient-ils, *la présence des États-Unis au F.M.I. pourrait être remise en cause à la prochaine session du Congrès.* » Paradoxalement, ce sont les libéraux qui appuient sur le frein, alors que l'administration Reagan — très peu portée sur l'aide multilatérale — se trouve dans la position inverse.

R. S.

COMMERCE INTERNATIONAL

AVANT LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU G.A.T.T.

Les Dix ont adopté une position commune proche de la thèse de Paris

De notre correspondant

Les divergences de vues entre les quatre-vingt sept pays membres du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sont telles que nul n'a été surpris à Genève de l'ajournement, jusqu'au 12 novembre, des travaux du comité préparatoire de la conférence ministérielle qui doit se tenir du 24 au 27 novembre. Personne ne croit pour autant au danger d'une éventuelle annulation de cette importante réunion, nous indique notre correspondante Isabelle Vichniac.

Bruxelles (Communautés européennes). — A trois semaines de la session ministérielle du GATT, les Dix viennent d'adopter une position commune qui s'inspire très largement du point de vue français. M. Jobert a marqué un point. Le 26 octobre, à Luxembourg, le ministre du commerce extérieur avait reproché à ses partenaires de s'apprêter à se rendre à Genève animés d'un sentiment du culpabilité et convaincus que l'Europe devait y faire un geste pour se faire pardonner un comportement supposé protectionniste. Il avait dénoncé comme « *anémique et irréaliste* » le projet de déclaration préparé à Genève avec l'approbation des Dix, et il avait sommé les institutions de la C.E.E. de refaire leur copie dans les meilleurs délais. Ses services, agissant avec promptitude, transmettaient deux jours plus tard à Bruxelles un projet de position commune. Le texte approuvé le 29 octobre par le comité compétent pour les affaires du GATT reprend, souvent au mot près, le projet français.

Le document vilipendé par M. Jobert expliquait, en substance, que les difficultés grandissantes du commerce international étaient principalement dues à l'éclosion d'un climat protectionniste et ne citait la crise économique que de manière incidente. Renversant l'ordre des facteurs, la position désormais adoptée par la C.E.E. place cette crise, la stagnation généralisée, à la source même du ralentissement des échanges. L'inflation, mais aussi le niveau élevé des taux d'intérêts et l'instabilité des taux de change sont cités comme des facteurs contribuant à déprimer les marchés internationaux.

Cependant, les Etats-Unis et le Japon, sans être nommément désignés, sont plus directement encore mis en cause. Le Japon, parce qu'il n'ouvre pas son marché, même si, en apparence, il respecte ses obligations. Les Etats-Unis, parce qu'ils interprètent à leur guise et de façon contestable les engagements pris au GATT (allusion à la guerre de l'acier, la Communauté continuant à estimer, en dépit de l'accord-armistice conclu avec Washington, que les subventions accordées par les pouvoirs publics aux sidérurgistes européens sont compatibles avec le code des aides adopté lors du Tokyo-round).

La C.E.E. souligne ensuite que le maintien et le développement du libre-échange ne sont possibles que dans un climat de réciprocité générale et d'avantages mutuels. Certains Etats membres, en particulier la R.F.A., ont insisté pour que la Communauté ne donne pas l'impression de souhaiter inaugurer une nouvelle phase de bilatéralisme et d'appuyer ainsi certaines tendances du Congrès américain jugées dangereuses de ce côté-ci de l'Atlantique. Enfin, la Communauté considère comme inopportun de délibérer « *à ce stade* » du problème des aides accordées par les pouvoirs publics à l'industrie — un sujet que les Etats-Unis souhaitent pourtant voir traiter — et confirme son refus catégorique de remettre en cause le système de subventions mis en œuvre au titre de la politique agricole commune.

PHILIPPE LEMAITRE.



هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

COMMERCE INTERNATIONAL

Les Dix ont adopté une position commune proche de la thèse de Paris

NGER

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA RÉFORME DES ENQUÊTES PUBLIQUES

Difficile démocratie locale

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a présenté le mercredi 3 novembre à Paris un projet de réforme des enquêtes publiques, qu'il a commenté devant une centaine de représentants d'associations invités à se réunir dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Voici dix ans que les enquêtes publiques sont, en effet, sur la sellette. On ne compte plus les grpoupes de travail qui se sont enchaînés sur ce casse-tête : comment améliorer la participation des citoyens à l'aménagement de leur cadre de vie ? Ni la réformette de 1976 ni une circulaire récente de M. Pierre Mauroy adressée aux préfets (le Monde du 9 juillet 1982) n'ont réussi à changer les choses. Les enquêtes publiques — on en organise 8 000 par an en France — restent, tout le monde en convient, des formalités. Elles servent essentiellement à avaliser des projets « tout ficelés » et déjà programmés.

Le problème est ardu. Comment transformer une vieille procédure créée à l'origine pour faire prévaloir l'intérêt public sur les intérêts privés en un instrument de démocratie locale moderne ? Le gouvernement a décidé de s'attaquer à la question et en a chargé M. Michel Crépeau. Le projet qu'avec sagesse il a présenté aux animateurs d'associations — de fins connaisseurs — prévoit essentiellement d'élargir le champ des enquêtes et d'accroître le pouvoir des commissaires enquêteurs.

Les enquêtes publiques seront obligatoires chaque fois que l'aménagement projeté est assorti d'une étude d'impact. Difficulté : ces études d'impact elles-mêmes, c'est une constatation unanime, doivent être réformées car peu opérantes. En outre, de nombreux projets, comme les révisions de plan d'occupation des sols, les plans de circulation, les ouvrages maritimes, ne donnent pas lieu à étude d'impact. Il faudrait donc « accrocher » l'enquête publique à autre chose. Mais à quoi ?

Pour les commissaires enquêteurs, l'idée du ministre consiste à assurer leur indépendance en les faisant nommer non par les préfets, mais par le président d'un tribunal administratif, et en leur accordant une rémunération convenable. Pour affermir leur compétence, on veut leur donner une formation, et pour valoriser leur rôle, on leur laissera davantage d'initiatives.

Enfin, la démocratie : selon le projet, les enquêtes devraient être plus longues, mieux accessibles au public, et les objections de celui-ci plus largement connues. Si les dossiers sont incomplets, le commissaire enquêteur pourra saisir le ministre de l'environnement, qui interrompra l'enquête.

Si elles sont votées par le Parlement et applicables sur le terrain, toutes ces mesures, dont on parle déjà depuis longtemps, amélioreront la procédure ; elles ne la changeront pas fondamentalement. L'enquête n'interviendra que sur des projets déjà programmés et les conclusions du commissaire ne lieront pas plus que par le passé l'autorité qui décide, que celle-ci soit un fonctionnaire ou un élu. La réforme de M. Crépeau se garde bien de toucher aux pouvoirs établis. La démocratie du quotidien reste à inventer.

MARC AMBROISE-RENDU.

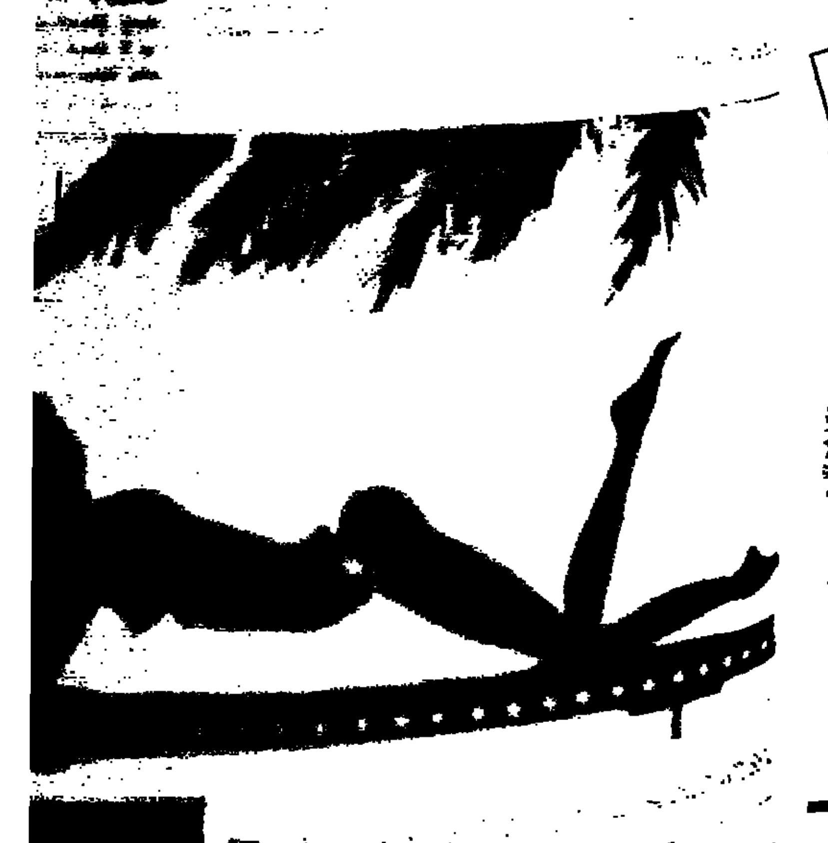
BD SUCHET

A LOUER
ÉTAT NEUF,

TRÈS BEL HOTEL PARTICULIER

à usage de
HABITATION
BUREAUX D'AMBASSADE
LOGEMENT D'AMBASSADEUR

S'adresser à M. BING
9, rond-point des Champs-Élysées, Paris-8e
tél. 359.14.70



deuxième édition

hervé serieyx
mobiliser l'intelligence de l'entreprise
cercles de qualité & cercles de pilotage

EME
ENTREPRISE MODERNE D'EDITION

« A défaut d'être riches en matières premières, nous disposons d'un formidable gisement de ressources, trop souvent ignorées, sinon méprisées : les hommes, à commencer par les travailleurs de base. Cet ouvrage nous montre comment, à partir de nos caractéristiques socio-culturelles propres, nous pourrions faire de chacun d'entre eux des créateurs au sein d'entreprises où ils seraient plus heureux et plus épanouis... »

Extrait de l'avant-propos de Michel ALBERT
Ancien Commissaire général au Plan

ENVIRONNEMENT

L'insonorisation du périphérique à Paris

« Le dossier a avancé, des projets ont été établis, discutés, la concertation a été lancée », vient de déclarer M. Charles Fiterman, ministre des transports à propos de la protection phonique du boulevard périphérique (*le Monde* du 26 octobre). *« Une réunion de synthèse,* a-t-il ajouté, *et de première décision doit se tenir le 16 novembre prochain. »*

Autres précisions du ministre : *« Il ne doit pas, il ne peut pas y avoir tutelle de l'Etat ou d'une quelconque collectivité locale ou territoriale sur une autre. C'est l'un des principes de la décentralisation. Sur un dossier complexe comme celui du bruit du boulevard périphérique, compte tenu du nombre d'interlocuteurs, le concensus permet seul de déboucher.* (...) *Je me refuse à me prononcer sur tel ou tel dossier, que ce soit un hôpital ou une école, à l'est ou à l'ouest de Paris, tant que les décisions à intervenir ne seront pas prises, selon des modalités sur lesquelles chacun a donné son accord au départ. »*

M. Fiterman réplique ainsi à M. Jacques Chirac, qui, dans une lettre à M. Lucien Vochel, préfet de la région Ile-de-France (*le Monde* du 26 octobre), indiquait que la Ville était prête à participer aux travaux d'insonorisation du boulevard périphérique notamment le long de groupes scolaires de l'hôpital Claude-Bernard et d'immeubles d'habitation. Le maire de Paris demandait au préfet *« de lui faire parvenir l'arrêté de subvention de l'Etat correspondant à ce programme »*. M. de La Malène, premier adjoint au maire, précisait plus tard que la Ville était prête à s'engager pour 250 millions de francs sur le programme de travaux défini par le maire de Paris et dont la totalité est estimée à 600 millions de francs à financer par la région et l'Etat. Les chantiers pourraient être ouverts en 1983.

Enfin, pour la mairie de Paris, le boulevard périphérique, exploité aujourd'hui conjointement par la Ville et la préfecture de police, doit être classé en « voie nationale ». Les statistiques prouvent, en effet, que c'est l'ensemble de la région Ile-de-France qui est concerné par les nuisances occasionnées par cette voie rapide empruntée avant tout pour les déplacements de banlieue à banlieue.

TRANSPORTS

Les projets d'Airbus Industrie

La stratégie d'Airbus Industrie pour les prochaines années repose sur le lancement de trois programmes nouveaux d'avions de transport : un moyen-courrier de 150 places (le A 320), un moyen-courrier gros porteur (le TA 9, version allongée de l'actuel A 300), et un long-courrier de 200 places (quadrimoteur TA 11 ou bimoteur TA 12).

Parlant le 3 novembre devant le cercle des relations publiques de l'aéronautique et de l'espace, des projets du groupement d'intérêt économique européen qu'il préside, M. Bernard Lathière a reconnu que la conjoncture était pour l'instant *« plutôt difficile »* pour les constructeurs, les commandes se réduisant au rythme des ressources des compagnies : tout en augmentant notablement sa part du marché mondial, Airbus Industrie a vu ses ventes diminuer de 45 avions en 1981 à 19 cette année.

Cette situation risque, selon M. Lathière, de se prolonger pendant les deux prochaines années ; excepté Alitalia qui pourrait avoir besoin de remplacer certains de ses avions anciens (DC-8, DC-9 et peut-être DC-10), les flottes de toutes les grandes compagnies ont été renouvelées ces dernières années.

M. Lathière, le constructeur européen, estime néanmoins qu'Airbus Industrie a *« nettement mieux résisté à la crise que les autres constructeurs »*.

De 4,8 avions par mois, sa production passera à 5 à la fin de l'année, puis à 6 pour les deux modèles A 300 et A 310 actuellement commercialisés. On continue de travailler sur le projet A 320 qu'on espère toujours voir entrer en service en 1987 ou 1988, à condition de lui trouver un propulseur convenable dans les mois qui viennent.

● *Les difficultés du transport aérien.* — La situation financière du transport aérien s'est encore assombrie en 1982, avec une perte globale, pour les compagnies, d'environ 2 milliards de dollars, estime M. Armin Baltensweiler, président de l'IATA (Association internationale du transport aérien). Les trois quarts de cette perte, environ, sont imputables au paiement des intérêts, dont les taux ont fortement enflé. Le nombre des passagers transportés a globalement diminué par rapport à 1981, en raison de la récession. — (*A.F.P.*)

(Publicité)

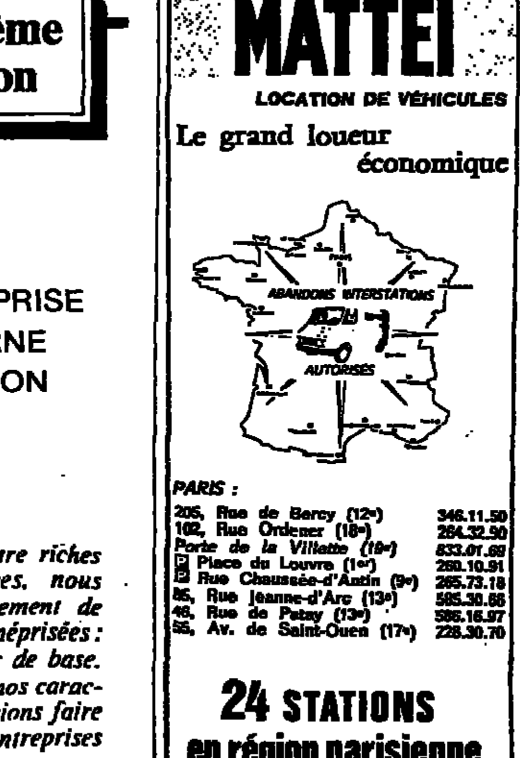
CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS I

STAGES D'ÉCONOMIE

Module 1 : Initiation à l'économie - Les 15, 16, 17 novembre 1982.
Module 2 : La crise de l'Économie Française - Les 1, 2, 3 décembre 1982.
Module 3 : Les échanges internationaux - Les 10, 11, 12 janvier 1983.
Module 4 : Les problèmes monétaires - Les 26, 27, 28 janvier 1983.

Renseignements : C.E.P. — 90, rue de Tolbiac - 75013 PARIS
Tél. : 586-85-78 ou 329-12-13 (postes 33.17 et 35.06).

MATTEI
LOCATION DE VÉHICULES
Le grand loueur économique



PARIS :
205, Rue de Bercy (12e) 346.11.50
102, Rue Ordener (18e) 264.32.90
Porte de la Villette (19e) 833.01.69
Place du Louvre (1er) 260.10.91
Rue Chaussée-d'Antin (9e) 285.73.18
86, Rue Jeanne-d'Arc (13e) 585.30.66
46, Rue de Patay (13e) 586.16.97
55, Av. de Saint-Ouen (17e) 228.30.70

24 STATIONS en région parisienne
CENTRAL RENSEIGNEMENTS
(1) 346.11.50
80 AGENCES EN FRANCE

DES ÉLUS DES YVELINES S'ASSOCIENT POUR FINANCER LES TRAVAUX

Le domaine de Monte-Cristo sera restauré

« C'est une des plus délicieuses folies qu'on ait faites », s'était extasié Honoré de Balzac, invité le 25 juillet 1847 à pendre la crémaillère au domaine de Monte-Cristo, où le maître des lieux, Alexandre Dumas, avait convié six cents de ses amis. *« C'est aujourd'hui encore une folie, mais une folie qu'il nous fallait faire »*, disent les maires de Marly-le-Roi, Port-Marly et Le Pecq, dans les Yvelines, unis au sein du syndicat intercommunal propriétaire du domaine depuis 1971.

« Pour faire échec à un promoteur qui voulait construire quatre cents logements collectifs après avoir démoli le château de Dumas, les trois communes se sont associées pour acheter le domaine et le sauver. Mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine », précise M. Jean Béranger, sénateur et maire M.R.G. de Marly-le-Roi.

Il y a dix ans, après avoir acquis la propriété, le syndicat intercommunal a mis hors d'eau le château en restaurant la toiture. Dans le parc, des espaces verts et une plaine de jeux ont été aménagés. A ce jour, avec l'achat du domaine, les dépenses se chiffrent à 5 670 000 francs, financées à 77 % par les communes, à 14 % par l'Etat et la région, et à 9 % par le département. Mais, depuis dix ans, le projet est en panne.

Sur la proposition de M. Alain Decaux, président de l'Association des amis d'Alexandre Dumas, et avec l'appui de M. Michel Péricard, vice-président R.P.R. du conseil général des Yvelines, chargé des affaires culturelles, un nouveau plan vient d'être mis au point pour assurer le sauvetage du château romantique, un peu baroque, dont la façade Henri II est ornée de moulures et de médaillons représentant les écrivains chers à Dumas.

Pour trouver les 5 600 000 francs manquants, il est envisagé de créer un syndicat mixte comprenant le département des Yvelines (à 34 %), les communes de Marly (32 %), Le Pecq (32 %) et Port-Marly (2 %). Le dossier sera prochainement examiné par le conseil général et peut faire l'unanimité, la gauche soutenant le sénateur radical de gauche Béranger, et la droite, la proposition de M. Péricard.

Ainsi, après plus de douze années d'efforts, sera enfin sauvée *« la petite maison au calme »* dont rêvait Dumas père lorsqu'il acheta, en 1844, un arpent de terre au lieu-dit les Monts-Ferrands. L'auteur des *Trois Mousquetaires* découvrit ce site alors qu'il voulait échapper au tumulte des fêtes organisées autour de lui à Saint-Germain-en-Laye par ses amis venus nombreux de Paris par la première ligne de chemin de fer. Bien plus que le souvenir de son grand-père, le marquis Davy de la Pailleterie, qui vécut et mourut dans la ville, Alexandre Dumas avait découvert à Saint-Germain-en-Laye le maître queux Volinet, inventeur de la sauce béarnaise. En construisant son domaine de Monte-Cristo, Alexandre Dumas avait voulu éblouir le roi Louis-Philippe.

C'est cette propriété, vendue en 1849 par la veuve de Dumas père, qui avait à lever quatre-vingt-treize hypothèques, que les trois communes s'entêtent à sauver.

DAMIEN RÉGIS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE G.T.M. ENTREPOSE

DE NOUVEAUX CONTRATS POUR E.T.P.M.

E.T.P.M., filiale à 100 % de G.T.M.-Entrepose, a obtenu, depuis le 1er janvier 1982, un ensemble de contrats internationaux dont la valeur totale excède 2,3 milliards de francs.

Le 19 octobre 1982, la société brésilienne Petrobas a signé avec E.T.P.M. un contrat d'une valeur supérieure à 240 millions de francs pour le transport et l'installation de soixante-dix-huit modules destinés aux plate-formes de Pampo, sur le champ de Campos.

Le poids total de ces modules est de l'ordre de 13 000 tonnes.

Rappelons les autres récents contrats internationaux obtenus par E.T.P.M. :

— *En Arabie Saoudite :* Aramco a confié à E.T.P.M. la fabrication et l'installation de six plates-formes, trois pour le champ de Zuluf et trois pour le champ de Manifa, pour un montant d'environ 300 millions de francs.

— *Au Cameroun :* Total Cameroun a confié à E.T.P.M. un contrat d'une valeur de 80 millions de francs pour le transport et l'installation de plates-formes et la pose de canalisations sous-marines sur son champ de Victoria.

— *En Inde :* Au titre d'un contrat confié par la société coréenne Hyundai, d'une valeur approximative de 140 millions de francs, la barge E.T.P.M. 502 installera quatre plates-formes en janvier 1983 sur le champ nord de Bombay High.

Il convient de rappeler que E.T.P.M. s'est vu par ailleurs confier récemment par O.N.G.C. un contrat concernant la conception, la fabrication, l'installation et la mise en service de trois plates-formes lourdes et de leurs ponts pour les champs de Bombay High, dont l'exécution est également prévue début 1983.

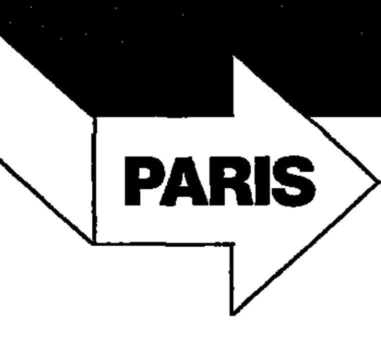
D'autre part, la barge principale E.T.P.M. 1601 vient de terminer la pose de 135 kilomètres d'une canalisation de 40 pouces (1 mètre) de diamètre dans plus de 120 mètres d'eau dans l'ouest de l'Australie, pour le développement du champ de North Rankin, pour le compte de la Société Woodside Petroleum.

E.T.P.M. 1601 va commencer l'ensouillage de cette canalisation par traction d'une énorme charrue dont le poids atteint 360 tonnes. Une telle opération sera une grande première.

Une fois son chantier terminé, et après carénage, E.T.P.M. 1601 commencera, au printemps 1983 en mer du Nord, la pose du tronçon sud du collecteur de gaz norvégien entre Heimdal et Ekofisk, dans des profondeurs d'eau atteignant 110 mètres. Il s'agit de 350 kilomètres de conduite de 0,90 mètre de diamètre.

Le chantier ne se terminera qu'à l'automne 1984, mais durant l'hiver 1983-1984 E.T.P.M. 1601 exécutera au Brésil le nouveau contrat obtenu par E.T.P.M.

15-20 NOV. 1982
PORTE DE VERSAILLES - 9 H - 18 H



interal 82
4 SALONS SPECIALISES
228.000 M² — 5.400 EXPOSANTS

LA PLUS IMPORTANTE MANIFESTATION MONDIALE CONSACREE AUX INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES



EMBALLAGE
Salon International Emballage Conditionnement et Présentation.
Tous les produits et matériels : emballages, matériaux, machines, accessoires, procédés.

MATIC
Salon International du Matériel et des Techniques pour l'Industrie et le Commerce de la Viande.



GIA
Salon International du Génie Industriel Alimentaire.
Le GIA est le salon des méthodes et des moyens de production des agro-industries.

SIAL
Salon International de l'Alimentation.
La gamme complète des produits alimentaires français et les spécialités de 60 pays.

INTERAL : 7, rue La Boétie - 75008 Paris - Tél. : 265.22.83



Société anonyme au capital de F 104.703.500
43-47, avenue de la Grande Armée, 75116 Paris
RCS : Paris B 632 039 012

emprunt à taux révisable de F 350 millions

représenté par 70000 obligations de F 5000 nominal

Prix d'émission : 99,60% soit F 4980 par obligation.

Jouissance : 24 novembre 1982.

Intérêt annuel : Fixe, qui sera révisé tous les 3 ans et égal à la moyenne arithmétique des deux derniers taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés.
Taux applicable les 3 premières années : 16,50%.

Durée : 9 ans.

Amortissement normal, en totalité, le 24 novembre 1991.
Toutefois, Locafrance a donné mandat à la Banque Indosuez de procéder pour son compte, en fonction des conditions du marché, à des amortissements par rachats en Bourse, pendant les 6 premières années.

Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse et au maximum par 3 offres publiques d'achat. Locafrance s'interdit de procéder à l'amortissement anticipé par remboursement sauf en cas d'interruption de l'établissement des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés.

Cotation : demandée à la Bourse de Paris.

Une note d'information — Visa C.O.B. n° 82-152 en date du 7.9.82 — est à la disposition du public. B.A.L.O. du 1.11.1982



Le conseil d'administration s'est réuni le 27 octobre 1982 sous la présidence de M. Gérard Billaud à l'effet d'examiner l'activité de la société et les prévisions de résultats pour l'exercice 1982.

Dans un marché très concurrentiel, l'activité d'IMMOBANQUE se poursuit favorablement.

C'est ainsi que depuis le début de l'année la conclusion de 61 millions de francs d'engagements nouveaux a porté le montant des engagements bruts H.T. d'IMMOBANQUE à F 1 277 400 000 répartis en 207 opérations de crédit-bail et 17 de location simple.

A cet égard, l'acquisition pour 23,8 millions de francs d'un nouvel immeuble à usage de bureau situé à Paris a porté à 207 millions de francs la valeur brute H.T. d'origine du patrimoine d'IMMOBANQUE et permet de dépasser l'objectif de couverture intégrale des fonds propres contre l'érosion monétaire par des actifs destinés à la location.

Compte tenu des réalisations relatées ci-dessus et des contrats à signer au cours des deux prochains mois, les objectifs de 80 millions de francs en crédit-bail et 20 millions de francs en location simple que s'était fixés la société en matière d'engagements nouveaux devraient être atteints.

Les recettes locatives du premier semestre 1982 sont en progression de plus de 15 % par rapport à celles de la même période de 1981. Elles ont généré un bénéfice de F 25 540 000 contre F 20 640 000 au 30 juin 1981.

Les prévisions de résultats portant sur l'exercice 1982 permettent d'envisager un nouvel accroissement du dividende par action (F 31,25 dont F 0,25 d'avoir fiscal pour 1981).

En raison de la conversion d'obligations enregistrée pendant le délai de trois mois suivant la mise en remboursement début 1982 des dernières obligations de l'emprunt émis en 1974, le conseil a constaté que le capital d'IMMOBANQUE était porté de F 126 312 000 à F 126 685 000. Il s'est félicité à cette occasion de la confiance témoignée par les porteurs d'obligations envers IMMOBANQUE qui s'est traduite par un taux de conversion de l'emprunt supérieur à 99 %.



Date limite pour profiter de l'offre de NOVOTEL S.I.E.H.*

Porteurs de titres Jacques Borel International, participez à la naissance d'un grand groupe international

ATTENTION

*Novotel S.I.E.H. ayant récemment élargi le cadre de son offre, vous devez absolument renouveler sur **de nouveaux imprimés**[1] les formalités que vous pourriez avoir déjà remplies précédemment, et ce avant le 15 novembre 1982.*

TRES IMPORTANT

Renvoyez dès maintenant les formules[1] d'ordre d'échange-pouvoir que vous avez reçues ou que vous trouverez auprès de votre banque.

(1) marqués d'un astérisque.

** Les modalités de l'Offre Publique d'Echange des actions Jacques Borel International contre des actions ou des obligations convertibles Novotel S.I.E.H., et des obligations convertibles Jacques Borel International contre des obligations convertibles Novotel S.I.E.H. sont présentées dans la note d'information complétée par un additif (qui a reçu le visa COB n°82.114 en date du 2 juillet 1982). Cette note est à votre disposition chez les intermédiaires agréés et dans les banques.*

Barclays Bank S.A.

Barclays Bank S.A. annonce la diminution de son taux de base, qui passe de 13,25 % à 12,75 % à compter du 8 novembre 1982.



Au 30 septembre 1982, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 430,2 millions de francs contre 387,9 millions de francs au 30 septembre 1981, soit une progression de 11 %. Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 624 millions de francs contre 579,9 millions de francs, soit une progression de 8 % au 30 septembre 1982, le carnet de commandes était de 768,8 millions de francs.

Consolidé pour la société mère et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 483,5 millions de francs contre 427,6 millions, soit une progression de 13 %.

GIBTP

GROUPEMENT DES INDUSTRIES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

128, rue La Boétie - 75008 Paris

LANCE SON QUINZIÈME EMPRUNT

Depuis sa création en 1967, le G.I.B.T.P. a émis quatorze emprunts obligataires intéressant 381 participants et représentant un montant global d'emission de 3 072 millions de francs, ce qui le place, en ce qui concerne le volume des émissions, au troisième rang des émetteurs d'emprunts groupés sur le marché national, après le Groupement de l'Industrie Sidérurgique « G.I.S. » et le Groupement pour le financement des Ouvrages de Bâtiment, Travaux Publics et activités annexes « G.O.B.T.P. ».

Le G.I.B.T.P. a ainsi contribué activement au développement des outils de production et de gestion des entreprises : gros matériels, usines de préfabrication, ateliers, bureaux... Il a pu également faciliter les prises de participation sur les concentrations d'entreprises. A ce titre, il est depuis plusieurs années l'un des principaux éléments moteurs de la réorganisation de la profession.

PROGRAMME DE GRANDS TRAVAUX :

Le GROUPEMENT DES INDUSTRIES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS a lancé le 1er novembre 1982 un emprunt obligataire de 250 millions de francs qui devrait être suivi avant la fin de l'année d'une seconde émission d'un montant sensiblement équivalent.

Cet emprunt témoigne de la volonté de la profession B.T.P. de s'équiper pour répondre aux programmes de grands travaux qui seront financés avec la participation du Fonds Spécial de Grands Travaux, lequel a émis, en octobre 1982, son premier emprunt d'un montant de 2 milliards de francs.

En juillet 1982, les pouvoirs publics, conscients du rôle moteur de l'Industrie du bâtiment et des travaux publics, décidaient d'engager un grand programme de travaux dans les secteurs des transports urbains et de la maîtrise de l'énergie pour permettre d'accélérer la réalisation d'équipements dont l'intérêt économique et social, au titre de la politique énergétique et de l'amélioration des conditions de vie quotidienne, est prioritaire ; cette décision était suivie de la création, en août 1982, d'un établissement public particulier, dénommé : « Fonds Spécial de Grands Travaux », placé sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances, ayant pour objet de réaliser ou de contribuer à financer des travaux d'équipements de cette nature.

En octobre 1982, le Fonds Spécial de Grands Travaux a émis son premier emprunt d'un montant de 2 milliards et d'une durée de 8 ans ; un autre emprunt de 2 milliards doit être émis en 1983, les sommes recueillies permettant l'engagement de plus de 10 milliards de travaux contribuant au développement économique du secteur Bâtiment et Travaux publics et à la création ou la sauvegarde de plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

Pour accompagner cet effort concernant les travaux, la profession du B.T.P. s'apprête à engager un vaste programme d'équipement pour le financement duquel elle souhaite utiliser son outil financier professionnel : le G.I.B.T.P. ; c'est la raison de l'actuelle émission.

DES MOYENS IMPORTANTS

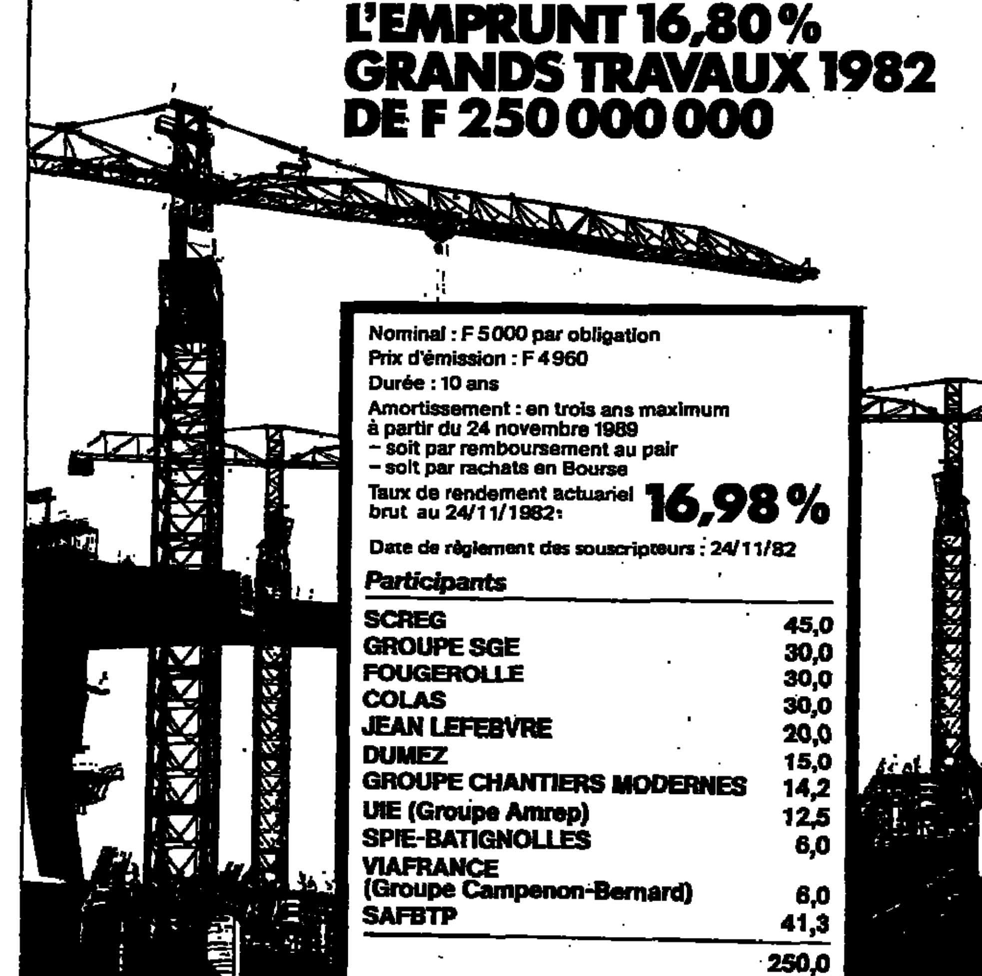
On sait que la profession du B.T.P. s'est dotée d'outils financiers actifs et perfomants regroupés autour du C.C.M.E., COMPTOIR CENTRAL DE MATÉRIEL D'ENTREPRISE, intervenant selon des procédures largement diversifiées :

- Financement à moyen terme de biens d'équipements en collaboration avec le système bancaire et le C.E.P.M.E., Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.
- Financements à long terme du G.I.B.T.P.
- Collaboration avec le C.E.P.M.E. pour faciliter et garantir les financements à long terme demandés par les P.M.E. de la profession, qu'il s'agisse des prêts participatifs ou des procédures spécifiques bonifiées (emploi, compétitivité, export, économies d'énergie...).
- Délivrance de cautions sur marchés en France et à l'étranger.
- Financement des investissements permettant d'économiser l'énergie par deux outils financiers récemment créés : BAIL-ÉNERGIE (Sofergie) et MUTUERGIE.
- Financement à long terme des Maîtres d'ouvrage du secteur B.T.P. par les groupements d'emprunts G.O.B.T.P. et FINEMEP.
- Concours accordés par S.A.F. INTERNATIONAL aux Maîtres d'ouvrage étrangers pour leur permettre de financer des marchés passés avec des entreprises françaises.

LA PROFESSION ET L'EMPRUNT

Les participants à ce quinzième emprunt sont les grands groupes de la profession (SCREG, S.G.E., FOUGEROLLE, COLAS, JEAN LEFEBVRE, DUMEZ, CHANTIERS MODERNES, AMREP, CAMPENON-BERNARD, SPIE-BATIGNOLLES...) ainsi qu'un nombre important d'entreprises représentatives de la profession dans sa diversité tant géographique que de taille, et dont la participation a été regroupée au sein de la S.A.F.B.T.P. - SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE FINANCEMENT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS.

L'ensemble de ces sociétés réalise un chiffre d'affaires annuel de 76 milliards de francs (soit 20 % du chiffre d'affaires total de la profession) et emploie 228.000 salariés en France. Pour leur part, les entreprises regroupées chez S.A.F.B.T.P. réalisent 5,70 milliards de francs de chiffres d'affaires et emploient 18 000 salariés.



Nominal : F 5000 par obligation
Prix d'émission : F 4960
Durée : 10 ans
Amortissement : en trois ans maximum à partir du 24 novembre 1989
– soit par remboursement au pair
– soit par rachats en Bourse
Taux de rendement actuariel brut au 24/11/1982 : **16,98 %**
Date de règlement des souscripteurs : 24/11/82

Participants	
SCREG	45,0
GROUPE SGE	30,0
FOUGEROLLE	30,0
COLAS	30,0
JEAN LEFEBVRE	20,0
DUMEZ	15,0
GROUPE CHANTIERS MODERNES	14,2
UIE (Groupe Amrep)	12,5
SPIE-BATIGNOLLES	6,0
VIAFRANCE (Groupe Campenon-Bernard)	6,0
SAFBTP	41,3
	250,0



Date limite pour profiter de l'offre de NOVOTEL S.I.E.H.*

Porteurs de titres Borel International, participez à la naissance d'un grand groupe international

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Au plus haut niveau historique

Record battu. Presque dix ans après avoir atteint sa cote la plus élevée de toujours (1 051,70 le 11 janvier 1973), Wall Street a renouvelé, mercredi, son exploit, améliorant même sensiblement sa précédente performance, le fameux indice Dow Jones s'inscrivant en clôture à 1 065,48. Un autre record est tombé puisque, en même temps, le marché enregistrait sa plus forte hausse quotidienne de tous les temps avec un gain de 43,41 points (précédent record : 38,83 points le 17 août dernier). Cependant, il s'en est fallu de peu pour que Wall Street échoue dans sa tentative, des ventes bénéficiaires ayant, à mi-parcours, provoqué un repli des cours. Au total, 137,05 millions de titres ont changé de mains contre 121,35 millions la veille.

Trois facteurs ont littéralement dopé le marché : la nouvelle baisse du taux d'intérêt ; elle ne s'est pas encore vraiment produite, mais autour du « big board », le plus grand nombre la tenaient désormais comme acquise ; les nouvelles encourageantes de l'économie ravivant l'espoir d'une reprise de l'expansion ; enfin, le résultat des élections législatives. L'avance des démocrates s'est révélée moins forte que prévu et, surtout, les républicains n'ont pas perdu de terrain au Sénat.

En clair, Wall Street est persuadé que le score de l'opposition ne permettra pas à celle-ci d'entraver la politique mise en œuvre par l'administration Reagan.

Le bilan de la séance a été plus que positif, avec un nombre de hausses (1 522 sur 1 969 valeurs traitées) six fois plus élevé que celui des baisses (241).

VALEURS	Cours du 2 nov.	Cours du 3 nov.
Alcoa	27 7/8	30 1/8
A.T.T.	60 3/8	62 3/4
Boeing	27 7/8	29 3/8
Chase Manhattan Bank	55 1/2	57
Du Pont de Nemours	39 3/4	41
Eastman Kodak	90	93 7/8
Exxon	30 3/8	31 1/8
Ford	31 1/2	33 1/4
General Electric	88 7/8	93 3/8
General Foods	45 5/8	46 1/8
General Motors	56 7/8	58 7/8
Goodyear	30 1/2	33 1/8
I.B.M.	81 7/8	85
I.T.T.	30 5/8	31 7/8
Mobil Oil	24 3/4	28 1/8
Pfizer	72 3/8	75 1/8
Schlumberger	39 7/8	43
Texaco	31 1/2	31 1/2
U.A.L. Inc.	28 3/8	29 5/8
Union Carbide	56 1/2	59 6/8
U.S. Steel	18 1/4	19 1/8
Westinghouse	38 1/8	39 7/8
Xerox Corp.	37 7/8	39 3/8

PARIS - 3 novembre

Quelques points de fermeté dans un marché creux

La Bourse de Paris a rouvert ses portes mercredi après quatre jours de chômage. Manifestement elle a eu bien du mal à refaire surface. Les échanges y ont été plus nourris et les cours ont varié dans d'assez étroites limites généralement. Cependant, quelques points de fermeté sont apparus à la cote (Michelin, Bouygues, Perrier, Midi, Carrefour, par exemple), qui ont contribué à freiner l'inévitable mouvement de glissement accompagnant l'inactivité. En définitive, l'indicateur instantané s'est établi au voisinage immédiat de son niveau du vendredi précédent (+ 0,04 %).

L'on ne se bousculait pas autour de la corbeille ni dans les travées. Pour tout dire, le marché n'avait pas retrouvé sa clientèle habituelle.

Rien, il est vrai, ne s'était produit durant ce long week-end de nature à ramener un peu d'espoir sous les lambris. Si l'on en croit M. Yvon Gattaz, patron des patrons, la situation économique est affligeante. Ce point de vue est confirmé en quelque sorte par les dernières statistiques de l'INSEE faisant état d'une dégradation en octobre, les prévisions de l'Institut étant de surcroît assez sombres. L'on ne saurait, dans ces conditions, s'étonner de la réticence des investisseurs tant à l'achat qu'à la vente. De ce fait, la forte reprise de Wall Street n'a eu aucun effet.

La devise-titre a un peu baissé dans le sillage du dollar, s'échangeant entre 8,45 F et 8,49 F contre 8,47 F-8,54 F.

L'or est remonté. Son prix à Londres a été fixé à 433,50 dollars contre 431 dollars la veille. A Paris, en raison du retard pris pour cause de fermeture (l'or valait 423,25 dollars vendredi dans la City), le lingot a gagné 1 050 F à 99 050 F (après 99 000 F) et le napoléon 6 F à 696 F (après 695 F). Le volume des transactions a grossi : 27,14 millions de francs contre 15,58 millions.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. — Mouvements dans l'état-major du numéro un français de la chimie. M. Gustave Strain, directeur général d'Elf bio-industries, rejoint la direction générale du groupe. Placé auprès du président, M. Loïk Le Floch-Prigent, M. Strain est plus particulièrement chargé *« de proposer divers moyens à mettre en œuvre pour tirer le meilleur profit des atouts de Rhône-Poulenc »*, précise le groupe.

D'autre part, M. François Guinot, directeur du développement et du marketing, est nommé directeur général adjoint de la division « santé ». Les différentes unités de recherche et de développement, qui, jusqu'ici, faisaient l'objet d'une coordination, seront rassemblées sous son autorité. Cette nomination entre dans le cadre de la réorganisation de la division « santé », dont les unités devront s'ouvrir plus largement sur l'intérieur (l'interdisciplinarité devrait être la règle) et sur l'extérieur, ce afin de développer les contacts avec la recherche universitaire. De plus, une réforme dans les méthodes de recherche est engagée pour renforcer la responsabilité des chercheurs. M. Pierre-Étienne Bost est chargé, auprès de M. Guinot, d'une mission relative aux programmes de recherche et aux moyens d'en accroître la cohérence et l'efficacité, en liaison avec M. Georges Jolles, directeur de la recherche.

LA PROVIDENCE S.A. — Les comptes de l'exercice 1981-1982 clos le 30 septembre font ressortir un bénéfice net de 81,97 millions de francs (contre 24,2 millions). Ce triplement des profits provient surtout de la prise en compte d'importantes plus-values sur cessions immobilières. Le bénéfice brut d'exploitation augmente de 21 % à 35,7 millions. Le dividende global est fixé à 36 F (+ 14,2 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	28 oct.	29 oct.
Valeurs françaises	105,1	104,3
Valeurs étrangères	126	123,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 oct.	3 nov.
Indice général	100,3	100,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 novembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 nov.	4 nov.
1 dollar (en yens)	275,15	277,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 NOVEMBRE

[illegible]

SICAV — 3/11 — Émission Frais inclus — Rachat net

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Uniforce	186 17	187 27
Unifoncier	506 36	483 40
Unigestion	444 44	424 29
Uni-Japon	614 75	586 87
Univalis	1507 85	1468 27
Univer	11464 81	11464 81
Valorem	281 40	268 64
Valrel	112605 83	112493 14
Worms Investiss.	524 58	500 77

HORS-COTE — Compartiment spécial — Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cellulose du Pin	20	....
Coparex	401	433
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	46	41 o
Petrofigaz	335	335
Pronuptia	99	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	541	543
Sabl. Morillon Corv.	120	....

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1860 50	1870	1864	1847
3145	C.N.E. 3 %	3128	3150	3158	3148
330	Agence Havas	355	359	360	354 50
465	Air Liquide	464	457	459 50	455 10
620	Facom	622	617	624	625
760	Fichet-Bauche	770	750	760	750
168	Financial	168	168	168	168
147	Fives-Lille	147 10	148 90	146 80	146
116	Vallourec	108 40	107 60	107 60	106 60
1130	V. Clicquot-P.	1170	1180	1180	1180
840	Viniprix	843	843	843	840
215	Amax Inc.	198 50	205	205 20	205
495	Amer. Express	490	510	515	500
525	Amer. Teleph.	505	514	514	514
106	Anglo Amer. C.	104 90	106 60	106 60	106 10
44	Imp. Chemical	44	46 10	46 10	45 40
92	Inco. Limited	84 60	85	85	85
700	IBM	680	690	703	683
32	Ito-Yokado	30 50	30 30	30 45	30 30
265	ITT	251 70	259 50	260	255
40	Matsushita	38 50	40 40	40 70	39 60
705	Merck	680	680	671	667
215	Gén. Belgique	212	210 50	210 80	211
725	Gén. Electr.	716	740	749 c	740 c
485	Gen. Motors	464 10	482	482	480
66	Goldfields	61 50	62 50	63 50	61 30
134	Harmony	123 90	128	126 50	128
22	Hitachi	21 70	22 65	22 95	22 80
350	Hoechst Akt.	349 90	348 50	348 50	344
460	Unit. Techn.	447	469 50	475	466 10
670	Vaal Reefs	635	669	665	670
335	West Deep	328	331 50	329 50	332
375	West Hold.	360	369	367	362
330	Xerox Corp.	325	317	320	317
2 18	Zambia Corp.	2 03	2	2 01	2

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 251	7 196	7	7 350
Allemagne (100 DM)	282 530	281 860	274	288
Belgique (100 F)	14 606	14 570	13 900	14 600
Pays Bas (100 fl.)	260 220	259 230	252	264
Danemark (100 krd)	80 510	80 370	76	82
Norvège (100 k)	100 100	99 405	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 145	12 082	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 985	9 935	8 500	10 500
Italie (1 000 lires)	4 931	4 921	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	327 150	327 600	318	336
Suède (100 krs)	97 310	96 710	93	99
Autriche (100 sch)	40 230	40 180	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 165	6 144	5 750	6 200
Portugal (100 esc.)	7 950	7 940	6 200	7 400
Canada ($ can 1)	5 905	5 888	5 700	5 980
Japon (100 yens)	2 610	2 604	2 510	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/11
Or fin (kilo en barre)	98600	99750
Or fin (en lingot)	98000	99050
Pièce française (20 fr)	690	696
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	611	625
Pièce latine (20 fr)	675	686
Souverain	740	768
Pièce de 20 dollars	3305	3420
Pièce de 10 dollars	1560	1600
Pièce de 5 dollars	902 50	.....
Pièce de 50 pesos	3840	3855
Pièce de 10 florins	612	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CRÉATION DE HUIT MILLE POSTES HOSPITALIERS EN 1983

Huit mille postes hospitaliers devraient être créés au total au cours de l'année 1983. Quatre mille dès le mois de janvier et les quatre mille autres au cours du second semestre 1983. On indique au ministère de la santé que ces créations « ne permettront pas un renforcement de l'encadrement actuel ». L'ensemble des nouveaux postes seront en effet affectés à de nouveaux services ou à de nouveaux établissements hospitaliers.

A B C D E F G ;

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy : il y a eu et il y aura maintien du pouvoir d'achat

Le premier ministre a évoqué, mercredi 3 novembre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, le problème de la sortie du blocage des salaires et celui de la revalorisation du SMIC. Répondant à M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine), M. Mauroy a notamment indiqué : « *La parenthèse du blocage se referme. La liberté contractuelle retrouve tous ses droits.*

Le premier ministre a ajouté, en évoquant la fonction publique et les négociations en cours : « *Le maintien du pouvoir d'achat en niveau pourra être inscrit dans l'accord et faire l'objet d'une clause de sauvegarde. A l'occasion d'un rendez-vous en fin d'année serait apprécié l'éventuel retard des salaires sur les prix, étant entendu que l'ajustement ne serait pas automatique et que la négociation à mener à ce sujet devrait rester ouverte, aussi bien en ce qui concerne les modalités que le calendrier.* » M. Mauroy a poursuivi à propos du SMIC : « *L'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC, qui est donc de 2,2 % à l'heure actuelle, atteindra-t-elle 4 % à la fin de l'année comme il était prévu ? Il faut non seulement tenir compte des résultats du blocage, du ralentissement de l'inflation et aussi prendre garde à ne pas écraser les hiérarchies intermédiaires ; plusieurs syndicalistes ont attiré l'attention du gouvernement sur ce point. Alors que le nombre des bénéficiaires du SMIC a presque doublé depuis dix-huit mois, nous voulons continuer à augmenter le pouvoir d'achat de cette catégorie, mais nous souhaitons aussi que les partenaires sociaux définissent, par des négociations collectives, une politique des bas salaires. Avant que des décisions soient prises, je recevrai les représentants des organisations syndicales.* »

« *En conclusion*, a souligné le premier ministre, *maintien du pouvoir d'achat et, pour le SMIC, un « plus.* »

Répondant ensuite à M. Fèvre (U.D.F., Haute-Marne), M. Mauroy a ajouté : « *Quant au pouvoir d'achat des autres revenus, il n'est pas juste d'affirmer qu'il n'a pas augmenté. Pour l'ensemble des deux années 1981 et 1982, la croissance du pouvoir d'achat global sera de 4 % : 2,1 % en 1981, près de 2 % en 1982, compte tenu du succès du blocage des prix (...). Dès lor sque l'on intègre l'augmentation des prestations sociales, le pouvoir d'achat des revenus disponibles bruts aura augmenté de 2,1 % en 1981, de 1,7 % en 1982 et, en principe, de 0,9 % en 1983. Bien sûr, cette hausse globale cache des disparités. Pour les ouvriers et les employés, sur deux ans, il y a eu une véritable augmentation du pouvoir d'achat.*

» *Pour les cadres moyens, il y a plutôt stabilisation et, pour les cadres supérieurs, une légère diminution. Il y a aussi des différences entre les branches professionnelles. Mais le gouvernement s'en tient à une approche globale, à l'appréciation du pouvoir d'achat moyen. A ce niveau, je confirme que, globalement, il n'y a pas eu, honnêtement, de perte du pouvoir d'achat. La politique du gouvernement consiste à maintenir le pouvoir d'achat moyen. J'ai confiance en la politique du gouvernement. L'augmentation des prix ne dépassera pas 8 % en 1983 et il ne sera pas question de perte de pouvoir d'achat en 1984.* »

● *Le parti socialiste* dénonce les violations permanentes des droits de l'homme, et particulièrement les derniers massacres qui ont eu lieu au Guatemala, en octobre dernier, à l'encontre de paysans.

Le numéro du « Monde » daté 4 novembre 1982 a été tiré à 518 951 exemplaires.

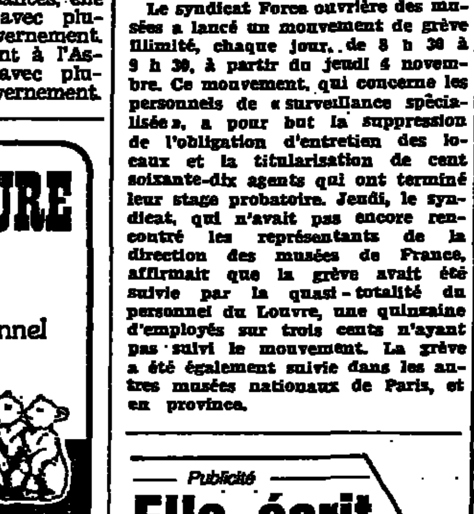
En Algérie

UNE BAGARRE A LA CITÉ UNIVERSITAIRE D'ALGER A FAIT UN MORT ET DIX BLESSÉS

Alger (*A.F.P., A.P.*). — Un étudiant a été tué et dix autres ont été blessés, dont un grièvement, au cours d'une bagarre entre factions rivales survenue mardi soir 2 novembre à la cité universitaire de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger, a annoncé mercredi l'agence A.P.S.

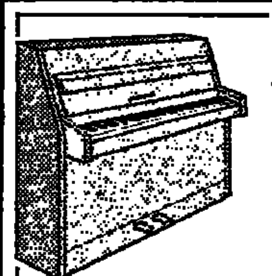
L'incident a opposé des frères musulmans à d'autres groupes d'étudiants, à l'occasion d'une assemblée générale destinée à désigner un comité de résidents. La police est intervenue et a procédé à plusieurs interpellations, déclare-t-on de source officielle, en ajoutant que les responsables seront traduits en justice et que plusieurs des personnes arrêtées n'étaient pas des résidents de la cité.

● *Une délégation parlementaire algérienne en France.* — Pour la première fois depuis l'indépendance, une délégation parlementaire de la République algérienne a été reçue officiellement, mercredi 3 novembre, en France, où elle y séjourne jusqu'au 10. Conduite par M. Ahmed Lamine Tarfaya, président de la commission du plan et des finances, elle semblée nationale qu'avec plusieurs membres du gouvernement. aura des entretiens tant à l'Assemblée nationale qu'avec plusieurs membres du gouvernement.



N°1 DE LA FOURRURE D'OCCASION
Mise en vente d'un lot exceptionnel de manteaux de vison de 3.500 à 15.000 Frs
Etat impeccable
à partir du Samedi 6 Novembre
LES DEUX OURSONS
106 Bd de Grenelle
Paris 15e M° La Motte Picquet
575.10.77

Depuis 1934... le fourreur le plus jeune de la rue Saint-Honoré.
ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St-Honoré Paris (1er)



Hamm a sélectionné les pianos :
W. HOFFMANN
L'alliance harmonieuse de la tradition artisanale et de la technique moderne.
hamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

SE RANGEANT AU POINT DE VUE DE PARIS

La Commission européenne autorise la reprise des exportations de beurre vers l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décidé, le 3 novembre, d'octroyer à nouveau des subventions pour les exportations de beurre vers l'Union soviétique. Elle va, en outre, lancer une campagne de vente de beurre à prix réduit en faveur des consommateurs européens à l'occasion de Noël et augmenter de 33 % l'aide communautaire pour les quantités livrées aux collectivités à caractère social (écoles, hôpitaux, hospices, etc.). Afin de lutter contre l'accroissement de la production laitière, Bruxelles propose aux Dix de réduire de 2,2 % les prix garantis des produits laitiers pour la prochaine campagne, c'est-à-dire à partir du 1er avril 1983.

La Commission a, enfin, mis en demeure la Grande-Bretagne d'ouvrir le 9 novembre ses frontières (fermées depuis juin 1981) aux importations de volailles et d'œufs en provenance des autres Etats de la C.E.E.

Malgré mille précautions de présentation (information au Parlement européen et affirmation de sa volonté d'exercer un contrôle strict sur les exportations à destination de l'U.R.S.S.), la Commission s'est rangée au point de vue de Mme Cresson. Il n'y a pas de doute que le blocage par la France de l'ouverture d'un contingent d'importation de beurre pour 1983 (87 000 tonnes) en faveur de la Nouvelle-Zélande a joué un rôle non négligeable. Bruxelles ne pouvait pas non plus ignorer la situation du marché. Les prévisions de livraisons aux laiteries pour 1982 portent sur un accroissement moyen de 2,7 % : Royaume-Uni + 5 % ; Pays-Bas : + 4 % ; Irlande : + 6 % ; Allemagne : + 1,5 % ; France : moins de 1 %. Selon les experts européens les stocks déjà élevés actuellement (400 000 tonnes de beurre, 600 000 tonnes de poudre de lait) vont s'accroître d'ici à la fin de la campagne. Dans ces conditions, la Commission ne pouvait que prendre les mesures de gestion nécessaires pour écouter les excédents.

Outre la reprise des ventes à Moscou (140 000 tonnes en 1980, année où elles furent officiellement interrompues à la suite de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan), la Commission va favoriser la vente de 120 000 tonnes de « beurre de Noël » à un prix réduit d'un tiers des cours pratiqués sur le marché. Le coût de l'opération est estimé à 142 millions d'ECU (950 millions de francs).

La baisse relative des prix d'intervention au 1er avril 1983 pour les produits laitiers (les augmentations pour la nouvelle campagne interviennent à cette date) proposée par la Commission va dans le sens d'une meilleure maîtrise du marché laitier. Mais il ne s'agit que d'un projet sur lequel le conseil des ministres de la C.E.E. doit se prononcer.

MARCEL SCOTTO.

NOUVELLE POUSSÉE DU DOLLAR PLUS DE 7,25 F

Le dollar, qui avait un peu fléchi mercredi 3 novembre, après avoir battu son record à Paris vendredi 29 octobre à 7,25 F, s'est, à nouveau, orienté à la hausse sur tous les marchés des changes. A Paris, il s'est élevé à plus de 7,25 F, à Francfort, il est passé de 2,55 DM à 2,57 DM, touchant, à Tokyo, son plus haut niveau depuis cinq ans et demi (278 yens).

La tenue du franc français s'est améliorée par rapport au mark, dont le cours a glissé au-dessous de 2,82 F.

Cette nouvelle poussée est attribuée au refus, opposé, pour l'instant, à une baisse supplémentaire du taux d'escompte des États-Unis, qui rend plus attrayante la rémunération des capitaux placés en dollars, après la forte réduction des taux d'intérêt européens. En France, notamment, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire est revenu de 13 1/2 % à 13 1/4 %, à un point de son niveau du 11 mai 1981.

A l'appel de F.O.

GRÈVE QUOTIDIENNE D'UNE HEURE DANS LES MUSÉES NATIONAUX

Le syndicat Force ouvrière des musées a lancé un mouvement de grève illimité, chaque jour, de 8 h 30 à 9 h 30, à partir du jeudi 4 novembre. Ce mouvement, qui concerne les personnels de « surveillance spécialisée », a pour but la suppression de l'obligation d'entretien des locaux et la titularisation de cent soixante-dix agents qui ont terminé leur stage probatoire. Jeudi, le syndicat, qui n'avait pas encore rencontré les représentants de la direction des musées de France, affirmait que la grève avait été suivie par la quasi-totalité du personnel du Louvre, une quinzaine d'employés sur trois cents n'ayant pas suivi le mouvement. La grève a été également suivie dans les autres musées nationaux de Paris, et en province.

— Publicité —

Elle écrit en zigzag chez Duriez

« LE Boss veut que je retape tout ! A 6 heures moins 10 ! pour un mot raté ! Il ne me passe rien ! Au secours ! »

Solution : offrez à votre secrétaire une Olivetti « Underwood 4500 » de chez Duriez ● Machine à écrire compacte ● Écran de 18 caractères ● Correction ligne entière par arrachage ● Alignement droite ou/et gauche ● Trois pas d'écriture.

Avec sa mémoire la 4500 retient 6 pages, vous pouvez retrancher, ajouter, corriger mots, chiffres, §§ ● Elle refrappe elle-même, en vitesse, alternativement de gauche à droite et vice-versa ● Prix charter chez Duriez : F 4.975 h.t. ; mémoire : F 1.735 h.t. ; F 7.980 t.t.c.

Chez Duriez, toutes les meilleures marques : Olympia, Hermès, Royal, Olivetti, Brother, Smith-Corona, Triumph-Adler, Erika. (Manuelles Olivetti : 460 F. t.t.c. ou électroniques Olympia : 12.700 F t.t.c.)

Duriez, 112, bd St-Germain, M° Odéon, St-Michel ● Satisfait sous 8 jours ou remboursé ● Catalogue banc d'essai gratuit.

A Vincennes

QUATRE JEUNES GENS SONT INTERPELLÉS APRÈS L'INCENDIE DE L'ÉCOLE DECROLY

Quatre jeunes gens ont été interpellés, mercredi 3 novembre, par des inspecteurs du commissariat de Vincennes (Val-de-Marne). Leur aspect « punk » correspondait au signalement donné par des voisins de l'école Decroly, dont un bâtiment a été endommagé par un incendie dans la nuit du 2 au 3 novembre. Les quatre suspects ont été remis à la disposition de la neuvième brigade territoriale.

Au cours de l'incendie, deux salles d'un bâtiment construit en 1957 — le plus ancien des « provisoires » — ont été détruites et une troisième endommagée. Des inscriptions et des croix gammées ont été tracées sur les murs proches du sinistre. En septembre dernier, à deux reprises, des inscriptions semblables avaient été relevées : croix gammées, « *K.K.K.* », « *A bas les juifs !* » et « *A bas les bougnoules !* » Du mobilier avait été saccagé.

L'école Decroly a été ouverte en 1945 ; elle est devenue école publique en 1948 et fonctionne selon les principes du docteur Decroly, fondés sur les centres d'intérêt des enfants. Installée sur un terrain et dans des locaux appartenant à la Ville de Paris mais situés sur la commune de Saint-Mandé (Val-de-Marne), l'école Decroly a connu une période difficile ces dernières années. Le maire de Saint-Mandé a interdit, en février 1978, l'utilisation du bâtiment principal, jugé trop vétuste. Il a fallu qu'en juin 1980 le conseil général du Val-de-Marne accepte de prendre en charge la réfection des locaux pour que l'école Decroly soit « sauvée ». Elle accueille cette année trois cent trente élèves, de la maternelle à la classe de troisième, originaires de Paris et de plusieurs départements de la région parisienne.

● *M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.*, rencontrera M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., mercredi 10 novembre, au siège du parti socialiste. Les deux délégations, qui seront chacune composées de cinq membres, doivent principalement évoquer les conditions de la préparation des élections municipales.

